

● CRISES DANS LA FRANCE D'OUTRE-MER – Pages 8 à 10

LE MONDE diplomatique

N° 411 - 35e année — JUIN 1988

32 pages - 15 F

Algérie : 6 DA — Antilles fr. Réunion : 19,00 F — Belgique : 95 FB — Canada : 2,25 $ C — C-d'Iv. : 990 F CFA — Espagne : 270 P — E.-U. : 2,50 $ US — Gr.-Bret. : 1,10 £ — Irlande : 1,70 £ — Italie : 3 500 lires — Maroc : 14,50 dir. — P.-Bas : 5,00 Fl. — Sénég. : 900 F CFA — Suisse : 3,80 FS — Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 24

Publication mensuelle - 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Afghanistan : compromis ou guerre civile ?

(Pages 16 et 17.)

MÉCANISMES D'EXCLUSION ET EXTRÉMISME

Quand le chômage sape la République

« Des sociétés qui nourrissent en leur sein des millions et des millions de chômeurs risquent de s'effondrer. La violence menace, la capacité industrielle est durablement atteinte, le tissu social se déchire. A terme, la démocratie elle-même est en cause. »

Michel Albert (1).

Par CLAUDE JULIEN

MAIS enfin, dans quel type de société voulez-vous donc nous condamner à vivre ? Une société où, satisfaits de leur sort, des professionnels de haut niveau cohabiteraient sans heurts avec de modestes salariés, souvent à statut précaire, mais sagement soumis par crainte d'aller grossir le flot des chômeurs ? Une société où serait institutionnalisé l'inacceptable divorce entre les nantis de la culture et les victimes de l'échec scolaire, vouées dès leur plus jeune âge à subir le double choc des mutations technologiques et de l'imprévoyance des gouvernements ?

Vous savez pourtant qu'une société ainsi déchirée fait fleurir les pires extrémismes (2), qui la menacent jusque dans ses structures démocratiques. Vous savez aussi qu'une scolarisation ratée produit en masse de jeunes chômeurs, tenus à l'écart des prouesses du monde moderne, par avance exclus de toute vie professionnelle et familiale, irrésistiblement entraînés dans des voies dangereuses.

Si vous ne le savez pas, allez donc voir ce qui se passe à Los Angeles, où les gangs d'adolescents comptent quelque 70 000 « durs » qui, l'an dernier, ont commis 387 homicides. *« Il y a ici un million de jeunes qui ne possèdent aucune autre spécialisation que leur aptitude à se battre dans la rue »*, dit un officier de police (3).

Il est vrai qu'en Amérique, qui pèche toujours par excès, *« 30 % des adolescents abandonnent l'école secondaire avant d'avoir terminé »* leurs quatre ans d'études (4). Mais croyez-vous que la situation soit meilleure de ce côté-ci de l'Atlantique ? En France, *« 200 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification »*, écrivait Bertrand Schwartz voilà déjà sept ans (5).

Et, si vous voulez voir comment ces chiffres se traduisent concrètement dans la vie de ces garçons et filles jetés, sans préparation aucune, dans une société si fière de son Minitel, de ses Airbus et de la fusée Ariane, alors précipitez-vous sur *la France illettrée*. Vous comprendrez mieux comment, *« à l'heure de la crise économique, leur échec scolaire d'hier se transforme en échec social et professionnel ; un faux pas, et les voici sans emploi, sans famille, à la rue, fortement destinés, si rien ne vient les arrêter, à aller gonfler le nombre des nouveaux pauvres »* (6).

Bien sûr, vous ne voulez pas d'une société qui tolérerait que grandisse le contingent d'exclus. Doublement exclus : culturellement et économiquement. Vous refusez une évolution, pourtant déjà bien engagée, qui multiplie les marginaux, les inadaptés, les chômeurs, sans cesse distancés par les avancées de la science et par de fascinantes technologies. Pourtant, par votre impuissance, ce scénario catastrophe, vous le rendez possible.

FACE au chômage, nous avons tous échoué, a dit le président de la République. Cet humble aveu ne satisfait personne. Car il soulève mille questions : pourquoi cet échec persistant ? Quelle logique, quelles conceptions ont été prises en défaut ? Et surtout, quelles leçons en tirez-vous, que comptez-vous faire ?

« Vous » : ce pronom ne désigne pas seulement les politiques, les gestionnaires, les syndicats si visiblement désemparés, toute la gamme des « décideurs ». Il englobe l'ensemble des citoyens, du haut en bas de l'échelle : devant un mal aussi dévastateur, nul ne peut se replier dans sa coquille.

Voilà trop longtemps que la machine à fabriquer des inadaptés tourne à plein régime. La crise scolaire ne date pas d'hier, la dérive d'une culture a bien d'autres causes que les insuffisances de l'éducation nationale (7). Elle atteint les plus éminents responsables, d'abord soucieux de rajeunir leur « look » et non de rénover leur pensée, mais tellement heureux de se trouver aux leviers de commande, alors que, depuis trois lustres, les rebonds de la « crise » continuent de les prendre au dépourvu.

En période d'expansion, la prospérité générale absorbait tant bien que mal les inadaptés, leur faisait un sort plus ou moins acceptable. Dès que la machine s'essouffle, sans hésiter elle les rejette. Alors les monstres commencent à s'agiter. Se calmeront-ils si revient la prospérité ? Peut-être. Mais viendra-t-elle ? *« A mon avis, le monde a mis le cap sur une récession pour 1988 (...). Une* [véritable] *dépression n'est pas probable. Mais je ne l'exclus pas, car la stupidité des gouvernements ne devrait jamais être sous-estimée. »* Ainsi s'exprime l'ex-chancelier allemand Helmut Schmidt (8). Il devrait savoir...

L'IMPUISSANCE des gouvernants, des grands argentiers, des chefs d'entreprise et des « experts » met en accusation leur culture : c'est avec des idées d'hier qu'ils affrontent les problèmes de demain.

(Lire la suite page 4.)

(1) Ancien commissaire au Plan, PDG des AGF, dans *le Pari français*, nouvelle édition, Seuil, Paris, 1985, pages 11-12.

(2) Voir, dans *le Monde diplomatique*, mai 1988, le dossier « Société écartelée, planète disloquée » et l'article de Christian de Brie : « Le terreau de l'extrême droite ».

(3) Cf. *Time*, 18 avril et 9 mai 1988 ; *Newsweek*, 28 mars et 25 avril 1988 ; *US News and World Report*, 25 avril 1988.

(4) Cf. *Newsweek*, 2 mai 1988, et *Time*, 9 mai 1988.

(5) Bertrand Schwartz, *l'Insertion professionnelle et sociale des jeunes*, La Documentation française, Paris, 1981.

(6) Jean-Pierre Vélis, *la France illettrée, l'Epreuve des faits*, Le Seuil, Paris, 1988, page 31.

(7) « Des sociétés malades de leur culture », *Manière de voir*, n° 1, décembre 1987.

(8) Entretien accordé à *US News and World Report*, 11 janvier 1988.

AMBITION ET LIMITES

Les socialistes français et la contrainte européenne

Le pouvoir ne se refuse pas, dit-on. En France, après les élections législatives et dans le sillage de la victoire de M. François Mitterrand, le Parti socialiste s'apprête à l'exercer, fût-ce de façon partagée, avec des personnalités, voire des formations, dont certaines avaient jusque-là soutenu le gouvernement de M. Jacques Chirac. Ce recentrage volontaire compensera-t-il les handicaps structurels d'un parti qui ne dispose pas d'un ancrage social à la mesure de son poids électoral et qui risque de voir ses ambitions de réforme se heurter aux mécanismes néolibéraux de l'Europe de 1992, dont il a pourtant fait un de ses chevaux de bataille ?

Par BERNARD CASSEN

POUR la première fois depuis sa naissance en 1905, ou sa « renaissance » au congrès d'Epinay, en 1971, le Parti socialiste français occupe désormais l'espace électoral des grandes social-démocraties européennes (scandinaves, allemande, britannique) ou des partis socialistes du Sud (Grèce, Espagne, Portugal), qui gouvernent ou ont gouverné leurs pays seuls ou au sein de coalitions dont ils constituaient la force dominante.

La première élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, en mai 1981, avait déjà entraîné dans son sillage, aux élections législatives de juin, l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une « vague rose » de parlementaires, mais la majorité absolue de sièges ainsi obtenue, grâce aux vertus du scrutin majoritaire, était apparue à la droite comme un accident de l'histoire. En mars 1986, le PS perdait les élections et le pouvoir, mais ses 31,6 % de voix traduisaient sa montée en puissance vers la barre des 40 % qui, quel que soit le mode de scrutin (proportionnel ou majoritaire), lui garantit de frôler ou de dépasser la majorité parlementaire, et donc de constituer l'ossature du gouvernement.

Peu de dirigeants socialistes s'illusionnent cependant sur la véritable nature de cette ascension, qui procède moins d'un mouvement populaire conquérant que des divisions profondes de la droite, attisées par la montée du Front national, de l'acharnement suicidaire d'un Parti communiste en voie de groupusculisation et de l'habileté de M. Mitterrand, triomphalement réélu le 8 mai dernier par 54 % de l'électorat. Désormais, le PS a acquis le statut de parti « naturel » de gouvernement, dont l'arrivée au pouvoir fait partie des mouvements de pendule de l'alternance, éprouvés dans le reste de l'Europe de l'Ouest ou aux Etats-Unis. Mais cette consécration intervient dans une conjoncture radicalement différente de celle de la période 1981-1986 et surtout des autres situations-types de domination de la social-démocratie dans ce qui est aujourd'hui l'Europe des Douze : soit la transition entre la fin des « trente glorieuses » et l'hégémonie du néolibéralisme (cas du travaillisme britannique de 1964 à 1970 et de 1974 à 1979, et du SPD allemand de 1966 à 1982), soit la gestion du retour à la démocratie après des années, voire des décennies, de dictature dans les pays de l'Europe du Sud (cas du PS portugais, du PSOE espagnol et du PS grec) (1).

Cette conjoncture soulève, pour le PS, deux questions principales : d'abord celle de l'état de ses forces pour briser l'engrenage de la société duale qui s'installe sous nos yeux, véritable fabrique des exclus et terreau de l'extrême droite (2) ? Ensuite, la difficulté de préserver une marge de manœuvre face à la mise en place de l'Europe hyperlibérale du marché unique de 1992, qui ne connaît structurellement d'autre impératif que celui de la rentabilité. Deux questions apparemment distinctes mais qui appellent une prise de position globale, tant la recherche de remèdes nationaux à la dislocation de nos sociétés s'apparenterait au remplissage du tonneau des Danaïdes si les mécanismes libre-échangistes prévus par l'Acte unique continuaient, sans contrepoids, à tirer en sens inverse.

(Lire la suite page 3.)

(1) Voir André Kédros, *les Socialistes au pouvoir*, Plon, Paris, 1986.

(2) Voir *le Monde diplomatique*, mai 1988.

DANS CE NUMERO :

L'heure des solidarités

Deux objectifs inséparables devraient s'imposer à une société en crise : relancer l'économie, revitaliser la démocratie. En fait, constate Claude Julien, lorsque la raison politique ne sait plus comment affronter les difficultés, elle laisse s'emballer les mécanismes d'exclusion et les extrémismes ; c'est ainsi que *« le chômage sape la République » (pages 1 et 4).*

LES RACINES DU MAL

De nouveaux dispositifs d'aide, comme le « minimum social d'insertion », visent certes à *« limiter l'extension de la grande pauvreté » (page 5)* mais ne peuvent extirper les racines du mal. Certains estiment, pourtant, que le remède est simple : expulser les immigrés. Cette même thèse donna lieu, dans les années 30, à un grave débat où l'on vit des hommes politiques passer *« de la compréhension des « valeurs » fascistes à la trahison des démocraties » (pages 6 et 7).* L'exclusion fut aussi, pendant longtemps – *« quand les catholiques inquiétaient l'Amérique »*, – le souhait des protestants majoritaires aux Etats-Unis *(page 32).*

Combattre les idées de l'extrémisme de droite devrait être l'un des objectifs du nouveau pouvoir en France ; mais cette ambition sera limitée par la faiblesse de l'ancrage social des socialistes français et par la *« contrainte européenne » (pages 1 et 3).* A l'égard de la Nouvelle-Calédonie, Paris devra faire preuve de beaucoup d'imagination politique alors qu'il paraît également urgent de se pencher sur les *autres « crises dans la France d'outre-mer » (pages 8 à 10).*

DE L'AUDACE POLITIQUE

Imagination aussi et audace politique paraissent indispensables pour résoudre, au Proche-Orient, le conflit israélo-arabe et parvenir *« à la paix par l'internationalisation » (pages 18 et 19).* En Afghanistan, alors que commence le retrait soviétique, c'est de sens de la négociation que les parties en présence devront faire preuve, car le dilemme reste : *« compromis ou guerre civile ? » (pages 16 et 17).* En Iran, *« l'iman Khomeiny se retourne contre les conservateurs »* pour mettre fin au blocage des réformes sociales et tenter de soulager une population qui ploie sous le fardeau de la guerre *(pages 14 et 15).*

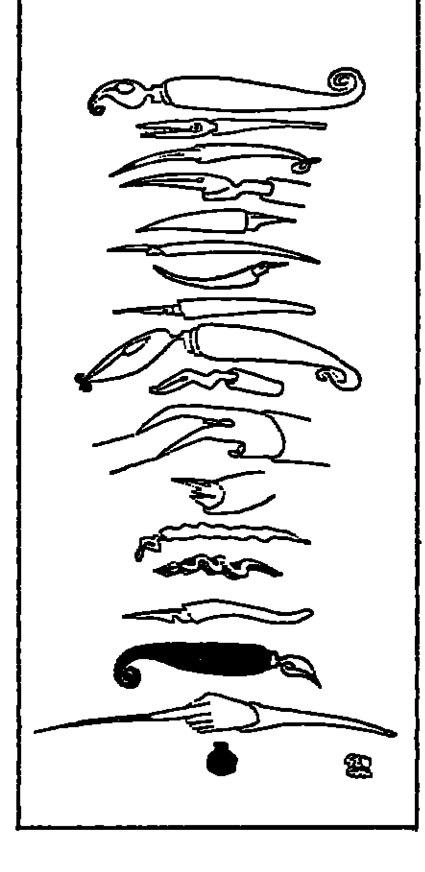
LA VOIX DES VICTIMES

C'est le fardeau de la crise qui, le plus souvent, accable les citoyens. Par exemple, dans une ville comme *« Grand-Bassam, quelque part en Côte-d'Ivoire »*, la crise fait reculer l'avenir et retarde la venue de jours meilleurs *(pages 20 et 21).* En revanche, aux Etats-Unis, des millions d'individus participent dans la joie à *« la foire aux miracles des télévangélistes »* qui, moyennant quelques deniers, leur promettent pour bientôt le paradis. Et c'est que, dans les villes modernes, de très nombreux citoyens agressés par la petite délinquance se sentent abandonnés par l'Etat et estiment celui-ci insensible à la *« voix et aux droits des victimes » (pages 26 et 27).* Qui évoquera le sort de tant de laissés-pour-compte ? Les médias ? Alors qu'on s'achemine *« vers un marché mondial de l'information télévisée » (page 11)*, il est à craindre que les médias audiovisuels ne se soucient fort peu de réclamer que sonne enfin l'heure des solidarités.

Voir le sommaire détaillé page 32.



COURRIER DES LECTEURS



Précision

Un lecteur marocain nous signale la publication dans un quotidien de Casablanca, *le Matin du Sahara* du 21 février 1988, d'un «message» adressé au roi par les membres du jury du « *Prix Hassan II des quatre jurys* » et par des membres de la presse internationale réunis à Laâyoune (Sahara occidental). Au bas de ce texte, qui exprime une «*admiration sans réserve pour les réalisations prodigieuses qui ont vu le jour au Sahara* », figure notamment la mention « *Eric de Kerret* (le Monde diplomatique) ».

M. Hugues de Kerret, qui est effectivement un collaborateur de notre journal, nous prie de préciser qu'il n'a jamais signé un tel document et que, de surcroît, il participait à ce jury exclusivement en sa qualité de directeur de la Maison des écrivains de Paris.

La démocratie au Sénégal

A la suite de l'article « Les ratés de la démocratie au Sénégal », publié dans le Monde diplomatique *d'avril 1988, les précisions suivantes nous sont adressées par M. Jacques Mariel Nzouankeu, maître de conférences à la faculté des sciences juridiques et économiques de Dakar, directeur de la* Revue des institutions politiques et administratives du Sénégal, *et président du Centre d'études et de recherches sur la démocratie pluraliste dans le tiers-monde (CERDET) :*

Parlant des élections générales de 1983, l'auteur écrit : « *La surprise fut générale lorsque, à la veille du scrutin, la Cour suprême, en principe chargée de veiller à la régularité des opérations électorales, rendit un arrêt supprimant l'obligation pour chaque électeur de présenter une pièce d'identité au moment du vote. C'était la porte ouverte à toutes les fraudes... le plus légalement du monde.* »

Contrairement à ce qu'affirme l'auteur, ce n'est pas un arrêt de la Cour suprême qui avait supprimé l'obligation pour les électeurs de présenter la carte nationale d'identité au moment du vote ; c'est la loi électorale elle-même qui le prescrit. En effet, selon le code électoral sénégalais, tout concitoyen doit présenter une pièce d'identité, ou l'une des pièces en tenant lieu, limitativement énumérées par le code, au moment de son inscription sur les listes électorales ; il doit présenter les mêmes pièces au moment du retrait de sa carte d'électeur. En revanche, au moment du vote la carte d'électeur suffit. La circulaire (et non pas l'arrêt) du premier président de la Cour suprême qui précède toujours les opérations électorales, adressée aux membres des bureaux de vote, n'avait fait que rappeler ces dispositions légales (...).

L'auteur écrit plus loin : « *L'ouverture démocratique se réduit à une simple législation des partis, toujours privés, en dehors des périodes électorales (vingt et un jours tous les cinq ans, à raison de trois à cinq minutes par jour), de toute possibilité d'accès aux médias audiovisuels, qui restent un monopole d'Etat.* »

Ces propos sont également inexacts. En effet, au Sénégal, en dehors des périodes électorales, l'opposition n'est pas privée de toute possibilité d'accès aux médias audiovisuels : les comptes rendus des activités des partis sont fréquemment lus à la radio et à la télévision ; les manifestations nationales et régionales des partis (congrès, assises, etc.) sont couvertes par la radio et la télévision ; les membres de l'opposition participent à de nombreux débats publics contradictoires (séminaires, journées d'études, dîners-débats, etc.) retransmis par la radio et la télévision.

On peut estimer, et c'est mon sentiment personnel, que les médias d'Etat peuvent et *doivent faire plus* pour permettre à l'opposition de s'exprimer, dès lors qu'elle le fait non pas pour lancer des appels à la violence ou proférer des injures, mais pour critiquer objectivement le gouvernement et surtout exposer des solutions concrètes aux difficultés du Sénégal (...).

Nulle part, dans son article, l'auteur ne relève la moindre responsabilité de certains membres de l'opposition dans les événements que le Sénégal traverse.

Un chef de l'opposition a lancé un « appel » *avant* le scrutin, adressé, entre autres, aux autorités militaires et aux forces de sécurité, dans lequel il préjugeait déjà de l'issue du scrutin, annonçant qu'il formerait son gouvernement même s'il n'était pas élu (car, dans cette dernière hypothèse, il y aurait eu fraude) et qu'il devait alors être obéi en tant que chef des armées.

(...) Que des cas de fraude soient signalés ici ou là ne me surprend pas personnellement dans la mesure où la démocratie est un long apprentissage et que, même dans les vieilles démocraties, on continue toujours de signaler des cas de fraude à la suite des élections. Ce qui est important, c'est de sanctionner les auteurs de ces fraudes lorsqu'ils sont identifiés, d'améliorer la réglementation des élections de manière à rendre les fraudes très difficiles à pratiquer (...).

De son côté, M. Ibrahima Signate, directeur du bureau d'information et de presse de l'ambassade du Sénégal à Paris, nous adresse une longue lettre dont voici des extraits :

Fraudes : C'est l'argument passe-partout de l'opposition par lequel elle essaye de masquer la faiblesse notoire de son implantation. En vérité, les résultats officiels des élections, de l'avis des observateurs, traduisent le rapport réel actuel des forces dans le pays (...).

Quand il y a eu des « bavures » en nombre limité, la Cour suprême a purement et simplement annulé les procès-verbaux litigieux.

Le Parti socialiste au pouvoir a fait les frais de ces annulations, contrairement à ce qu'affirme votre correspondant.

Au total, le problème pour l'opposition, c'est d'apprendre à perdre dans la dignité sans invoquer, à tout bout de champ, des fraudes imaginaires. Ce qui constitue une solution de facilité. L'opposition doit, également, se faire à l'idée que l'alternance ne se décrète pas. Elle doit sortir des urnes (...).

Etat d'urgence et arrestations d'opposants : Comment en est-on arrivé à l'état d'urgence, dont il faut préciser qu'il ne s'applique qu'à la seule région de Dakar (la capitale). Dès le 29 avril (lendemain du scrutin), à partir du moment où il était apparu à l'opposition que le verdict des urnes lui était défavorable, elle a brutalement abattu ses cartes en tentant de créer une situation insurrectionnelle qui aurait remis en cause la volonté librement exprimée du peuple sénégalais. C'était l'aboutissement d'une campagne de démagogie, et d'incitation à la violence menée, notamment, par le Parti démocratique sénégalais de Me Abdoulaye Wade.

En effet, bien avant l'ouverture de la campagne électorale, le responsable du PDS s'était répandu en déclarations incendiaires où il récusait, par avance, les résultats du scrutin (au cas où ils ne lui seraient pas favorables), menaçait d'ériger son parti en mouvement de libération nationale, de constituer un gouvernement parallèle, brandissait le spectre d'un scénario « à la Philippine ».

A l'occasion du Congrès extraordinaire de son parti les 2 et 3 janvier 1988 dans la perspective des élections présidentielles et législatives, Me Wade recommandait à ses militants présents dans les bureaux de vote le jour du scrutin, en cas de fraude (entendez, au cas où le PDS n'aurait pas la majorité), d'empêcher la poursuite des opérations de vote en s'y opposant physiquement. Mieux : en riposte aux éventuelles « *violations de la volonté populaire* », il intimait à ses troupes l'ordre d'occuper les préfectures et les sous-préfectures pour « *empêcher la falsification des procès verbaux* ». L'occupation du ministère de l'intérieur, le rassemblement populaire devant la Maison de la radio figuraient aussi dans ce singulier programme. On ne pouvait annoncer plus clairement l'épreuve de force envisagée.

Replacées dans ce contexte, les violences qui ont éclaté à Dakar et dans sa banlieue, le 29 février, prennent toute leur signification. Il s'agissait ni plus ni moins de la mise en œuvre d'un plan soigneusement mûri (...). D'où l'instauration de la loi d'urgence et du couvre-feu qui, en limitant provisoirement la circulation des personnes, a permis d'éviter des exactions encore plus graves et des affrontements mettant en danger la vie de Dakarois (...).

C'est dans ces conditions qu'est intervenue l'arrestation de Me Wade et de quelques-uns de ses lieutenants (...). Ils tombent en effet sous le coup des articles 80 et 98 du code pénal qui répriment « *les actes et manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves, à jeter le discrédit sur les institutions publiques ou leur fonctionnement, à enfreindre les lois du pays* ».

Un dernier point : votre correspondant fait état d'un taux d'abstention de l'ordre de 42 % comme si ce phénomène était nouveau.

Il n'en est rien. C'est le pourcentage moyen des abstentions lors des scrutins au Sénégal. Il est tout à fait inexact d'attribuer les abstentions à l'action de partis politiques « influents » comme le Rassemblement national démocratique (RND). Au Sénégal, tous les observateurs sérieux savent que le RND, depuis la mort de son fondateur, le professeur Cheikh Anta Diop, est nettement marginalisé...

« Sociétés écartelées, planète disloquée »

Dans l'esprit des articles publiés dans notre numéro de mai sous le titre « Sociétés écartelées, planète disloquée », M. Thierry Curren, journaliste à la Martinique, nous fait part de ses réflexions sur le « phénomène Le Pen » :

Un homme s'apprête à faire un bon repas et, un pauvre passant par là, il refuse de partager avec lui cette nourriture. C'est l'attitude du lepéniste face à l'immigré, de la France face à ses anciens colonisés, du monde industrialisé par rapport au tiers-monde. Cela ressemble à une parabole chrétienne ! Un système discursif dont se réclame d'ailleurs M. Le Pen. Ne sont-ce pas justement, encore le paradoxe, les autorités épiscopales qui, en Amérique du Sud, aux Etats-Unis où la misère gagne aussi, sont les seules à manifester leur révolte contre l'égoïsme outrancier des possédants, de par le monde « civilisé » ? Ce ne devrait pas être un sentiment religieux, mais un élémentaire sentiment humain qui révèle à tous les inégalités criantes au mépris desquelles notre monde évolue. Et, au-delà de toutes ces religions simplistes et hystériques, bien imagées par les « *preachers* » capitalistes américains qui font de la religion un marché, n'est-ce pas justement un appauvrissement spirituel généralisé de l'Occident, laissant la place à un appétit matériel insatiable mais dérisoire sur le plan philosophique, qui laisse la porte ouverte à des hérauts tels que M. Le Pen, dans la personne duquel viennent se cristalliser des haines, des espoirs, des incompréhensions, toute l'errance d'une partie du corps social qui ne pense pas que les idées lepénistes soient pires que les autres... N'est-ce pas le renouveau d'esprits intégrant enfin, par le savoir et la réflexion, la modernité de ce monde, qui, un jour peut-être, donnera au « tiers-monde », aux pauvres, leur véritable émancipation? André Malraux, un de nos « grands cerveaux », a dit : « *Le siècle prochain sera religieux ou ne sera pas* ». Il comprenait déjà la menace des esprits étroits. Il nous donnait déjà une leçon contre l'égoïsme.

De son côté, Mme Valérie Bertrand, de Montrouge, qui travaille dans un organisme de formation des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, apporte son témoignage sur les difficultés à trouver un emploi à l'issue des stages de formation :

Ce sont ces jeunes-là qui pâtissent des effets du néo-libéralisme. Comment peuvent-ils espérer devenir sinon les « battants » qu'on leur demande d'être, au moins, capables de s'adapter (maître mot de l'idéologie actuelle) ou, tout au plus, de réussir à s'insérer professionnellement, quand ils n'ont ni qualification ni expérience et si peu de cette « culture générale » nécessaire à l'adaptation des hommes aux sociétés qui évoluent si vite ?

Pour eux, les seules solutions, certes désormais nécessaires mais combien insuffisantes, consistent à passer par les SIV, TUC, SPA, PIL, PLIF... et autres mesures de traitement social du chômage. Il est vrai que certains parmi eux ne peuvent pas accéder directement à l'emploi ; mais, vu l'évolution de ces mesures depuis trois ans, ont-ils la garantie, à l'issue de ces stages, de s'insérer dans la société ? Pour un certain nombre, je n'en suis pas persuadée. Certes, ils peuvent acquérir une courte expérience, une formation sur le tas, mais tout dépend désormais du bon vouloir des employeurs chez qui ils sont « tombés ».

En quoi un jeune peut-il se former lorsqu'il fait un SIVP nettoyage, qu'il balaie et lave à longueur de journée pour 2 960 francs par mois ?

Fabriquer des boutons peut-il apporter à un jeune désirant se former au métier de vendeur ? Et lorsqu'un autre trouve enfin chaussure à son pied et qu'on le confirme à une tâche subalterne parce qu'il est noir, que pense-t-il ? (...)

Pour ma part, lorsque je retrouve ces jeunes une fois par semaine et que je leur parle des lois qui régissent le monde du travail, je suis contrainte de leur dire : « *Ceci est la loi, c'est garanti, écrit dans le code du travail, mais c'est la théorie. A côté, il y a la réalité...* » Et eux se mettent à raconter leur réalité : celle de la précarité, du court terme, des dépenses... (...)

Je crois qu'il faut renforcer le discours sur les droits de l'homme, sur le droit à l'existence. Existence économique et existence politique vont de pair et sont le garant d'une démocratie réelle.

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé, dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

En réponse à cet appel nous avions reçu, à la fin du mois de mai 1988, la somme de 42 393 F. Le comité de gestion de ce fonds, constitué par Mme Claire Brisset, M. Jacques Chonchol, M. Pierre de Charentenay et M. Edmond Jouve, a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc. auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. Ont déjà été établis : 38 abonnements en Afrique, 27 en Amérique, 3 en Asie et 1 en Europe de l'Est.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous.

M. ou Mme ....

n° ....., **rue** ....

à .... **Code postal** ....

lecteur du « *Monde diplomatique* » depuis ..... **ans, verse par**
□ **chèque bancaire** □ **chèque postal**

la somme de :
□ **250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.**
□ **313 F pour un abonnement en Amérique latine.**
□ **343 F pour un abonnement en Asie.**

ou de □ 50 F □ 100 F □ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

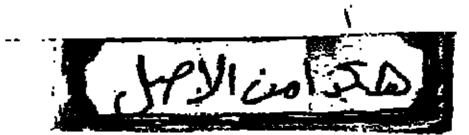
(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

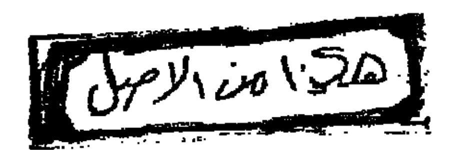
LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef :
Micheline PAUNET
Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Alain GRESH
Secrétaire de rédaction :
Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71





AMBITION ET LIMITES

Les socialistes français et la contrainte européenne

(Suite de la première page.)

Avec des variations et des hauts et des bas tenant à la couleur politique de gouvernements aiguillonnés par les syndicats, on a vu, au cours des années 50 et 60, se créer ce que Gilles Martinet appelle *« un mode de vie, un type de société, une forme de civilisation »* européens (3), fondés sur une augmentation rapide du niveau de vie, l'extension de la protection sociale, l'allongement de la durée des congés, les esquisses d'introduction de la démocratie dans le monde clos de l'entreprise. Toutes avancées qui n'ont pas eu leur pendant aux Etats-Unis et au Japon. Cet édifice de l'Etat-providence constitue le legs historique de la social-démocratie, même s'il n'a pas été uniquement mis en place par les partis se réclamant d'elle.

En réponse à la crise du milieu des années 70, c'est à cet édifice que s'est attaqué le procès de « modernisation » mis en œuvre avec une particulière « pureté » dans l'Amérique de M. Reagan et la Grande-Bretagne de Mme Thatcher, mais qui n'a laissé de côté aucun pays d'Europe où il a eu pour résultats la désagrégation du tissu social et la marginalisation de couches, voire de régions entières, et pour corollaire la recherche de boucs émissaires. Le vote Le Pen en France, la montée des mouvements d'extrême droite que sont le Parti du progrès au Danemark (9 % des suffrages aux élections législatives du 10 mai dernier) ou son homonyme en Norvège (10 % des voix aux élections municipales de 1987) et, en RFA, les 5,1 % obtenus le 20 mars dernier par les formations d'extrême droite aux élections au parlement de Bade-Wurtenberg sont autant de symptômes de désaffection à l'égard des formations politiques se situant à l'intérieur de ce que les Italiens appellent l'« arc constitutionnel ».

Le PS français est-il équipé pour relever ces défis ? Contrairement aux grandes social-démocraties d'Europe du nord – RFA, Royaume-Uni, Suède, – il ne dispose pas des relais syndicaux que sont respectivement la DGB, le TUC et LO, qui garantissent une écoute minimale du monde du travail. Seule la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et sa mouvance mutualiste sont réellement proches de lui, mais avec ce revers de la médaille que les enseignants sont surreprésentés parmi ses adhérents. Cette faible insertion dans les couches salariées les plus basses et dans le tissu associatif a conduit le PS à coopter directement à des postes de responsabilité, sans autre rite de passage, des dirigeants de l'UNEF-ID, qui avaient canalisé le mouvement étudiant de décembre 1986, de SOS-Racisme ou de Médecins du monde. Plus qu'une volonté d'ouverture, il faut voir là un clin d'œil médiatique et donc un signe de faiblesse, ces associations, ainsi traitées comme des écoles de cadres, n'étant pas nécessairement (et quels que soient leurs autres mérites) celles qui affrontent de plus près la réalité sociale.

L'effondrement du Parti communiste et donc le démantèlement de la contre-culture qu'il avait su créer laissent sans encadrement, animation ou perspective les quartiers défavorisés, ceux où se posent précisément, et de manière cumulative, les problèmes les plus dramatiques : chômage, non-formation, coexistence de communautés ethniques, environnement urbain sinistré, etc. Qui prendra la relève des vendeurs de *l'Humanité-Dimanche* sur les marchés, de la chaleur des réunions de cellule dans les HLM et des multiples relais associatifs du PC ? On connaît déjà la réponse à Marseille, où le Front national suscite désormais sa propre « culture » de substitution. Face à ce début de quadrillage du terrain, les troupes du PS, essentiellement issues des couches moyennes, semblent bien désarmées.

M. Laurent Fabius posait assez lucidement le problème de l'identité du PS quand il lui assignait le rôle d'un parti démocrate à l'américaine, c'est-à-dire d'une simple machine électorale. On touche là à un problème spécifiquement français, qui accentue encore l'écart avec les autres partis social-démocrates européens : la personnalisation engendrée par le système présidentiel. L'acte décisif de la vie politique française étant l'élection du président de la République au suffrage universel, le PS se trouve devant l'alternative suivante : ou bien l'un des siens est déjà à l'Elysée, et alors le parti, auquel on pardonnera quelques frondes, est, pour l'essentiel, piloté à distance ; ou bien la présidence est à conquérir, et la vie des organes directeurs se réduit à l'affrontement entre présidentiables. Au moment où M. Mitterrand n'avait pas encore annoncé sa décision de briguer un second mandat, et donc où M. Michel Rocard était encore sur les rangs, Thierry Pfister pouvait écrire : *« Les deux principaux présidentiables du PS donnent souvent l'impression d'être davantage embarrassés par leur formation qu'autre chose. Ni l'un ni l'autre n'attend d'elle un projet politique ou la définition d'une stratégie. Leurs démarches sont d'abord personnelles, le parti n'étant perçu que comme une machine électorale qu'il convient de contrôler, ne serait-ce qu'en raison de son éventuelle capacité de nuire... La stratégie et donc le contenu du projet politique sont l'apanage des seuls présidentiables* (4). »

Dans tous les autres pays d'Europe, l'existence d'un système parlementaire à l'état pur limite, s'il ne les supprime pas – que l'on pense à l'ascendant de M. Felipe Gonzalez sur le PSOE ou de M. Bettino Craxi sur le PS italien, – les tendances à la domination absolue d'un dirigeant sur son parti, puisqu'il est élu, comme ses collègues, sur une liste ou dans une circonscription donnée, sans pouvoir se prévaloir de l'onction du suffrage universel national.

Tout congrès de « recomposition » du PS aura à se pencher sur ce problème qui ressemble fort à la quadrature du cercle : en Grande-Bretagne, en Italie, en Suède, etc., le parti – au gouvernement ou dans l'opposition – n'a qu'un seul « patron ». En France, en cas de victoire électorale complète, il en a trois : le président de la République, le premier ministre et le premier secrétaire. Mais la maîtrise du jeu reste entre les mains du président, qui, par l'exercice des droits de dissolution et de désignation du premier ministre, ainsi que par la composition du gouvernement ou par sa propre démission, maintient sa tutelle sur le PS et lui fixe les limites à ne pas dépasser.

La marge réduite des politiques nationales

FRAGILITÉ militante, ancrage insuffisant dans la société civile, écartèlement entre les ambitions des présidentiables ou autonomie très relative par rapport à l'exécutif, tels sont donc les handicaps que le PS doit surmonter pour prendre à bras le corps les problèmes de la société française. Est-ce pour compenser la faible épaisseur de cette assiette sociale que M. Mitterrand souhaite en élargir le périmètre à travers la fameuse « ouverture » ? Dans aucune autre démocratie occidentale, un parti détenant une majorité parlementaire (même si elle n'est pas l'expression d'une majorité de suffrages) ne songerait de lui-même à un gouvernement de coalition. La chasse aux centristes, qui s'ouvrira avec une vigueur accrue au lendemain du second tour des élections législatives, ne va-t-elle pas tenir lieu de projet politique, le contenant dispensant de s'interroger sur le contenu ? L'échec de la « troisième force », cette alliance sans programme de la SFIO et du MRP entre 1947 et 1951, tint au fait que son seul dénominateur commun était la volonté de faire barrage au PC et au RPF du général de Gaulle. Un front des démocrates, voire des républicains, contre les idées de M. Le Pen, avec les héritiers spirituels du MRP – le Centre des démocrates sociaux (CDS) – n'est pas de nature à susciter l'enthousiasme dans les files d'attente de l'Agence nationale pour l'emploi... Or, comme le remarque Edgard Pisani, *« ne voit-on pas pourtant que des générations entières se débattent en quête du sens ? »* (5), et que, à *« pensée sans objet et société sans projet* (6) », on risque d'aboutir à la dislocation accrue d'un corps social laissé à la merci du « mieux-disant » démagogique.

Mais peut-on aujourd'hui formuler un projet strictement français alors même que les mécanismes de l'Acte unique européen, signé le 17 février 1986, conduisent à une dépossession des prérogatives de chaque État national ? Le candidat Mitterrand a pris de gros risques, dans lesquels il a entraîné le PS, en faisant figurer en première place de ses options la préparation de l'Europe de 1992. Car c'est bien là un domaine où les cartes sont loin d'être dans ses seules mains et où tous ceux qui croient à la nécessité, pour l'instance politique, d'intervenir sur l'économique – les socialistes étant par définition de ceux-là – ont de bonnes raisons de manifester leur appréhension. Le marché unique européen, c'est, en effet, la liberté totale de circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux au sein de la Communauté.

L'économique, sous sa forme la plus classique de libéralisme sans frontières, prend ainsi plusieurs longueurs d'avance sur le politique, encore enfermé dans le cadre national. Certains prévoient déjà de sérieuses difficultés pour le recouvrement de l'impôt sur les grandes fortunes, prévu par M. Mitterrand pour financer partiellement le revenu minimum d'insertion annoncé, les capitaux français risquant d'aller s'installer dans un autre pays européen au régime fiscal plus favorable. Dans d'autres domaines, comme les aides à l'industrie ou l'autorisation des investissements étrangers, la marge de manœuvre nationale est désormais pratiquement nulle. D'autres alignements « par le bas » sont à prévoir, notamment en matière sociale. Ce qu'aucun néolibéral n'aurait osé imaginer dans son propre pays, il est en passe de l'obtenir dans l'ensemble de l'Europe des Douze, et ce, jusqu'ici, sans la moindre résistance, ne serait-ce que terminologique, chacun semblant s'accommoder de la réduction de la construction européenne à un « marché ».

Combattre le marché unique ?

AVEC des mandats s'achevant respectivement en 1995 et en 1993, le président de la République et l'Assemblée nationale élue en juin seront donc comptables des effets de l'entrée en vigueur du marché unique. Pour le PS, l'enjeu est majeur, et il se résume à trois options. La première est de contribuer, avec ses partenaires européens (parmi lesquels il faut compter le Parti communiste italien), à l'élaboration d'une vision et de stratégies communes dans les principaux domaines industriels, économiques et sociaux, afin de retrouver une prise sur de grands pans de la politique. On peut imaginer l'immensité de la tâche à accomplir pour des partis et mouvements que l'histoire, la langue, la culture, la pratique séparent, qui ne se retrouvent qu'épisodiquement au sein de l'Union des partis socialistes européens et qui, au Parlement européen, votent souvent de manière différente, tout en appartenant au même groupe.

L'adoption de telles positions collectives ne serait, bien entendu, pas suffisante. Il faudrait également qu'elles soient relayées par les représentants de quelques États au niveau des conseils des ministres bruxellois ou du Conseil européen, et défendues avec la dernière énergie. Car elles trouveront en face d'elles non seulement les représentants des gouvernements néolibéraux mais l'ensemble des forces économiques et financières européennes, sans distinction de nationalité !

La seconde option, beaucoup plus vraisemblable, compte tenu de la lenteur prévisible des contacts entre partis européens et du caractère implacable du compte à rebours engagé à la CEE, est la défense pied à pied, au sein de ses instances, de la nécessité de politiques européennes communes (notamment celle d'un espace social de progrès), même si elle ne résultent pas d'une concertation rassemblant les divers partis socialistes et social-démocrates. Avec donc des risques de décalage avec les positions de certains d'entre eux.

Dans les deux cas de figure évoqués plus haut, il faut se souvenir que l'Acte unique, en autorisant la majorité qualifiée pour un grand nombre de décisions (notamment celles concernant l'établissement du grand marché) pour lesquelles l'unanimité était auparavant requise, permettra la mise en minorité de positions non conformes à l'orthodoxie libérale dominante. Dans un article consacré à l'Acte unique, *la Lettre de la République moderne*, organe du club que préside M. Jean-Pierre Chevènement, remet en mémoire le fameux compromis de Luxembourg du 28 janvier 1966 (permettant à un Etat de réclamer l'unanimité là où seule la majorité qualifiée serait requise, en cas de mise en cause d'un *« intérêt vital »*), et affirme : *« Il est donc essentiel de rappeler que le compromis de Luxembourg reste en vigueur malgré les nouveaux textes. »* Le gouvernement de M. Michel Rocard ira-t-il jusque-là et donnera-t-il éventuellement un jour le statut d'*« intérêt vital »* par exemple, au maintien et à la généralisation de tel ou tel acquis social français ou à la création d'une véritable politique commerciale commune de l'Europe ?

Reste enfin la dernière option, qu'un Européen aussi convaincu qu'Edgard Pisani n'hésite pas à envisager : *« Si, en termes de forces et non d'institutions, l'Europe culturelle, sociale et politique ne se construit pas à temps pour donner un sens au marché unique, alors il nous faudra le combattre. Car le marché unique n'est pas notre objectif, s'il est l'un des moyens dont nous disposons pour construire l'Europe* (8). » A supposer qu'elle intervienne avec l'ampleur souhaitée, l'« ouverture » vers les centristes – dont l'européisme est l'un des credo majeurs – survivrait-elle à de pareils affrontements ?

Les « petites phrases » politiciennes ont, à l'occasion, des résonances dépassant leur cible avouée. Avec un peu de recul, et compte tenu de la lourdeur des dossiers qui attendent le gouvernement issu de l'élection du 8 mai, des forces dont il dispose et des contraintes qui pèsent sur lui, on peut se demander si M. Valéry Giscard d'Estaing était uniquement respectueux du verdict du suffrage universel quand, au soir du 8 mai, il souhaitait : *« Bonne chance, monsieur le Président. »*

BERNARD CASSEN.

(3) Gilles Martinet, « Social-démocratie et identité européenne », *Revue politique et parlementaire*, nº 926, novembre-décembre 1986.

(4) Thierry Pfister, introduction au débat « La gauche veut-elle encore changer la société ? », *Revue politique et parlementaire*, nº 927, janvier-février 1987. Voir également Jacques Kergoat, « Quel avenir pour le Parti socialiste ? », *Politis*, 12 mai 1988.

(5) Edgard Pisani, « Socialisme et société », *l'Evénement européen*, nº 1, Paris, 1988.

(6) Voir « Des sociétés malades de leur culture », *Manière de voir 1, le Monde diplomatique*, décembre 1987.

(7) Nº 21, mars 1988.

(8) Edgard Pisani, op. cit.

MÉCANISMES D'EXCLUSION ET EXTRÉMISME

Quand le chômage sape la République

(Suite de la première page.)

Devant un échec aussi patent, ils seraient disqualifiés et chassés du système s'ils ne le tenaient entre leurs propres mains. Plus normale leur paraît donc l'exclusion des autres, à qui des voix non dépourvues de talent, exploitant leur désarroi, s'efforcent d'offrir un sentiment d'apartenance.

Les unes accablent le bouc émissaire, nécessairement « différent » : aujourd'hui le musulman, comme pendant plus d'un siècle, aux Etats-Unis, les catholiques, corps étranger dans lequel la société protestante percevait une menace *(voir, page 32, l'article de Philippe Videlier)*. Après le passage de John Kennedy à la Maison Blanche, cette démonisation paraît odieuse et ridicule. Ainsi en ira-t-il demain pour ceux que M. Le Pen vilipende aujourd'hui.

D'autres voix exaltent une illusoire communion des esprits qui, si hypocrite soit-elle, répond à un besoin éternel de l'homme. Tant et si bien que, en dépit de leurs frasques et de scandales à fort relent d'argent, les télévangélistes américains n'ont pas perdu un seul de leurs quelque quarante millions de fidèles *(voir, pages 12 et 13, l'article d'Ingrid Carlander)*. Un peu partout en Occident, lorsque la raison ne sait plus comment affronter les monstres, elle se tourne vers les magiciens (9).

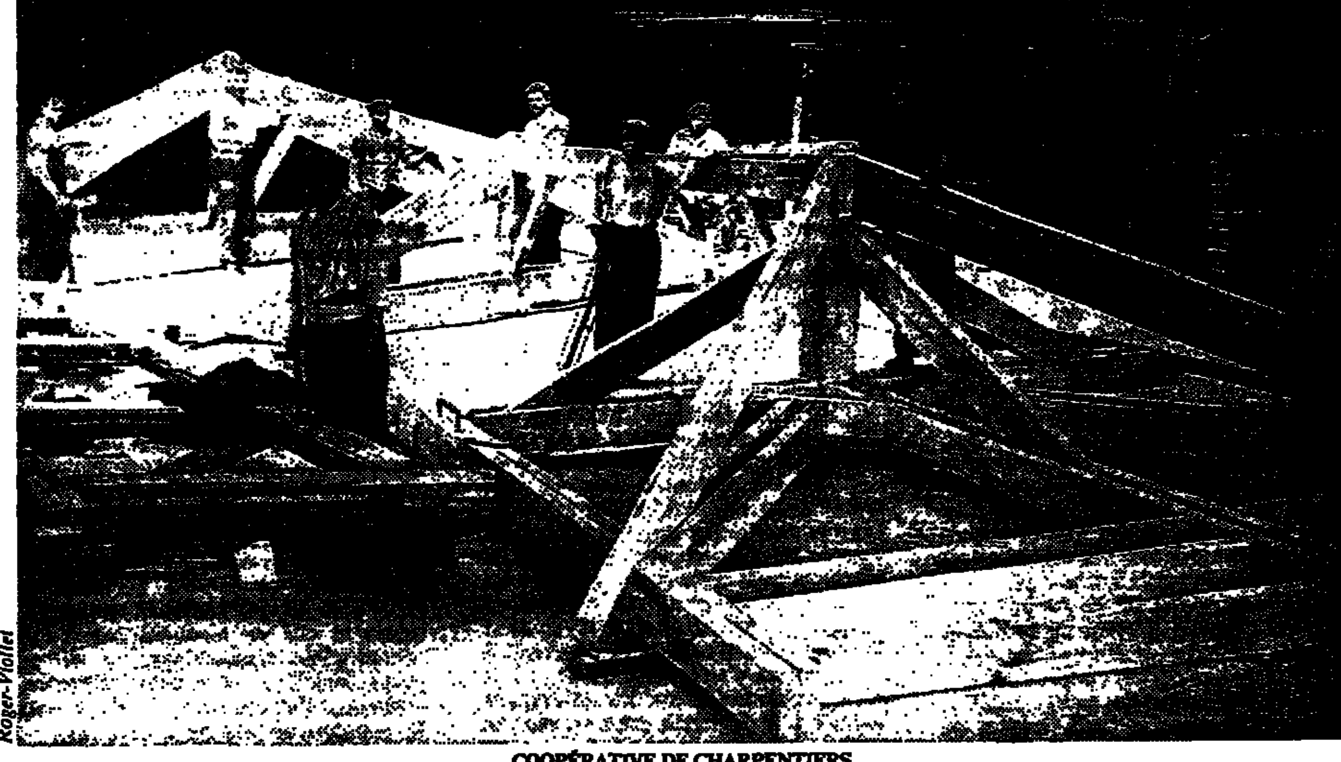
Que le miracle ainsi recherché soit politique ou religieux, voilà autant de citoyens qui renoncent à toute rigueur de la pensée, abdiquent toute volonté constructive, s'écartent des deux objectifs inséparables qui devraient s'imposer à la société en crise : relancer l'économie, revitaliser la démocratie. Certains voudraient sacrifier le second au premier ? Voilà déjà un bon demi-siècle que se présenta le même choix. Pourtant, rien de plus actuel que les grands débats qui firent rage tout au long des années 30 *(voir pages 6 et 7)*. Face à la vague de démagogie, bien ternes paraissent aujourd'hui les accents républicains.

Pour colmater des brèches qui s'élargissent trop vite, il est grand temps de proposer aux plus démunis les moyens qui peuvent leur donner une chance de se réinsérer dans un système détraqué *(voir, page 5, l'article de Denis Clerc)*. Mais ce « minimum social » porte bien son nom : apaisant la douleur, il ne guérira pas le mal.

COMMENT aller plus loin ? Pour être efficace, toute action devra porter sur trois terrains : l'Europe, la France, le tiers-monde.

Michel Albert a calculé que, pour augmenter de 1 % pendant trois ans le taux annuel de croissance de la Communauté européenne, il suffirait d'investir chaque année 0,6 % de sa production intérieure brute (10). Il propose de prélever sur les produits pétroliers une modeste taxe que la baisse des cours rendrait aisément supportable.

Le choix est clair : « *Consommer immédiatement la baisse du pétrole* » ou bien « *l'investir pour assurer l'avenir* ». Rappelant en outre que les pays de la Communauté détiennent « *un tiers des réserves en devises du monde et près de la moitié des réserves d'or* », il plaide en faveur d'un renforcement du système monétaire européen (SME) pour en faire « *un deuxième pôle monétaire d'importance mondiale* ». Un pôle qui ne devrait pas être, comme c'est actuellement le cas, une simple zone monétaire au service du mark (11). L'actuelle « non-Europe » gaspille ses ressources en éparpillant ses efforts dans quantité de domaines : électronique, recherche fondamentale, télécommunications, nouveaux moyens de transport, biotechnologies, etc. Dans la seule informatique, « *quatre millions d'emplois sont en jeu d'ici à 1990* », note Michel Albert.


Roger-Viollet

COOPÉRATIVE DE CHARPENTIERS
Alléger les contraintes qui découragent d'embaucher

Une autre étude montre que le prolongement des tendances actuelles conduirait dans douze ans la CEE à un intolérable taux de chômage de 16 %, alors que l'achèvement du marché intérieur européen procurerait des bénéfices d'environ 200 milliards d'ECU et entraînerait la création de cinq millions d'emplois (12). L'urgence est grande. Peut-on s'offrir le luxe d'attendre l'échéance de 1992 ? Les Douze sont-ils disposés à accélérer le mouvement en n'acceptant pas la seule logique néo-libérale de circulation des capitaux et des marchandises et en privilégiant les impératifs de la cohésion sociale ? *(voir, pages 1 et 3, l'article de Bernard Cassen)*.

SI prometteuses soient-elles, les perspectives européennes ne sauraient invalider tout effort national. Alors pourquoi cette étonnante discrétion sur le rôle du Plan ? L'expérience suggère qu'il convient d'en repenser la mission, de resserrer ses objectifs en lui assignant un petit nombre de priorités, d'intensifier ses pouvoirs d'intervention en mettant à son service une véritable banque d'investissement.

Son action doit s'inscrire dans trois directions : en s'appuyant sur Eurêka, intensifier l'effort de développement des technologies de pointe, qui, si elles suppriment des emplois, n'en commandent pas moins l'avenir de toute société ; aider les petites et moyennes entreprises, importantes pourvoyeuses d'emplois, à améliorer leurs capacités d'exportation (13) ; favoriser les activités de services, non pas dans le style des « petits boulots » chers à M. Séguin, mais pour satisfaire des « *demandes solvables qui restent sans réponse ou ne sont pas même formulées* (14) » : crèches, équipements de sports et de loisirs, formation et culture, aides à domicile, transports locaux, sauvegarde du patrimoine historique et touristique, mouvements associatifs, notamment pour les adolescents, etc.

La richesse ne repose pas uniquement sur la production de biens matériels (agriculture et industrie). Elle est conditionnée par tout ce qui contribue à l'épanouissement humain. Deux secteurs s'imposent à l'attention. D'une part, l'enseignement : recruter des maîtres et professeurs de plus haut niveau et, pour attirer les meilleurs éléments, revaloriser leur statut social. D'autre part, la vie associative : son dépérissement laisse le champ libre aux extrémismes, alors que son efficacité reste sans rivale ; comme le dit M. Jean-Louis Rollot, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement et de la formation permanente, « *grâce à notre bénévolat, avec 5 F de subvention nous sommes capables de créer 20 F* (15) ». De 1986 à 1988, la droite a malmené des associations qu'elle ne contrôlait pas (16). Sans grand succès, elle prônait le mécénat. Humainement et économiquement, le temps des bénévoles donne de meilleurs résultats que l'argent des mécènes.

Une société soumise aux bouleversements de la modernisation technologique et à l'épreuve du chômage voit s'ouvrir devant elle un immense chantier : la restructuration progressive du territoire national. Gonflés par la spéculation immobilière, les coûts du logement et des services communs sont devenus prohibitifs dans les grands centres urbains. Depuis 1975, on enregistre une baisse de population dans l'ensemble des villes de plus de cent mille habitants, tandis qu'un exploitant agricole sur trois va encore disparaître au cours des prochaines années. Décongestionner les villes, reconstituer le tissu rural, répondre au puissant désir d'améliorer l'habitat : une législation adaptée à cette triple demande donnerait un élan à tous les métiers du bâtiment et du génie civil. Un secrétariat d'Etat exclusivement chargé de l'artisanat (et non de l'artisanat et du commerce, comme le veut une tradition obsolète) préciserait les moyens d'alléger les contraintes fiscales et bureaucratiques, qui, à l'heure actuelle, découragent les 904 000 artisans d'embaucher des compagnons.

PRESSER le cours de l'unification européenne, dynamiser le Plan : ces deux politiques prennent tout leur sens si l'on songe de surcroît aux immenses besoins qui doivent être satisfaits dans le tiers-monde. Casser les spéculations qui jouent à la baisse sur les cours des produits tropicaux accroîtrait les capacités d'importation de nos partenaires africains (17).

Les citoyens se déchargeraient-ils sur une majorité parlementaire, quelle qu'elle soit, du soin de mettre en œuvre une stratégie pour une nouvelle croissance et contre le chômage ? Les partis tiennent « *un discours politique inadapté* (18) ». Le langage des technocrates de l'économie ne passe pas mieux que celui des idéologues du néo-libéralisme. La population tend à s'en désintéresser, bien que nombre d'initiatives s'offrent à elle dans les communes, les départements, les régions. C'est d'abord localement qu'il faut donner un sens nouveau au maître mot de ce temps : solidarité. Si celle-ci se traduit uniquement par les prestations sociales octroyées aux plus démunis, elle finira par être perçue comme une aumône, alors que la nécessaire redistribution des ressources financières respecte la dignité de chacun lorsqu'elle s'accompagne d'une action de tous les citoyens pour renforcer la République en engageant le combat collectif contre le chômage.

CLAUDE JULIEN.

---

(9) Voir l'article d'Ignacio Ramonet, *le Monde diplomatique*, décembre 1988.

(10) Michel Albert, *op. cit.*, pages 296 et suivantes.

(11) Voir l'article de Jean-Paul Planchou, *le Monde diplomatique*, janvier 1988.

(12) *Futuribles*, avril 1988.

(13) Voir Alain Bucaille et Bérold Costa de Beauregard, *PMI, enjeux régionaux et internationaux*, préface de Georges Chavanes, Economica, Paris, 1987. En France, 31 300 PMI représentaient en 1985, avec 1 750 000 salariés, 25,7 % des effectifs industriels, 40 % de la valeur ajoutée industrielle et environ 10 % de la population salariée. Aux Etats-Unis, entre 1976 et 1982, le taux de croissance de l'emploi a été de 1 % dans les entreprises de plus de 500 personnes et de 43 % dans celles de moins de 20 salariés.

(14) Michel Gaspard, *les Services contre le chômage*, préface de Jean Fourastié, « Alternatives économiques », Syros, Paris, 1988.

(15) Cité par *la Croix*, 8-9 mai 1988, page 2.

(16) Voir l'article de Bernard Cassen, « Vitalité et innovations des réseaux associatifs », *le Monde diplomatique*, février 1988.

(17) Ce thème a été trop souvent abordé dans les colonnes du *Monde diplomatique* pour qu'il soit utile de le reprendre ici.

(18) Grand Orient de France, « Texte d'orientation générale », 19 décembre 1987.

AUX ÉTATS-UNIS

Quand le pouvoir fédéral conforte le « libéralisme des groupes d'intérêts »

LA campagne des élections primaires, aux Etats-Unis, bat actuellement son plein, et les sondages considèrent le probable candidat du Parti démocrate, M. Michaël Dukakis, comme le favori dans la course à la Maison Blanche. Cette période, où les débats sont pourtant fort nombreux, n'a pas été mise à profit jusqu'à présent pour faire le bilan, en particulier social, de la politique économique néolibérale de M. Reagan, et de poser certains graves problèmes de fond. Comme ceux, fondamentaux, que soulève Theodore J. Lowi dans un manuel de science politique récemment paru en France.

Dans cet ouvrage au titre révélateur : *la Deuxième République des Etats-Unis* (1), Theodore J. Lowi affirme que l'Etat libéral contemporain — l'incarnation de ce qu'il appelle le « *libéralisme des groupes d'intérêt* » — a pris définitivement forme aux Etats-Unis voilà exactement trente ans, avec pour principale caractéristique l'extension des pouvoirs du gouvernement fédéral aux domaines sociaux et économiques — conflits ethniques, vie de l'entreprise, pollution, éducation — qui traditionnellement lui échappaient. Cette évolution, entamée par la révolution rooseveltienne — l'ensemble des réformes du New Deal instituées pour faire face aux conséquences sociales de la crise économique, — a abouti à la naissance d'une république radicalement différente de celle, décentralisée et peu interventionniste, instaurée par la Constitution de 1787, cependant toujours en vigueur.

Par suite du transfert à Washington des pouvoirs de décision et d'initiative qui appartenaient autrefois aux Etats, « *les Etats-Unis sont devenus un Etat uni* ». Or, selon l'auteur, c'est justement le système fédéral décentralisé établi par la Constitution qui expliquait en grande partie l'absence d'un clivage droite-gauche dans ce pays. A défaut de pouvoir central, les forces potentielles de contestation étaient privées d'une cible sur laquelle aurait pu se cristalliser (comme en Europe) une mobilisation nationale.

Mais, précise-t-il dans son avant-propos pour l'édition française, « *les Etats-Unis attendent encore cette « européanisation » de la vie politique américaine, même si elle est peut-être pour bientôt* ».

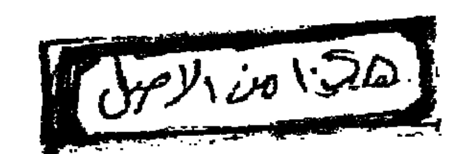
Theodore J. Lowi donne un aperçu de ce que pourraient être le programme et les grandes lignes d'un mouvement d'opposition de gauche « à l'américaine », tout en dressant un réquisitoire impitoyable contre le « *nouveau libéralisme* » de cette « *deuxième République* » qui s'est instaurée à travers une multiplicité d'organismes administratifs, dépendant d'un exécutif omniprésent, tiraillé par des lobbies grands et petits. Le règne de la « deuxième République » s'est traduit ces dernières années, dit-il, par la corruption de la justice, l'éclipse de la démocratie parlementaire, l'affaiblissement de l'Etat de droit. La « révolution reaganienne » n'a fait qu'accélérer et accentuer la détérioration.

Refusant toute forme de « *néo-laissez-faire* », l'auteur préconise alors une autre « *solution pratique* » : la « *démocratie juridique* », seule capable, selon lui, de rétablir le règne de la justice, de stopper le déclin du Congrès, de rendre plus efficace le fonctionnement de l'administration. Appelant de ses vœux l'avènement de cette « *troisième République* », il conclut par une constatation désabusée : « *En attendant, le passif de la deuxième République s'alourdit. Le spectre d'une deuxième République indéracinable, sans être celui du totalitatisme ou du chaos, n'en constitue pas moins une sérieuse offense au rêve américain : un cauchemar d'ennui administratif.* »

SCHOFIELD CORYELL.

---

(1) Theodore J. Lowi, *La Deuxième République des Etats-Unis : la fin du libéralisme*, traduit de l'américain par Pierre-Olivier Monteil, PUF, Paris, 1987, 444 pages, 198 F.



UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE SOCIALE

Limiter l'extension de la grande pauvreté

PRÉSENTÉ en conseil des ministres du 18 mai dernier, le projet de « revenu minimum d'insertion » du gouvernement de M. Michel Rocard (2 000 F par mois, 3 000 F pour un couple, plus 600 F par enfant) touchera cinq cent mille personnes totalement démunies. Longtemps après les autres pays européens, la France met enfin en place un dispositif qui, s'il ne résoudra pas l'ensemble des problèmes posés, devrait endiguer la menace d'exclusion sociale qui pèse sur les plus pauvres.

Par DENIS CLERC *

Le revenu minimun garanti fait recette : MM. François Mitterrand, Jacques Chirac et Raymond Barre l'avaient inscrit – avec des modalités différentes cependant – dans leurs catalogues respectifs de mesures post-électorales. La France va ainsi rejoindre les nombreux pays européens dans lesquels un dispositif analogue existe : Allemagne fédérale, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Danemark, Irlande.

Il est vrai qu'il y avait urgence. Le dispositif français de protection sociale présente en effet la caractéristique de reposer essentiellement sur des cotisations prélevées sur les revenus d'activité : salaires ou revenus du travail indépendant. De ce fait, ceux qui cotisent accumulent des droits à prestations, dont sont privés ceux qui n'ont pas cotisé ou qui n'ont pas cotisé assez longtemps. Certes, au fil des temps, des aménagements ont été apportés à ce principe général : ainsi, un minimum vieillesse a été instauré (en 1956), indépendant des cotisations antérieures. De même, les prestations familiales sont désormais versées à tous ceux qui ont des enfants à charge, même si, faute d'occuper un emploi, ils n'ont pas contribué au financement. Enfin, la généralisation de la Sécurité sociale (en 1978) s'est accompagnée de dispositifs d'aide sociale destinés à alléger le coût de la contribution des assurés volontaires (ceux qui ne peuvent être affiliés automatiquement faute d'emploi ou d'inscription régulière comme demandeur d'emploi), voire à accorder la gratuité des soins (aide médicale gratuite).

Pourtant, ces aménagements n'ont pas suffi. La montée du chômage a fait éclater le système, multipliant le nombre des sans-droits ou des personnes vulnérables, c'est-à-dire celles dont la situation personnelle les rend incapables de remédier à une détérioration brutale éventuelle de leur situation économique. Selon le rapport Wresinski (1), 400 000 personnes seraient sans couverture sociale et 200 000 à 400 000 personnes seraient privées de logement (donc de prestations familiales). Une enquête plus ancienne du CREDOC (2), menée en 1978 pour le compte de la Caisse nationale d'allocations familiales auprès des ménages non agricoles, révélait que 2 100 000 familles – regroupant 6,3 millions de personnes – devaient se contenter, pour vivre, de revenus inférieurs à 60 % du SMIC de l'époque (qui était de 1 840 F par mois, équivalent à 3 900 F actuels) par unité de consommation (3). Cela représentait, à l'époque, 13,5 % des personnes enquêtées. Parmi ces pauvres, 1 100 000 personnes devaient survivre avec moins de 40 % du SMIC de l'époque par unité de consommation : 1 520 F d'aujourd'hui, l'équivalent moyen d'un TUC actuel !

Le « minimum local garanti »

FACE à cette situation – qui s'est sans doute détériorée depuis 1978, du fait de la montée du chômage et de la limitation, en 1979 puis en 1982, de l'indemnisation du chômage, – il fallait faire quelque chose. Un certain nombre de communes ont donc créé un « minimum local garanti » à l'exemple d'une initiative de Besançon en 1968 (au bénéfice, à ce moment-là, des seules personnes âgées, puis, à partir de 1974 et 1975, des femmes seules et des familles en difficulté). Une allocation permet de compléter les ressources éventuelles du ménage demandeur, de façon qu'elles atteignent un certain montant (à Besançon 70 % du SMIC pour une personne seule, et 5 % de plus par personne à charge), et cela durant une période limitée (4). A Rennes, en 1985-1986, une expérience originale a été menée conjointement par le mouvement ATD-Quart monde, la ville, le département et la Caisse d'allocations familiales : 126 familles défavorisées ont bénéficié durant quatorze mois d'un « revenu familial minimum garanti ». Il s'agissait d'assurer à ces familles qu'en aucun cas elles percevraient moins de 93 % du SMIC net (pour un ménage avec un enfant à charge), le « revenu familial minimum garanti » venant compléter les éventuelles autres ressources. L'enquête approfondie qui a été menée sur 33 de ces familles (5) a permis de montrer que la régularité des ressources, au moins autant que leur montant, contribuait sensiblement à une modification de comportement : les bénéficiaires redevenaient capables de projet scolaire (pour les enfants), professionnel (*« le revenu, ça a permis à Gérard d'aller en stage »*) ou familial (partir en vacances, rembourser les dettes...).

Ces différentes expériences ont donné naissance aux « compléments locaux de ressources », institués par une convention passée entre l'Etat et les départements (80 à ce jour) : une allocation mensuelle forfaitaire (et non plus différentielle, comme dans les exemples mentionnés plus haut) de 2 000 F par mois est versée pendant six mois aux personnes ou familles totalement démunies de ressources, sous condition qu'elles effectuent un travail d'utilité sociale à mi-temps, ou qu'elles participent à un stage de formation organisé par une collectivité locale. Le financement de ces allocations repose sur le département pour 60 %, l'Etat fournissant le complément (« plan Zeller »). Quelques départements complètent (Dordogne, Seine-Maritime...) lorsqu'il y a des personnes à charge (6). Le territoire de Belfort va plus loin, en proposant un « contrat-ressources personnalisées d'autonomie » : il s'agit d'un revenu minimum mensuel différentiel (2 600 F pour deux personnes, 3 300 F pour trois personnes + 400 F par personne à charge) pour une période de six mois, reconductible quatre fois, en échange d'un engagement précis du bénéficiaire : suivre une formation, payer des arriérés de loyer, chercher un travail...

Toutefois, pour intéressantes qu'elles soient, ces ébauches de revenu minimum sont loin d'être à la hauteur du problème posé : moins de dix mille personnes bénéficient des « conventions Zeller » (7) et les dépenses sont de l'ordre de 40 F à 50 F par an et par habitant dans les communes où existe un revenu minimal.

Dans la plupart des autres pays, les programmes existants sont beaucoup plus importants. Ainsi, au Royaume-Uni, il existe depuis 1966 un système de « prestations complémentaires » *(supplementary benefits)* versées à tous ceux dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil. Ce dernier joue donc le rôle d'un minimum garanti. Il s'élevait, en 1983, à 280 F par semaine réduit depuis à 200 F (357 F pour les chômeurs de plus de soixante ans et les bénéficiaires percevant l'allocation depuis plus d'un an, sauf s'ils sont chômeurs). A cette somme s'ajoutent, le cas échéant, des compléments pour le chauffage et les charges de logement. On compte sept millions de bénéficiaires, et le coût du système s'élève à 60 milliards de francs (8). Toutefois, depuis avril dernier, une profonde réforme du système – jugé trop coûteux et, surtout, désincitatif à l'égard du travail – est en cours : les prestations complémentaires sont supprimées pour toutes les personnes disposant d'économies personnelles supérieures à 60 000 F, et elles sont réduites sensiblement pour tous ceux qui sont en situation de travailler. Enfin, les compléments de chauffage et de logement sont supprimés et remplacés par des prêts.

En Allemagne fédérale, un million de ménages environ perçoivent « l'aide courante pour les besoins vitaux », variable selon les Länder, qui complètent l'aide accordée par l'Etat central. Le niveau moyen est assez élevé : 2 600 F pour un couple, avec des compléments possibles pour le loyer et le chauffage. Le coût annuel est de l'ordre de 20 milliards de francs. En Belgique, le « minimum de moyens d'existence » (minimex) existe depuis 1974. Il s'agit d'une prestation locale, financée par l'Etat pour moitié, réservée aux demandeurs d'emploi, et d'un montant peu élevé (environ 500 FF), ce qui explique en partie son faible impact (39 000 bénéficiaires). En Irlande, une « allocation complémentaire d'aide sociale » est versée à 20 000 ménages environ. Aux Etats-Unis, sans que l'on puisse parler de revenu minimum au sens strict du terme, une série de programmes d'assistance ont été créés depuis 1964 : « bons de nourriture » *(food stamps)*, aide aux familles avec enfants à charge (AFDC), Medicaid (sécurité sociale), Supplementary Security Income (supplément de revenus pour les personnes âgées ou handicapées), autant d'aides attribuées avec plus ou moins de facilité aux familles dont le revenu est inférieur au « seuil de pauvreté » (environ 5 500 F par mois pour une famille de quatre personnes), soit 13,5 % de la population américaine. Toutefois, la « reaganomie » a sévèrement amputé la plupart de ces programmes sociaux, accusés d'encourager l'oisiveté. Du *welfare* (Etat-providence), on a glissé peu à peu dans le *workfare* (travailler pour mériter le *welfare* (9).



Bisson-Sygma

RESTAURANT DU CŒUR, PARIS-18e
« Dans notre société l'exclusion est rarement réversible »

Ces réticences libérales – pour ne pas dire plus – ne datent pas d'aujourd'hui. Déjà, en 1835, Tocqueville écrivait que *« tout système régulier, permanent, administratif, dont le but sera de pourvoir aux besoins du pauvre, fera naître plus de misères qu'il n'en peut guérir, dépravera la population qu'il veut secourir et consoler, réduira avec le temps les riches à n'être que les fermiers des pauvres, tarira les sources de l'épargne, arrêtera l'accumulation des capitaux, comprimera l'essor du commerce* [...] (10) » : si les pauvres s'arrêtaient de travailler, les riches verraient fondre leur richesse.

Pourtant, la plupart des expériences – celle de Rennes, notamment – montrent qu'il s'agit là d'un fantasme totalement dénué de fondement : dans notre société, l'exclusion sociale est rarement réversible (11). En limitant cette exclusion, le revenu minimum contribue à maintenir la cohérence sociale, donc les possibilités de réinsertion des victimes de la crise. Surtout si le droit au revenu s'accompagne d'une action volontaire dans ce sens.

Le risque n'est donc pas un illusoire encouragement à la paresse. L'existence de cette « voiture-balai » peut, en effet, inciter les entreprises et l'Etat à remettre en cause un certain nombre de règles sociales : salaire minimum, droit de licenciement... C'est une des thèses favorites des libéraux : l'entreprise n'a pas à avoir de responsabilité sociale. Dès lors que la collectivité assure chacun d'un minimum, les entreprises vont pouvoir s'exempter de règles qui handicapent leur compétitivité dans l'arène internationale. Déjà, en Grande-Bretagne, le salaire minimum a été supprimé pour les moins de vingt-cinq ans. Ainsi, à l'usage, le revenu minimum peut devenir une arme redoutable pour banaliser le marché du travail, en faire un marché comme les autres, avec ses variations erratiques de prix (salaires) ou de quantités (chômage).

Certes, un tel constat ne condamne pas, en soi, le revenu minimum. L'urgence est telle que tout ce qui peut atténuer ou limiter l'extension de la grande pauvreté, tout ce qui peut concrétiser la solidarité entre membres d'une même société, est bon à prendre. Mais les mesures d'accompagnement sont au moins aussi importantes que le revenu lui-même, si l'on veut éviter que ce dernier ne se transforme en un cheval de Troie au profit du libéralisme économique le plus débridé. L'enfer est pavé de bonnes intentions...

(1) « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », rapport du Conseil économique et social du 28 février 1987.

(2) *Consommation*, n° 4 (1985-1986), éd. Dunod, « Caractéristiques des ménages à bas revenus », par G. Hatchuel.

(3) L'unité de consommation consiste à mesurer le surplus effectif de dépenses entraîné par une personne supplémentaire dans un ménage. Si l'on compte pour 1 la première personne adulte, les adultes suivants (plus de quatorze ans) seront comptés pour 0,7 et les enfants (quatorze ans et moins) pour 0,5.

(4) Une brochure éditée par le Centre communal d'action sociale de la ville de Besançon (9, rue Picasso, BP 2039, 25050 Besançon Cedex) retrace l'historique de l'expérience et fournit un bilan détaillé.

(5) Voir *Un an sans retourner chiner*, par J.-P. Pinet et J. Jaboureck, Institut de recherche et de formation, mouvement ATD-Quart monde (107, av. du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye), 1987.

(6) Pour les expériences locales, voir le rapport de Ch. Proust, président du conseil général du territoire de Belfort, à l'assemblée des présidents de conseils généraux de France : « Les conseils généraux face aux situations de précarité et de pauvreté » (hôtel du département, place de la Révolution-Française, 90020 Belfort Cedex), décembre 1987. Un récent numéro des *Documents du CERC* (n° 88 : « Protection sociale et pauvreté », 1er trimestre 1988) analyse 24 expériences locales et fournit les barèmes pratiqués, le nombre de personnes touchées, etc.

(7) Dans le territoire de Belfort, la population percevant un revenu minimum est nettement plus importante en proportion – 640 familles, soit 1 600 personnes, pour les neuf premiers mois de l'année 1987, ce qui représenterait, à l'échelle française, l'équivalent de 250 000 familles, – en raison des conditions d'attribution plus souples.

(8) Ces renseignements, ainsi que ceux relatifs à l'Irlande, la Belgique et l'Allemagne fédérale, sont tirés d'un rapport du CREDOC réalisé pour le commissariat du Plan par E. Marc et B. Simonin : « Pauvreté, précarité : tentative de mesure », octobre 1986. Dans un article de la *Revue internationale du travail* (mai-juin 1987) sur le « Revenu minimal garanti : expériences et propositions ». Chantal Euzéby décrit également les expériences existantes (y compris Israël) et propose une typologie.

(9) On trouvera une passionnante analyse de « la politique sociale américaine » dans un livre de Frédéric Lesemann qui porte ce titre, aux éditions Syros, collection « Alternatives sociales ». Voir aussi le n° 16/56 de la *Revue internationale d'action communautaire*, consacrée à « La pauvreté : raison d'Etat, affaire de cœur ».

(10) « Mémoire sur le paupérisme », reproduit dans le numéro cité de la *Revue internationale d'action communautaire* (édition Saint-Martin, 4073, rue Saint-Hubert, Montréal H2L 4A7).

(11) Voir le terrible témoignage de Jean-Luc Porquet, *la Débine*, édition Flammarion, Paris, 1987.

* Directeur de la revue *Alternatives économiques* (12, rue du Chaignot, 21000 Dijon).

De la « compréhension » des « valeurs »

TEXTES D'HIER A MÉDITER AUJOURD'HUI

Avril 1933. Un poète, Pierre Jean Jouve, annonce, surgi des *« iniquités pourrissantes des nations »* de l'Europe, le déferlement de *« la catastrophe la pire de la civilisation »* : *« Nous sentons bien que ce n'est pas tant de révolution qu'il s'agit que de destruction pure, de recherche d'un coupable objet de haine, et de régression »* (1).

Mai 1988. L'appel aux forces obscures, dans une société où l'exclusion et le mépris de l'autre tiennent trop souvent lieu de culture, est entendu par près de 15 % de l'électorat français. Phénomène qui touche d'autres pays européens : la Norvège — lors de la consultation de septembre 1987, — et, le 10 mai dernier, le Danemark.

Les deux « temps » sont incomparables, est-il dit à l'envi. Le premier, de surcroît, a pris fin. Il faut pourtant, encore et toujours, rappeler le prix de cette funeste histoire



Pascal Rossignol-Reuter

PARIS, MAI 1988. LE FRONT NATIONAL HONORE JEANNE D'ARC

Des attitudes qui en rappellent d'autres...

et de son coup d'arrêt : les dizaines de millions de vies massacrées, les camps, les assassinats, les famines, la première guerre véritablement mondiale. Les rares hommes lucides qui avaient décrit la trahison des idéaux fondateurs de la démocratie — et d'abord la trahison intérieure — n'avaient pas fait le poids face aux partisans du compromis, dont la veulerie ne le cédait en rien à la résolution des acteurs de la compromission.

Ce coût des dictatures qui se réclamaient de la défense de l'Occident et les responsabilités de ceux qui ne surent ou ne voulurent abattre la Bête encore embryonnaire, il faut les avoir à l'esprit avant de se réjouir des journées de la Libération. Des journées qui, d'ailleurs, ont parfois tardé à venir : le franquisme a mis longtemps à disparaître, le salazarisme aussi, et la Grèce fit une « rechute » sanglante. C'était hier...

1933-1988 — oui, les deux « temps » sont incomparables. Leni Riefenstahl ne pourrait plus filmer que de pacifiques rencontres de football à Nuremberg ; la bourgeoisie française n'a plus besoin de garder en réserve un maréchal-sauveur pour se venger d'un hypothétique Front populaire, et le forum romain n'inspire plus de belliqueux départs vers Barcelone ou Addis-Abeba.

Les deux « temps » sont incomparables, mais les démocraties sont-elles à ce point invulnérables de l'intérieur, le respect et le renforcement de leurs valeurs sont-ils à ce point nourris par la participation des citoyens, les solidarités avec le reste du monde en *misère* sont-elles à ce point jugées primordiales que l'époque serait venue où la Bête se verrait reléguée au rang de sujet de thèse ?

Car en ce *temps* de crise, qui n'est pas seulement et d'abord celle de l'économie, quand l'irraison suscite ces appels aux forces vitales annonçant des cris de haine, quand la protection d'intérêts incite au compromis puis à la compromission (leurs valeurs sont nos valeurs, comme le dit début mai 1988 un ministre de l'intérieur gaulliste que ne désavoua pas le fils du chef de la Résistance), la Bête s'apprête à reprendre du service et le temps risque de redevenir, comme disait Malraux, celui du mépris.

Paraît alors utile la relecture (ou la lecture) de quelques extraits de textes publiés hier alors que la croyance en un monde nouveau, bâti sur la paix de 1918 et l'expansion à base de fordisme, fit oublier aux démocraties leur fragilité essentielle. Cette fragilité qui rend, par-delà les décennies, et *en ce sens*, les deux temps comparables. A cette différence près toutefois : où sont ceux qui opposeraient aux faussaires du jour *les exigences de l'éthique et de la raison*, où sont les Bernanos, les Mounier, les Carlo Levi, les Julien Benda de notre époque ?

JACQUES DECORNOY.

(1) Pierre Jean Jouve dans sa préface à *Sueur de sang*, Editions des Cahiers Libres, Paris, 1933.

LE DÉLIRE DE MUSSOLINI

« Que l'esprit fasse chanter les mitrailleuses... »

Mussolini qui fascina (et finança) tant de bonnes âmes « libérales », bâtit dans le délire une doctrine dont le nom a fini, dans l'usage courant, par s'appliquer, très approximativement d'ailleurs, aux autres idéologies d'extrême droite. L'Etat devait, selon lui, *« abdiquer la maîtrise de la matière »*, mais *« garder la maîtrise des esprits »*. On maintiendrait pour la forme *« les sophismes électoraux »* tout en méprisant *« l'Etat libéral »* assez *« stupide »* pour donner la liberté *« même à ceux-là qui s'en servent pour l'abattre »*.

La nation attend, espère en nous. La nation se sent représentée par nous. Nous ne pouvons certainement pas promettre de planter l'arbre de la Liberté sur les places publiques ; nous ne pouvons donner la liberté à ceux qui en profiteraient pour nous assassiner. Là est la stupidité de l'Etat libéral, de cet Etat qui donne la liberté à tous, même à ceux-là qui s'en servent pour l'abattre. Nous ne donnerons pas, nous, cette liberté, même si la demande de cette liberté est enveloppée dans un vieux papier teinté aux couleurs des immortels principes.

Enfin, ce ne sont pas les sophismes électoraux qui nous séparent de la démocratie. La race veut voter ? Qu'elle vote ! Votons tous jusqu'à l'embêtement, jusqu'à l'imbécillité ! Personne ne veut supprimer le suffrage universel. [...]

La chose étant considérée d'un point de vue historique, peut-être y a-t-il lutte entre l'Orient et l'Occident ; entre le vieil Orient cahotique, résigné (voyez la Russie) et nous, peuple occidental, réfractaire aux excès de la métaphysique, et qui demeurons attachés à la dure et concrète réalité.

Les Italiens ne peuvent se laisser longtemps mystifier par des doctrines asiatiques, absurdes et criminelles dans leurs applications pratiques. Tel est le sens du fascisme italien ; il représente une réaction contre la manie démocratique qui voudrait rendre tout gris, médiocre, uniforme, nivelé ; qui, depuis le chef de l'Etat jusqu'au dernier des huissiers de la justice de paix, fait tout pour atténuer, dissimuler, rendre fugace et inconsistante l'autorité de l'Etat. [...] La démocratie a cru se rendre chère aux masses populaires, et elle n'a pas compris que les masses populaires méprisent ceux qui n'ont pas le courage d'être ce qu'ils doivent être. Tout ceci la démocratie ne l'a pas compris. La démocratie a ôté « le style » à la vie du peuple. Le fascisme redonne « le style » à la vie du peuple. J'entends par là une ligne de conduite, la couleur, la force, le pittoresque, l'inattendu, la mystique, en somme tout ce qui compte dans l'âme des foules. Nous jouons sur toutes les cordes de la lyre, depuis celle de la violence jusqu'à celle de la religion, depuis celle de l'art jusqu'à celle de la politique. [...]

Nous aurons un Etat qui tiendra ce simple discours : « L'Etat ne représente pas un parti ; l'Etat représente la collectivité nationale ; il comprend tout, il est au-dessus de tout ; protège tout et se dresse contre quiconque porte atteinte à son imprescriptible souveraineté. »

Tel est l'Etat qui convient à l'Italie victorieuse. Un Etat qui ne donne pas raison au plus fort, un Etat ne ressemblant en rien à l'Etat libéral, incapable de la moindre organisation, de la moindre réalisation, un Etat qui ne soit pas à la merci de ce qui fut l'omnipotence socialiste, un Etat qui ne croit pas les problèmes réalisables au seul point de vue politique. Les mitrailleuses ne suffisent pas quand l'esprit ne les fait pas chanter. Toute l'armature de l'Etat s'écroule comme un vieux scénario d'opérette quand l'ultime conscience d'accomplir un devoir et même une mission n'existe plus. Voilà pourquoi nous voulons dépouiller l'Etat de tous ses attributs économiques. Nous en avons assez de l'Etat cheminot, de l'Etat postier, de l'Etat assureur. Nous en avons assez d'un Etat qui, exerçant ses fonctions au détriment des contribuables italiens, aggrave ainsi l'épuisement des finances. Il reste à l'Etat la police qui protège les honnêtes gens contre les attentats des voleurs et des criminels ; il lui reste l'éducation des jeunes générations ; il lui reste l'armée qui doit garantir l'inviolabilité de la patrie et la politique extérieure.

Que l'on ne dise pas qu'ainsi dépouillé l'Etat devient petit. Non ! Il conserve une grande chose. Il abdique la maîtrise de la matière, mais il garde la maîtrise des esprits.

(Discours du 20 septembre 1922, extrait de *Mussolini parle*, Plon, 1928.)

LE CYNISME DE GOEBBELS

« Nous venons en ennemis ! »

Le 30 avril 1928, le dirigeant nazi et futur maréchal Goebbels décrivait, non dans un document confidentiel mais dans un journal, l'usage cynique que le mouvement hitlérien comptait faire des procédures démocratiques :

Nous entrons au Reichstag afin de nous pourvoir en armes prises dans l'arsenal même de la démocratie. Nous nous ferons députés du Reichstag afin que l'idéologie de Weimar contribue elle-même à sa propre destruction. Si la démocratie est assez stupide pour nous récompenser de ce mauvais coup par la gratuité des transports et un salaire parlementaire, cela la regarde. Nous sommes prêts à utiliser tous les moyens légaux pour renverser l'actuel état de choses. Mussolini entra lui aussi au Parlement. Que l'on ne s'imagine pas que le parlementarisme sera notre chemin de Damas ! Nous venons en ennemis ! Comme le loup s'attaque à un troupeau de moutons, voilà comme nous venons !

(Cité par J.-P. Stern, *Hitler, le Führer et le peuple*, Flammarion, Paris, 1985, page 142.)

MOUNIER ET LA MYSTIQUE DU CHEF

« Une violente escroquerie spirituelle »

Né au début des années 30, le mouvement Esprit, dirigé par Emmanuel Mounier, a amplement souligné les faiblesses des démocraties libérales. Mais il a opté pour une authentique société personnaliste — que ne peut bâtir un système fondé sur l'argent — et dénoncé l'imposture des *« mystiques »* d'extrême droite qui sécrètent dans les classes moyennes *« spiritualité d'adjudant »* et culte du chef.

Il faudrait que nos optimistes libéraux se le tiennent une fois pour dit : on ne combat pas une mystique avec une mystique de rang inférieur [...]. Il y a une tentation fasciste aujourd'hui, sur le monde entier. Tentation de facilité : quand on n'y voit plus clair du tout, quand on n'en peut plus, quand le monde devient si obscur et si lourd, ah ! qu'il est commode de mettre tout le paquet dans les mains d'un homme, d'attendre les mots d'ordre et d'y obéir aveuglément sous l'alcool de discours héroïques ! Mais tentation de grandeur aussi : le désordre en tout, le dégoût partout, — vivement de la propreté, de l'énergie, quelque hauteur, de l'ordre.

Notre rôle n'est pas seulement de détourner de la facilité, mais de satisfaire cet âpre désir de grandeur qui va s'engouffrant dans des chemins mortels. Aussi dirons-nous :

Réveil national, oui. Nous sommes des hommes incarnés, nous tenons à une patrie, nous savons son visage, son expérience, ses dons, et par conséquent sa mission propre. Mais nous refusons de la reconnaître dans cette nation abstraite qui se fortifie de sa souveraineté comme un bourgeois de sa vie privée, et ne sait pas comprendre que le plus beau visage est le plus ouvert. [...]

La mystique du chef, qui tend à supplanter universellement la mystique démocratique, prenons-en conscience, elle est faite de la démission volontaire, par chaque homme, de sa qualité d'homme : initiative, responsabilité, personne, non pas au service de valeurs universelles qui l'agrandissent, mais entre les mains impures d'un homme particulier, qui reçoit blanc-seing par-dessus les institutions aussi bien pour son tempérament, ses faiblesses et ses ambitions que pour son génie supposé.

Dira-t-on que cet homme est plébiscité et du fascisme qu'il n'est que la forme ardente de la démocratie ? Oui, mais ce plébiscite est le plébiscite de la misère, utilisant la misère pour duper la misère. La plus violente escroquerie spirituelle des temps modernes est certes cette entreprise des agents provocateurs de la révolution spirituelle pour se déguiser en gestionnaires du bien commun.

(Emmanuel Mounier, « Prise de position », article faisant partie d'un ensemble consacré aux « pseudo-valeurs spirituelles fascistes », *Esprit*, n° 16, 1er janvier 1934.)

BENDA ET L'IMPÉRIALISME

Les peuples sont égaux

M. Jean-Marie Le Pen déclarait en mai 1988, lors de sa campagne électorale, qu'il ne voulait pas de *« l'Europe de Julien Benda et de Simone Veil »*. Est-ce à dire, par exemple, que ce texte de Benda, qui souligne l'égalité des hommes et des peuples, et s'en prend violemment au fascisme italien, heurterait le Front national de 1988 ? Il fut écrit à l'occasion du débat de la Société des Nations, à Genève, où l'Italie fut mise en accusation pour son agression contre l'Ethiopie.

Dans une récente séance de Genève, le délégué du gouvernement italien, le baron Aloisi, s'est exprimé ainsi : « Toute discussion sera vaine aussi longtemps qu'on voudra la fonder sur le principe abstrait qui place l'Ethiopie sur le même plan que les nations civilisées faisant partie de la Société des Nations. Nul Etat membre de cette Société n'acceptera d'être *mis sur le même* plan qu'un Etat esclavagiste. » Cette déclaration permet de saisir le point exact où réside le malentendu entre ceux qui approuvent la présente attitude de l'Institut de Genève et ceux qui la condamnent.

Ces derniers semblent croire que nous plaçons l'Italie et l'Ethiopie sur un même plan *d'une manière globale*, de tous les points de vue. Ils nous jettent à la face que, « par un grossier universalisme », nous confondons « le supérieur à l'inférieur, le civilisé et le barbare ». Ils ne veulent pas voir que nous ne plaçons les nations sur un même plan que d'un point de vue unique et très étroit : *du point de vue qu'a chacune d'elle de n'être point violentée par un plus fort*. De ce point de vue, en effet, nous croyons à l'égalité des peuples, nous pensons qu'il n'y a pas de supérieurs et d'inférieurs, et ne nous sentons nullement blessés qu'une nation arriérée soit mise au même rang que nous, pas plus que je ne me sens blessé parce qu'un pauvre homme inculte a tout autant de droits que moi à n'être point violenté par une autorité arbitraire.

Mais surtout ce qu'il faut répondre à ces docteurs, c'est que, même s'il était vrai que la civilisation conférât le droit à la violence, la thèse ne vaudrait pas pour leur client, *parce que l'Italie mussolinienne n'est pas la civilisation*. La civilisation, c'est l'Italie d'autrefois, l'Italie des petites Républiques de la Renaissance. L'Italie d'aujourd'hui est un immense établissement militaire, exclusivement et totalement militaire, fermé à toute finesse et à toute liberté, ne sachant que le poing tendu et la religion du chef, et que j'assimilerais, si je cherchais un point de comparaison dans l'histoire, à l'ancien empire des Mongols. Elle est le contraire de la civilisation et c'est par la plus incroyable des impudences qu'elle ose se réclamer de l'Italie de Pétrarque et de Vinci, qui la vomirait.

(Julien Benda, « Le clerc et la guerre d'Ethiopie », revue *Commune*, n° 28, décembre 1935.)

JEAN CASSOU CONTRE LA RÉGRESSION

Les refus d'un « négroïde »

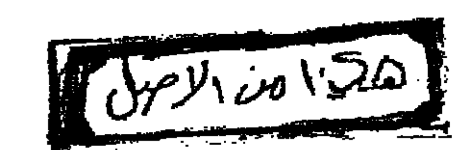
L'écrivain Jean Cassou, dont l'antifascisme ne se démentira jamais, vitupère, en 1935, l'idéologie d'extrême droite castratrice de la culture. Il se proclame *« négroïde »* contre une certaine conception de l'Occident *« blanc »* et salue le foisonnement métisseur opposé à la *« pureté »* qui exclut.

Il est évident que le fascisme n'a pas besoin de culture, n'a pas besoin de cet effort continu, incessant, que constitue la civilisation. Celle-ci, il peut la réduire à sa signification la plus élémentaire. L'histoire de France ? Ce sera Louis XIV. La littérature française ? Quelques noms suffisent : Bossuet, Joseph de Maistre, qui encore ? Au besoin Henry Bordeaux, trois écrivains, c'est bien assez. Et la France ? Deux cents familles.

Nous ne voulons pas d'un régime qui réduit l'expression humaine à une telle sordidité. Nous nous élevons contre cette politique qui, dans le domaine intellectuel, pratique la même avarice, les mêmes réductions, les mêmes misérables régressions que dans le domaine économique. Nous prétendons assumer toute la richesse de l'héritage culturel avec sa diversité, ses contradictions, son opulence perpétuellement dépassée. Et la France, cette France qu'on nous refuse, cette France qu'on émonde et qu'on châtre, eh bien ! c'est nous qui la prenons à notre charge. Rien en elle ne nous fait peur, pas même Bossuet dont nous admettons qu'il ait pu être l'expression d'un moment, d'un milieu et d'une condition et que, en lui, ne serait-ce que dans sa forme, il reste quelque chose de permanent, capable de satisfaire cet avide, cet énorme appétit d'humanité qui est en nous.

Nous aimons le nombre et la variété, ce qui bouge et ce qui change, ce qui s'efforce et se manifeste. Nous aimons la vie. Nous aimons aimer. Nous assumons la suite de l'histoire du peuple français et ce long acharnement à la recherche de plus de lumière, de plus de raison et de plus de liberté, cet extraordinaire enchaînement d'inventions, de créations, de luttes et d'expériences qu'est l'histoire des hommes de chez nous, de nos penseurs, de nos artistes, de nos artisans, de notre peuple.

(Jean Cassou, « Nous autres négroïdes », revue *Commune*, n° 27, novembre 1935.)



fascistes à la trahison des démocraties

LES « SOUVENIRS » DE STEFAN ZWEIG

Qui prenait Hitler au sérieux ?

Qui « y » croit ? N'est-ce pas un feu de paille ? Et puis, remettre un peu d'« ordre » n'est pas inutile. Or, quand s'ouvrent les yeux, les camps de concentration sont déjà pleins.

Stefan Zweig rappelle ces vérités dans ses *Souvenirs*. Après avoir évoqué l'échec initial du mouvement hitlérien en 1923, il poursuit :

Ce n'est que quelques années plus tard qu'il reparut à la surface, et alors le flot grandissant du mécontentement le porta d'emblée très haut. L'inflation, le chômage, les crises politiques et, pour une bonne part, la folie des gouvernements étrangers avaient soulevé le peuple allemand ; un incoercible désir d'ordre se manifesta dans toutes les classes de ce peuple, pour qui l'ordre a toujours eu plus de prix que la liberté et le droit. [...]

Mais nous n'étions toujours pas conscients du danger. Le petit nombre des écrivains qui s'étaient vraiment donné la peine de lire le livre d'Hitler [*Mein Kampf*], au lieu de s'occuper sérieusement de son programme, raillaient l'enflure de sa méchante prose. Les grands journaux démocratiques, au lieu de lancer des avertissements, rassuraient quotidiennement leurs lecteurs : ce mouvement, qui ne finançait qu'à grand-peine son énorme agitation avec les fonds de l'industrie lourde et en s'enfonçant jusqu'au cou dans les dettes, devait inévitablement s'effondrer de lui-même le lendemain ou le surlendemain. Mais peut-être à l'étranger n'a-t-on jamais bien compris la raison pour laquelle l'Allemagne a à tel point sous-estimé durant ces années et traité de bagatelle la personne et la puissance croissante d'Hitler : l'Allemagne n'a pas seulement été toujours un Etat formé de classes séparées, mais, de plus, avec cet idéal de classes, ce qui a pesé sur elle, ç'a été une inébranlable surestime et une déification de la « culture ». [...] Rien autant que l'orgueil de leur culture n'a aveuglé les intellectuels allemands en les engageant à ne voir en Hitler que l'agitateur des brasseries qui ne pouvait jamais devenir sérieusement dangereux, alors que, depuis longtemps, grâce à ses invisibles tireurs de ficelles, il s'était déjà fait des complices puissants dans les cercles les plus divers. [...]

Il savait si bien abuser par des promesses faites à tout le monde, que le jour où il conquit le pouvoir, la jubilation régna dans les camps les plus opposés. Les monarchistes de Doorn (1) se flattaient que, en serviteur fidèle, il préparait les voies à l'empereur, mais les monarchistes bavarois, les partisans des Wittelsbach (2) à Munich ne manifestaient pas moins d'allégresse ; eux aussi le tenaient pour « leur » homme. Les nationaux allemands croyaient qu'il allait fendre le bois qui servirait à chauffer leurs poêles ; leur chef Hugenberg s'était assuré par convention la place la plus importante dans le cabinet d'Hitler et se flattait ainsi d'avoir le pied dans l'étrier ; naturellement, malgré l'accord juré, on le mit à la porte après les premières semaines. L'industrie lourde se sentait par Hitler délivrée de la crainte des bolchévistes, elle voyait au pouvoir l'homme qu'elle avait secrètement financé depuis des années ; et en même temps la petite bourgeoisie, à laquelle il avait promis dans cent assemblées de « briser la chaîne du cens » qui l'asservissait, respirait pleine d'enthousiasme. [...] Mais Hitler était surtout bien vu des militaires, parce qu'il pensait en militaire et insultait les pacifistes. Mêmes les social-démocrates ne voyaient pas son ascension d'un si mauvais œil, car ils espéraient qu'il les débarrasserait de leurs ennemis jurés, les communistes. [...]

Puis vint l'incendie du Reichstag, le Parlement disparut, Goering lâcha ses bandes déchaînées, d'un seul coup tout droit était supprimé en Allemagne. On apprenait en frissonnant qu'il y avait en pleine paix des camps de concentration et que dans les casernes on avait aménagé des chambres secrètes où des innocents étaient exécutés sans jugement et sans formalités. Tout cela ne pouvait être que l'explosion d'une rage insensée, se disait-on. Cela ne peut pas durer dans le vingtième siècle. Mais cela n'était que le commencement.

(Stefan Zweig, *le Monde d'hier. Souvenirs d'un Européen.* Albin Michel, Paris, 1948, pages 419 à 422.)

(1) Doorn, résidence hollandaise de l'ancien empereur Guillaume II de 1920 à 1941.

(2) Famille royale de Bavière.

Lexique contemporain

M. Le Pen a diffusé, le 4 mai 1988, un bref document intitulé *Nos valeurs*. L'analyse de ce texte permet de retrouver en quelques pages un condensé du vocabulaire traditionnel de l'extrême droite.

Le mot « déclin » revient à huit reprises, celui de « menaces » à sept ; celui d'« identité » apparaît six fois. C'est un monde assiégé par l'étranger, miné de l'intérieur qui est décrit. D'où cette litanie, anthologie des fantasmes hantant un imaginaire de pacotille usagée : *« agent dissolvant », « éclatement de la communauté nationale », « disparition », « décadence », « invasion étrangère », « renoncements », « trahison », « culpabilisation », « assimilation », « islamisation », « haine sociale », « laxisme », « SIDA »*. Il faut *« se protéger »* pour assurer la *« survie »* de la nation.

Une mission : combattre pour le peuple de France, ce peuple qui *« résulte de la fusion unique en soi des vertus romaines, germaniques et celtes »*. Racisme implicite ? Spengler, lorsqu'il parlait de *« race »*, affirmait se placer sur le plan de l'*« éthique »* et non sur celui de la *« zoologie »*... Précieuse distinction !

L'APOCALYPSE SELON SPENGLER

La France deviendra noire...

L'écrivain allemand Oswald Spengler est surtout connu pour son *Déclin de l'Occident*, qui fait de lui un penseur fort célèbre et « respectable ». Or, Spengler, dans un autre ouvrage écrit en 1933 et publié en français en 1934, présente de la situation mondiale un tableau apocalyptique qui frise l'hystérie. Certains passages consacrés à la France montrent que les démagogues de notre époque n'ont guère innové :

En France, certains départements ont perdu depuis cinquante ans plus d'un tiers de leur population. Dans quelques-uns, le nombre des naissances est moins de la moitié du nombre des décès. Quelques petites villes et plusieurs villages sont presque vides. Du sud viennent les paysans catalans et italiens, les Polonais et les Nègres sont partout, et ils pénètrent même dans la classe moyenne. Il y a des prêtres, des officiers et des juges noirs. Ces émigrés, qui constituent bien plus d'un dixième de la population, parviennent seuls, avec leur fécondité, à maintenir le nombre de « Français » à un niveau à peu près égal. Mais le vrai Français ne sera plus le maître en France dans un temps très proche. [...]

Le péril le plus grand n'a pas encore été nommé. Qu'adviendrait-il si un jour la lutte des classes et la lutte des races s'unissaient pour mettre fin au monde blanc ? [...] Dans un cas pareil, la France noire n'hésitera pas non plus à surpasser les scènes de Paris de 1792 et de 1871. Et les chefs blancs de la lutte des classes seraient-ils jamais embarrassés si les émeutes des peuples de couleur leur ouvraient la voie ?

(Oswald Spengler, *Années décisives. L'Allemagne et le développement historique du monde.* Mercure de France, Paris, 1934. Les citations sont extraites des pages 299, 306 et 307.)



Roger-Viollet

Dans les années 30, les Jeunesses patriotes du Front national défilent à Paris en direction de la statue de Jeanne d'Arc. Au nom d'un Ordre qui était celui de Mussolini et de Hitler.

UN PAMPHLET DE BERNANOS

« L'abjecte conspiration des élites »

Bien avant la défaite de 1940, Bernanos avait dénoncé l'usage sanglant fait, en Espagne notamment, des notions d'ordre et de chrétienté par les forces totalitaires. Exilé au Brésil, il hurle, dans sa *Lettre aux Anglais*, contre l'attitude d'élites françaises trahissant leur peuple pour préserver à n'importe quel prix leurs intérêts.

L'abjecte conspiration contre l'âme de mon pays, contre sa foi, son espérance – on voudrait dire son innocence et sa pureté – vient de se marquer d'une façon saisissante par la substitution solennelle de la nouvelle formule « Travail, Famille, Patrie » à l'ancienne devise « Liberté, Egalité, Fraternité », comme si elles se contredisaient l'une l'autre. [...]

J'ai dénoncé voilà dix ans déjà cette démission des élites françaises. Je l'appelle trahison parce que, jusqu'au dernier jour, jusqu'au jour où tout fut livré, elles ont continué à parler le langage de l'honneur, et maintenant elles donnent à la lâcheté celui de la modération, de la sagesse, de la prudence, comme si la lâcheté n'était pas le risque suprême, la seule imprudence irréparable. Ils se disaient conservateurs, et ils le sont en effet ; ils le sont plus qu'ils ne le furent jamais, ils « conservent » aujourd'hui pour l'ennemi, ils lui conservent un empire, pour qu'il puisse le manger plus tard, à l'aise, en paix. Et pourtant, de toutes leurs trahisons, celle-là n'est pas la pire. Je les accuse encore de mettre au service de l'ennemi jusqu'aux principes d'une restauration spirituelle qu'ils ont été trop maladroits ou trop lâches pour entreprendre réellement, au temps où elle était possible. [...]

Des années avant Vichy, l'esprit de Vichy, l'esprit d'acceptation, de résignation, d'expiation de Vichy se répandait ainsi dans le monde, y créait un climat favorable à notre prochaine démission. [...] Oh ! sans doute, vous me direz que la masse de leur docile public restait plus ou moins ignorante de tels desseins. La honte de ce public est de n'avoir jamais voulu sérieusement voir clair, son crime est dans cet aveuglement à demi volontaire. Il se doutait bien que sa presse était vendue à l'ennemi, mais il souhaitait de n'en jamais recevoir la preuve. « Peut-être sont-ils vendus, mais quoi ! ils nous défendent contre les gauches... » ; voilà ce que répondaient alors d'honnêtes gens, des magistrats, des prêtres. Anglais ! lecteurs anglais ! supposez qu'aux environs de 1930 vous ayez tenu à quelqu'un des gens dont je parle le propos suivant : « Vos ouvriers sont vraiment insupportables. Après tout qu'auriez-vous à craindre maintenant d'une victoire de l'Italie ? L'armée, la marine, l'aviation du Duce sont irrésistibles, votre sort serait réglé en quinze jours, sans grandes pertes... Amour-propre à part, une défaite vous servirait d'ailleurs plus qu'une victoire, elle vous coûterait peut-être la Tunisie, mais M. Mussolini aurait vite fait de mettre vos braillards à la raison. Finies, les revendications sociales ! » Votre interlocuteur eût sans doute montré un peu d'embarras ; il aurait cependant fini par vous répondre, en haussant les épaules : « Ces sacrés ouvriers ne l'auraient certainement pas volé ! » Mais trois ou quatre ans plus tard, il ne s'agissait même plus de M. Mussolini ; le cri unanime des milieux de droite, civils, militaires ou cléricaux, était : « Plutôt Hitler que Blum ! »

(Georges Bernanos, *Lettre aux Anglais*, Atlantica Editora, Rio-de-Janeiro, 1942. Pages 46-48, 162-163.)

CRISES DANS LA

Imposture et violences

VINGT et un morts entre les deux tours d'une élection présidentielle... Un bilan effrayant et malheureusement « classique » dans nombre de régions du tiers-monde. Mais, en mai dernier et en Nouvelle-Calédonie, il s'agissait de ce tiers-monde « de type colonial » qui fait partie de la République française et dont une partie de la population autochtone mélanésienne lutte pour l'indépendance.

Le gouvernement de M. Chirac a laissé en héritage au président réélu un gâchis calédonien qu'il faudra réparer au plus vite. Il lui faudra aussi, dans l'ensemble de l'outre-mer français, poursuivre, sur les plans économique et social, la tâche amorcée entre 1981 et 1986 dans les domaines politique et administratif alors que les populations locales, pluri-ethniques, restent tiraillées entre le désir du maintien du statu-quo et la crainte d'une trop grande dépendance à l'égard de la métropole. ***(Lire page 10 l'article de Jean-Luc Mathieu.)***

Par JEAN-MARIE KOHLER *

Septembre 1984 n'était plus qu'un mauvais souvenir pour les Calédoniens. Ils étaient persuadés que plus jamais une minorité indigène ne tenterait de reprendre par la force, au nom de l'ethnie autochtone, le contrôle de ce territoire que la France possède depuis plus de cent trente ans. Les Blancs s'étaient armés et organisés pour ne pas se laisser surprendre une nouvelle fois. Le gouvernement avait entrepris une consolidation « irréversible » de la présence française. Les mises en garde des indépendantistes ne donnaient plus guère d'inquiétudes aux Européens : les Mélanésiens devaient redevenir cette population marginale et dominée qui n'inspire que condescendance ou mépris à la plupart des Calédoniens. Mais tout a basculé en avril 1988 à l'occasion des élections faites pour consacrer le nouvel ordre des choses. Que s'est-il produit ?

Si l'on écoute le seul discours officiel, l'explosion d'avril 1988 est incompréhensible. L'imputer à des interventions extérieures (de la Libye, par exemple) ne permet nullement d'expliquer sa force et ses modalités. Mais les derniers développements de la dynamique indépendantiste dévoilent leur logique dès lors que l'on identifie les mécanismes qui les ont suscités.

Les partis conservateurs présentent la société calédonienne comme une communauté pluri-ethnique réalisée, dotée d'une identité propre et d'un projet social résultant d'un large consensus. Il n'y aurait plus que des Calédoniens, pareillement attachés à leur « Caillou », résolus à rester français « dans leur immense majorité ». D'ailleurs, tout le monde (ou presque) serait métis ; se réclamer d'une ethnie serait anachronique et incongru. Les inégalités et les ségrégations coloniales auraient disparu avec la suppression du « régime de l'indigénat » en 1946. Et, pour assurer la paix, l'application du principe démocratique « un homme, une voix » représenterait, conjuguée avec la fermeté de l'Etat, une voie parfaitement appropriée. Dans cette Calédonie moderne et libérale, le *statu quo* est proclamé profitable à toutes les composantes de la population et aux intérêts nationaux. Tout retour sur l'histoire coloniale est proscrit, car inutile et susceptible de réveiller de vieux démons.

* Sociologue, spécialiste du Pacifique sud, auteur, notamment, de *Colonie en démocratie*, EDIPOP, Nouméa, 1987.

Dans cette optique, l'indépendance est non seulement injustifiée mais néfaste. Ne serait-elle pas anachronique dans un monde qui s'organise en ensembles de plus en plus larges, et suicidaire pour l'économie de cet archipel qui, grâce aux transferts de la métropole, est le plus riche de la région ? Mais cette approche manipulée du problème cherche à détourner l'attention de l'opinion du fait majeur que constitue la légitimité de la revendication nationaliste.

La première justice à rendre à la population mélanésienne est de reconnaître que le peuple canaque existe et qu'il est par excellence le peuple de la Nouvelle-Calédonie. Les Mélanésiens sont restés majoritaires dans leur pays jusqu'aux années 60, malgré l'effondrement démographique qui avait fait croire à leur disparition imminente pendant les premières décennies de la colonisation. Les populations immigrées ne l'emportèrent qu'à la faveur d'une relance de la colonisation de peuplement, destinée à assurer la suprématie blanche. Mais, depuis quelques années, le solde migratoire du territoire est stationnaire, voire négatif, et les Mélanésiens ont le taux de fécondité le plus élevé de tous les groupes ethniques. Ils sont près d'atteindre la moitié de la population et formeront, selon toute vraisemblance, la majorité du corps électoral dans quelque temps. Ce dynamisme démographique est une donnée essentielle de la situation, car il ne semble guère possible d'en compenser les effets par de nouvelles immigrations. Penser que le métissage entre Blancs et Noirs dissout l'appartenance ethnique n'est qu'une illusion dans l'état actuel des rapports entre les populations. Les clivages sont en effet tels qu'il n'existe pas de métis simplement « calédoniens » ; on n'y trouve que des « métis blancs » et des « métis noirs », selon l'insertion sociale des intéressés – quelle que soit la couleur de leur peau. L'identification de l'ethnie mélanésienne ne pose par ailleurs guère de problèmes : l'*« état civil de droit particulier »* (antérieurement *« état civil indigène »*) en fixe assez bien les contours pour une première approche.

Certes, les Mélanésiens parlent une trentaine de langues, leurs systèmes sociaux varient d'une région à l'autre, de multiples antagonismes anciens et nouveaux les opposent. La scolarisation, la salarisation et l'urbanisation déterminent chez eux, comme dans les autres communautés, des stratifications et des stratégies sociales divergentes. Rien, cependant, ne permet de mettre en cause leur identité, leur unité culturelle et sociale face aux populations allochtones. Au demeurant, cette unité se trouve puissamment renforcée par la lutte nationaliste, lutte considérée comme l'accomplissement des insurrections d'autrefois (en particulier de celle conduite par le grand chef Ataï en 1878). C'est ce peuple mélanésien qui, avec une remarquable constance, malgré les pressions subies, exprime massivement (à plus de 80 % de son électorat) sa volonté de récupérer la souveraineté sur son pays.


J. Langevin-Sygma

« FÊTE DE LA LIBERTÉ » DU RPCR, NOUMÉA, SEPTEMBRE 1987
Une communauté crispée autour de privilèges devenus caducs

Revendication indépendantiste et droits acquis

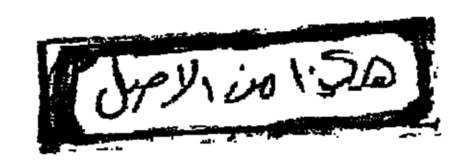
FACE aux Mélanésiens, peuple de la Nouvelle-Calédonie, il n'y a – au sens strict du terme – que des immigrés. Une minorité d'entre eux appartiennent à des familles installées de longue date et considèrent ce pays comme leur unique patrie. Certains descendent des bagnards ; d'autres, de ces migrants de travail asiatiques que l'on importa comme main-d'œuvre bon marché ; d'autres encore, de coloniaux venus librement. Mais la majeure partie de la population immigrée n'a pas les mêmes attaches avec ce pays. Certes, beaucoup d'Européens y possèdent des biens et tiennent à rester pour les faire fructifier. La plupart d'entre eux, cependant, subordonnent leur maintien dans l'archipel à la reproduction des avantages liés à la suprématie blanche qui, issue de la colonisation, reste entretenue jusqu'à présent par l'Etat. Importés comme travailleurs après les années 50 et constituant un semi-prolétariat entièrement dépendant du capitalisme européen, les Wallisiens et Futuniens se sentent, en grand nombre, condamnés à rester en Nouvelle-Calédonie par l'exiguïté de *leurs îles d'origine. Pour incontestables* qu'ils puissent être, les droits acquis par les membres de cet ensemble hétérogène – droits qui devront être définis à titre individuel – ne sauraient abolir ceux, antérieurs, des Mélanésiens.

Le mouvement indépendantiste ne cherche pas à imposer ses options par la force. Il préconise au contraire l'organisation d'une consultation démocratique dans le respect du droit fondamental des peuples à disposer d'eux-mêmes – en l'occurrence, des droits du peuple mélanésien. Non seulement ce peuple a, lui seul, vocation à l'autodétermination en raison de ses droits premiers et prééminents ; mais le rapport colonial ayant jusqu'à présent bloqué l'émergence d'une entité sociale et culturelle calédonienne, il forme le seul peuple de la Nouvelle-Calédonie historiquement constitué. De plus, lui seul ayant été colonisé, il se trouve seul en situation de demander que lui soit restituée la souveraineté dont il a été dépossédé. Cette conception de l'autodétermination correspond à celle qui inspire la résolution n° 1514 (XV) de l'ONU, dans laquelle il est spécifié : *« L'arrivée et l'installation de nouveaux habitants qui auraient changé dans un pays colonial la composition numérique de l'ensemble de la population ne peuvent modifier en rien les droits du peuple colonial concerné. »* Par souci d'ouverture, le mouvement indépendantiste a cependant admis que les colons les plus anciennement installés en Nouvelle-Calédonie, voire tous ceux ayant un parent né dans le territoire, soient associés à la consultation (en tant que *« victimes de l'histoire »*). Et il a fait solennellement savoir qu'en cas d'indépendance la souveraineté récupérée permettrait au peuple autochtone d'exercer sa faculté d'accueil au bénéfice de tous ceux qui souhaiteraient participer à l'édification d'une communauté nationale à la fois canaque et pluri-ethnique (*« Projet de Constitution de la République kanak »*, 19 janvier 1987). On est loin de l'image antidémocratique et raciste que la droite s'efforce de donner des exigences indépendantistes.

Au lieu d'une autodétermination du peuple autochtone colonisé, le gouvernement de M. Chirac a organisé un scrutin ne prenant en compte que des droits individuels, avec la participation indistincte de tous les électeurs présents sur le territoire depuis trois ans et plus (y compris, entre autres, les fonctionnaires en affectation temporaire). *Le référendum de 1987* ne fut qu'un simulacre d'autodétermination. La majorité que forment les Blancs (et leurs alliés) était simplement invitée à plébisciter sa suprématie – ce qu'elle fit. L'opération visait à légitimer le maintien d'une situation coloniale contre la volonté de la population colonisée. *Celle-ci devait assister*, impuissante, à une liquidation de ses droits fondamentaux. Le suffrage universel, règle d'or des démocraties, était perverti. Ce coup de force, qui s'identifiait à une imposture, a suscité une profonde amertume et beaucoup de ressentiment *chez les Mélanésiens. Ils refusèrent* de participer à l'opération, en rejetèrent le résultat et continuent à réclamer un référendum d'autodétermination respectant leur dignité et leurs droits.

Les Mélanésiens veulent l'indépendance pour une raison simple : la population colonisée ne supporte plus la situation qui lui est imposée. Les opéra*tions de recolonisation mises en œuvre* au cours des deux dernières années ont fini par acculer les Mélanésiens aux solutions de désespoir.

D'autant que le référendum consacrait la vocation de colonie de peuplement du territoire. D'importantes incitations financières et fiscales furent programmées pour renforcer les forces *conservatrices. L'hégémonie blanche* a enregistré de nouveaux et sensibles progrès à la faveur de réformes institutionnelles et du détournement des transferts financiers de l'Etat. Diverses formes d'« apartheid » se développèrent. La réforme foncière engagée en faveur des Mélanésiens sous l'égide de l'Office foncier fut réorientée au bénéfice des colons blancs et de leurs dépendants, sous l'autorité d'un organisme spécialement créé à cet effet (l'ADRAF). Les recherches pédagogiques entreprises pour diminuer l'échec scolaire des Mélanésiens (enseignement des langues vernaculaires et prise en compte de certaines spécificités culturelles) furent arrêtées. L'Office culturel, scientifique et technique canaque, chargé d'étudier et de faire connaître la culture mélanésienne, se vit transformer en un office voué à



FRANCE D'OUTRE-MER

en Nouvelle-Calédonie

l'exaltation d'une société pluriethnique imaginaire. Le « Plan de relance économique » accrut les inégalités dans des proportions inconnues jusque-là, l'aide de l'Etat profitant surtout à la bourgeoisie blanche de Nouméa et à sa clientèle (une part non négligeable des 3 milliards de francs payés annuellement par les contribuables métropolitains pour la Calédonie est transformée en capitaux privés placés à l'étranger). Les médias furent plus que jamais mis au service des intérêts de la minorité dominante. Et, pour couronner cette politique, le « statut Pons » a privé les Mélanésiens de la plupart des possibilités consenties dans le cadre des régions créées par le « statut Pisani ».

La justice est devenue la justice des Blancs pour *les* Blancs, contre les Noirs. La moindre infraction commise par les indépendantistes contre l'ordre public donne lieu à des poursuites, tandis que les nombreux et graves attentats commis par des « loyalistes » restent impunis. Dans un cas, il s'agit de menées subversives et terroristes ; dans l'autre, d'actes patriotiques. Pour être dissuasives, les peines infligées aux Mélanésiens doivent toujours être « exemplaires ». La prison du Camp-Est, à Nouméa, contient des dizaines de détenus noirs qui sont en fait des prisonniers politiques. Le comble de la partialité fut atteint avec l'acquittement des sept auteurs du massacre de Hienghène par la cour d'assises de Nouméa, en octobre 1987. Ce verdict, qui innocentait des assassins ayant reconnu dix meurtres commis dans des conditions atroces, a persuadé les Mélanésiens que leurs vies n'ont pas de valeur devant la justice telle qu'elle s'exerce à Nouméa.

Les forces armées comptent de 7 000 à 8 000 hommes, pour à peine 70 000 Mélanésiens – femmes, enfants et vieillards compris. Cette présence militaire massive, que le pouvoir a justifiée par des missions humanitaires et d'appui à la démocratie, révèle ses véritables fonctions. Sa mission effective est de protéger par la force l'ordre colonial. Les activités de sport et de loisir organisées dans les tribus par les militaires, leur collaboration à des travaux agricoles, le zèle qui les anime pour tout ce qui touche à la religion (restauration des lieux de culte aux frais de l'administration, participation aux cérémonies et festivités), les constructions de pistes, etc., ne constituent en fait que des opérations de séduction et de renseignement. La « nomadisation » permet d'assurer la surveillance des villages. L'omniprésence de l'armée n'a pour but que d'intimider les indépendantistes. En cas d'incidents, les forces de répression interviennent avec une violence croissante contre la population. Elles se comportent volontiers comme en pays conquis, violant les domiciles et les lieux sacrés, et pratiquant le chantage aux représailles. Dans la région de Koné, la population mélanésienne a été quasiment prise en otage, après que deux gendarmes eurent été tués. Les villages furent soumis à des « opérations coup de poing » répétées, fort traumatisantes, puis « occupés » pendant des semaines. Plus les affrontements s'aggravent (prenant parfois une allure de guérilla), plus la répression se veut exemplaire. On peut trouver ridicule que, à l'instar des bâtiments de la Royale au dix-neuvième siècle, un navire de guerre français fasse aujourd'hui donner ses pièces pour effrayer des indigènes à Pouébo en vue d'appuyer le débarquement de quelques gendarmes ; mais le carnage perpétré le 5 mai 1988 à Ouvéa par des unités d'élite de l'armée renvoit aux représailles coloniales les plus brutales et contraint à juger l'évolution de la situation d'un point de vue éthique.

Le mouvement indépendantiste estime avoir essayé, avec une grande patience, les voies de la concertation avant de se résoudre aux actions violentes. Ses chefs l'ont fait jusqu'à risquer de se discréditer auprès d'une partie de leurs militants ; les plus jeunes de ceux-ci en sont venus à leur reprocher de faire le jeu des forces conservatrices. Lorsqu'il leur avait été proposé de participer à la gestion du territoire dans les régions établies par le « statut Pisani », ils avaient saisi cette occasion de rencontre et de travail en commun avec les autres composantes de la population. Les nationalistes s'occupaient alors plus de programmes de développement que de politique, et bien des colons européens purent se féliciter des interventions réalisées à leur profit. Mais le redécoupage des régions opéré par le « statut Pons » et la redéfinition de leurs compétences ont chassé les indépendantistes des responsabilités administratives et techniques qu'ils occupaient, au profit des forces conservatrices.

C'était le retour à l'exclusion, ou tout au moins une nouvelle marginalisation jugée humiliante et non acceptable.

Les actions non violentes organisées pour protester contre le référendum de 1987 furent une autre tentative du mouvement indépendantiste pour se faire entendre. Elles ne rencontrèrent qu'incrédulité ou mépris de la part de la droite et de la population européenne, quand elles ne furent pas réprimées (matraquage à la place des Cocotiers, 22 août 1987). Les marches, les *sit in* et les jeûnes eurent pour résultat le plus tangible de démobiliser une partie des militants, ce qui provoqua – par contrecoup – un regain de faveur pour les stratégies violentes.

Si les chefs indépendantistes se sont à leur tour radicalisés, ce n'est sans doute pas tant sous l'effet de la pression exercée par la base qu'au vu de l'inanité de leurs efforts pour obtenir par d'autres voies le respect des droits du peuple canaque. Ils ont observé que l'influence de la droite activiste, la pression qu'elle exerce sur l'Etat, dépend pour une part notable de la menace d'un recours aux armes. Cette stratégie de lutte pourra de nouveau changer, mais les graves séquelles des événements survenus à cette occasion marqueront l'avenir. La jeunesse canaque, qui a payé un lourd tribut (dix-neuf morts à Ouvéa), est plus que jamais déterminée à mener le combat à son terme.



Frilet-Sipa Press

RASSEMBLEMENT DE MILITANTS DU FLNKS A CANALA, AOUT 1987
L'émergence du peuple canaque contre un système dépassé

Pour sortir de ce cycle infernal, le dialogue est indispensable. Mais les Mélanésiens sont très avertis des ambiguïtés des propositions venant de la droite coloniale et des instances de l'Etat, et ils n'ont plus confiance en la parole de la France. Quand le pouvoir dominant invite au dialogue ceux qu'il domine, c'est habituellement pour faire entériner les conditions de la perpétuation de sa domination. Le rapport entre « partenaires » est d'emblée piégé, car, si les dominés ne consentent pas à entrer dans le jeu qu'on veut leur imposer, ils sont accusés de refuser le dialogue et on leur impute la responsabilité des tensions.

Le dialogue ne supprimera pas les antagonismes entre les Mélanésiens et les Européens en Nouvelle-Calédonie. Ces antagonismes sont déterminés par les structures coloniales héritées du passé, reproduites et sans cesse actualisées. Les inégalités, les discriminations et les exclusions sont constitutives du système. Les intérêts contradictoires et l'état des rapports de forces expliquent les incompréhensions entre Blancs et Noirs, et non l'inverse. D'où les limites du dialogue. Une négociation ne peut être féconde que si elle porte sur les conditions d'une transformation radicale de cet ordre social qui, fondamentalement, rend tout dialogue impossible ou vain. Les Mélanésiens ne pourront, en toute logique, être intéressés que par un seul type de dialogue : celui qui formulera les modalités de la décolonisation.

JEAN-MARIE KOHLER.

Prise d'assaut et information-otage

Par JEAN CROZIER

PRÉCIPITÉ pour raisons électorales ou imposé pour sauver des gendarmes, le règlement de la prise d'otages d'Ouvéa pose, entre autres graves problèmes politiques, la question de la liberté de la presse sur un territoire français. Pour *« la sécurité des journalistes »* (1), sinon pour le droit à la recherche de l'information, les zones militaires sensibles (ZMS) n'ont en effet pas cessé de s'étendre en Nouvelle-Calédonie à partir du 22 avril 1988 (2).

L'interdiction faite aux journalistes de pénétrer, d'interroger, de filmer ou de photographier est la loi première d'une ZMS. Justifiable en temps de guerre, mais en principe limitée en temps de paix au périmètre des installations militaires, cette mesure, quand elle est étendue à l'ensemble d'une île française où se déroulent des opérations de maintien de l'ordre, ne peut qu'inquiéter le citoyen. Imaginerait-on que, à l'occasion d'une prise d'otages à la mairie de Paris, la moitié de la capitale soit interdite à la presse durant deux semaines ? Qu'Ouvéa soit située à 19 000 kilomètres de Paris ne change rien au problème.

A Ouvéa, précisément, le premier jour de la prise d'otages, les deux équipes de télévision dépêchées sur place ont été enfermées dans un hangar de l'aérodrome par les militaires avant de devoir regagner Nouméa sans plus d'information. L'île est restée interdite à la presse durant quatorze jours.

Autre fait d'impatience : le « relâchement » du contrôle, par l'armée, de l'accès à l'île d'Ouvéa n'a pas coïncidé avec la date de la libération des otages (5 mai), mais est intervenue le lendemain du second tour de l'élection présidentielle (9 mai). Certes, dans l'après-midi du 5 mai, au terme de l'opération « Victor », le commandant Vidal et M. Bernard Pons accordaient un entretien sur l'aéroport d'Ouloup, à Ouvéa... Mais c'était à la seule équipe d'Antenne 2, disposant d'une accélération du Service information des armées (SIRPA). Pendant ce temps, cinq autres équipes de chaînes françaises (3) et trois australiennes attendaient à Nouméa. Certes, le lendemain 6 mai, le commandant des forces armées en Nouvelle-Calédonie organisait, pour tous les journalistes, une visite guidée de la « grotte aux otages », mais, le 7 mai, Ouvéa et ses deux mille huit cents habitants étaient toujours sous le contrôle des fusils d'assaut mais hors d'atteinte des caméras.

Ainsi, jusqu'à la fin du second tour de l'élection présidentielle, l'accès à Ouvéa a dépendu de l'autorité militaire et du ministre des DOM-TOM. Seules, le 8 mai, l'équipe d'Antenne 2 accréditée par l'armée et celle de la « 5 » ont pu filmer, à Ouvéa, les obsèques des dix-neuf membres du FLNKS, une équipe de RFO étant autorisée à filmer le déroulement du scrutin. Mais aucune de ces trois équipes n'a pu se rendre aux environs de Gousana, au nord de l'île, ni recueillir, sur le déroulement des opérations de maintien de l'ordre et sur les conditions de l'assaut final, l'opinion des tribus directement concernées. Or, en raison du décalage horaire (GMT + 11), les journaux télévisés de 13 heures auraient pu diffuser, le dimanche 8 mai, un reportage sur ces témoignages tourné dans l'après-midi de ce même dimanche.

Craignait-on que ces éventuels témoignages canaques fussent aux antipodes des versions officielles ? Ou qu'ils « tombent », en métropole, en plein scrutin ? Depuis, des enquêtes ont été ouvertes, mais, pendant les « événements », la presse n'avait pu travailler librement.

(1) M. Bernard Pons à Nouméa, conférences de presse des 25 avril, 28 avril et 5 mai 1988.

(2) Outre Ouvéa, sur les deux autres îles Loyauté (Maré et Lifou), plusieurs lieux, dont les aérodromes, ont été déclarés ZMS. Sur la Grande-Terre, ont également été déclarés « zones sensibles » l'aéroport de Tontouta et tous les postes militaires des principaux axes routiers (Canala-Thio-Hienghène).

(3) TF 1, la « 5 », M 6, RFO et l'équipe d'Antenne 2 non accréditée.

Deux dossiers

Les Antillais en Europe

La *Revue européenne des migrations internationales* (1) a consacré un important dossier aux Antillais installés en Europe. Sont notamment analysées la politique française de l'immigration de 1946 à 1987 et *« la gestion sociopolitique de l'identité culturelle »* des Antillais en France. Trois études font d'autre part le point de la situation aux Pays-Bas des personnes originaires de Suriname, Curaçao et d'autres territoires caraïbes. Une étude comparative du sort réservé aux Antillais en Grande-Bretagne et au Canada apporte enfin d'utiles informations sur ces communautés noires qui, ici et là, se heurtent à de graves difficultés, dans le domaine de l'emploi notamment.

Les auteurs rappellent avec raison que les migrants antillais constituent une catégorie à part, en raison des liens privilégiés avec la « métropole », qu'il s'agisse de l'ancienne puissance coloniale ou de la même nation (cas français).

L'avenir de l'outre-mer français

La commission Justice et Paix de l'Eglise catholique de France publie de son côté un très intéressant dossier sur « L'avenir de l'outre-mer français » (2). Appuyés sur une documentation solide, voici quelques jugements de la commission : *« Les économies des DOM-TOM n'existent pas »* ; le niveau de vie y est artificiellement assuré par des transferts de fonds publics (25 milliards par an – soit autant que toute l'aide au tiers-monde) ; *l'avenir ne peut être bâti que « sur un développement local reposant sur une base populaire ».* A propos de la Nouvelle-Calédonie, les auteurs écrivent : *« Pour que l'accord se fasse (« avec les Canaques, à propos des nouveaux rapports entre communautés »), il faudra l'inscrire dans une optique d'indépendance, négociée, préparée et précédée d'une période transitoire ; indépendance proposée, assumée par le gouvernement et ratifiée par un référendum. »* Justice et Paix n'exclut pas non plus l'indépendance pour la Polynésie.

J. D.

(1) *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, n° 3, 4e trimestre 1987, 90 F, 95, avenue du Recteur-Pineau, 86022 Poitiers, France. D'autre part, la revue *Mawon, cahiers de l'immigration guadeloupéenne, guyanaise, martiniquaise et réunionnaise* a consacré son premier numéro (1987) à l'insertion sociale en France des Français d'outre-mer (6, rue de l'Eure, 75014 Paris.)

(2) Commission française Justice et Paix. 71, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Précédents articles

- « Présence de la France dans le Pacifique sud : les enjeux stratégiques de la crise calédonienne », par **Philippe Leymarie (MARS 1985).**
- « Un autre destin pour les « dernières colonies françaises ». Objectifs communs et grande diversité des mouvements indépendantistes », par **Michel Camon et Jean Chesneaux (AOUT 1985).**
- « Dossier « Nouvelle-Calédonie » : tardive et difficile transition. Comment desserrer le carcan de la dépendance économique ? » par **François Dupon.** « Nouméa, une place-forte et son désert », par **Loïc Wacquant.** « Les Mélanésiens : des origines controversées », par **José Garanger.** « Irruptions canaques », par **Jean-Pierre Alaux (OCTOBRE 1985).**
- « Les contradictions coloniales de la démocratie néo-calédonienne », par **Jean-Marie Kohler (JUILLET 1987).**

CRISES DANS LA FRANCE D'OUTRE-MER

L'extrême urgence des réformes économiques

Par JEAN-LUC MATHIEU *

M. François Mitterrand a été plébiscité, le 8 mai 1988, dans les départements d'outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion) et dans la collectivité territoriale de Mayotte. Ses scores ont été très supérieurs à ceux de 1981. Pourtant le gouvernement de M. Chirac avait fait de gros efforts financiers en faveur de l'outre-mer, avec pour but premier de « séduire » le maximum de gens, non de s'attaquer aux problèmes de fond. L'offensive a échoué. Sans doute a-t-on estimé dans les DOM, mais aussi en Polynésie française – politiquement rénovée par le jeune président Alexandre Léontieff – que « trop c'est trop », et que la communauté des « valeurs » avec le Front national invoquée par M. Pasqua et certains membres du RPR avait de quoi inquiéter notamment qui n'est pas parfaitement blanc. A joué aussi le sentiment que la période 1981-1986 avait été celle de *réformes* politico-administratives essentielles et que, mieux que M. Chirac, M. Mitterrand serait à même de poursuivre ce travail, dans le domaine économique cette fois.

Un million six cent cinquante mille Français seulement vivent outre-mer, soit moins de 3 % de la population totale, mais les problèmes qui s'y posent sont sans commune mesure avec leur poids démographique. Partout, sauf à Saint-Pierre-et-Miquelon, des sociétés pluriethniques vivent, à des degrés divers, des situations névrotiques, tiraillées qu'elles sont entre leur désir et leur crainte d'une profonde dépendance à l'égard de la métropole.

Témoignent de cette dépendance le profond déséquilibre des échanges extérieurs des DOM-TOM et sa couverture par les ressources en devises de l'ensemble français, ainsi que les flux qui injectent, *via* le Trésor public, des revenus outre-mer en partie grâce auxquels on « y » consomme. Que devenir sans ce goutte-à-goutte, cette tente à oxygène ? Les structures économiques et sociales en sont si dépendantes que toute brusque rupture avec ce schéma prendrait l'allure d'un séisme.

Nécessité d'investissements colossaux

MAIS ce lien avec la métropole est aussi ressenti comme dépersonnalisant, aliénant. Les séquelles de l'histoire coloniale, le racisme quotidien que vivent nos compatriotes d'outre-mer installés en métropole, et le ressentiment de tout un chacun à l'égard de la métropole qui tient son sort entre ses mains font que, malgré l'extraordinaire regain d'autonomie culturelle et politique vécu depuis quelques années, plus spécialement depuis 1981, les rapports avec Paris ne sont pas sentis comme totalement bienfaisants.

L'ambivalence de ces rapports, qui n'a pas partout la même intensité, explique des phénomènes troublants :

– Par exemple, le faible résultat électoral des indépendantistes de Guadeloupe et, néanmoins, le fort impact de certains de leurs thèmes. Les militants de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) évoquent des problèmes ressentis par la population, mais celle-ci redoute aussi bien les méthodes terroristes, qu'ils emploient parfois, que les conséquences auxquelles conduisent logiquement les perspectives indépendantistes ;

– Par exemple encore, les variations du Parti socialiste guyanais (qui n'est pas une fédération du PS français) entre autonomie et indépendance, entre le soutien électoral à M. Mitterrand et la critique faite à certains aspects de la politique d'outre-mer des gouvernements socialistes.

L'outre-mer est malade du chômage, du déphasage des coûts de production et de distribution avec les possibilités de vente sur place et à l'exportation, de l'inadaptation de l'appareil de formation et de production aux possibilités locales et aux besoins. Depuis des décennies, la crise s'y approfondit, malgré la baisse du taux de croissance démographique et la forte émigration des DOM.

La gauche a apporté une partie seulement des solutions nécessaires, grâce à la politique de décentralisation. Remettre en cause des structures qui empêchent le développement mais apportent le relatif confort d'un revenu moyen qui tranche avec celui des pays voisins est une tâche difficile, surtout quand les couches dirigeantes qui bénéficient de cette situation et façonnent l'opinion souhaitent le *statu quo* et jouent sur la cohésion de tous ceux qui en profitent à des degrés divers. Nombreux sont ceux qui craignent de perdre la proie pour l'ombre (un emploi public ou privé, *bien mieux rémunéré* qu'en métropole, et une situation fiscale meilleure que dans l'Hexagone).

A vrai dire, les problèmes économiques de l'outre-mer et leurs conséquences sociales sont, poussés au paroxysme, ceux dont souffre la métropole depuis les années 70 : chômage, mais aussi sureffectifs, trop faible compétitivité, offre inadaptée à la demande, insuffisante formation, fiscalité à réformer, absence de minimum social à garantir en échange d'une plus grande fluidité sociale.

La solidarité qu'il est indispensable d'accroître en métropole s'impose encore plus outre-mer, où les inégalités sont plus fortes et où certains avantages fiscaux, notamment en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques, constituent des cadeaux indus de la collectivité nationale.

Outre-mer, l'administration, avec ses surrémunérations, coûte très cher. Et dans les autres secteurs – l'hôtellerie ou la banque, par exemple – les rémunérations, « happées » vers le haut par le niveau des salaires des fonctionnaires, sont excessives. Ceci constitue une des causes majeures de l'impossibilité qu'il y a, dans les DOM et les TOM, à équilibrer des comptes d'exploitation d'entreprises à un niveau compétitif (1).

Il va donc falloir faire face à ces dures réalités et être conscient que :

– le développement de l'emploi n'est possible que si les entreprises ont des comptes de résultats prévisionnels équilibrés, dans la situation concurrentielle que l'on connaît. Toute l'aide devra être apportée à la constitution d'un tel appareil de production sur la base de comptes d'exploitation cohérents ;

– *le financement du colossal effort* d'investissement humain et matériel outre-mer ne pourra pas – car le pays ne le peut pas – s'opérer sans qu'y soient affectés, selon des modalités à négocier, selon un rythme à définir, selon un plan à trouver avec les intéressés, des milliards qui constituent actuellement la surrémunération du secteur public et d'une partie du secteur privé.

On perçoit l'ampleur de la tâche, mais chacun pressent bien, outre-mer, que l'on ne peut éviter des révisions déchirantes.

La loi du 31 décembre 1982 donne compétence aux conseils régionaux d'outre-mer pour promouvoir le développement. Ils peuvent faire à ce sujet au premier ministre des propositions comprenant même des modifications législatives et réglementaires. Il faut inviter les conseils régionaux à utiliser cette compétence essentielle qui doit faire d'eux les moteurs de la vie publique dans les DOM.

La rénovation du concept de contrat de plan doit permettre de conduire les conseils régionaux à proposer des mutations économiques et sociales importantes combinant :

– l'accroissement de la solidarité nationale ;

– la réduction des surrémunérations des fonctionnaires (cette idée a déjà cheminé dans les DOM) et de certains avantages fiscaux sans utilité pour le développement de la production ; de telles économies doivent financer des surcroîts de charges dans d'autres domaines ;

– l'augmentation importante des investissements intellectuels (enseignement et formations professionnelles), en logements et en infrastructures de production ;

– la définition – après concertation avec le patronat local mais aussi avec le CNPF – d'axes de développement fondés sur la prise en compte des conditions de la compétitivité.



Philippe Giraud-Gamma

MANIFESTATION INDÉPENDANTISTE EN GUADELOUPE EN FÉVRIER 1987
Peu de militants, mais des thèmes populaires

Des efforts pourront de la sorte être accomplis pour :

– moderniser l'agriculture et l'orienter vers des productions ayant, par leurs qualités et leurs prix, des débouchés intérieurs et extérieurs (fleurs et plantes d'ornement, fruits, tabac blond...) ; créer une classe d'agriculteurs formés et dynamiques serait une véritable révolution ;

– développer le tourisme en améliorant les conditions d'accueil ;

– créer les éléments de base capables d'attirer des industries de transformation parce que les perspectives de leurs comptes d'exploitation seront bonnes ;

– développer des services capables, avec des coûts modérés, d'intervenir dans les pays voisins des DOM (conseil agricole, travaux ruraux, comptabilité).

Les Territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales (C.T.) souffrent de difficultés économiques de même nature, doublées de problèmes politiques spécifiques.

Le chômage et la faiblesse de la couverture des échanges extérieurs sont, là encore, des phénomènes sérieux, qui relèvent pour partie des mêmes types de solution :

– constitution d'entreprises sur la base de comptes d'exploitation réalistes eu égard aux conditions de la concurrence ;

– efforts intensifs de formation et d'investissement, ce qui passe en partie par la réduction des avantages dont bénéficient les couches dirigeantes.

Mais les politiques économiques et sociales sont de la compétence des gouvernements locaux en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Une mutation profonde des contrats de plan s'impose, les deux parties devant s'entendre sur la réalisation d'objectifs communs.

La Constitution fige les situations

EN fait, les TOM et les CT relèvent de politiques toutes différentes les unes des autres, dont notre cadre constitutionnel ne facilite pas l'émergence (ceci est même vrai pour les DOM).

A Mayotte et à Wallis-et-Futuna, tout doit être fait pour développer une formation multitechnique de base permettant au plus grand nombre possible de Mahorais, de Wallisiens et de Futuniens de vivre sur leur territoire en satisfaisant au mieux une part importante de leurs besoins élémentaires (alimentation, habitat). Tel n'est pas le cas : le niveau de vie y est entretenu par des mécanismes qui aliènent ces sociétés puisqu'elles n'ont cessé de voir se réduire leur taux d'autonomie économique. Le cadre « départemental », à Mayotte, est totalement inadapté. Comme à Wallis-et-Futuna, l'encadrement du développement économique reste à imaginer.

Mais il semble difficile d'envisager un développement si Wallis-et-Futuna ne devient pas un véritable territoire responsable et n'accepte pas la solidarité interne d'un impôt (adapté) sur le revenu et si Mayotte continue d'espérer devenir un DOM. Son non-rattachement aux Comores n'implique *absolument pas sa départementalisation.*

En Polynésie française, une transformation profonde des conditions de l'aide métropolitaine est nécessaire au développement, à l'instauration d'une plus grande justice (instauration d'un impôt sur le revenu, politique urgente en faveur de la jeunesse...) et du pluralisme de l'information.

Les choix faits quant au rôle du centre d'essais du Pacifique conditionnent dans une large mesure les possibilités de redéploiement de l'aide métropolitaine. Il y a là un préalable politique. Le territoire financerait lui-même les charges correspondant aux compétences qu'il assume. La métropole apporterait une aide à la poursuite d'un certain nombre d'objectifs définis en commun.

En Nouvelle-Calédonie, la situation économique demeurera catastrophique tant qu'une solution politique ne se dégagera pas. Faute de quoi la Nouvelle-Calédonie continuera à coûter horriblement cher à la France. Les investissements matériels et humains ne se conçoivent que si l'avenir est à la fois clair et pacifique. Après le gâchis des deux dernières années, le nouveau gouvernement doit sortir le territoire et la République de l'ornière.

Métropole, DOM, TOM, collectivités territoriales font partie de la République. A ce titre, un certain nombre d'éléments communs doivent être uniformément garantis : nationalité, sécurité, défense, justice, information pluraliste, ce qui implique la mise en place de médias diversifiés, notamment par une restructuration de RFO, partout où domine la presse Hersant, aux Antilles notamment.

Enfin, il faudra bien un jour prendre conscience que la Constitution ne permet pas l'organisation optimale de l'outre-mer. En figeant les situations entre DOM et TOM, elle ignore les collectivités territoriales, qui existent pourtant. Il est difficile de faire une place à un territoire qui voudrait être indépendant tout en restant associé à la France puisque les passages de la Constitution relatifs à la Communauté sont à la fois inadaptés et désuets. La Constitution devrait rendre possible, au-delà d'une base intangible, marquant l'appartenance à la République (ou l'association, en dehors de la République), une très grande variété de situations statutaires afin que les règles économiques et sociales soient, partout, les plus aptes à mener chaque collectivité sur le chemin de la croissance et de la justice.

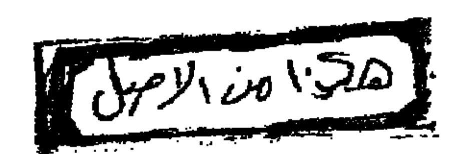
(1) D'autres *effets de structure* (petites séries, éloignement des marchés) s'y sont ajoutés, rendant la production quasiment impossible.

* Haut fonctionnaire, auteur de *les DOM-TOM*, PUF, Paris, col. « Politiques aujourd'hui », 1988, 269 pages, 149 F.

DES STATISTIQUES D'EMPLOI ET D'ÉCHANGES COMMERCIAUX QUI REFLÈTENT UN PROFOND MALAISE

	DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER				TERRITOIRES D'OUTRE-MER		
	Guyane	Martinique	Guadeloupe	Réunion	Polynésie française	Wallis-et-Futuna	Nouvelle-Calédonie
Population	84177 (estimat. 1985)	328000 (estimat. 1985)	385000 (estimat. 1986)	560000 (estimat. 1986)	166753 (1982) dont : Polynésiens 68,5 % Européens 11,6 %	14160 (estimation 1986)	144386 (1983) dont : Mélanésiens 43 % Européens 37 % Wallisiens 8 %
Taux de chômage ...	15 %	22 %	26 %	32 % (1986)	11,2 % (1983)		13,2 % (1983)
Couverture importations/exportations .	12 % (1986)	25 % (1986)	14 %	12 %	5,5 % (1986)	0,16 %	43 % (1986)

Source : Etude publiée par la Commission française Justice et Paix, mai 1988.



L'INTERNATIONALISATION DES MÉDIAS AUDIOVISUELS

Vers un marché mondial de l'information télévisée

LES journaux télévisés constituent la source principale d'information pour le plus grand nombre de citoyens. Leur production coûte fort cher et les nouvelles chaînes privées, qui se multiplient en Europe, n'ont pas les moyens d'en réaliser. Aussi, de grands groupes de communication anglo-américains commencent à proposer, à des prix très bas, des journaux télévisés « clé en main ». Cette offensive ne rencontre presque pas d'obstacle. Et pourtant nul ne peut ignorer les risques politiques et culturels que cela suppose.

Par YVES EUDES

Les télévisions européennes, qui s'approvisionnent largement auprès des producteurs anglo-saxons ont fait jusqu'à présent une exception pour leurs journaux télévisés et magazines d'actualité, qu'elles produisent en général elles-mêmes. Les émissions d'information sont ainsi le seul type de programme restant, en partie, à l'écart des circuits commerciaux internationaux dominés par les Etats-Unis.

Cette situation pourrait sembler naturelle et immuable, ne serait-ce que pour des raisons évidentes de souveraineté nationale. Pourtant, on assiste aujourd'hui à la naissance d'un marché mondial de l'information télévisée, qui s'organise sur le même modèle que les grands marchés « classiques », et qui est déjà en partie structuré et contrôlé par quelques grands groupes multimédias anglo-saxons.

Le commerce international de l'information télévisée n'est pas nouveau. Depuis longtemps, les agences d'images anglo-américaines Visnews et WTN (liées respectivement aux chaînes américaines NBC et ABC) fournissent chaque jour une sélection d'images d'actualité aux télévisions du monde entier, qui en usent largement pour traiter des événements qu'elles ne couvrent pas elles-mêmes. Mais aujourd'hui, les grands groupes qui contrôlent ces organisations, ainsi que divers concurrents (également anglo-américains) franchissent une étape décisive : au lieu de fournir simplement la matière première (les images brutes que les télévisions clientes doivent monter et commenter), elles proposent de vendre le produit fini, c'est-à-dire des journaux télévisés ou des magazines d'information prêts-à-diffuser.

Cette offensive commerciale correspond à une nouvelle phase de modernisation et de renforcement des grands groupes de communication anglo-saxons dans le secteur de l'information. Au-delà des rivalités tapageuses et de l'apparent fourmillement de la concurrence, on assiste en fait à une forte concentration et à l'émergence de quelques grandes alliances plus ou moins formalisées, entre les leaders du marché, groupes de presse et d'édition, télévisions « classiques », agences d'images, chaînes par satellite, opérateurs de câble, producteurs, distributeurs. On s'achemine vers un marché de l'information contrôlé par un petit nombre de très grands groupes mi-rivaux, mi-associés.

Cette intégration accélérée intéresse désormais tous les pays développés de langue anglaise. Les grands groupes américains renforcent leur implantation dans les autres pays anglophones, tandis que plusieurs groupes anglais, canadiens, australiens, ont su se hisser au rang de géants de la communication et s'imposer sur tous les marchés anglophones, devenant rapidement des sociétés réellement « transnationales » au niveau de l'organisation, des dirigeants, des équipes rédactionnelles et du capital. Les activités de ces sociétés géantes tendent à créer un vaste marché unique de l'information en langue anglaise. De fait, une véritable communauté mondiale anglophone de l'information est en gestation, symbolisée par le célèbre Rupert Murdoch : magnat australien de la presse et de la télévision, également à la tête du premier groupe multimédias britannique, il a récemment acquis la citoyenneté américaine pour se conformer à la législation sur la propriété des moyens d'information en vigueur aux Etats-Unis, où le groupe Murdoch réalise à présent le tiers de son chiffre d'affaires.



Malanca-Sipa

MUR D'IMAGES AU CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION A PARIS

Des programmes anglophones pour un enjeu planétaire

L'Europe, objectif prioritaire

C'EST sur ces bases que se développe l'exportation vers l'Europe continentale, marché à la fois ouvert, solvable et doté d'un potentiel d'audience grandissant.

Ainsi, les agences d'images font évoluer leurs services, augmentant le volume et la fréquence des transmissions et offrant des rubriques très diversifiées. Le marché européen réagit favorablement, et des services concurrents apparaissent, comme TWSI-Newsfeed (filiale de Westinghouse) qui offre aux télévisions européennes une sélection d'informations sur les Etats-Unis. En outre, elles proposent de plus en plus de reportages et de documentaires montés et commentés par leurs propres équipes, c'est-à-dire des produits « semi-finis » à forte valeur ajoutée et à contenu journalistique structuré.

D'autre part, les expériences de journaux télévisés et de magazines d'actualité vendus « clés en mains » se multiplient. Une telle entreprise est désormais possible, car une demande d'un type nouveau se développe en Europe : les nouvelles chaînes privées, les stations locales hertziennes ou câblées et les chaînes « pan-européennes » diffusant par satellite qui vont se multiplier (1), n'ont en général ni les moyens ni la volonté d'entretenir leurs propres services permanents d'information. Les déboires financiers des quelques nouvelles chaînes qui s'y sont risquées viennent renforcer la prudence des autres. Or pour répondre aux attentes et aux habitudes du public, toutes les chaînes généralistes ressentent le besoin d'inclure, dans leur grille, des programmes d'information, qu'il faut donc acheter à l'extérieur.

Le mieux placé sur ce marché semble être ITN (Independent TV-News), copropriétaire de l'agence WTN avec le network américain ABC et la Bond Corp. australienne, qui fournit des journaux télévisés aux stations britanniques du réseau ITV, à Channel Four et depuis peu à Superchannel (chaîne pan-européenne en anglais). ITN, qui est désormais en mesure de produire un journal télévisé complet toutes les heures, se lance aussi sur des marchés plus lointains, et remporte déjà des succès aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon et au Proche-Orient.

Les grands networks américains commencent eux aussi à distribuer leurs journaux télévisés en Europe. Le journal du soir de CBS, déjà diffusé en France sur Canal Plus, va l'être prochainement sur Télé-Monte-Carlo, en Italie et en Suisse. De leur côté, ABC et le réseau public américain PBS, déjà présents sur le marché de l'information au Japon, se tournent vers l'Europe. Tous ces journaux et magazines, déjà rentabilisés aux Etats-Unis, peuvent être cédés à des prix d'appel très bas.

La presse écrite anglo-saxonne (*Wall Street Journal, International Herald Tribune, USA Today*), a également décidé de se lancer dans la production de magazines télévisés pour le marché international, en misant sur son savoir-faire journalistique pour proposer des produits « haut de gamme ».

La simple vente de programmes d'information n'est qu'un des aspects de l'offensive anglo-saxonne sur le marché européen. Parallèlement, les mêmes groupes mettent au point des projets bien plus ambitieux : avec le développement de la télévision câblée, les chaînes diffusant exclusivement des programmes d'information vingt-quatre heures sur vingt-quatre vont enfin pouvoir s'implanter en Europe.

Ted Turner, numéro un aux Etats-Unis avec CNN 1 pourrait rapidement devenir le leader en Europe. CNN, qui emploie mille cinq cents personnes et possède vingt bureaux étrangers, dont un à Pékin, a réalisé en 1987 près de 60 millions de dollars de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 205 millions.

CNN peut donc désormais se lancer sans crainte à l'assaut des réseaux câblés européens. Reçu dans près de trois cent mille foyers et plus de vingt-cinq mille chambres d'hôtel répartis sur tout le continent (dont Paris), « CNN International » (version légèrement différente du programme américain) mise sur un million de points de réception avant la fin de 1988. Afin de renforcer sa présence en Europe, CNN cherche des alliances, notamment avec ITN et Superchannel, mais aussi avec ses concurrents américains, et envisage de lancer des services « européanisés ».

CNN ne sera pas longtemps seul. NBC s'est allié à un groupe de presse irlandais et à American Express pour lancer Anglovision, une chaîne pan-européenne qui se présente comme un « CNN haut de gamme », mais qui rediffusera surtout les programmes de NBC.

Les Britanniques ont plusieurs projets concurrents, tous en collaboration avec les Etats-Unis. D'un côté ITN, en association avec ABC et WTN, veut créer sa propre chaîne d'information. Il s'agit d'un projet commercial qui compte cependant sur des subventions du gouvernement pour étendre sa diffusion à des régions non solvables. Mais la BBC a elle aussi décidé de lancer son « journal télévisé mondial ». Pour ce faire, elle réclamait au gouvernement une forte subvention. Le refus des pouvoirs publics la pousse à présent à rechercher des partenaires privés britanniques mais aussi américains.

De son côté, Maxwell travaille sur son propre projet tandis que le groupe Murdoch tente de faire avancer une idée originale : une chaîne d'information continue diffusée simultanément en plusieurs langues.

Les satellites de forte puissance permettant la diffusion directe élargiront encore les perspectives des groupes anglo-saxons : Visnews (filiale de Reuter et des grandes télévisions du Commonwealth, dont la BBC, et associée à NBC) avait même songé à poser sa candidature pour obtenir un canal sur le satellite français TDF 1. BSB (British Satellite Broadcasting), la société opératrice du futur satellite britannique contrôlée par Granada (l'un des membres d'ITV, présent dans Superchannel), et par Pearson (propriétaire du *Financial Times* et contrôlé en partie par Murdoch), consacrera l'un de ses trois canaux à une chaîne d'information européenne baptisée Now. ITN s'est emparé de l'essentiel de ce nouveau marché en signant avec BSB un contrat pour la fourniture de huit à dix heures de programmes par jour.

Ainsi les médias anglo-américains ont entrepris de pénétrer un nouveau secteur de la production télévisée européenne. Mais cette fois, les enjeux sont d'un autre ordre. Même si au plan commercial les journaux et magazines télévisés se trouvent ramenés au régime général, ils ne seront jamais des programmes comme les autres. Ils sont avant tout la principale source d'information politique pour le grand public des pays développés. De ce fait, ils représentent pour les pays anglo-saxons l'instrument idéal pour promouvoir directement auprès des opinions publiques européennes leurs intérêts diplomatiques et économiques, leur vision du monde et leur interprétation des grands événements.

L'exemple vient de haut : depuis 1982, le gouvernement fédéral américain met en place son réseau Worldnet, service mondial de diffusion par satellite de journaux télévisés, de reportages politiques, et de programmes pour la jeunesse sont conçus et produits par USIA, l'agence officielle d'information du gouvernement. Décrit par la Maison Blanche comme « *un moyen sans précédent et sans limites pour toucher les esprits et les cœurs des peuples du monde* », et les gagner « *aux idéaux et aux objectifs du gouvernement* [des Etats-Unis] », Worldnet diffuse quatre heures par jour à destination de l'Europe où il est déjà diffusé par quatre-vingt-seize réseaux câblés touchant cinq millions de foyers dans onze pays. De plus, huit chaînes de télévision utilisent certaines de ses émissions. Les ambassades démarchent activement auprès des rediffuseurs potentiels, en attendant la diffusion directe.

Face à cette offensive de grand style, les Etats d'Europe continentale n'ont en général pas de politique clairement établie. De fait, les nouvelles directives de la CEE visant à l'établissement d'une véritable « télévision sans frontière » risquent d'accélérer l'implantation des producteurs et diffuseurs anglo-saxons, qui ont pris une avance décisive dans la création de chaînes pan-européennes. A Bruxelles, la Commission des Communautés préconise officiellement la création d'une grande chaîne européenne d'information continue capable de rivaliser avec CNN. Mais il ne s'agit pour le moment que d'un vœu pieux, déjà considéré avec suspicion par les grandes télévisions nationales. En outre, la présence dans tous les projets américains de capitaux britanniques, et l'imprécision des critères de nationalité retenus par les textes communautaires neutralisent en partie les mesures protectionnistes et les quotas de la CEE.

Les milieux professionnels européens, pour leur part, semblent hésiter entre la défensive et l'intégration au système mondial. Certaines télévisions publiques prennent déjà le problème au sérieux : ainsi, Allemands et Autrichiens veulent interdire à Superchannel l'accès à la bourse d'échange d'images d'actualité de l'Eurovision, craignant la concurrence d'un journal pan-européen diffusé à la même heure que leurs journaux nationaux. Mais dans le même temps, l'intégration des producteurs européens a discrètement commencé, notamment par le biais des chaînes de sport, secteur hybride qui servira de précédent.

La stratégie de la France

LA France, malgré la disproportion des moyens et les retards accumulés, a ses propres ambitions internationales dans ce domaine. Contraints de jouer le jeu du libre-échange, les responsables français essaient d'imaginer une stratégie volontariste de présence à l'étranger qui mise surtout sur la solidarité internationale des Etats francophones. Ainsi, à la suite de l'accord franco-canadien pour la diffusion de TV5 (3) au Québec et dans l'Est canadien, la France souhaite que TV5-Canada retransmette quotidiennement les journaux télévisés de TF1 et Antenne 2 (en alternance). La rediffusion de magazines d'informations belges, suisses et français est également envisagée.

D'autre part, lors de leur dernier sommet, les chefs d'Etat des pays francophones ont décidé la création d'un Centre d'échange multilatéral d'actualités francophones (CEMAF) qui fonctionnera sur une base non lucrative. Le CEMAF pourrait être créé par les Etats francophones dit « du nord » à partir de AITV, la modeste agence française qui diffuse 10 minutes d'actualité quotidiennes et des magazines hebdomadaires en anglais, français et espagnol vers tous les continents, mais qui est surtout présente en Afrique francophone.

Une fois établie la collaboration entre les télévisions francophones, on passerait à la création d'une véritable agence d'images à statut commercial, disposant de réseaux mondiaux. Elle a déjà un nom, l'AFIT (Agence francophone d'images d'actualité), mais elle est déjà combattue par certains responsables et professionnels français, qui estiment que le marché mondial est désormais saturé, que les investissements nécessaires seront démesurés (alors que face au dynamisme anglo-saxon, la France trouve difficilement les ressources pour maintenir ses positions en Afrique), et que le marché très étroit des télévisions francophones ne suffira pas à susciter une industrie viable de l'image d'actualité, capable ensuite de partir à la conquête du monde.

En attendant, les chaînes françaises doivent compter de plus en plus sur les agences étrangères pour se procurer des images du monde. Ainsi, Antenne 2 ne put dépenser en 1986 que 9 millions de francs pour envoyer ses reporters en mission, contre 13,5 millions en 1984. En dix ans, la chaîne a fermé ses bureaux de Los Angeles, du Caire et de Mexico. Par ailleurs, les chaînes françaises réunies ont fourni en 1986 à la bourse d'échange sept cent quarante sujets (dont 90 % sur la France), contre quatre mille deux cent cinquante pour les agences anglo-saxonnes (2).

Parallèlement, plusieurs producteurs privés spécialisés dans l'actualité semblent pencher pour l'intégration dans les rouages du nouveau marché mondial, tel Sygma, qui a cédé 25 % de son capital au groupe Maxwell, devenant du même coup actionnaire de la branche américaine de l'empire Maxwell. Sur sa lancée, Robert Maxwell songe à créer à Paris, à partir de l'ACP (Agence centrale de presse) dont il a pris le contrôle et qui est dirigée par son fils Ian, un centre de production de reportages pour le marché international.

Si cette évolution générale se confirme, les télévisions européennes seront peut-être un jour contraintes de réévaluer la fonction politique et commerciale de leurs programmes d'information face à ces nouveaux venus si puissants, qui se présentent d'ailleurs à la fois comme des concurrents, des fournisseurs et des partenaires. Une solution à ce problème de coexistence vient déjà à l'esprit des groupes anglo-saxons : les journaux classiques des différentes télévisions européennes se consacreraient aux nouvelles « locales » c'est-à-dire nationales, tandis que l'actualité internationale et les grands événements mondiaux seraient l'affaire des magazines politiques à vocation mondiale et des grandes chaînes thématiques intercontinentales.

(1) TV 5 est la seule chaîne francophone pan-européenne. Elle propose depuis 1984 une sélection de programmes français, suisses, belges et québécois aux réseaux câblés européens.

(2) Chiffres extraits de *la Politique audiovisuelle extérieure de la France*. Rapport au premier ministre de M. Michel Péricard, Paris, 1988.

APOTHÉOSE DE LA RELIGION-SPECTACLE

La foire aux miracles des télévangélistes américains

Ils remuent les foules, leur arrachent des cris d'extase et des millions de dollars, grâce à la magie de leur verbe inspiré et à des shows télévisés mettant en scène le combat de Satan et de l'Esprit. Les télévangélistes américains, dont la croisade déborde les frontières des Etats-Unis, ne peuvent être ignorés : ils reflètent, en les amplifiant, les tendances profondes d'une partie de la société dont l'obscurantisme favorise les pires idées conservatrices.

Leo Shafer-Sygma

M. FALWELL, TÉLÉVANGÉLISTE ET PRÉSIDENT DE CHAINE
Jésus est devenu un excellent placement en Bourse

Par INGRID CARLANDER

UN homme mûr, grand et svelte, aux cheveux gris blonds, sort en coup de vent d'un motel miteux d'Airline Highway, à La Nouvelle-Orléans. Il passe en courant sous un panneau d'affichage où l'on peut lire : *« Votre salut éternel est menacé »*, à l'adresse des camionneurs qui ramassent les prostituées venues de toute l'Amérique. Sa Lincoln blanche est garée un peu plus loin. Un pneu avant est crevé.

Surgissent de l'ombre deux personnages bardés d'appareils. Leurs photos vont causer la chute du télévangéliste Jimmy Swaggart et secouer la plus puissante Eglise « électronique » des Etats-Unis. Satan vient de coincer sa victime, le télévangéliste qui vociférait devant les caméras en brandissant la Bible, promettant l'Enfer aux mécréants : *« Je vois le Mal, je vois le Péché ! »* L'Amérique s'amuse ou se voile la face.

Comment comprendre l'importance de ce péché, bien pire que celui de M. Gary Hart trompant sa femme, si l'on ignore que 40 millions d'Américains sont *born again*, c'est-à-dire nés du Saint-Esprit. La vague évangéliste est peut-être le phénomène le plus important survenu ces dernières années outre-Atlantique. La plupart des évangélistes sont ultra-conservateurs et constituent la Nouvelle Droite religieuse. Après avoir élu un démocrate, M. James Carter en 1976, – sa politique les a profondément déçus, – ils ont puissamment contribué à l'élection de M. Ronald Reagan en 1980 et en 1984. Le retrait de leur candidat, M. Pat Robertson, de la course à la présidence en 1988 ne suffira pas à briser cette lame de fond susceptible d'infléchir la politique américaine.

Un mea culpa superbement filmé

LES scandales qui ont atteint MM. Bakker et Swaggart ont obscurci le phénomène. L'expression *« nés de l'Esprit »* provient du chapitre 3 de l'Evangile selon saint Jean. Saint Jean dit à Nicomède : *« En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître d'en haut, nul ne peut voir le Royaume de Dieu. »* Pour l'évangéliste, il s'agit d'une véritable Pentecôte individuelle, et il faut accepter le Christ comme Rédempteur personnel. Dès l'instant où le Saint-Esprit vous pénètre, il faut que s'établisse une relation intime avec le Seigneur. Parfois sa voix commande de sauver une âme... ou de payer la facture du garage. Pour les pentecôtistes, le signe infaillible de la conversion est la glossolalie, le don des langues accordé aux Apôtres le jour de la Pentecôte. Selon le révérend David Farmer, pasteur de la Saint Charles Avenue Baptist Church à La Nouvelle-Orléans, *« cela peut déclencher des émotions extrêmes, allant jusqu'à une sorte d'agonie ; mais, pour les baptistes comme nous, parler des langues est considéré comme une expérience rare et intime »*. Pour le révérend Paul Gericke, du séminaire baptiste de La Nouvelle-Orléans, *« il y a des hyper-émotifs, qui planent au septième ciel le dimanche et se retrouvent tout déprimés le lundi »*.

Cent cinquante choristes, tous télégéniques en diable, achèvent les dernières notes de l'hymne *C'est Jésus qui réjouit mon âme* au Family Worship Center, un théâtre en rond qui est l'église de M. Jimmy Swaggart à Baton-Rouge, capitale de la Louisiane. Sept mille cinq cents fidèles sont présents ; 30 millions de téléspectateurs regardent M. Swaggart prendre le micro : *« J'ai péché ! »* Sa lèvre tremble : *« J'ai péché en secret* [larmes bien cadrées par la caméra] *et je vous demande pardon. »* Les sanglots sont à peine maîtrisés – le *mea culpa* historique, torturé, est superbement filmé. Les fidèles sont sidérés. Leur idole s'écroule. Est-il possible qu'il ait fustigé publiquement les débordements sexuels du couple Bakker sur sa chaîne de télévision Praise the Lord, et dénoncé l'adultère du révérend Marvin Gorman, tout en fréquentant de sordides motels à putains ? Mais le show continue. Peu de temps après, M. Jimmy Swaggart remonte sur l'estrade sans prêcher. A sa place, un révérend s'adresse à la foule : *« Vous connaissez des intellectuels ? Dites-moi, monsieur l'intellectuel, savez-vous pourquoi le lait est blanc et l'herbe est verte ? »* Rires sympathiques. *« Moi je viens de ma campagne ; tout ce que je sais, c'est que je ne descends pas d'un singe ! »* Exclamations. Le révérend brandit la Bible : *« Tout ce que vous devez savoir est écrit dans ce livre ! J'y crois de la première à la dernière page ! Si la Bible disait que l'eau courante chaude et froide était installée dans la baleine de Jonas, j'y croirais ! Et le Péché ! Il y a six mille ans, Adam et Eve ont péché. Satan va nous attaquer tous, je vois le Mal ! Mais le précieux sang de Jésus lavera nos péchés, flot écarlate et précieux. Nous avons besoin de vos contributions ce soir. Que tous ceux qui peuvent donner 500 dollars se lèvent ! 100 ! 50 ! »* Musique douce de l'orchestre. *« On sent la victoire, le pouvoir de Jésus. »* Il parcourt la scène, hagard. *« Que Dieu soutienne Frère Swaggart et sa famille. Résistez à Satan ! Quand les actions baissent à Wall Street, celles de Jésus remontent ! (...) « J'étais assis dans l'avion, ma voisine était une sorcière. Elle m'a dit : Moi, je prie le Diable. Je me rends à Seattle à une réunion de sorcières qui travaillent à la destruction de tous les évangélistes d'Amérique ! »*

L'émotion et le compte en banque

IL y a beaucoup de jeunes, beaucoup de Noirs dans l'église. Or, M. Jimmy Swaggart, le plus charismatique, le plus manichéen de tous les prédicateurs, le chanteur de gospel adoré dans les bayous et les métropoles, se tait ce soir. Les fidèles sont appelés à l'autel, selon le rituel. Ils viennent en foule se prosterner sur les marches de l'estrade recouvertes d'une confortable moquette. Ils s'écroulent, pleurent, s'étreignent corps tendu, bras levés vers le Christ. Cris dans la salle : *« Jésus ! Alléluia ! Merci ! »* M. Swaggart fait les cent pas sur l'estrade, et le voici qui s'assied devant l'orchestre et se met à jouer une hymne au piano, puis une autre. L'émotion est extrême : la foule applaudit, extatique. Une jeune femme tombe en transe, un homme hurle des mots incompréhensibles, d'autres pleurent de joie – des boîtes de Kleenex sont placées sur les marches. Un vieux révérend à bedaine se trémousse comme un rocker. Le pasteur joue comme un dieu. Il a appris avec son cousin, la superstar du rock Jerry Lee Lewis. Les caméras de télévision cadrent.

John Camp, reporter à la chaîne WBRZ, qui le suit depuis des années, a réalisé un long métrage sur le télévangéliste, un reportage qui a reçu de nombreux prix. Il confie : *« C'est un personnage étrange, surdoué. Il était sans doute honnête et sincère au début, mais il a été séduit par le pouvoir, la gloire, la manipulation des gens. Je l'ai vu sortir de l'église les yeux brillants, dans un état d'excitation délirante : il fallait le calmer, appeler Frances, sa femme. Tous les télévangélistes ont d'immenses problèmes émotionnels. »*

John Camp a passé au crible la gestion de l'empire Swaggart, qui est aux mains de sa femme, de son fils et de sa proche famille. Les bilans réservent des surprises. D'anciens employés parlent : tout n'est pas clair dans la gestion. Les Swaggart Ministries rapportent 140 millions de dollars par an : studios de télévision et de radio, imprimerie, collège biblique, écoles, église de sept mille cinq cents places, dortoirs, boutiques sur un immense campus tout neuf. C'est la deuxième entreprise de Baton-Rouge après la plus grande raffinerie de pétrole du monde ; 400 000 dollars afflueraient quotidiennement en réponse aux appels de fonds télévisés et aux *mailings* qui n'arrêtent pas de sortir des ordinateurs. On raconte cette histoire drôle : M. Oral Roberts, télévangéliste fameux de l'Oklahoma, et M. Jimmy Swaggart se rencontrent. *« Comment fais-tu pour partager les contributions, celles de Dieu et les tiennes ? »*, interroge le second. *« Oh ! moi*, dit le premier, *je prends les sacs, je vais dans mon bureau, je trace par terre une grande ligne à la craie, je secoue le contenu et ce qui tombe d'un côté est pour Dieu, le reste est pour moi. » « Eh bien*, rétorque M. Swaggart, *je fais la chose suivante : je prends les sacs, je vais dans mon bureau et je secoue ; tout ce qui ne tombe pas par terre, le bon Dieu n'a qu'à sortir les bras du ciel pour l'attraper au vol. »*

Roy Jenkins, journaliste au *Baltimore Evening Sun*, commente : *« Les fans de Swaggart lui seront fidèles parce qu'il incarne l'expérience du Sud profond : pauvreté, isolement, catastrophes naturelles. Il fait vibrer le côté spirituel des gens du Sud comme George Wallace a fait vibrer autrefois leurs fibres politiques. C'est un appel au complexe d'infériorité sudiste. Ils auront leur récompense au Ciel, tandis que les classes influentes, les gauchistes, les intellos, les gens des médias, les homosexuels et les drogués iront griller en Enfer. Son identification avec les masses est authentique. »*

M. Swaggart est né en pleine dépression dans une famille démunie de l'Etat le plus pauvre, peut-être, des Etats-Unis, à Ferriday, en Louisiane. Les seules distractions étaient le cinéma, l'église du quartier et les prédicateurs itinérants.

Avant la télévision, on s'amusait rarement : sermons, pique-niques et... *saloon*. Les prédicateurs itinérants parcouraient les Etats-Unis ; ils avaient quitté la côte Est *« pour le pays de la viande d'ours »*, où l'on n'était pas regardant sur le plan moral. Un pasteur n'avait besoin de nul parchemin ; dès qu'il ressentait le premier tressaillement de l'appel divin, il était ordonné et il faisait secouer les paillards sans foi ni loi, prêchant au hasard. Richard Grenier, du *Washington Times*, citant les vieux de la campagne, raconte que, les nuits de tempête, on disait : *« C'est un temps à ne mettre personne dehors, sauf les corbeaux et les prédicateurs méthodistes. »* Pour Grenier, ces pasteurs ont changé l'Amérique : *« Ils ont mis la crainte de Dieu au ventre des buveurs et des tueurs. Swaggart, pour les croyants, a, malgré son péché, apporté Jésus à des millions de gens. Pour les non-croyants, il fait corps avec la vie et l'histoire de l'Amérique. »*

Depuis le personnage du révérend Dimmesdale, dans *la Lettre écarlate* de Nathaniel Hawthorne jusqu'à l'*Elmer Gantry* de Sinclair Lewis, le drame, ou la comédie, des hommes d'Eglise piégés par la chair n'a pas fini de se jouer. Oui, Jimmy Swaggart va se repentir. Ainsi, il se rapprochera des autres pécheurs que nous sommes. Il pourra nous comprendre et son expérience du péché enrichira son message. Et son empire ? Les contributions ont baissé depuis sa confession publique. Raison de plus pour lui de nous revenir comme il l'a promis.


Rick Malman-Sygma

LES OUAILLES DU RÉVÉREND SWAGGART VISITÉES PAR L'ESPRIT
Mais Satan attendait au fond d'un motel...

Dans les bayous ou les salles de rédaction, il était courant de dire que, en Louisiane, tous les hommes politiques sont corrompus. Exemple : l'ancien gouverneur Edwin Edwards. Alors pourquoi pas les télévangélistes ?

M. Joe M. Rodgers, ambassadeur des Etats-Unis en France, est un évangéliste ; il termine la construction d'une église à Nashville. *« Chez nous*, dit-il, *un homme politique doit se réclamer de la religion s'il veut que l'on ait confiance en lui. Si on est « né de l'Esprit », on ressent plus de compassion et d'intérêt pour les gens, et on est plus concerné par les problèmes mondiaux. »* Dans un pays où la religion chrétienne a une formidable emprise, où le nombre d'hommes d'Eglise de toutes confessions dépasse le demi-million, 70 % des Américains exigent d'un futur président qu'il ait une foi sincère (même si 51 % d'entre eux veulent la séparation totale entre l'Eglise et l'Etat, *sanctionnée par le premier amendement à la Constitution*). *« C'est*, dit M. Oswald Guinness, directeur de la Williamsburg Charter, *le résultat d'un sondage que nous venons de publier en février 1988, et il est extraordinairement révélateur en cette période électorale. Le mouvement évangéliste a réalisé une percée spectaculaire au détriment de toutes les autres confessions. Ce « géant endormi » a été redécouvert avec l'élection de Carter en 1976. »* Les dirigeants de cette toute nouvelle fondation ont pour mission d'étudier le rôle actuel de la religion dans la vie publique et de réaffirmer l'importance du premier amendement.

L'histoire du protestantisme américain a été marquée par deux grandes « révolutions », appelées « réveils ». Le « Grand Réveil », au milieu du dix-huitième siècle, a provoqué une flambée religieuse. D'innombrables sectes chrétiennes sont apparues, conjuguant leurs forces pour interdire à la Couronne britannique d'imposer l'Eglise anglicane comme religion d'Etat dans les colonies. Cette résistance religieuse eut une immense influence sur la révolution américaine. Le deuxième Réveil se produisit au début du vingtième siècle. En 1906, le *Los Angeles Times* s'étonnait : *« Une nouvelle secte religieuse s'est installée à Los Angeles dans une vieille baraque d'Azuza Street. Les dévots se répandent en exclamations et éructations étranges (...). Ils pratiquent les rites les plus fanatiques et se mettent dans des états de folle excitation. »*

Assiste-t-on aujourd'hui au « troisième Réveil » ? Le mouvement fait la chasse aux intellectuels, aux « gauchistes », aux centristes, aux homosexuels, aux féministes, aux partisans de l'avortement, aux tenants des thèses de Darwin. Place à la Bible, à la *prière dans les écoles publiques ! L'Apocalypse est* proche. Inutile, dans cette éventualité, de procéder à des réformes d'ordre social. Naturellement, les bons évangélistes seront les seuls rescapés du conflit nucléaire ! Plus raisonnable, David Aikman, journaliste, lui-même évangéliste, déclare : *« Mes coreligionnaires sont contre l'avortement ; ils voient d'un très mauvais œil le mouvement en faveur des droits des gays, car l'homosexualité est condamnée par la Bible. Ils sont en faveur d'une politique étrangère très musclée ; les régimes communistes, qui sont ouvertement athées, sont des instruments de Satan. »*

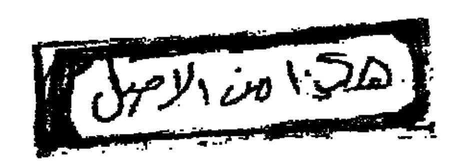
L'Apocalypse et le bulletin de vote

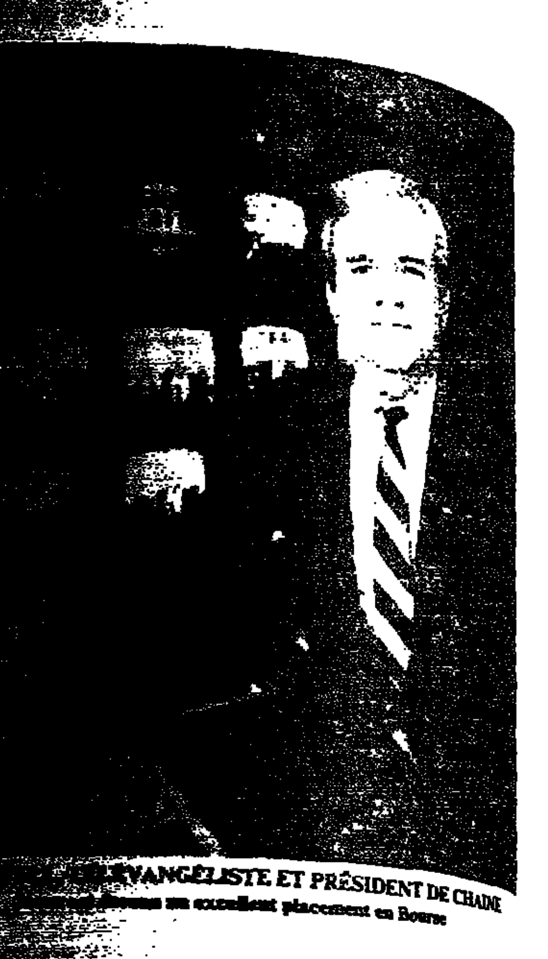
COMMENT s'y retrouver dans tous ces noms ? Quelles différences séparent fondamentalistes et néo-fondamentalistes, pentecôtistes, charismatiques, apostoliques, baptistes, méthodistes, bref, les « évangélistes » ? En gros, il existe deux groupes principaux : d'une part, les évangélistes charismatiques – ou, si l'on veut, *les pentecôtistes*, qui croient à la glossolalie, avec de très fortes variantes dans la pratique. Cela va du plus rationnel au plus émotif. Et d'autre part, les fondamentalistes, dont le chef reconnu est M. Jerry Falwell. *« Les fondamentalistes sont ultra-conservateurs*, dit le révérend Farmer, qui habite à La Nouvelle-Orléans. *Ils ont mis la pagaille dans l'Eglise baptiste du Sud dès 1979 et lancé une véritable OPA sur les conseils d'administration de chaque « agence » de la Southern Baptist Convention. Principal artisan de l'affaire : le Dr. W.A. Griswell, de Dallas. Le Dieu des fondamentalistes est intransigeant, terrible. C'est ainsi que les conservateurs de la Nouvelle Droite religieuse ont pu gagner dans le Sud. Ils vont avoir une influence de plus en plus grande dans le pays. »*

Point d'accord entre les évangélistes : la théologie de l'Apocalypse (Armageddon) : MM. Jerry Falwell, Pat Robertson, Bakker et Swaggart ont secoué









les téléspectateurs avec leurs fulgurantes descriptions de la fin des temps. Mais alors, s'inquiète une partie de l'opinion, ne vont-ils pas provoquer la venue de l'Antéchrist et l'Apocalypse nucléaire en déclenchant une crise au Proche-Orient ou avec la Russie ? Dans le Sud, un évangéliste s'interroge sur l'utilité des élections : *« Est-ce la peine de voter ? Voter, c'est comme si on repeignait les chaises longues sur le pont* du Titanic *avant le naufrage. »*

Et M. Swaggart écrit dans sa *Bataille de l'Apocalypse : « Toutes les chaînes de télévision du monde seront sans doute là pour filmer l'instant suprême de notre histoire. »*

Cependant, les millions d'évangélistes qui occupent des postes politiques ou professionnels de tout genre n'ont pas trop l'air de se préoccuper de l'Apocalypse. M. Pat Robertson, qui envisageait naguère une retransmission de la fin du monde par sa chaîne de télévision CBN, a déclaré qu'il n'avait aucune intention de prêter main-forte à Dieu pour la provoquer...

L'Eglise « électronique » fait feu de tout bois. *« La télévision est l'outil le plus puissant que Dieu ait donné à la religion ! »*, s'exclame un jeune élève en communication des Jimmy Swaggart Ministries. Dieu ? Il a comblé ses fidèles : on recense environ 1 200 stations de radio et plus de 200 chaînes de télévision évangélistes ; 3 500 journalistes proposent le programme de la Nouvelle Droite chrétienne. Le professeur Jeffrey Hadden note : *« Leur façon de présenter les nouvelles aura un impact maximum pour la mobilisation politique des évangélistes »* ; le mouvement a mis au point *« une formidable structure de communication »*. En outre, *« tant que la Federal Communications Commission, le Congrès et les cours de justice ne changeront pas les règles du jeu, les émissions religieuses auront une influence immense sur l'action politique et sociale en Amérique* (1) ». Le groupe le plus important serait le Christian Broadcasting Network (CBN) de M. Robertson, à Virginia Beach : 4 chaînes de télévision câblées, 30 stations de radio reçues par 20 millions de foyers. Son émission du matin, « 700 Club », est conçue sur le modèle des talk shows les plus populaires. Ensuite viennent d'autres émissions, comme celles du pasteur Billy Graham, bien sûr, de MM. Falwell, Oral Roberts, et, celles, très appréciées, de M. Robert Schuller, qui harangue les fidèles dans sa fameuse cathédrale de verre de Californie. Le fisc est impuissant à contrôler l'Eglise « électronique ». Presque toutes ses activités sont exemptes d'impôts, y compris les récoltes de fonds.

Le révérend Oral Roberts est l'auteur de cet extravagant appel télévisé : *« Si je ne reçois pas 8 millions de dollars, Dieu va me rappeler à lui. »* Il les a reçus... Son fils en a redemandé... Bien plus subtil est le « 700 Club » de M. Robertson. Dans un salon, Pat ou Tom — le père et le fils — font venir des correspondants qui traitent de l'Amérique centrale ou de l'Afrique, des experts en déclarations de revenus ou des conseillers conjugaux. L'atmosphère est très conviviale. On enchaîne : *« La Colombie a un besoin immédiat du pouvoir de Jésus-Christ. Menons la guerre spirituelle, envoyez votre argent. »* Un service téléphonique style SOS-Amitié fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et reçoit environ 3 millions d'appels par an. Dans les bureaux de CBN circulent des bennes remplies de chèques.

Dieu colmate les fuites d'huile

SELON le professeur Hadden, *« la télévision a transformé la religion, la technique a changé le message »*. Les télévangélistes vendent un produit, le Christ, avec en prime l'Evangile de la prospérité. A la limite, dit-il, *« Jésus serait le présentateur de la « Roue de la fortune », où on peut gagner tout ce qu'on désire »*. En fait, à part les guérisons miracles, les églises, les collèges, les écoles chrétiennes, les parcs d'attractions, attirent les contributions. *« Ces infrastructures exigent des sommes fabuleuses. Plus ils en construisent, plus ils ont besoin de fonds, plus il faut prêcher à la télévision, et plus il faut construire »*, ajoute M. Hadden. Mais *« les dons qui leur ont ouvert la voie du succès ne sont pas ceux qui leur permettent de rester au sommet »*.

Après les récents scandales, seul le pasteur Billy Graham a conservé une très forte position dans les sondages (76 %). Il s'agit il est vrai d'une sorte d'institution quasi mondiale. Mais, dit un pasteur de Caroline du Nord, *« tous les rois sont tombés : maintenant, il y a davantage de place au sommet qu'il n'y en a eu en dix ans* (2). » Un certain nombre de jeunes déclarent avec cynisme : *« Pourquoi retirer aux gens la part du rêve ? Notre société vénère le luxe, l'argent, le succès, et le nombre des laissés-pour-compte augmente. Les télévangélistes sont des héros nationaux ! »*

La presse américaine parle très rarement des adeptes de base, des pauvres du fond des bayous, des cols bleus, rencontrés dans le Sud profond, la *Bible Belt*.

Une forêt de pins en Louisiane, une humble mais confortable maison, celle de Carol. Son histoire ? Elle menait une vie luxueuse avec son mari : piscines, plusieurs Cadillac et des diamants. Puis elle a *« reçu le Christ »* et est partie. Elle a épousé un pauvre pasteur itinérant. Criblés de dettes, ils prêchent en caravane sur les routes du Sud. Elle prie avec les gens, les guérit souvent, convertit dans les prisons des femmes noires qui éclatent ensuite en chants merveilleux à la gloire du Seigneur. Carol est modeste : *« Je ne suis que le récipient par où coule la grâce de Dieu. »* Soudain, le merveilleux fait irruption dans la vie quotidienne : Dieu aide à payer les primes d'assurance, à réparer les voitures (il a colmaté une fuite d'huile pour Carol), à régler le dentiste.

Marvin Gorman, pasteur de La Nouvelle-Orléans qui a dénoncé M. Swaggart après que celui-ci l'eut acculé à la faillite, explique : *« Priez une demi-heure tous les jours, parlez les langues, jeûnez une fois par semaine, et vous serez rajeuni, purifié, rempli d'une énergie extraordinaire. La prière produit une force spirituelle considérable. »* Que se passe-t-il ? N'assiste-t-on pas à une invasion de la religion par les recettes de la méditation transcendentale ? *« Les clés du succès financier,* confie un grand homme d'affaires évangélique de Houston, *se trouvent dans le Nouveau Testament. Faire de l'argent, c'est un don que m'a donné le Christ. »*

L'aura d'amour et de charité chrétienne qui baigne les visages de certains se transforme chez les autres, en particulier la génération de cadres montants *born again*, en appétit de puissance. Le pasteur Robertson, après avoir éloigné le cyclone Gloria des côtes de Virginie par la seule force de sa prière, déclarait : *« Pourquoi le gouvernement ne serait-il pas dirigé par des chrétiens inspirés par le Saint-Esprit ? Il y aurait un président inspiré par le Saint-Esprit, un Sénat et un Congrès inspirés par le Saint-Esprit* (3). »

Les fondamentalistes et les pentecôtistes dénoncent les horreurs de la génétique. Ce qui remet en mémoire le « procès du singe » qui se déroula dans les années 20 au fond du Tennessee. L'accusé était un jeune instituteur nommé Scopes. A travers lui était visé le rationalisme scientifique. Ce fut une lutte à mort entre modernistes et traditionalistes, les évangélistes voulant en finir avec les théories de Darwin. L'accusateur, qui mourut d'épuisement à la dernière minute du procès, était William Jennings Bryan, dirigeant démocrate, ancien secrétaire d'Etat du président Wilson, trois fois candidat à la présidence, personnage illuminé, hors du commun, folklorique. Lawrence et Lee en ont tiré en 1951 la célèbre pièce *Inherit the Wind* (4), qui vient d'être filmée pour la télévision, avec Kirk Douglas dans le rôle de Bryan.

Les ravages de la récession

EN 1976, les évangélistes ont voté massivement pour M. Carter et ont été déçus. En 1980, et en 1984, c'est M. Reagan qu'ils ont élu, qui les déçoit lui aussi, car il n'a pas fait appliquer leur programme de réforme morale (5). Les chrétiens *« nés de l'Esprit »* se sentent trahis depuis la guerre du Vietnam et la catastrophe de Challenger. Pour eux, règnent le vide et la peur. L'« octobre noir » serait un signe annonciateur de l'Apocalypse. On brade la patrie : familles brisées, criminalité, drogue, féminisme, avortement, homosexualité, pornographie, abolition de la prière dans les écoles publiques, génétique, communisme en Amérique centrale, l'Amérique est en plein déclin moral. L'ennemi — plus dangereux que le communisme, — c'est la philosophie humaniste *(secular humanism)* que dévots et prédicateurs de tout poil voudraient tuer à coups de Bible. Il faut rechristianiser la société.

Le révérend Jerry Falwell cravache les fidèles depuis des années lors de son émission télévisée « The Old Time Gospel Hour ». Sa Majorité Morale est à l'origine de la Nouvelle Droite chrétienne. Grand ami de M. Reagan, son influence politique dépasse peut-être celle de M. Robertson, à qui il a préféré publiquement le vice-président George Bush comme candidat à la Maison Blanche. Il modifie son image : son mouvement est devenu la Liberty Foundation, ce qui lui donne une apparence moins réactionnaire. Pour le moment, il se replie sur son université de Lynchburg, en Virginie, dont il veut faire un nouvel Harvard. Il est devenu moins virulent, plus fin politique, et commencerait à comprendre la valeur d'une éducation qui aille au-delà de la Bible pour que ses futurs cadres soient efficaces et prêts à saisir des postes de responsabilité.

Les républicains traditionnels redoutent qu'un candidat comme M. Robertson ne tire leur parti vers l'extrême droite : il votent pour M. Bush. Si M. Falwell soutient lui aussi M. Bush, c'est, semble-t-il, d'abord parce qu'il y a concurrence entre télévangélistes.

M. Robertson est très intelligent, instruit, diplômé de l'université Yale. La masse des évangélistes ne l'a finalement pas suivi en raison de sa gaffe à l'encontre de M. Bush. Il a accusé le vice-président d'avoir déclenché l'affaire Swaggart pour le salir, lui, Robertson. Ses déclarations intempestives en politique extérieure l'ont aussi desservi. Car il avait en main un formidable outil : l'organisation évangéliste, dont le niveau de technicité est remarquable. Les pasteurs des plus petites églises évangélistes rurales n'ont que ce mot à la bouche : « organisation ». Partout, dans les quartiers, les communautés, les églises, les clubs, les dévots accomplissent un remarquable travail de quadrillage et de recrutement. Le nombre de recrues sauvées fait l'objet d'une comptabilité rigoureuse. La presse chrétienne atteint d'énormes tirages. A la télévision se multiplient *soap operas* et jeux « chrétiens ». Le modèle des modèles est la CBN de M. Robertson : programmes de télévision câblée, transmission par satellites, listes de fidèles scrupuleusement tenues à jour — millions de noms de téléspectateurs — et bombardements incessants de publi-reportages pour récolter des fonds. Le nombre des écoles chrétiennes augmente chaque jour, profitant du médiocre niveau des écoles publiques. Les collèges bibliques foisonnent, irremplaçable outil pour endoctriner la jeunesse et former les cadres de demain. M. Robertson déclarait que la campagne électorale était organisée selon des principes mathématiques. Ainsi peut-il *« recruter, en dehors du parti républicain, des démocrates traditionnels, des cols bleus démocrates, des catholiques, des agriculteurs, des étudiants, des femmes* au *foyer »*, tous déterminés selon lui à ce que l'Amérique redevienne le premier pays du monde.

M. Robertson reviendra peut-être sur la scène politique. Et il a en tout cas ouvert la voie à d'autres.

Dans les régions traditionnellement pauvres du Sud, où la crise de la métallurgie et celle du pétrole ont fait des ravages, la peur de la récession pousse les électeurs à voter conservateur « utile », c'est-à-dire pour MM. Reagan et Bush, le révérend Robertson étant très souvent considéré comme trop amateur, donc inapte à défendre les intérêts vitaux de la population. Mais si Bush n'écoute pas suffisamment ces gens, un candidat issu de la Nouvelle Droite chrétienne aura toutes ses chances en 1992, pourvu qu'il respecte le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, prescrite par le premier amendement à la Constitution.



Rick Maiman-Sygma

FOULE EN PRIÈRE A NEW-YORK
Un phénomène surgi des profondeurs

L'évangélisme n'est pas un phénomène bizarre sorti d'un roman de Sinclair Lewis. Il est l'une des clés de la politique américaine des prochaines années. Les pitreries des « grands » de la télévision masquent la réalité : la « croisade » au plan social. Dans les églises, la voix du patronat double celle de Dieu. Tout progrès social doit être arrêté, au nom du Seigneur. Témoin ce type de sermon assez courant dans les petites églises évangélistes de Caroline du Nord, où l'industrie légère élimine progressivement l'agriculture :

« Respectez le patron. Honorez-le. Soyez honnête avec lui. Ne lui dissimulez rien. Souvenez-vous : tant qu'il est dans ses murs, c'est lui qui a raison. Travaillez pour votre patron comme si c'était Dieu ! », avec citations de la Bible à l'appui. Traduction : ni droit du travail ni syndicats. C'est la bonne vieille Amérique d'avant le New Deal, d'avant la Nouvelle Société du président Johnson, qui resurgit. Celle aussi d'avant l'intégration raciale. Il ne faut surtout pas se laisser leurrer par l'apparente cohabitation raciale des Eglises électroniques. Chacun à sa place. Dans un comté de Caroline du Nord, voici un pasteur indien qui hurle devant un parterre d'Indiens en transe. Un peu plus loin, les visages sont noirs. Là-bas, les visages sont blancs. Les bons évangélistes n'ont rien fait pour diminuer les tensions raciales. A chacun son église, à chacun son Dieu, à chacun sa Bible.

Le problème fondamental des années 80 aux Etats-Unis est le rapport entre la religion et l'Etat. Beaucoup d'Américains réfléchis, membres de l'*establishment* ou non, conservateurs ou libéraux, avouent leur terreur de voir un jour à la tête du pays un président *fondamentaliste ou pentecôtiste* qui bondirait au premier appel de Jéhovah sur le bouton nucléaire.

L'obligation morale des évangélistes est de convertir. Leur plus grande Eglise, la plus grande du monde, est située en Corée du Sud : 500 000 fidèles. Au Nigéria, les sorciers se transforment en pasteurs. En Amérique centrale, MM. Jimmy Swaggart et Pat Robertson mènent la Sainte Croisade contre le communisme athée : ils y envoient des milliers de missionnaires. Ils collectent des millions de dollars pour l'aide dite humanitaire, aide parallèle à celle que le gouvernement accorde aux « contras » et aux missionnaires. Le colonel North, « héros du Contragate », est *born again*. Il est impossible, explique M. Bill Moyers, de comprendre les conflits, en particulier ceux d'Amérique centrale, si l'*on* ignore le rôle de la religion (6). Les guerres de religion embrasent le monde. Au Nicaragua et au Honduras, catholiques et protestants sont en violente opposition. Dans les rangs mêmes des protestants se livrent de farouches combats, Bible au poing. Ecoutez M. Jimmy Swaggart : *« Jésus est el Presidente, il est votre général, votre maréchal. Au nom de Jésus, j'ordonne au Diable de sortir de votre vie, de votre maison, de votre cœur, de votre ville, de votre gouvernement et de votre pays* (7). » Les émissions télévisées sont retransmises dans des millions de foyers en Amérique centrale, avec traduction simultanée. M. Robertson a visité les camps des « contras » : *« Nous voulons aider les victimes du communisme. Cela fait partie des projets de Dieu* (8). » Les Eglises évangélistes se propagent comme un feu de brousse, l'armée chrétienne d'extrême droite passe à l'offensive avec conversion en chaîne. Pour nombre de pauvres, l'espoir n'est pas dans la révolution : Jésus les propulse directement de la boue au Paradis. *« Les chrétiens sont en train de choisir leur parti. (...) Les missionnaires servent un royaume déchiré entre Dieu et la politique. »*

Le mouvement évangéliste n'est pas près de disparaître, car il est engagé dans la bataille entre le Bien et le Mal — la plus vieille guerre que mènent les Américains, dont la culture est imprégnée de manichéisme. Il ne s'agit pas d'un manque d'intelligence, mais d'une forme de vie, d'un mode de pensée.

« Grâce à nous, déclare M. Guy Jarman, membre de l'Heritage Foundation et de la Christian Voice, *« la peine de mort, la question des armes nucléaires et la guerre des étoiles vont devenir des problèmes essentiellement chrétiens et moraux. Sous peu, notre puissance musclée risque d'étonner les Américains* (9). »

Le message de la Nouvelle Droite chrétienne est on ne peut plus clair.

INGRID CARLANDER.

(1) Professeur de sociologie et d'étude des religions à l'université de Virginie, Jeffrey K. Hadden a publié, avec Charles E. Swann *Prime Time Preachers*, Addison-Wesley, 1980, et, avec A. Sharpf, *Televangelism : Power and Politics on God's Frontier*, Henry Holt, New-York, 1988.

(2) *New York Times*, 28 février 1988.

(3) *New York Times*, 27 février 1988.

(4) Random House, New-York, 1954.

(5) Voir Ingrid Carlander, « La révolution conservatrice contre M. Reagan », *le Monde diplomatique*, décembre 1987.

(6) Bill Moyers, « God and Politics. The Kingdom Divided », *Public Affairs Television*, décembre 1987.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*

(9) *San Francisco Chronicle*, 8 janvier 1988.

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 juin

1	TUNISIE	Fête nationale.
4	TOGO	Fête nationale.
7	TCHAD	Fête nationale.
12	PHILIPPINES	Anniv. proclam. de l'ind.
17	ISLANDE	Fête nationale.
23	LUXEMBOURG	Fête nationale.
26	RÉP. MALGACHE	Fête nationale.
30	ZAIRE	Fête de l'indépendance.

LOI ISLAMIQUE ET

L'imam Khomeiny se retourne

AU nom de la loi islamique, les théologiens conservateurs alliés aux bazaris bloquaient toute réforme en Iran tandis que la population ployait sous le fardeau de la guerre. L'imam Khomeiny lui-même a voulu mettre fin à cette situation intenable – sans pour autant céder devant l'ennemi irakien. Après de longs mois d'affrontement idéologique, les élections législatives d'avril mai 1988 consacrent la victoire des radicaux. Le nouveau Parlement ouvre sa session le 7 juin : composé d'une majorité de députés ouverts aux nécessités du fonctionnement de l'Etat, pourra-t-il enfin s'attaquer aux réformes sociales et économiques trop longtemps différées ?

Par AHMAD SALAMATIAN *

Entrée, en février 1988, dans sa dixième année, la révolution islamique tira sa force de plusieurs élans : nationalisme, identité iranienne, antidespotisme et aspiration à la justice sociale. Mais ce qui fait son originalité, son étrangeté devrait-on dire, c'est l'islam, qui lui a donné son nom historique : « révolution islamique », comme on dit « révolution française » ou « révolution bolchévique ».

Cependant, cet islam iranien, même dans sa majorité chiite, n'est pas monolithique. C'est avant tout une religion populaire, qui inspire et rythme la vie quotidienne des gens. Mais c'est aussi une religion des dogmes et des écoles, une religion scolastique, organisée en universités (*howzés*) avec leurs élèves (*talabehs*), leurs enseignants (*modaress*) et leurs maîtres, dits « sources d'imitation » (*mardjaas*), qui s'attribuent les titres de hodjtaleslam, ayatollah et grand ayatollah, selon leur rang et leur influence. C'est la religion des mollahs. Et puis, il existe encore un islam d'inspiration gnostique et ésotérique, en lutte constante, parfois ouverte, avec la religion dogmatique.

A ces trois grandes formes traditionnelles sont venues s'en ajouter de nouvelles, nées des forces économiques et sociales en lutte. Il existe ainsi un chiisme social et contestataire, issu de la foi et de la réflexion d'intellectuels. Il propose une lecture et une pratique socialisante de l'islam, comme une clé pour l'Iran moderne. Récent et très minoritaire, ce chiisme fut, dans l'Iran des années 70, le vrai détonateur de la contestation religieuse.

* Ex-député d'Ispahan, en exil à Paris.

A l'autre bord, devant la montée des protestations politiques et sociales, des organisations confessionnelles se sont formées, qui regroupent des marchands du Bazar et, plus largement, les possédants de la société traditionnelle. Elles proposent une interprétation conservatrice de l'islam et un système de défense des patrimoines et des privilèges.

En mars 1979, l'imam Khomeiny a quitté Téhéran, la ville de la révolution, pour Qom, celle des mollahs. Le sens de ce transfert, inaperçu sur le moment, se dévoile plus tard. La révolution, imperceptiblement, a pivoté. L'ayatollah isolé, que le fragile chiisme contestataire a conduit à cette révolution dont le puissant chiisme populaire lui a fait le cadeau, en transporte avec lui le centre de gravité au sein du chiisme clérical qu'il regagne. La force des liens, notamment financiers, des mollahs avec les bazaris et les privilégiés de la société traditionnelle offre un levier aux conservateurs pour écarter leurs ennemis progressistes du pouvoir révolutionnaire. Le Parti de la République islamique (aujourd'hui dissout) est l'instrument politique de cette alliance des mollahs et des conservateurs. Il va s'emparer de ce pouvoir que l'imam Khomeiny apporte avec lui.

Cette confiscation de l'Etat par les mollahs et les nantis est le tragique secret de la violence où s'abîme si vite la révolution. L'héroïsme politique du peuple, qui, en se levant, a comme soufflé la dictature, est impossible à confiner du jour au lendemain dans un civisme, si actif soit-il. Son élan, ses espoirs, lui interdisent de se livrer sans mot dire au conservatisme. Mais sa passion devient son piège.

Le flamboyant défi de la prise d'otages américains, en novembre 1979, par des « étudiants de la ligne de l'imam », ranime cette passion contre le « Grand Satan », perçu comme un dictateur moderne, du monde cette fois. C'est opportun pour le pouvoir khomeiniste qui se met en place. Surtout, l'agression de l'ennemi irakien, en septembre 1980, allume le brasier d'une guerre nationaliste et révolutionnaire où consumer l'ardeur militante du peuple et son extraordinaire appétit de sacrifice. La coalition à l'œuvre tire tout le bénéfice politique de la dérivation de l'énergie nationale. Elle affermit son pouvoir et chasse de l'Etat nouveau ses ex-alliés progressistes. L'éviction, en juin 1981, de M. Bani Sadr signe l'avènement du pouvoir sans partage de cette coalition qui réprime dans le sang toute velléité d'opposition. Les mollahs et les cadres qui leur sont acquis s'attribuent les postes d'autorité. Les riches bazaris, les détenteurs de capitaux, tous les possédants, organisés en cercles et en clientèles, s'emparent des commandes du système économique et social où ils rétablissent à leur profit l'affairisme, la spéculation, le pillage.

Le désordre d'hier resurgit sous l'ordre économique et social des mollahs et des conservateurs. La révolution a seulement changé les profiteurs : aux hommes de l'étranger, aux « expatriés », succèdent les hommes de la tradition, les « authentiques » patriotes du nouveau régime. Leur légitimité historique et révolutionnaire donne même à ces nantis la force de perpétuer l'injustice, sinon de l'aggraver. Il lui doivent d'avoir pu pétrifier en même temps la révolution sociale et la révolution politique. Mais, aujourd'hui, les dirigeants de la République islamique s'inquiètent et ne font plus mystère des dangers qu'engendrent l'inégalité sociale, la vulnérabilité économique et l'impuissance de l'Etat.

Selon une étude officielle invoquée au cours du débat budgétaire de 1987 par l'hodjatoleslam Nadi, député de Nadjafabad, sur les 47 millions d'Iraniens recensés en 1986, 12 millions sont au-dessous du seuil de pauvreté, 22 millions survivent sans parvenir à équilibrer leurs dépenses et leurs revenus, et un peu moins de 12 millions vivent dans un équilibre précaire ; cependant qu'à peine plus de 1 million d'Iraniens se réservent les gros revenus. Le chômage frappe près du tiers des 13 millions de la population active. Le 18 janvier dernier, le premier ministre lui-même reconnaît : « *Entre les 10 % des familles du bas de l'échelle des revenus et les 10 % des familles du haut de l'échelle, l'écart était de 1 à 32 en 1977 ; il est tombé de 1 à 25 en 1980, pour se creuser de nouveau d'un point par an.* »

L'histoire peut-elle n'être qu'une attente ?

LA vulnérabilité de l'économie devient extrême avec la baisse du prix du pétrole, la chute du dollar et la saignée de la guerre. Les revenus pétroliers fournissent la presque totalité des ressources en devises du pays et plus de 85 % des revenus de l'Etat. Or ceux-ci, qui étaient de l'ordre de 22 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1982-1983, sont tombés à 5,6 milliards de dollars pour l'année 1986-1987, soit une division par quatre. Les dépenses incompressibles dépassent 3 milliards de dollars pour les besoins militaires de la guerre et atteignent presque 2 milliards pour les importations de première nécessité.

L'avenir est obéré. Les investissements budgétaires dans des projets à moyen ou long terme ont cessé. Les dépenses courantes augmentent de façon vertigineuse. La contre-valeur en dollars, au taux de change officiel, de ces dépenses représentait 32 milliards à la veille de la révolution ; elle est tombée à 20 milliards en 1980-1981, pour atteindre 44 milliards en 1986-1987. Au cours des trois dernières années, le déficit budgétaire a été de l'ordre de 70 % en moyenne. La planche à billets fonctionne à plein. En neuf ans de République islamique, la masse monétaire s'est multipliée par dix. Cette multiplication et la paralysie de la production intérieure entraînent une inflation de près de 47 % pour 1986-1987.

Quant à l'impuissance de l'Etat, elle est liée au caractère confessionnel de la République islamique. L'exercice du pouvoir politique ne va pas de soi pour les mollahs. L'islam chiite considérant tout pouvoir comme une usurpation, rendue possible par la disparition de l'imam et qui cessera à l'instant de sa réapparition, les « sources d'imitation » à la tête du pays sont dans un grand embarras, théorique bien entendu. L'ayatollah Djanati, président de la puissante Organisation de la propagande islamique, le dit sans ambages au cours d'un prêche à Qom, un vendredi de janvier 1988 : « *La question du gouvernement islamique est une question très difficile, parce que c'est une question nouvelle dont la discussion a été ajournée voici treize siècles.* »

Le chiisme, ses hommes et ses institutions ont pour mission véritable de conserver les fidèles dans l'attente de la réapparition historique de l'imam, disparu avec le secret de sa perfection qui, seule, l'habilite à gouverner les hommes.

Il y eut des efforts pour assouplir la rigidité théorique de ce messianisme, et les penseurs chiites se distinguent parmi les penseurs musulmans par l'importance qu'ils attachent à la raison spéculative (*Aql*) comme moyen de vérité. Mais les *howzés* chiites, gardiennes sourcilleuses des préceptes sacrés du Coran, sont dans leur ensemble hostiles à la spéculation rationnelle et à l'innovation normative. La loi reçue de Dieu existe. Il faut la vivre, et non la compléter. Cette butée théorique à l'avancée de l'histoire collective et à la tentative rationnelle de la maîtriser, qui est l'essence même de l'action de gouverner, vide cette action de tout contenu. On touche là au cœur du problème posé par l'aventurisme historique de l'imam Khomeiny à ses pairs quiétistes : l'histoire peut-elle n'être qu'une attente ? Le gouvernement d'une nation peut-il n'être que son gardiennage ? Le fait que ces questions se posent à la tête de l'Etat issu de la plus récente des révolutions de l'histoire n'est après tout qu'une extraordinaire ironie.

Le clergé chiite, pendant l'enfance de l'imam Khomeiny, s'est trouvé confronté à ce problème. En 1907, lors de la révolution constitutionnelle dont l'Iran musulman fut déjà le protagoniste, les mollahs exigèrent et obtinrent la reconnaissance de leur droit à s'opposer aux lois contraires à la *charia* (loi islamique) que le Parlement à naître pourrait voter. Mais ils n'exercèrent ce droit que très peu de temps, précisément parce que les clercs des *howzés* se rendirent compte que ce contrôle législatif impliquait la ratification de textes qui viendraient ainsi compléter les préceptes sacrés. Pour ne pas risquer de compromettre la perfection close de la parole prophétique et de la jurisprudence sacrée, on laissa faire le législateur constitutionnel.

Soixante-dix ans plus tard, le même clergé retrouve le même problème, mais la révolution et l'imam Khomeiny rendent l'esquive impossible : le régime, cette fois, est islamique. Les mollahs tentent de définir une doctrine du pouvoir politique dans le manifeste de la « souveraineté du docte » (*welayat faghi*). Ils se refusent à nommer lois les règles que la société se donne. Pour eux, l'Etat – comme la nation, comme la société, comme l'humanité tout entière, – est soumis aux lois divines dont il ne peut, en quelque sorte, que faciliter et préciser le règne. La législation publique est conçue comme un ensemble subalterne de décrets d'application et d'arrêtés d'exécution des lois, par Dieu données à l'homme, et fixes. Le seul travail « de compréhension et d'interprétation » (*idjtihad*) permis sur ces lois est celui qui est nécessaire à leur mise en œuvre dans les situations concrètes de la vie. Le fondement du pouvoir de gouverner la communauté qui est consenti au *faghi* tient tout entier à sa maîtrise des préceptes du Prophète, et des lois intemporelles et sacrées qui en résultent.

En fait, le pouvoir islamique ne se pose pas la question de sa légitimité, mais seulement celle de sa justice. Et l'action de gouverner y ressemble autant, sinon davantage, à celle d'un juge suprême de la société qu'à celle d'un véritable détenteur du pouvoir exécutif. D'où cette notion d'un « docte » (*faghi*), pieux, sage, juste, courageux et avisé, vicaire de l'imam caché et délégataire de la souveraineté divine, qui reçoit des croyants la charge de les mener.

La Constitution de la République islamique a été approuvée par référendum en décembre 1979, soit plus d'un an avant que le parti du même nom n'installe son rude monopole politique.

POUVOIR DE L'ÉTAT

contre les conservateurs

C'est un texte composite et ambigu, qui se ressent de l'effervescence révolutionnaire et de l'unanimité khomeiniste ayant entouré son élaboration. D'inspiration démocratique et théocratique à la fois, cette Constitution combine hardiment la souveraineté populaire exprimée par le suffrage universel et la souveraineté divine, déléguée du *faghi*, en attendant le retour de l'imam caché. Elle institue ce *faghi* dont elle énumère les attributions étatiques et religieuses et les pouvoirs. Elle prévoit qu'il doit être plébiscité, pour sa vertu, à la majorité des croyants et que si, d'aventure, vertu et suffrages ne trouvaient pas un homme sur lequel s'accorder, les fonctions du *faghi* seraient dévolues à un conseil de plusieurs *mardjaas* choisis par un conclave de mollahs, eux-mêmes élus par les croyants.

A côté de ce guide singulier, il existe un gouvernement responsable ainsi qu'un Parlement composé de députés élus au suffrage universel et fonctionnant selon des règles parlementaires. Mais le pouvoir législatif qui lui est reconnu est soumis au respect des principes sacrés de l'islam. Et la Constitution prévoit, pour assurer ce respect, comme d'ailleurs celui de son propre texte, un organe collégial dit « conseil gardien » qui possède les attributions d'un Conseil constitutionnel. Il est composé de douze membres, dont six théologiens nommés par le *faghi*, qui décident sans appel de la recevabilité des textes au regard de la religion.


Stuart Franklin-Sygma

LA PRIÈRE DU VENDREDI A L'UNIVERSITÉ DE TÉHÉRAN
Comment briser le verrou politique des théologiens

Comme n'importe quelle loi fondamentale, cette Constitution sophistiquée se fait aux épaules des temps et des forces politiques qu'elle habille. L'imam Khomeiny est un *faghi* plébiscité par l'histoire, qui répond de l'Iran en dehors de toute attribution constitutionnelle. La religion, la politique, la guerre, la gestion, rien ne lui échappe pour peu qu'il en décide. Il est une sorte de puissance patriarcale qui règne sur le pays et l'Etat, à laquelle rien ne résiste. Quant à l'Assemblée, dite nationale par la Constitution *(Madjlis Shorayé Melli)*, sa majorité politique s'entête à l'appeler islamique *(Madjlis Shorayé Eslami)*, tout en y laissant siéger, à côté des députés des circonscriptions territoriales, des députés élus par les minorités juive, chrétienne et zoroastrienne.

Cette Assemblée légifère sous l'œil plus que vigilant des six théologiens d'un autre âge choisis pas l'imam Khomeiny au sein de la *howzé* de Qom. S'étant attribué le droit de formuler les principes et préceptes de la religion que le Parlement ne peut enfreindre sans que s'évanouisse son pouvoir, ils ont l'extraordinaire pouvoir de souffler les lois. Au cours des deux premières législatures, pour se mettre en train si l'on ose dire, ils ont évaporé toutes les réformes économiques et sociales. Aujourd'hui, plus des deux tiers des textes qui leur sont soumis sont invalidés. L'Etat né de la révolution islamique n'a pu entreprendre ni réforme agraire, ni réforme foncière urbaine, ni nationalisation du commerce extérieur, ni définition des secteurs économiques privé, public et coopératif, ni même la rédaction d'un code du travail, pour ne parler que du plus important. Le 18 janvier 1988, le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, a déclaré sans rire : « *En 1981, le gouvernement avait créé dix commissions pour élaborer des lois économiques et sociales d'infrastructure pour résoudre les problèmes de société. Sept ans après, seul le code des impôts préparé par ces commissions a été voté, et encore, sur l'ordre direct de l'imam.* »

Bien entendu, l'absence de texte favorise le plus fort, le jeu des influences et les situations acquises. Les mésaventures du projet de code du travail, dans un domaine-clé pour un régime qui place si haut l'exigence de justice, ont porté à son point de rupture l'immobilisme qu'impose à la République islamique le verrou efficace et subtil de ses théologiens.

En 1982, après la répression et la dissolution des organisations ouvrières d'opposition, le ministre du travail met en chantier le « code islamique du travail ». Le projet auquel aboutit ce chantier représente un recul social considérable par rapport au code de l'ancien régime, influencé par les codes européens d'après-guerre et les résolutions du Bureau international du travail. Mais les six du « conseil gardien », insensibles au concret, invalident le projet auquel ils découvrent plus de cent trente contradictions ou non-conformités avec la *charia*.

« La nécessité permet ce qui est interdit »

DANS la conception de ces théologiens, les relations du travail relèvent du droit privé le plus pur. Elles se nouent dans un contrat de location de la force de travail conclu par deux volontés supposées libres de toute contrainte. Les notions de protection sociale, de salaire minimum, de limitation du temps de travail, de congés payés, de réglementation du travail des femmes et des enfants, de paiement obligatoire des cotisations sociales... ne sont tout simplement pas prévues par les règles strictes de la *charia (Ahkam Avallyeh)*, qui même, selon eux, s'y opposent. Les experts du ministère du travail sont devant un choix : renoncer à leur code ou contourner les « *gardiens des principes et préceptes de l'islam* ».

Ils pensent à la solution déjà mise en œuvre par l'imam Khomeiny pour sortir de semblables impasses. Elle consiste à demander au Parlement de voter à la majorité des deux tiers des lois provisoires d'urgence et d'exception échappant à la censure religieuse. C'est possible, en application du principe admis par tout ce qui vit et, pour une fois, par les *howzès* : « *La nécessité permet ce qui est interdit.* » *(Addarrumat Tubihubehe el Mahzurat)*, principe qui fonde les règles d'exception de la *charia (Akhame Sanaviyeh)*. Mais il se révèle pratiquement impossible de faire voter, à la majorité des deux tiers, un par un et pour un temps limité, les articles du projet, par un Parlement qui, au demeurant, n'est convaincu ni de leur nécessité, ni de leur urgence. Il faut trouver autre chose.

L'idée nouvelle, formulée en 1984, est une malice juridique. Elle consiste à faire de l'ensemble du code du travail une clause particulière des contrats de service public, en général, et des contrats publics d'adhésion, en particulier. Ainsi, tout usager d'un transport public comme toute personne ou entreprise abonnée au téléphone ou à l'électricité se trouveraient liés par les clauses du code islamique du travail. On va jusqu'à obtenir de l'iman Khomeiny qu'il avalise cette ingéniosité.

Mais les six du « conseil gardien » veillent au grain théologique dont ils sont comptables. Leur réplique est respectueuse de l'autorité de l'imam et juridiquement irréprochable : la « clause-code du travail » est inapplicable aux contrats en cours ; elle doit figurer *in extenso* dans le texte des contrats dont on entend qu'elle fasse partie ; enfin, il est permis d'avoir des doutes sur sa validité chaque fois que l'Etat la propose avec le contrat d'un service ou d'une fourniture dont il a le monopole. Les experts ont perdu et se reprochent d'avoir cru triompher trop tôt.

L'absence de réformes socio-économiques, l'appauvrissement croissant et l'aggravation des inégalités affectent de plus en plus le moral des combattants du front. En effet, les soldats du contingent et les volontaires viennent pour l'essentiel de la population la plus pauvre. Le maintien de l'esprit de sacrifice des combattants et la mobilisation de nouveaux volontaires sont de plus en plus difficiles. Cette situation est si dangereuse que l'imam Khomeiny est contraint de faire volte-face. Celui qui a apporté le pouvoir au clergé et aux conservateurs les voit en danger de le perdre. Le verrou politique des six théologiens doit sauter. Les dogmes ne tiennent plus devant les réalités. Les réformes indispensables et les modernisations impliquent, d'urgence, de libérer l'Etat des contraintes formelles du respect de la *charia*.

Le 7 décembre 1987, dans une réponse aux représentations du ministre du travail, l'imam condamne l'interprétation restrictive par le « conseil gardien » de l'approbation qu'il avait donnée en 1984 de l'idée de la « clause-code du travail ».

L'ayatollah Saffi, secrétaire général du « conseil gardien » et figure de proue de la coalition des mollahs et des conservateurs, réagit aussitôt. Il écrit à l'imam Khomeiny pour exprimer son inquiétude : cette liberté de stipulation crée le risque d'« *instituer n'importe quel ordre ou système social, économique, familial, commercial, agricole, urbain que l'Etat désire* ». Il dénonce le danger intolérable d'« *abolition des formes légales, des préceptes et des institutions juridiques reconnues par l'islam* ». Il ne peut, de sa part, y avoir de plus grave mise en garde.

L'imam répond par une note manuscrite en marge de la lettre du théologien : il persiste et signe. Il ne craint pas de prendre acte du risque et réaffirme la liberté complète de l'Etat dans les clauses de ses contrats. Cette position de l'imam face au « conseil gardien » en déroute plus d'un. L'hodjatoleslam Ali Khamenei lui-même, président de la République, et qui se vante d'avoir été son élève dès son plus jeune âge, s'y trompe. Il croit pouvoir commenter cette correspondance : « *Il est évident que l'Etat n'a de pouvoir que dans les limites des préceptes acceptés et indiscutables de la charia. Seules sont acceptables les clauses et conditions admises dans le cadre et les limites des dogmes de l'islam.* »

L'imam Khomeiny réplique brutalement par une lettre adressée au président de la République mais dont il lui fait donner lecture à la radio : « *Prétendre que les pouvoirs de l'Etat sont limités au cadre des préceptes divins est totalement contraire à mes dires. Si les pouvoirs de l'Etat étaient ainsi limités, la souveraineté absolue léguée par Dieu ou le Prophète serait privée de sens et d'objet... L'action du gouvernement qui est une partie de la souveraineté absolue du Prophète est un impératif premier de l'islam, qui prévaut sur tous les autres, même la prière, même le jeûne, le pèlerinage à La Mecque, etc. L'Etat peut dénoncer unilatéralement toutes les conventions conclues par lui avec les gens quand leur exécution porte atteinte aux intérêts du pays et de l'islam. L'Etat peut interdire tout acte de prière ou autre quand son déroulement porte atteinte à l'intérêt de l'islam...* »

Et pour être obéi, l'imam décide, le 6 février 1988, d'instituer une commission nouvelle qu'il place sous le regard de son fils et qui a l'oreille de son secrétaire personnel aux affaires religieuses (tous deux en sont membres de droit). Cette commission où sont vissés, outre les six théologiens du « conseil gardien », les présidents de la République, du Parlement, du Conseil supérieur de la justice, le premier ministre, le procureur général de la République, et chaque ministre concerné, a pour tâche unique de décider des cas où l'intérêt de l'Etat islamique commande l'intervention de lois échappant au carcan de la *charia*.

L'imam culbute la doctrine des *howzés* sur le pouvoir législatif de l'Etat musulman. En affirmant la prévalence de l'acte de gouverner sur les autres devoirs religieux et en reconnaissant à un Etat islamique la liberté pour se sauver d'aller sans la *charia*, il retourne pour les croyants le sablier du ciel et de la terre. Ce Mardjaa est un aventurier de l'histoire qui a volatilisé la bulle de l'isolement quiétiste de l'islam chiite, a entraîné son clergé dans la bataille politique et lui a apporté sous son manteau la victoire inouïe d'une révolution. L'évidence du danger politique que représente pour les mollahs leur schizophrénie religieuse, et le harassement de la société dont ils ont la charge, décide ce joueur à tenter d'ouvrir un jeu qui étouffe. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce jeu terrible n'étouffe pas à cause de l'adversité économique, ni même à cause de la violence d'une guerre sans merci que les missiles irakiens portent jusqu'au cœur du pays. La violence et l'adversité lui sont, au contraire, et depuis longtemps, de monstrueux aliments. Ce jeu étouffe à cause de la ratiocinante, de l'inhumaine, de la folle impassibilité des mollahs et de l'inimaginable aveuglement de leurs alliés réactionnaires.

Il est douteux qu'en brisant le verrou politique des théologiens de Qom, ou en chargeant son fils d'écarter les plus réactionnaires des candidats aux élections législatives d'avril-mai 1988, l'imam Khomeiny change quoi que ce soit à la passion où la nation iranienne est engagée. Mais il est certain que cette rupture dépasse la conjoncture iranienne. C'est une décision qui implique l'ensemble des pays musulmans où, depuis plus d'un siècle, réformistes, modernistes, islamistes et intégristes se querellent sur le sens de la *charia* et sur son avenir. Elle touche au cœur du douloureux problème de la modernité dans le monde de l'islam.

AHMAD SALAMATIAN.

PENDANT la très courte période (décembre 1987-mai 1988) séparant le troisième et le quatrième « sommet » entre M. Gorbatchev et M. Reagan, se sont multipliées les discussions visant à mettre fin à des conflits locaux et régionaux : aboutissement des rencontres de Genève sur l'Afghanistan, ouverture presque simultanée de pourparlers sur le Cambodge et le Nicaragua, entretiens préliminaires sur l'Angola. Conséquence directe d'une réorientation de la diplomatie soviétique, elle-même conditionnée en grande partie par des nécessités internes (1), la « décompression » générale dans les relations Est-Ouest a fait mûrir plusieurs négociations (celles sur l'Afghanistan ont duré sept ans, et M. Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain, effectue depuis quatre ans des missions liées au problème angolais) ; et elle en a précipité d'autres. Cette évolution appelle des remarques qui sont des remises en perspective.

Le règlement ou l'annonce de règlement de ces conflits prennent la forme d'un repli stratégique, direct ou indirect, de l'URSS, dont les alliés sont plus ou moins laissés à eux-mêmes, ou pour le moins contraints à des accommodements : le régime de Kaboul se retrouve face à des mouvements bien décidés à l'abattre ; Hanoï et le gouvernement de Phnom-Penh n'ont

Du dialogue à l'inconnu

pu éviter un tête-à-tête avec une résistance sihanoukiste qui n'aurait pas survécu *sans le combat des Khmers rouges aidés par les Etats-Unis*, la *Chine* et la Thaïlande ; Washington ne croit plus possible de renverser le régime de Managua, mais celui-ci a dû prendre langue avec une Contra totalement dépendante des Etats-Unis et dont nombre de dirigeants sont issus de la dictature somoziste ; Luanda doit négocier avec l'envahisseur sud-africain qui exige la participation aux discussions de son « client » l'UNITA.

Les négociations mettent en évidence, s'il en était besoin, l'extrême difficulté d'aboutir à des accords, c'est-à-dire à la mise en place de régimes d'union nationale, ou simplement stables – cela pour des raisons à la fois locales et régionales. Ici encore le cas afghan est le plus flagrant. L'affaire cambodgienne n'est pas plus aisée à clore : les Khmers rouges demeureront puissants et intraitables aussi longtemps qu'ils recevront un appui extérieur ; bien des divergences opposent sihanoukistes et dirigeants de Phnom-Penh ; enfin, tout désireux qu'il soit d'en finir avec une expédition militaire ruineuse, le Vietnam n'entend pas voir le Cambodge sortir de sa zone d'influence. Le problème nicaraguayen, qui est aussi celui de l'Amérique centrale, ne peut de son côté trouver une solution simple : comment intégrer une Contra, d'ailleurs très divisée, au sein d'un système issu d'une victoire sur le somozisme ? Plus généralement, la région est plongée dans une violence (El Salvador, Guatemala) dont les causes profondes (structures sociales locales et oligarchies dominantes liées à Washington) demeurent en l'état (2). Rien n'indique à cet égard que la Maison Blanche – celle de M. Bush ou de M. Dukakis – s'apprête à bouleverser une stratégie centenaire.

L'AFFAIRE angolaise est plus complexe encore, dans la mesure où elle n'est pas seulement un point de rencontre belliqueuse entre deux Grands et leurs « petits » clients. Elle est partie intégrante d'une situation globale dominée par un autre Grand – à l'échelle du continent, – qui s'appelle l'Afrique du Sud (3). Le problème angolais ne peut être distingué – même s'il a sa spécificité locale – de l'avenir de la Namibie, et donc de la stratégie *extérieure* de Pretoria, qui vise avant tout à faire perdurer un système *intérieur* raciste.

Plus que la fin des conflits locaux et régionaux, l'actuelle « détente » est signe d'un remodelage des rapports de l'URSS avec l'extérieur, remodelage qui ne signifie pas isolationnisme, ainsi que le montrent les initiatives sur le Proche-Orient et une participation accrue au système de l'ONU (4). En revanche, et la crise aux Philippines pourrait en donner l'occasion, les Etats-Unis n'ont nulle part renoncé à une stratégie grosse d'ingérences nouvelles, voire d'interventions directes.

JACQUES DECORNOY.

(1) Cf. Lilly Marcou, « Le grand tournant de la diplomatie soviétique », *le Monde diplomatique*, mai 1988.

(2) Cf. Ignacio Ramonet, « Alertes en Amérique centrale », *le Monde diplomatique*, avril 1988.

(3) Cf. le dossier « Afrique australe, sphère de conflits », *le Monde diplomatique*, février 1988.

(4) Cf. Maurice Bertrand, « Le renforcement des positions soviétiques aux Nations unies », *le Monde diplomatique*, février 1988.

L'AFGHANISTAN

Les atouts

Par notre envoyé spécial
ALAIN GRESH

A quoi songeait Shah Shodja quand, du haut de son château de Kaboul, par un matin glacial de janvier 1842, il regardait partir les seize mille hommes de l'armée anglaise qui l'avait réinstallé sur son trône ? Sans doute à sa fin prochaine. En avril, il sera assassiné, n'ayant survécu que trois mois au départ de ses bienfaiteurs. A quoi pensait le Dr Najibullah, en cette journée du 15 mai 1988, en saluant le début du retrait officiel des troupes soviétiques entrées en Afghanistan voilà plus de huit années ? Peut-être évoquait-il la citation de Karl Marx suivant laquelle l'histoire ne se répète pas ? Mais, dans un pays où le passé pèse si lourdement sur l'action et les mentalités des hommes, le chef de l'Etat afghan, fin connaisseur des traditions et de la culture de son pays, avait sûrement pris la mesure des menaces qui hypothéquaient son avenir.

Pourtant, la première impression du voyageur qui débarque à Kaboul, situé à près de 1 800 mètres d'altitude, en ce début du mois de mai, n'est pas guerrière. A Beyrouth, la guerre vous explose à la figure. Ici, il faut la chercher, la débusquer derrière la vie quotidienne, sous les apparences de la normalité, sous le masque d'une population dont la principale préoccupation semble être de gagner, et ce n'est pas une formule, son pain quotidien. *« Toutes les angoisses passent, sauf celle de la faim »*, dit un proverbe de ce pays, l'un des plus pauvres de la planète. Le dispositif militaire est bien léger et les soldats soviétiques, pourchassés avec avidité par les journalistes étrangers, bien absents du centre-ville.

Le fameux bazar, qui s'étend sur les rives du Kaboul, reste animé malgré le ramadan. Un étranger peut s'y promener des heures durant sans soulever une quelconque curiosité, sans être en permanence sollicité par les commerçants. Des milliers de petits vendeurs étalent leurs misérables éventaires sur les trottoirs. Deux coiffeurs rasent la tête de leurs clients. Un rebouteux soigne un homme couché par terre, sur le ventre, dos dénudé. A l'entrée de la grande mosquée, un vieillard vante, devant une foule d'enfants fascinés, la bienfaisance de ses talismans. Un marchand d'oranges pèse ses fruits avec des pierres. Une foule prend d'assaut un magasin de pain subventionné : on achète la miche 5 afghanis (1) et on ira la revendre un peu plus loin 10 afghanis. Derrière les rues principales, un enchevêtrement de ruelles, de maisons en pisé, de misère.

En dix ans, la capitale a connu un afflux de réfugiés, la population passant de six cent mille habitants à plus de deux millions. Malgré des progrès dans l'électrification et l'adduction de l'eau, c'est dans des égouts à ciel ouvert que les habitants déversent leurs seaux d'immondices. Et pourtant, on trouve tout dans ces marchés que la contrebande, tolérée par les autorités, alimente en matériel haute-fidélité japonais ou en produits européens.

La moitié seulement des femmes portent le *chadri*, ce voile qui les recouvre de la tête aux pieds, ne laissant au niveau du visage qu'une étroite meurtrière grillagée – à Maze-i-Charif, quatrième ville du pays, la proportion frôle les 100 %. Quelques jeunes se regroupent devant les affiches des rares cinémas : films indiens ou de karaté. Les soldats afghans sont nombreux parmi les acheteurs, déambulant sans armes et sans anxiété apparente.

Impression trompeuse. Même si la sécurité à Kaboul s'est améliorée depuis deux ans, la guerre est bien présente ; il est impossible de s'aventurer en dehors de la ville ; les avions qui survolent la capitale lancent des leurres pour déjouer les missiles Stinger ; les soldats soviétiques sont fortement retranchés à la périphérie de la ville. Mais le conflit qui déchire l'Afghanistan depuis dix ans est avant tout présent dans la tête de chaque individu, dans le destin tragique de chaque famille.

Habillée de noir mais n'ayant pas trente ans, Anahita compte sur ses doigts. A dix, elle s'arrête, découragée : je lui avais demandé combien de ses parents avaient péri depuis la « révolution du 27 avril 1978 », date de la prise du pouvoir par le Parti démocratique populaire afghan (PDPA). Certains ont été tués aux côtés des moudjahidins, un autre parce que membre du PDPA, la majorité sans avoir combattu. Institutrice, elle ne porte pas le régime dans son cœur – malgré ses efforts en faveur de l'éducation et pour supprimer l'analphabétisme, qui touche 90 % de la population – et dénonce les cours d'« instruction civique » : une heure par semaine pour justifier la politique du gouvernement. On sent chez elle, comme chez la plupart de nos interlocuteurs, une immense fatigue, presque du désespoir.

« Tous les réfugiés veulent rentrer »

VISITE d'un hôpital : trois blessés graves de quinze, dix-sept et vingt-trois ans, atteints dans un attentat à la voiture piégée – une des formes favorites de l'action des moudjahidins ces dernières semaines – dans un quartier populaire. Bilan : six morts, une quarantaine de blessés. Notre guide, le docteur Shewamal, explique qu'un tiers des quatre cents lits sont occupés par des victimes civiles de la guerre.

Une chambre proprette d'un immeuble de trois étages ; quatre fois deux lits superposés. Notre intrusion surprend une femme qui prend aussitôt son voile entre ses dents pour dissimuler une partie de son visage. Elle s'appelle Amina et elle est mère de cinq enfants. Elle vient de rentrer d'Iran, *via* Hérat. *« Nous vivions à Téhéran, dans un bidonville, avec des milliers d'autres Afghans. Quand nous avons entendu parler de la réconciliation nationale, nous avons décidé de revenir dans notre pays que nous avions quitté voilà quatre années. Nous avons loué une voiture jusqu'à la frontière puis nous avons utilisé les services – fort onéreux – de contrebandiers. »*

« Nous avons tenté une première fois de franchir la frontière, mais nous avons été repérés par des soldats iraniens. Nous avons dû rester cachés pendant trois jours, avec les enfants, presque sans nourriture, avant d'effectuer une nouvelle tentative, réussie cette fois. » Ils ont alors été pris en charge par les autorités afghanes et transférés dans ce centre modèle de Kaboul d'où ils repartiront pour Maze-i-Charif et leur province natale, où la famille retrouvera son lopin de terre. *« Tous les réfugiés veulent rentrer »* affirme Amina, conviction partagée par les autorités. Pourtant, depuis la proclamation de la politique de réconciliation nationale, au début de 1987, seuls cent trente mille d'entre eux, d'après les chiffres officiels, provenant en majorité du Pakistan, ont répondu à l'appel. Sur un total de quatre à cinq millions, le résultat reste maigre.

Mais le désir du retour qu'exprime Amina, l'aspiration à la paix, sont incontestablement très forts. Le régime du Dr Najibullah l'a compris qui en fait le thème essentiel de sa propagande. Quand il remplace, en mai 1986, M. Babrak Karmal à la tête du PDPA, au terme de houleux débats au sein du comité central, le Dr Najibullah possède deux atouts. Il a compris que le « nouveau cours » à Moscou aboutira à un retrait rapide et total des troupes soviétiques. Ayant dirigé le Khad, la police secrète du régime, il connaît, bien mieux que ses pairs, l'état réel de l'opinion publique. Malgré les critiques de ses adversaires, il engage alors le PDPA dans un changement radical de politique qui seul, peut-être, lui permettra de survivre.

Sulh ! La paix ! Le mot est sur toutes les lèvres, sur toutes les affiches, qui, souvent très naïvement, expriment la politique du gouvernement. Un moudjahid brise son fusil et enlace un de ses compatriotes. Ou encore des fusils « ligotés » par des colombes. Depuis son inauguration, le 3 janvier 1987, la stratégie du PDPA se résume dans le mot d'ordre de réconciliation nationale. Les opposants sont passés du statut de *« bandits »* à celui d'*« extrémistes »*. Le Dr Najibullah a accepté le principe d'un partage du pouvoir avec l'opposition – aussi bien l'ancien roi Zahir Shah que les groupes armés, – tout en réservant à son parti les principaux leviers de commande. Une amnistie a été décrétée, le retour des réfugiés encouragé, la durée du service militaire obligatoire sérieusement réduite – une des mesures les plus populaires.

(1) Au change officiel, 1 dollar = 175 afghanis. Le taux du marché noir est à peine supérieur.

Incertitudes et espoirs de la

Par
MALEEHA LODHI
et HUSAIN HAQQANI *

DEPUIS la signature des accords de Genève, sous l'égide des Nations unies, en avril 1988, le prix des armes et la valeur de la monnaie afghane ont flambé dans la région frontalière du nord-ouest du Pakistan.

L'augmentation du prix des fusils reflète la détermination des sept groupes de résistance engagés dans une guerre de guérilla contre les Soviétiques et leurs alliés à Kaboul, et unis dans une incertaine alliance, à s'équiper eux-mêmes pour continuer le combat. Bien que le départ de l'armée rouge ait commencé le 15 mai et que la moitié des 115 000 soldats se seront retirés dans les trois mois, la guérilla ne déposera pas les armes avant d'avoir renversé le gouvernement communiste de Kaboul. Pour cette phase de sa lutte, elle a besoin d'un maximum de matériel.

Mais la perspective du retrait soviétique a aussi embrasé l'espoir des 2,3 millions de réfugiés installés au Pakistan de retourner dans leurs foyers et les a incités à acquérir massivement des afghanis, la monnaie nationale. Pourtant, les responsables des Nations unies ne prévoient pas de rapatriement rapide, au moins tant que la paix n'aura pas été restaurée. Or les accords de Genève n'envisagent pas de cessez-le-feu, et la résistance, qui n'est pas partie prenante à la négociation, ne se sent pas tenue d'en respecter les clauses ; elle espère, avec le soutien occidental, continuer la *djihad*, la guerre sainte. Dans ces conditions, les perspectives d'un retour au calme sont bien faibles.

Avant même le début du retrait soviétique, les moudjahidins ont intensifié leurs attaques contre des garnisons gouvernementales et se sont emparés de certains points isolés le long de la frontière. Mais ils hésitent à harceler les troupes soviétiques en retraite de peur de retarder leur départ. L'alliance des sept partis a accepté les conseils de modération du Pakistan et de leurs parrains occidentaux pour les neuf mois que durera le repli soviétique. La stratégie consiste à maintenir la pression contre Kaboul tout en laissant les Soviétiques franchir la frontière.

La capacité du régime de Kaboul à survivre à un assaut des moudjahidins après le départ du gros des troupes soviétiques est fortement mise en doute, mais les opinions diffèrent sur le sursis dont il dispose. Le cours des mois à venir dépendra de la loyauté de l'armée et de la capacité de la résistance à maintenir sa cohésion.

Depuis 1979, des centaines de groupes locaux ont pris les armes, dans le plus grand désordre et souvent sans liens entre eux : les partis réfugiés à Peshawar, dont le nombre a varié au cours des années, ont expérimenté différentes formes d'alliance. Aujourd'hui, l'Unité islamique des moudjahidins afghans est considérée comme la seule structure politique et militaire de la résistance, si l'on excepte les groupes chiites qui opèrent depuis l'Iran.

« Comme nation, nous sommes aujourd'hui plus unis que lorsque notre lutte a débuté », observe M. Burhanudin Rabbani, dirigeant du parti orthodoxe, Jamiat-I-Islami. *« Les partis qui dirigent le combat sont moins nombreux qu'au départ, et la résistance n'est plus aussi fragmentée que la société afghane avant la prise du pouvoir par les communistes »*, ajoute-t-il.

Certains experts militaires pensent que la décentralisation de la résistance a plus représenté un atout qu'un handicap sur le champ de bataille. La dissémination des moudjahidins les a empêchés de perdre la guerre, alors même que leurs divisions contrecarraient leur victoire.

Mais, aujourd'hui, de nouveaux défis menacent la résistance. Bien qu'ayant tous combattu sous la bannière de l'islam et de l'indépendance afghane, les sept partis de l'alliance ne partagent pas la même idéologie politique : quatre d'entre eux peuvent être classés comme « fondamentalistes », alors que les trois autres restent fidèles aux pouvoirs tribaux traditionnels. D'accord pour en finir avec le régime communiste de Kaboul, les sept sont en désaccord sur l'avenir de l'Afghanistan. Les modérés souhaitent un retour à la situation d'avant 1978, avec une large place accordée à la décentralisation et au respect des pouvoirs traditionnels. Ils appellent de leurs vœux le retour de l'ancien roi, Zahir Shah.



Pierre Issot-Sergent-Gamma

LA BATAILLE DE FARKHAR EN 1986
Des commandants de l'intérieur se posent en concurrents de la direction extérieure

* Respectivement directrice du journal *The Muslim* (Islamabad) et correspondant de la revue *The Far Eastern Economic Review* au Pakistan.

AFGHANISTAN

Les atouts

ENTRE COMPROMIS POLITIQUE ET GUERRE CIVILE

vacillants du régime de Kaboul

Le programme du PDPA a été revu en baisse, « oubliant » même la référence au socialisme ; le plafond de la réforme agraire a été porté de 5 à 25 hectares, les commerçants et les capitalistes privés ont été subventionnés ; les livres marxistes retirés des écoles. *« Nous avions oublié qu'en Afghanistan vivent des Afghans, et que c'est un pays islamique »*, confie, amer, un cadre du parti. Mais aussi négligé cette vérité que rappelait, en 1969, prémonitoire, un universitaire afghan dans un petit opuscule destiné à présenter son pays aux étrangers : *« Une des caractéristiques les plus importantes des Afghans est leur amour indomptable pour l'indépendance. Les Afghans accepteront avec patience leur mauvaise fortune ou leur pauvreté, mais on ne peut les amener à se réconcilier avec un pouvoir étranger, aussi éclairé et progressiste soit-il. »* Par trois fois au cours de l'histoire récente, en 1842, en 1881 et en 1919, les Britanniques en feront la désastreuse expérience, échouant dans leur ambition de dominer le pays.

Un bâtiment moderne dans l'immense parc qui abrite l'université de Kaboul. Il a été inauguré il y a moins d'un mois et abrite la nouvelle université des études islamiques, la première du pays. Six cents étudiants, dont deux cents filles, se préparent à devenir juges ou enseignants dans les écoles religieuses. Cette réalisation n'est que la dernière en date dans le spectaculaire tournant pris depuis un an en matière religieuse. Certes, les campagnes anti-islamiques des années 1978-1979 avaient été abandonnées depuis longtemps. Mais aujourd'hui, comme le stipule l'article 2 de la nouvelle Constitution adoptée en décembre 1987, *« la religion sacrée de l'islam est la religion de l'Afghanistan »*. Un haut comité des ulémas a été mis en place, des conseillers en matière religieuse installés dans tous les ministères, en particulier à la défense, des lieux de prière ouverts dans toutes les administrations. Tous les soirs, avant la rupture du jeûne, trois quarts d'heure de prêche et de récitation du Coran clôturent les programmes de télévision. Le Dr Najibullah lui-même se rend régulièrement à la mosquée. Même si cette « conversion » suscite quelque scepticisme dans la population, elle n'en est pas moins appréciée et susceptible de désarmer certaines oppositions, voire de susciter des ralliements.



Abbas-Magnum

CÉLÉBRATION DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION DE LA JEUNESSE
Des centaines d'étudiants se préparent à devenir enseignants dans les écoles religieuses

Le crâne dégarni, les tempes grisonnantes, dans un impeccable costume sombre, M. Bashir Baghlani, nous reçoit dans son bureau du troisième étage de son ministère. S'il s'occupe des dossiers de la justice, il est surtout un des membres du gouvernement n'appartenant pas au PDPA. Il milite dans une petite formation de gauche, longtemps persécutée, et qui vient de rallier le pouvoir. *« Aujourd'hui, les conditions sont meilleures : la politique de réconciliation nationale crée un climat nouveau, et surtout le PDPA a fini par accepter le multipartisme, confirmé par la Constitution. »* Un bloc des forces de gauche a même été constitué. La nomination, fin mai, de M. Mohamed Hasan Sharq, une personnalité non membre du PDPA au poste de premier ministre confirme cette ouverture. M. Baghlani ne se berce toutefois pas d'illusions. *« Nous sommes dans une période d'essai, nous jugerons à l'expérience. »*

C'est que les habitudes de mainmise totale sur l'appareil d'Etat sont bien difficiles à réviser. Et quand le Dr Najibullah proclame : *« Nous avons renoncé au monopole sur les moyens d'information »*, il ne convainc pas grand monde. La télévision – à l'exception d'une émission hebdomadaire du vendredi intitulée « Miroirs », qui dénonce aussi bien l'incurie des fonctionnaires que le trafic des commerçants – reste un mélange affligeant de propagande et d'ennui, et la seule originalité de la presse est d'être publiée dans les deux langues officielles, le dari et le pachtou (2).

La carte pachtoune

ENTAMÉ depuis le début 1987, le grand tournant politique permettra-t-il au pouvoir de survivre ? Ses appels à la paix et à la réconciliation nationale, son cachet islamique, son ouverture politique et, surtout, le départ unanimement salué des *Chouravis* – les Soviétiques – qu'il met à son actif seront-ils suffisants ? Interrogé, un important cadre du comité central du PDPA répond sans hésitation : *« Nous devons nous préparer au pire. Et d'abord renforcer nos forces armées dont le potentiel s'est considérablement accru ces dernières années. Nous avons près de cent trente mille hommes dans les forces armées régulières – l'armée et la Tsarandoy (gendarmerie), – et 60 % des deux cent mille adhérents du parti sont sous les drapeaux ou dans les milices. »* Les salaires dans l'armée ont été augmentés de sept à vingt-cinq fois, et de nombreuses promotions visent à garantir la loyauté des soldats et des cadres, dont des dizaines de milliers ont été formés en URSS durant ces dix années. De l'attitude de ceux-ci dépend en grande partie l'avenir : les moudjahidins n'ont ni les armes lourdes ni l'unité de commandement qui leur permettraient de s'emparer de Kaboul. Seul un basculement de l'armée peut leur procurer une victoire décisive. Si, au contraire, les officiers et les soldats restent fidèles, le PDPA pourra se replier sur ses bastions urbains et résister aux assauts. L'aspiration à la paix de la population imposerait alors aux rebelles des choix douloureux : accepter le partage du pouvoir ou apparaître comme les responsables de la continuation des hostilités et de l'éclatement du pays en zones autonomes.

Notre interlocuteur du PDPA ne cache pas ses doutes sur les chances d'une paix rapide, et Islamabad est accusé de *« vouloir réduire les accords de Genève à zéro »*. *« A chaque missile venant de l'autre côté de la frontière, nous riposterons maintenant avec cinq missiles »*, poursuit-il, menaçant. Pour lui, d'ailleurs, le Pakistan est une création artificielle, un Etat religieux sans avenir, et les tribus pachtounes en territoire pakistanais doivent obtenir le droit à l'autodétermination sous le contrôle des Nations unies.

En remplaçant M. Karmal, le comité central n'entérinait pas seulement la politique de réconciliation nationale, mais aussi une aide plus effective à l'irrédentisme pachtoune et, accessoirement, à celui des Baloutches (3), dont le siège du Front de libération côtoie les ambassades étrangères à Kaboul. Cette stratégie vise à renforcer l'influence du PDPA parmi les Pachtounes – 40 % de la population afghane dont ils représentent l'élément dominant – et à glisser un coin, à Peshawar, entre les islamistes radicaux, favorables à une alliance stratégique avec Islamabad, et les partis modérés, sensibles aux revendications traditionnelles pachtounes. Elle augmente aussi la pression sur le Pakistan, menacé de désagrégation interne mais aussi d'encerclement par le front commun qui s'est esquissé entre New-Delhi et Kaboul à l'occasion de la visite officielle du Dr Najibullah à New-Delhi, au début du mois de mai 1988.

Malgré les rumeurs qui agitent certaines ambassades occidentales, Moscou ne se désintéresse pas de l'avenir de ses alliés. *« Que les Afghans reprennent leur émir. Qu'ils retombent dans leur anarchie ! Juste châtiment pour leurs crimes »*, proclama le gouverneur britannique des Indes, en 1842, après avoir brûlé Kaboul pour punir ses habitants. L'Afghanistan conserva ainsi son indépendance mais demeura coupée du monde jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. La décision de retrait soviétique, avant tout dictée par des considérations internationales (4), ne relève pas de la même logique. L'avenir du pays, si primordial pour l'URSS, préoccupe les stratèges soviétiques.

Un ambassadeur du tiers-monde nous confiait son désarroi face à ce « lâchage » : ne présageait-il pas d'autres abandons ? Un effondrement rapide du régime aurait des conséquences négatives sur le prestige de l'URSS et, peut-être, sur les rapports de forces extrêmement complexes à l'intérieur même du Parti communiste de l'Union soviétique. D'où la décision de maintenir en Afghanistan les milliers de cadres militaires et civils – dont la présence remonte à plus de trente ans – et de continuer à allouer au pays une aide économique substantielle.

Est-ce le maintien de cette manne qui nourrit la sérénité des cadres du PDPA ? Sont-ce les premiers résultats de la réconciliation nationale ? Les contacts avec certains commandants de l'intérieur ? Ou les premiers succès diplomatiques, avec les ouvertures de la Chine et de certains pays arabes ? Est-ce de l'inconscience ? Leur seul souci sans cesse ressassé concerne les risques d'implosion du PDPA. *« Si nous ne nous unissons pas, nous sommes perdus. Le feu ne fera pas de différence entre Khalqis et Parchamis, entre partisans et adversaires de Karmal »*, souligne un cadre. L'histoire du PDPA, depuis sa fondation en 1965, se résume souvent à celle de ses déchirements internes, des liquidations réciproques. D'abord entre le Khalq – qui a dominé le pouvoir d'avril 1978 à l'intervention soviétique à la fin 1979 – et le Parcham, auquel appartiennent M. Karmal et le Dr Najibullah (5). Ensuite, à partir de 1986, à l'intérieur même du Parcham, entre ces deux dirigeants, mais sans que les clivages passés aient disparu.

Naquib, comme la plupart des militants du PDPA, est un homme jeune, mais son adhésion est ancienne. Avec conviction, il dénonce les divisions qui prévalent dans le parti : *« On continue à répartir les postes en fonction des anciennes appartenances. M. Goulabzoy, un Khalqi, contrôle l'intérieur tandis que M. Yaqouby, un Parchami, a la haute main sur le Khad. Nous n'échappons pas aux solidarités nationales, tribales, familiales. Si nous critiquons un membre du bureau politique tadjik, tous les Tadjiks du parti se sentent visés... »* Kaboul bruisse de rumeurs, incontrôlables, d'affrontements, parfois armés, entre le Khad, la Tsarandoy (gendarmerie) et l'armée. En ce mois de mai, pourtant, les efforts unitaires se multiplient. Le Dr Najibullah souhaite aussi écarter la vieille garde du bureau politique, la plus sensible aux déchirements anciens. M. Nour Ahmed Nour, un Parchami membre du bureau politique, a été éloigné à Varsovie, et on parle d'une retraite dorée pour un autre membre de cette instance, le Khalqi Saleh Mohamed Zeary. Pas vers une unité retrouvée ou nouveaux facteurs de division ?

Sur la colline Tepe Maranjan, au-dessus de milliers de tombes, les drapeaux flottent au vent. Ce lieu porte le nom d'un magicien de l'époque anté-islamique qui avait accumulé d'immenses trésors ; à la veille de sa mort, il les réduisit en cendres qui formèrent cette hauteur. Ici sont enterrés les « martyrs de la révolution ». En épitaphe sur de nombreuses sépultures, la *Fatiha*, la première sourate du Coran. Un peu plus loin, à l'abandon, le mausolée de Nadir Shah, qui régna à partir de 1929 et mis un terme à la grande expérience réformatrice, celle du roi Amanoullah, qui avait osé supprimer le travail forcé, prôner l'abolition du port du chadri pour les femmes, proclamer la première Constitution. Côte à côte reposent les « révolutionnaires » et le fossoyeur de la réforme, assassiné en 1933, symboles d'une alternance tragique qui a façonné dans le sang l'Afghanistan contemporain. A la terrible famine des années 1972-1973, qui accéléra la chute de la royauté, ont succédé les excès non moins terribles de la révolution. Le flux et le reflux, aussi inéluctables que dévastateurs ? Ou, contre toute attente, peut-on espérer, comme le poète Adib Pichâvari :

Le temps à chaque instant com-
[mence un nouveau jeu
Tu ne dois pas à l'aune du passé
[mesurer l'avenir,
Nous n'avons pas eu à nous
[louer de ce que nous avons vécu
Mais peut-être que nous
[pourrons remercier l'avenir (6).

ALAIN GRESH.

(2) Le pachtou et le dari sont des langues indo-européennes. Le dari est proche du farsi.

(3) En Afghanistan, les Baloutches ne représentent que quelques dizaines de milliers d'individus. Au Pakistan, par contre, ils sont environ quatre millions et se sont insurgés contre le pouvoir central entre 1973 et 1976. Le principal dirigeant pachtoun, Wali Khan, est réfugié à Kaboul depuis 1982. Il vient de séjourner à plusieurs reprises en URSS.

(4) Voir l'article de Selig S. Harrison, « Divisions de la résistance et conflits ethniques hypothèquent l'avenir de l'Afghanistan », *le Monde diplomatique*, avril 1988.

(5) Les Khalqis, issus souvent de milieux modestes pachtounes, sont considérés comme plus « radicaux » et plus nationalistes que leurs collègues du Parcham, issus de milieux urbains et intellectuels, souvent membres d'ethnies non pachtounes. Le Parcham a entretenu des rapports assez étroits avec la famille royale. La politique menée par les Khalqis et Hafizullah Amin en 1978-1979 aboutit à l'élimination de dizaines de milliers d'opposants, aussi bien dans le PDPA qu'à l'extérieur. Voir par exemple Jean-Alain Rouinsard et Claude Soulard, « Les premiers pas du socialisme en Afghanistan », *le Monde diplomatique*, janvier 1979. Et aussi Pierre Metge, *l'URSS en Afghanistan*, Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et d'études stratégiques (CIRPES), Paris, 1984.

(6) « L'avenir », poème d'Adib Pichâvari (1844-1930), poète iranien qui vécut longtemps en Afghanistan. Tiré de *Anthologie de la poésie persane*, Gallimard/UNESCO, Paris, 1987.

espoirs de la résistance



Les fondamentalistes répudient ce retour au passé. Ils entendent transformer la ferveur religieuse créée par huit années de guerre en un appui à un Afghanistan islamique dont ils affirment qu'il sera différent de la république islamique d'Iran, mais dont les contours restent encore à définir.

L'opposition entre le dirigeant fondamentaliste Gulbuddin Hekmaytar et le chef modéré Sayed Ahmed Gailani symbolise ces clivages. Le premier prône un radicalisme islamique, condamne les deux grandes puissances et rejette l'ensemble des valeurs occidentales. Au contraire, M. Gailani se sentirait à l'aise dans n'importe quelle capitale occidentale, et sa vision de l'islam est plus spirituelle que politique.

De plus, de nombreux commandants locaux à l'intérieur de l'Afghanistan peuvent se poser en concurrents de la direction extérieure, à qui ils ne sont rattachés que par des liens bien lâches, fondés sur la distribution de l'aide étrangère à travers le Pakistan. La présence soviétique, qui a servi de ciment à des éléments disparates, va bientôt disparaître, et les rivalités et ambitions personnelles risquent de prendre le dessus.

Ces sombres prédictions sont récusées par les dirigeants de la guérilla ; ils soutiennent que, laissés à eux-mêmes, ils sauront faire prévaloir les coutumes afghanes, faites de pragmatisme et d'esprit de réconciliation. Mais, après dix ans de guerre, ces traditions ont-elles encore un sens ?

Un facteur crucial pèse toutefois en faveur de l'unité : presque chaque famille a perdu un de ses membres dans cette guerre, qui aurait déjà fait 1,2 million de victimes. Les Afghans aspirent à la paix et à la stabilité. Des dissensions internes et une sanglante lutte pour le pouvoir pourraient susciter une réaction de rejet contre les moudjahidins.

Ce spectre de nouveaux déchirements a conduit le gouvernement pakistanais à insister sur la formation d'un gouvernement de transition à Kaboul avant le retrait de l'armée rouge. Cette revendication n'a pas été incluse dans les accords de Genève. Le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a toutefois été chargé de faciliter un dialogue interafghan. Les pourparlers devraient commencer durant l'été. La tâche ne sera pas simple : le PDPA insiste pour garder un rôle dominant dans toute future coalition, alors que l'alliance – surtout les islamistes – rejettent toute présence, même symbolique, des communistes.

Plutôt que d'attendre le début de ce dialogue national, les fondamentalistes ont fait pression sur l'alliance pour qu'elle prépare la proclamation d'un gouvernement provisoire. Celui-ci serait installé dans un territoire contrôlé par la guérilla et chercherait à obtenir une large reconnaissance diplomatique, en premier lieu des pays islamiques, qui ont toujours refusé de cautionner le gouvernement du Dr Najibullah. Les fondamentalistes espèrent que l'obtention d'une légitimité internationale accentuera la pression psychologique sur le régime de Kaboul et accélérera sa chute. Avec chacun des camps armé jusqu'aux dents et prêt à une guerre d'usure, l'Afghanistan se prépare à un long bras de fer.

MALEEHA LODHI
et HUSAIN HAQQANI.

UNE NOUVELLE APPROCHE DES

Du conflit à la paix

QUELLE solution pour le conflit israélo-palestinien ? Une conférence internationale pour la paix au Proche-Orient apparaît certes comme une initiative nécessaire. Mais, pour l'instant, aussi bien les Etats impliqués dans le conflit que les grandes puissances restent figés sur des positions anciennes et maintiennent le caractère insoluble de l'équation proche-orientale.

L'auteur du texte ci-dessous estime que l'heure est venue de faire preuve d'imagination politique et de soumettre à une logique radicalement originale – inspirée par l'histoire de la région – les principaux paramètres de ce trop long conflit.

Par ALAIN CHAMBON

Dans le conflit dit israélo-arabe, les parties restent ancrées sur des positions théoriques quasi fixes depuis quarante ans. Dans les instances internationales, on compulse toujours le même dossier. Les tentatives de règlement tournent autour des mêmes présupposés : le droit à l'existence de l'Etat juif d'Israël ; le refus arabe de l'accepter tant qu'il ne se sera pas retiré des territoires conquis en 1967 ; la légitimité de la revendication palestinienne d'une assise territoriale indépendante. Or, derrière l'immobilité des thèses, le temps a bien changé les choses. Les réalités régionales sont aujourd'hui si différentes de ce qu'elles étaient en 1948, en 1967, ou même en 1973, que les données du problème en ont été modifiées. Les termes et le cadre du *conflit doivent être décrits sous un nouveau* jour ou, peut-être, sous son vrai jour. La réflexion s'organise autour des propositions suivantes :

– il n'y a plus, s'il y a jamais eu, un conflit israélo-arabe. Le monde arabe, et même le monde musulman, sont prêts à *s'accommoder de l'existence* d'Israël, parce qu'il n'est plus qu'un problème régional, un élément de plus dans la mosaïque proche-orientale. Il a cessé de faire peur. On ne lui demande plus que de s'arranger avec les Palestiniens et avec ses voisins ;

– *la partition de la Palestine du* mandat britannique entre Jourdain et Méditerranée est aujourd'hui moins réalisable que jamais. Sauf à procéder à d'inconcevables transferts de populations, il resterait d'un côté des Arabes dominés par des juifs, de l'autre des *juifs dominés par des Arabes, et,* autour, deux millions de Palestiniens mécontents ;

– Israël ne pourra plus concilier longtemps sa volonté de rester purement juif et son attachement à une souveraineté géographique qui le *transforme en Etat binational de fait,* et l'expose aux mêmes malheurs que le Liban ;

– le mouvement palestinien ne pourra plus longtemps prétendre que sa revendication se borne à l'évacuation des territoires occupés en 1967, abandonnant à leur sort d'exilés ou de dominés les quatre cinquièmes du peuple palestinien ;

– une résolution de ces éléments conflictuels ne peut être imaginée que dans le cadre de l'ensemble proche-oriental, l'ancienne Syrie ottomane, où la Palestine serait le siège de deux foyers nationaux membres d'un système fédéral.

L'affrontement armé d'octobre 1973 a été qualifié de quatrième guerre israélo-arabe. En fait, la guerre de 1948 avait rassemblé des contingents arabes venus en désordre d'un peu par*tout, mais leurs effectifs totaux ne* dépassaient que de peu celui des forces juives, unies et mieux armées. A cette époque d'ailleurs, la plupart des Etats arabes étaient, de droit ou de fait, en situation coloniale. En 1956, la cible d'Israël était l'Egypte de Nasser seule. En 1967, c'était encore l'Egypte et secondairement les armées jordanienne et syrienne. En 1973, Israël a affronté l'Egypte et la Syrie, la participation d'autres contingents arabes ayant été symbolique.

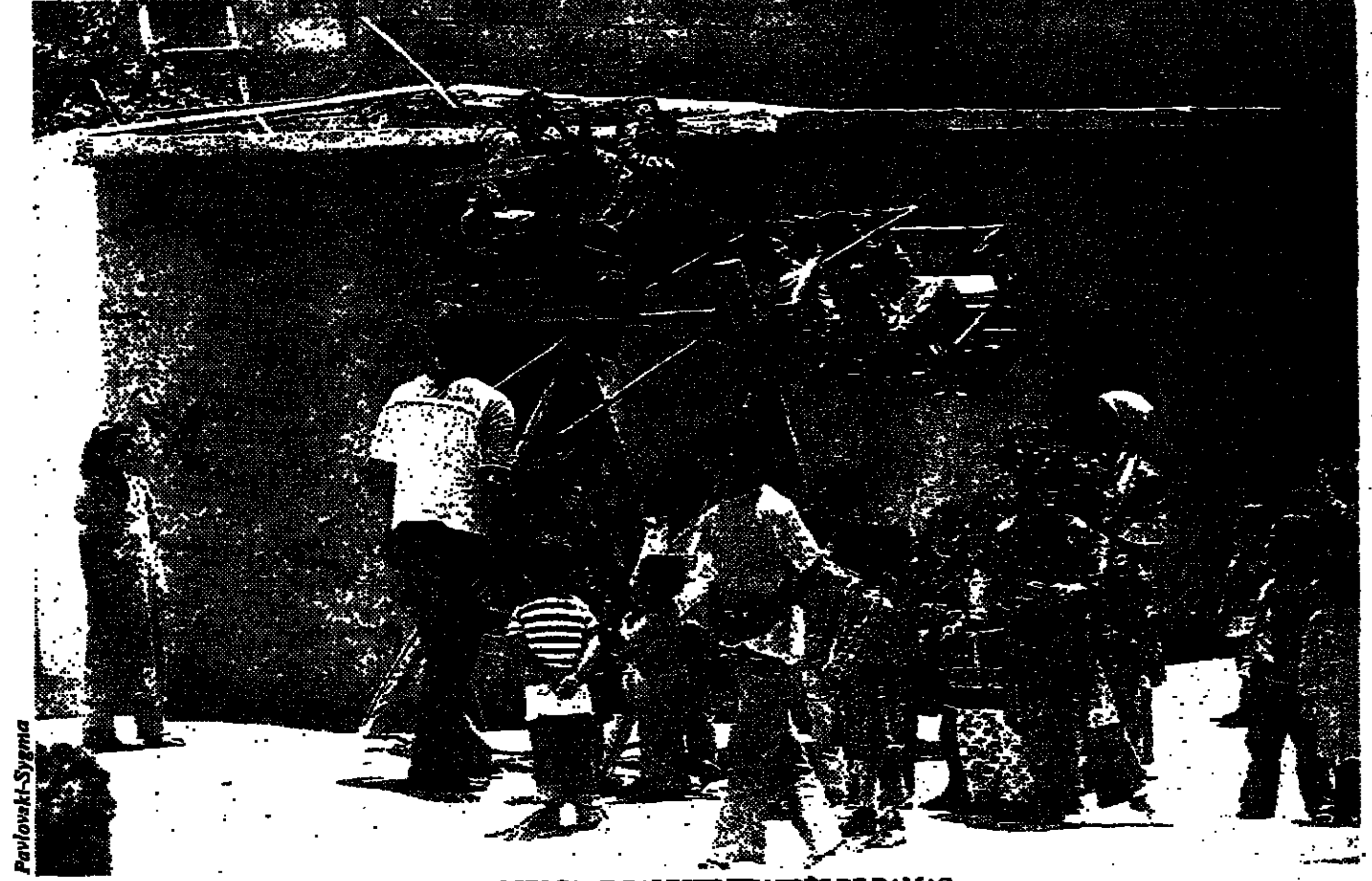
La guerre israélo-arabe, celle qui rassemblerait contre Israël toutes les armées et toutes les ressources arabes, n'a pas eu lieu, et n'aura pas lieu. C'est fort heureux pour le petit Etat juif, qui ne résisterait sûrement pas six jours à un pareil déferlement, et pour la paix mondiale. On ne voit pas aujourd'hui *ce qui porterait à une véritable mobili*sation le Maroc, l'Algérie, dont les intérêts nationaux sont loin du Proche-Orient. Le cas de l'Egypte est exemplaire, puisqu'elle est allée jusqu'à une reconnaissance formelle. C'est cette explicitation, et non pas la reconnaissance *en elle-même* du fait israélien, qui a provoqué l'ire syrienne et une gêne arabe, qui tendent à s'effacer.

Récuser l'approche territoriale du drame palestinien

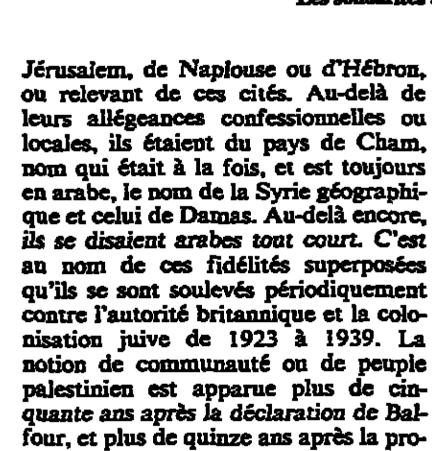
LA raison essentielle de l'acceptation explicite ou non par la communauté arabe de l'existence d'Israël, résulte de la constatation du caractère limité de la présence juive au Proche-Orient. Il faut se souvenir que le projet du sionisme politique voulait accueillir en Orient tous les juifs du monde. Et, en effet, la population juive israélienne a doublé de 1948 à 1951 (de 716 000 à 1 404 000), puis doublé de nouveau de 1951 à 1972 (2 834 000). A ce rythme, les Arabes d'Orient étaient menacés de devenir, au bout de quelques années, minoritaires, non seulement en Palestine, mais dans le Levant tout entier.

Aucun Arabe ne pouvait rester indifférent à ce possible bouleversement historique. Les dirigeants de l'Agence juive annonçaient un Israël de 10 millions d'habitants juifs en un temps où le Proche-Orient ne comptait pas autant d'Arabes. En fait, après une dernière grande *alya* provoquée par la victoire de 1967, la décroissance de l'immigration a ruiné ces grandes espérances. Les juifs du monde, dans leur majorité, ont boudé le foyer bâti pour eux. Les juifs resteront minoritaires au Proche-Orient où leur présence constitue un problème régional et ne justifie donc plus un refus arabe généralisé et appliqué. Israël aura gagné la reconnaissance arabe parce que le sionisme a perdu son pari. On ne demande plus aux juifs que de se faire accepter par leur environnement arabe immédiat – palestinien, libanais, syrien et jordanien, – à qui a *été* en quelque sorte délégué le soin de « digérer » le fait israélien. Le Proche-Orient apparaît ainsi comme le véritable cadre du conflit.

Lorsque les vainqueurs de la première guerre mondiale décidèrent la création d'un foyer national juif en Palestine, cette expression géographique n'était pas bien définie. Pour les fondateurs d'Israël, il évoquait la terre promise, notion elle-même imprécise. Suivant les textes ou les références choisies, elle comprenait le nord de l'actuelle Jordanie, incluait le sud du Liban au moins jusqu'au Litani, ou même se référait aux limites extrêmes de l'empire de Salomon, du Taurus à la mer Rouge. Pour les instances politiques mondiales de l'époque, c'était la partie de la Syrie ottomane, entre Jourdain et Méditerranée, confiée au mandat anglais, et, en exécution de la promesse faite par Balfour à Rothschild, ouverte à l'immigration juive. Pour les habitants arabes de cette contrée, la Palestine n'existait pas. Ils se disaient musulmans ou chrétiens, habitants de


Pavlovski-Sygma

DANS UN CAMP PALESTINIEN PRÈS DE DAMAS
Les solidarités transfrontalières peuvent-elles être le ciment d'une construction fédérale ?



Jérusalem, de Naplouse ou d'Hébron, ou relevant de ces cités. Au-delà de leurs allégeances confessionnelles ou locales, ils étaient du pays de Cham, nom qui était à la fois, et est toujours en arabe, le nom de la Syrie géographique et celui de Damas. Au-delà encore, *ils se disaient arabes tout court.* C'est au nom de ces fidélités superposées qu'ils se sont soulevés périodiquement contre l'autorité britannique et la colonisation juive de 1923 à 1939. La notion de communauté ou de peuple palestinien est apparue plus de cin*quante ans après la déclaration* de Balfour, et plus de quinze ans après la proclamation de l'Etat d'Israël.

Le mouvement palestinien n'a commencé à s'organiser politiquement et militairement qu'après l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza en 1967. Depuis, la revendication palestinienne est enfermée dans une contradiction insurmontée jusqu'à aujourd'hui : s'agit-il d'effacer 1948, c'est-à-dire de reconquérir et de reconstituer une Palestine arabe entre Jourdain et Méditerranée, où tous les exilés ou leurs descendants pourraient revenir s'ils le désiraient, ou être dédommagés de leurs biens ? Ou seulement d'effacer 1967, c'est-à-dire d'obliger Israël à se retirer de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et de créer sur ces territoires disjoints un Etat palestinien mitoyen de l'Etat juif ?

Pour qui connaît la pierreuse Cisjordanie et la région surpeuplée de Gaza, l'idée d'un Etat réduit à ces territoires, où viendraient s'ajouter à ses actuels habitants deux millions et demi d'exilés, est proprement absurde. Il faut rappeler que *la Palestine arabe,* c'était essentiellement l'étroite bande côtière qui borde la Méditerranée depuis Ashkelon jusqu'à Haïfa et le pourtour du lac Tibériade. De là proviennent les trois quarts des Palestiniens réfugiés ; qu'iraient-ils faire à Naplouse, à Jérusalem ou à Hébron, et comment y seraient-ils accueillis ? Imaginons que la côte méditerranéenne française soit vidée de ses habitants par quelque reconquête grecque ou italienne (au nom de droits historiques incontestables !) et que l'on recase la population de Marseille dans les Cévennes. Il faudrait, pour rendre à un million et demi de Palestiniens déracinés le rivage méditerranéen qui fut leur, en déraciner autant de juifs.

A prendre le problème palestinien sous l'angle territorial, on fait fausse route. Les dirigeants et militants palestiniens le savent sans pouvoir encore le dire. Exilés ou occupés, les Palestiniens sont trop diversifiés par des clivages sociaux et idéologiques (une bourgeoisie jordano-palestinienne a soutenu, en 1970, le roi Hussein contre l'OLP ; une bourgeoisie libano-palestinienne a fait les beaux jours de Beyrouth-Est), *trop* ancrés dans leurs pays d'adoption (voir l'entêtement des Palestiniens du Liban à défendre leurs prés carrés). Trop divisée sur les notions de Palestine, d'Etat palestinien, de droit au retour ou au dédommagement, pour que l'attribution d'un petit territoire suffise à *régler la question palestinienne,* l'OLP ne survit que dans un non-dit pratiqué, avec éloquence, par M. Arafat. L'incohérence structurelle de la revendication politique palestinienne est surtout manifeste dans son incapacité à prendre en compte les aspirations propres des huit cent mille Arabes de nationalité israélienne, mais qui se disent et sont incontestablement des Palestiniens, et à se prononcer clairement sur leur sort. Cette question centrale est, par un consensus tacite – israélien, arabe et international, – évacuée du débat depuis 1948. Elle est tabou, parce qu'essentielle.

Il est temps d'admettre que quelque chose d'irréversible s'est produit au Proche-Orient. Le drame palestinien doit être considéré au passé. Il apparaîtra, je pense, de plus en plus claire*ment, que l'avenir des Palestiniens se* trouve là où ils sont aujourd'hui. Ce qui est actuel, c'est, d'une part, le problème de leur insertion sociale et politique en Jordanie, au Liban, en Syrie, et, d'autre part, la situation des deux millions d'entre eux qui sont restés chez eux en Israël-Palestine.

L'accolement de ces deux termes a été utilisé en 1977 par M. Begin qui en a proclamé la totale équivalence : toute la Palestine, entre Jourdain et Méditerranée, c'est la Terre d'Israël *(Eretz Israel)*, le mot « Palestine » n'en étant que la traduction en arabe. Cette affirmation radicale recoupait presque mot pour mot l'article 2 de la charte palestinienne de 1968, que je cite dans sa version anglaise : *« Palestine, with the boundaries it had during the british mandate, is an indivisible territorial unit. »* Israéliens et Palestiniens étaient enfin d'accord sur quelque chose. La carte de la Palestine, que l'on voit dans toutes les brochures de l'OLP et que les élèves des écoles palestiniennes portent en badge, coïncidait désormais exactement avec celle du Grand Israël. Deux *revendications opposées se sont tou*chées aux extrêmes pour récuser toute solution de compromis territorial. Du coup sont tombées, d'une chute commune, au panier de l'histoire, des centaines de résolutions onusiennes dérivées du plan de partage de 1947 et des *événements* de 1948 et de 1967. S'il peut être encore question de partage, c'est du partage du pouvoir politique, à l'intérieur de frontières désormais reconnues, voulues, par deux communautés attachées à la préservation de leurs identités.



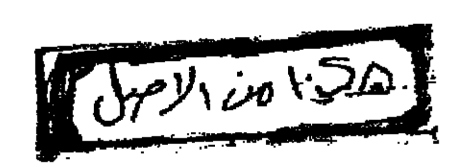
L'inextricable imbrication de deux communautés

LA population juive d'Israël ne s'accroît plus, au mieux, que de l'excédent des naissances sur les décès. Depuis 1978, la balance migratoire a tendu vers le nul, et même vers le négatif si l'on tient compte des familles qui, tout en conservant un domicile, sentimental ou fiscal, en Israël, vivent en permanence à l'étranger. Il y a plus de citoyens israéliens à New-York qu'à Jérusalem. Un rapport publié par la Banque d'Israël en 1982 constatait le déséquilibre entre le nombre des immigrants (quinze mille) et celui des émigrants (vingt-six mille). Déséquilibre aggravé par l'âge des immigrants, personnes âgées ou jeunes gens attirés puis déçus par la mystique des implantations, et celui des émigrants célibataires ou mariés, fuyant le service militaire. Le fécondité des juifs orientaux le compense dans une large mesure, mais ils sont, de tradition et de plus en plus, des citadins. Le rêve de Ben Gourion d'un peuple *juif rural et terrien* s'est évanoui. La population juive israélienne a été animée, depuis vingt ans, par deux mouvements migratoires internes : du nord au sud, et des campagnes et petites villes vers les grandes agglomérations. Les effets convergents de ces deux mouvements ont produit une diminution constante de la population juive du « district Nord » ou Galilée ; cette Galilée, pour la paix de laquelle Israël a envahi le Liban en 1982, est sans doute habitée aujourd'hui de plus d'Arabes que de juifs. Dans la Galilée centrale, la *région* de Nazareth, les Arabes composaient déjà en 1978 une véritable majorité régionale. Alors, 90 % de la population juive était urbaine ; 75 % vivaient au sud de la latitude de Césarée, 77 % sur une étroite bande côtière, entre Ashkelon au sud et la frontière libanaise au nord. Les agglomérations de Tel-Aviv et de Jérusalem doivent aujourd'hui rassembler au moins la moitié de la population israélienne juive.

C'est autour d'elles que se sont développées les « implantations ». La publicité considérable qui a été donnée à ce phénomène tend à le présenter comme une judaïsation des territoires conquis en 1967. Les propagandes arabe et israélienne concourent – pour des motifs évidemment contraires – à donner cette impression. En réalité, ce sont bien des intrusions juives dans un environnement arabe. Mais, puisqu'elles ne sont pas l'effet d'une forte expansion de la population juive, ni d'une rétraction de la population arabe dont tous les indices laissent à penser qu'elle est, malgré l'émigration, en constante augmentation, il faut bien conclure qu'on assiste à l'imbrication des deux communautés, assemblées dans un puzzle indécoupable géographiquement, et qui tendent à être numériquement égales.

A l'intérieur même des frontières israéliennes d'avant 1967, les Arabes dits israéliens, dont le nombre a plus que quadruplé depuis 1948, se sont répandus comme d'insidieuses métastases. A l'étroit dans les limites restreintes de leurs villages, ils sont redescendus dans les plaines qui faisaient jadis partie du domaine communal, comme pâtures incultivées, et qui, acquises par l'Agence juive ou expropriées, ont été assainies, drainées, fertilisées. D'ouvriers saisonniers, employés par des kibboutzim riches en terre et de plus en plus pauvres en mains, ils en sont devenus métayers. Des gourbis, puis des maisons, puis des hameaux entourés de potagers, de jeunes vergers et de nuées d'enfants, sont apparus, par exemple au bord de la route qui conduit de Hadera à Nazareth par la riche vallée de Yisreel – naguère purement juive. Les cartes israéliennes et les publications palestiniennes ignorent ces nouvelles implantations arabes, si vivaces qu'elle ont résisté aux interdits *réglementaires* et aux *intimidations* policières.

Plus récemment, des Arabes se sont établis, comme ouvriers, employés, artisans, dans des villes telles que Eilat et Beersheva où leur présence permanente était il y a vingt ans inconceva-





AFFRONTEMENTS ISRAÉLO-ARABES

par l'internationalisation

ble. Ainsi les Arabes israéliens, de Cisjordanie ou de Gaza, s'insèrent chaque jour un peu plus dans les interstices de l'édifice économique et social israélien.

L'agglomération de Tel-Aviv étend ses quartiers résidentiels au-delà de l'ancienne « ligne verte », la frontière d'avant 1967, qui séparait l'étroite plaine côtière du Sharon des collines de Samarie, densément peuplées d'Arabes. Sous le nom d'implantations, des ensembles immobiliers attirent des juifs de la classe moyenne sur ces agréables hauteurs. Tout le monde, Arabes et juifs, y trouve avantage. Mais le résultat est que le Grand Tel-Aviv inclut dans sa périphérie, à l'est et au nord, des villages arabes en voie d'intégration dans le tissu urbain de la cité la plus grande – et qui fut la plus purement juive d'Israël.

La Grande Syrie, cadre d'une solution

EN 1919, le prince Fayçal, fils du chérif Hussein, gouverneur des lieux saints du Hedjaz, héraut indiscuté des aspirations des Arabes d'Asie à l'indépendance, signa avec le Dr Weizmann, leader du sionisme, un traité par lequel il reconnaissait aux juifs le droit de créer un foyer national sur la terre de leurs ancêtres. Dans une lettre adressée à l'un des dirigeants du sionisme, il écrivit : « *Il y a place pour nos deux peuples* en Syrie » (c'est moi qui souligne).

En 1973, Golda Meïr, sioniste passionnée, affirmait, dans un article publié dans la revue *Foreign Affairs*, qu'Israël avait été fondé, non pas en Palestine, mais *en Syrie* (c'est encore moi qui souligne). Son propos visait, bien entendu, à nier l'existence d'un peuple arabe palestinien et à présenter la province syrienne de l'ex-empire turc comme une terre politiquement vacante dont le sionisme avait pu légitimement s'approprier une petite partie. Golda Meïr faisait à la même époque observer, très logiquement, à ceux de ses concitoyens qui s'émouvaient du cas de villageois arabes chrétiens, loyaux sujets d'Israël, à qui l'on refusait de rendre leurs terres expropriées, « *qu'à ce compte-là il faudrait rendre tout Israël aux Arabes* ».

Un prince arabe de grande stature et de grande culture, qui fut un éphémère roi de Syrie, et un premier ministre israélien, investi alors par ses concitoyens d'une autorité morale considérable, se sont donc accordés, à plus d'un demi-siècle d'intervalle, pour désigner comme le véritable cadre du conflit dit israélo-arabe la Syrie naturelle, ou Grande Syrie. C'est dans ce territoire-là, aujourd'hui distribué en quatre Etats, et où vivent les quatre cinquièmes des Palestiniens, que pourrait être conçu un arrangement qui leur offrirait l'identité politique qu'ils réclament et qui assurerait au peuple juif israélien reconnaissance et sécurité.

Cette idée, ou utopie, n'est pas neuve. Elle est entièrement contenue dans ce propos de M. Jacques Berque : « *Il ne peut y avoir de solution à la question palestinienne dans le cadre de la Palestine, alors qu'il est possible de concevoir une grande nation proche-orientale résolvant par entente mutuelle le problème des rapports entre sa majorité et ses minorités, dont la juive.* » Il n'y a pas, réellement, de majorité au Proche-Orient. Si l'on se réfère à la majorité musulmane, elle n'en est pas une politiquement, étant clivée, jusqu'à l'intérieur de ses composantes chiite et sunnite, par des facteurs géographiques et sociologiques.

Si l'on admet qu'un partage territorial d'Israël-Palestine entre juifs et Arabes n'est plus possible, que leur emmêlement grandissant et les tendances démographiques rendent de moins en moins défendable la notion d'un Etat purement juif entre Jourdain et Méditerranée, on voit qu'Israël sera tôt ou tard placé devant une alternative : ou bien se résigner à devenir un Etat laïque binational, et perdre ainsi le caractère juif qui est sa raison d'être, ou bien accepter que ses nationaux et administrés arabes relèvent d'une autre autorité politique, tout en obtenant une participation aux institutions locales proportionnelle à leur nombre.

Cette autorité politique – palestinienne – représenterait également les Palestiniens de Jordanie, du Liban, de Syrie, et négocierait avec ces pays les conditions de leur sécurité et de leurs droits de cité. Son siège devrait logiquement être à Jérusalem, qui deviendrait ainsi la capitale de deux peuples. Elle disposerait d'un territoire indépendant, un foyer national (Cisjordanie ?). Mais elle devrait, réciproquement, accepter que les résidents juifs y demeurent sous souveraineté israélienne.

Ce qu'Israël perdrait de souveraineté interne et de territoire serait compensé par sa participation à des institutions fédérales, comme nation juive reconnue et acceptée dans l'Orient arabe. Il pourrait en outre légitimement revendiquer pour les juifs de Syrie qui le désireraient la nationalité israélienne et réclamer pour eux le même statut qu'il aurait consenti aux Arabes sur son sol.

D'autres communautés du Proche-Orient (chrétiens orthodoxes et melkites, druses, Arméniens), écartelées par le découpage politique actuel, pourraient voir leur identité reconnue et représentée au niveau fédéral. A ce niveau aussi, le désordre libanais pourrait être résolu en un nouvel équilibre communautaire, sans balkanisation. Ainsi se régénérerait le vieux tissu humain oriental que les frontières établies en 1920 n'ont pas réussi à déchirer. Ces solidarités transfrontalières, s'ajoutant à celle des Palestiniens, seraient, sans reniement des allégeances étatiques, le ciment d'une construction fédérale, et balanceraient le poids de la Syrie dans l'ensemble.

De multiples objections peuvent être faites à cette esquisse d'une solution fédérale. Sur son principe, on peut penser qu'elle est irréalisable parce qu'inacceptable pour les parties en cause : d'abord les Palestiniens qui devraient renoncer à l'espérance de recouvrer leur ancienne patrie ; puis le peuple juif d'Israël, à qui l'on demanderait de démanteler l'Etat-forteresse construit obstinément depuis vingt ans, et de revenir au statut de minorité vulnérable dans un environnement arabe majoritaire ; enfin, l'Etat syrien d'aujourd'hui, qui aurait à accepter une limitation institutionnelle de ses ambitions de primauté régionale. Mais peut-être que le choix de Damas comme siège des institutions fédérales suffirait à satisfaire l'orgueil syrien. De même, le roi Hussein pourrait se résoudre à ce que la moitié de ses sujets palestiniens cessent de l'être tout à fait en contrepartie d'une garantie de survie pour la dynastie hachémite à Amman. Enfin, l'Arabie saoudite, l'Irak et les Etats du Golfe, qui auraient beaucoup à craindre d'un Proche-Orient compact entre eux et la Méditerranée, verraient avec faveur qu'il reste pluriel tout en les libérant de l'obsession palestinienne.

Pour ce qui concerne les Palestiniens, il n'y a, en tout état de cause, plus de chance pour eux de se retrouver ensemble sur un territoire national. En revanche, un gouvernement palestinien participant à un pouvoir fédéral s'exerçant sur les quatre Etats de la région où sont établis les quatre cinquièmes d'entre eux leur offrirait la possibilité de préserver leur identité, leurs institutions, de circuler librement à travers les frontières, et de donner carrière à leurs talents dans une patrie nouvelle s'étendant de l'Euphrate au Sinaï.

Quant à Israël, il faut préciser que les renoncements, certes douloureux, qui lui seraient demandés ne le seraient pas sous la contrainte ou la menace d'une défaite, mais dans la situation d'aujourd'hui où il est encore militairement supérieur à ses possibles adversaires et toujours assuré d'un puissant soutien extérieur. La communauté juive israélienne resterait protégée par ses moyens propres, par la garantie américaine et la sollicitude européenne pendant les années nécessaires à son insertion dans l'ensemble proche-oriental. Une fois l'évolution engagée, elle trouverait au Liban, en Jordanie, même chez les Arabes de Palestine, avec lesquels elle a noué bien des complicités, des alliés naturels, des convergences d'intérêt, qui garantiraient sa sécurité plus sûrement que ses armes. Les portes du Machrek, puis celles du monde arabe seraient enfin ouvertes à ses industries et à son savoir-faire.

La nécessité de s'entendre

LES négociateurs auraient à aborder un énorme contentieux vieux de plus d'un demi-siècle, et il faudrait peut-être, pour tout régler... encore un demi-siècle ! Mais entre-temps on peut faire confiance à l'étonnante imagination sémite, juive et arabe, pour surmonter les difficultés les plus inextricables par des arrangements écrits ou non.

Encore faudrait-il que la nécessité de s'entendre s'imposât aux esprits. Deux conditions essentielles rendraient possible un climat international favorable.

La première est que les deux grandes puissances mondiales s'entendent pour exclure le Proche-Orient de leur affrontement stratégique. Après tout, cette petite région de vingt-cinq millions d'habitants ne détient rien d'important dans son sous-sol et ne contrôle aucune grande route terrestre ou maritime. Au lieu d'être amalgamée au Moyen-Orient arabo-iranien, elle pourrait être mise en parenthèses dans le conflit Est-Ouest – l'URSS et les Etats-Unis s'accordant pour inviter leurs protégés respectifs à s'entendre entre eux. La réduction des armements fournis inciterait sûrement Jérusalem et Damas à une salutaire réflexion. L'assainissement du Liban irait mieux si l'on cessait d'y vendre des canons dans toutes les arrière-boutiques. Un agrément implicite de neutralisation du Proche-Orient répondrait aux vœux et au tempérament des populations d'une région à qui la géographie et l'histoire ont assigné un rôle de carrefour.

La deuxième condition ne relève pas de la froide politique internationale, mais de la passion. Celle qui a porté les judaïtés européenne et américaine à soutenir sans réserves ni conditions Israël, depuis sa création, dans toutes ses décisions politiques et militaires. Les dirigeants d'Israël se sont toujours tenus pour seuls juges de leurs actes, la Diaspora ayant le devoir de mettre à leur disposition ses moyens et son influence mais non le droit d'être associée à des choix fondamentaux, qui impliquaient pourtant, indirectement, tout le peuple juif. Toute critique ouverte est, à Jérusalem, ignorée, ou qualifiée de trahison. Il faut que s'inverse, ou au moins s'équilibre, cette relation inégale entre Israël et sa Diaspora. La judaïté française est peut-être plus mûre que toute autre pour une réflexion salutaire. Plus proche et mieux informée que l'américaine des réalités proche-orientales, elle pourrait prendre la mesure des dangers qu'elles recèlent pour la survie de la communauté juive israélienne, affirmer la nécessité urgente d'une négociation politique d'ensemble, et énoncer courageusement les sacrifices de souveraineté qu'Israël devrait être prêt à consentir pour obtenir un sûr droit de cité en Orient.

L'effet de cette prise de conscience d'une communauté, dont l'attachement à Sion est profond mais non pas aveugle, serait considérable, aux Etats-Unis, en Israël, et en Orient. Elle déclencherait des controverses douloureuses mais riches d'heureuses conséquences. Elle donnerait à une prise de position française en faveur d'une solution fédérale – impliquant un double renoncement israélien et palestinien à la possession exclusive de la Palestine, celui de la Syrie à une hégémonie régionale, celui de Moscou et de Washington à l'emporter sur l'autre en influence dans la région – une particulière autorité. Elle permettrait à la France de jouer un rôle éminent dans l'indispensable conférence internationale qui aurait à sanctionner les arrangements intervenus, à trancher sur les ultimes points de désaccord, et à déterminer, par des dispositions précises, les moyens de prévenir ou de punir, au besoin par des interventions directes, toute infraction des parties à l'équilibre établi par les traités bilatéraux et les institutions fédérales.

Ce serait en fait l'injection d'une dose d'internationalisation au Proche-Orient, ou Levant, comme on voudra l'appeler. Quelle région du monde est mieux prédestinée à être le lieu de l'apprentissage de la paix entre les peuples ?

ALAIN CHAMBON.

Quelque part en Côte-d'Ivoire

A Grand-Bassam,

La stagnation menace, en Afrique, les villes moyennes. Les citoyens habitent au village ou vont chercher fortune à la capitale. Grand-Bassam, autrefois chef-lieu du pays, reste chargée d'histoire coloniale mais vit maintenant d'expédients, supporte durement les effets de la crise et doit parfois s'en remettre à la charité internationale. Et pourtant,* « tous les génies de l'océan et de la terre –** ***dit un écrivain **– veillent sur Grand-Bassam ».**

Par
BERNARD GENSANE

SUR le mur délabré d'un bâtiment en ruine, la municipalité a accroché une pancarte sur laquelle on peut lire : *« Utiliser les poubelles est un acte civique. »* Il y a belle lurette que plus personne ne se conforme à cette recommandation. A Grand-Bassam, comme dans bien d'autres endroits de Côte-d'Ivoire, il existe un certain décalage entre – disons – la société civile et les réalités : comment vivre ensemble en se conformant à des structures, à des schémas de pensée exogènes, tout en tirant parti, dans la mesure du possible, des retombées d'une économie extravertie ?

Ce jour-là, comme tous les autres jours, la lagune Ebrié, somptueuse étendue d'eau, séparait le quartier anciennement colonial des autres quartiers de Grand-Bassam. La violente réverbération du soleil accentuait l'impression d'accablement, de lenteur et de langueur. L'eau, que ne ridait pas le moindre souffle de vent, n'offrait aucune fraîcheur. Tout près, le marché, installé provisoirement, laissait s'échapper des odeurs pestilentielles.

Nous étions entrés dans Grand-Bassam par la route d'Abidjan, longue de quarante kilomètres, entre plantations de cocotiers et lagune. Une route bien calme en semaine, mais très animée le dimanche au moment de l'exode vers les plages du golfe de Guinée.

Devant le commissariat de police, des scènes de la vie de tous les jours. Un jeune policier avait rudoyé un vieux marchand sénégalais dont les papiers ne devaient pas être en règle. Le vieux n'admettait pas qu'on porte la main sur lui. A quelques mètres de là, dans la cour du commissariat, d'autres policiers continuaient à deviser indifférents ou poursuivaient la lecture de leur journal sous les manguiers. Mais leur jeune collègue ayant soudain menacé le vieillard d'aller chercher son arme, ils l'en avaient empêché. Et des passants attroupés avaient pris spontanément fait et cause pour le Sénégalais, car, dans l'Afrique traditionnelle, un jeune ne saurait molester un vieillard.

Ce mercredi, il y avait audience au tribunal de première instance. Près de la mairie, dans la salle de réunion où justice était rendue, une bonne centaine d'hommes et d'adolescents (originaires du Sahel pour la plupart) attendaient des jours meilleurs, allongés sur le sol sableux. En face, le « Congo », la salle de cinéma locale, appartenant à un Libanais, affichait *Les Barbarians*, *Yeelen* et un film indien de série B. Derrière ce cinéma, des prostituées (les « Ghanéennes », comme on les appelle ici un peu abusivement) offraient, derrière un simple rideau, leurs charmes pour 500 francs CFA (1).

Une centaine de personnes se pressaient dans la mairie en attendant qu'un huissier introduisît l'inculpé. Au-dessus de la tête de madame le juge, deux ventilateurs brassaient faiblement l'air chaud et humide. Une fillette, qui ne devait guère avoir plus de onze ans, accusait un plombier de trente-cinq ans, originaire du pays gouro, dans le centre du pays, d'avoir abusé d'elle à plusieurs reprises. Le gouro avait offert à l'enfant une paire de boucles d'oreilles. Apparemment, cette liaison était connue de tous, mais la famille s'était résolue à porter plainte après que la gamine eut contracté une maladie vénérienne. La salle suivait les débats sans émotion particulière, comme s'il s'était agi d'un vol de sandales. A la fillette, qui ne semblait guère traumatisée, madame le juge fit quelques remontrances, peut-être ne pourrait-elle jamais avoir d'enfants. Au plombier, elle fit remarquer qu'il avait *« la chance de résider dans une ville où il y avait des prostituées à tous les prix »* et qu'il était dès lors *« honteux de s'en prendre à une enfant »*. L'accusé niait mollement, répétant à plusieurs reprises une phrase qu'il avait sans doute apprise par cœur : *« Ceci est un démenti, madame le juge, je ne l'ai pas connue. »*

Le juge demanda au prévenu s'il était pratiquant. Le plombier amateur de Lolitas dit qu'il était catholique. *« C'est une circonstance aggravante, vous avez des instincts démoniaques. Comment pouvez-vous être excité par une fille qui n'a pas de seins ? »*

Le galant gouro fut condamné à deux ans de prison. La tête basse, il rejoignit sous bonne escorte la prison de Grand-Bassam, dans les cachots de laquelle plusieurs grands du régime avaient été emprisonnés quarante ans auparavant, lors des luttes émancipatrices.

Comme Saint-Louis-du-Sénégal ou Gorée, la ville de Grand-Bassam est chargée d'histoire coloniale. De ce passé, il reste un phare, éteint il y a trente ans et qu'on ne rallumera plus, et, surtout, d'imposantes maisons coloniales à l'architecture astucieusement fonctionnelle.

Aujourd'hui, ces maisons sont soit en ruine, soit habitées par des Bassamois aisés, car les loyers ne sont pas à portée de toutes les bourses. Elles appartiennent à des Libanais, à l'Etat ou à des familles locales prisonnières de problèmes d'héritage insolubles.

Le site de Grand-Bassam fut découvert vers 1470 par le navigateur portugais Soeiro Da Costa. Des négociants hollandais, danois et anglais précédèrent les Français qui y construisirent Fort-Saint-Louis en 1701. Il fallut attendre le dix-neuvième siècle pour qu'une colonie fixe s'installât. Les colons prirent possession de l'emplacement moyennant « coutumes » : pour 36 fusils, 36 barils de poudre, 36 pièces d'étoffe, 120 jarres de 5 litres d'eau de vie, 96 acquêts de tabac, le tout livrable chaque mois par douzième. Il leur fut permis de construire des fortins.

Les populations d'origine – Abouré et N'zima – cèdent alors le site de Bassam à la France pour une redevance annuelle de 4 000 francs or. Cette somme sera versée jusqu'en 1915. Les populations s'adonnaient principalement à la pêche et au commerce, exploitant le sel marin et échangeant l'huile de palme contre des produits européens.

Les premières factories s'installent en 1843. En 1852, 1 200 guerriers se révoltent et attaquent le fort. Un corps expéditionnaire français de 700 hommes, venus du Sénégal, mate la rébellion. La colonie de la Côte-d'Ivoire naît le 10 mars 1893 et se voit rattachée à l'AOF (Afrique occidentale française) le 16 juin 1895. En décembre de cette année, le Père Alexandre Hamard ouvre, à Grand-Bassam, la première école.

En 1900, la ville cesse d'être le chef-lieu de la colonie après une épidémie de fièvre jaune. Malgré cela, le « wharf » (débarcadère) est mis en service le 1er juillet 1901. Il mesure 175 mètres de long sur 7,50 mètres de large. L'année 1908 voit la création de la chambre de commerce. Pendant la première guerre mondiale, Bassam fournit son tribut de « tirailleurs sénégalais » qui iront mourir à Verdun ou ailleurs. Après la guerre, la ville connaît une ère de prospérité sans précédent. Une première scierie, la SCAF, ouvre en 1920. L'année suivante, 100 000 tonnes d'acajou sont exportées. Bernard Dadié, le père de la littérature ivoirienne, se souvient : *« C'était en 1928, Grand-Bassam, la cité des billes de bois. En effet, des billes, il y en avait partout. Billes venues de l'Agnéby dans le pays abbeu, billes venues de la Comoé dans le pays M'Gbato* (2). » C'était, ajoute Georges Courrèges, *« la grande époque de Bassam, l'époque des flonflons, des bals et des fêtes pour les Européens. L'époque où les forestiers viennent flamber à Grand-Bassam après leur saison d'abattage* (3). »

> *Pendant la fête de l'Abyssa, les N'zima doivent se purifier, se défouler, jeter les rancunes à la lagune*

Mais, à partir de 1930, Abidjan devient le premier pôle économique de la colonie : c'est là que la métropole a choisi d'installer le terminal du chemin de fer. Les grands paquebots accostent désormais au wharf de Port-Bouët. Et en 1934, le chef-lieu de la colonie est transféré à Abidjan. L'embarcadère de Bassam sera déclassé en 1951, après l'inauguration du canal de Vridi par le ministre de la France d'outre-mer de l'époque, François Mitterrand.

Deux ans plus tôt, Grand-Bassam avait été le lieu d'une action quasi héroïque (et qui est restée gravée dans la conscience collective nationale) menée par des militantes anticolonialistes. Le 6 février 1949, des responsables du Rassemblement démocratique africain (RDA) – fondé en 1945 par Félix Houphouët-Boigny – sont arrêtés après des incidents. Les femmes se mobilisent et une première marche sur Grand-Bassam a lieu le 4 août pour exiger la libération de Marcellin Sibo. Celle-ci obtenue, les détenus entament une grève de la faim. Et le 22 décembre 1949, la marche des femmes s'organise devant le palais de justice de Bassam. Les forces de l'ordre font usage de pompes à eau, lancent des grenades lacrymogènes et frappent les manifestantes. Une prise de conscience sur la situation coloniale se développe qu'on évoque encore avec émotion aujourd'hui.

Mises à part les maisons coloniales et cet acte épique, que reste-t-il du Grand-Bassam d'autrefois ?

Un monument aux morts, dédié aux victimes civiles de la fièvre jaune : une femme avec une gerbe de blé tenant sur son sein un homme mort. Un jeune garçon explique ainsi la signification de cette statue : *« La femme est allée chercher des plantes magiques pour ressusciter le mort. »* Pourquoi pas, en effet ?

Et puis, il y a l'Abyssa, cette fête rituelle des N'zima. Une fois par an, en octobre, cette ethnie qui ne possède pas de masque, fait entendre *l'attoungblan*, le grand tambour parleur des Akan. L'Abyssa tourne autour d'une légende merveilleuse : un chef eut sept garçons. Un esprit lui remit sept vases en or contenant du feu, un palmier, du riz, de l'argent, des ignames, des graines de palmistes, du maïs. De là naîtraient sept clans solidaires. Un jour, les hommes du clan de Mwavile se rendirent en forêt planter le maïs. Ils virent des êtres mystérieux qui dansaient au son d'un tam-tam céleste et qui leur confièrent le tambour en les chargeant de planter à chaque récolte des graines de palmier. Ainsi naquit l'Abyssa, cette danse propitiatoire. Pendant la fête, les N'zima doivent se purifier, se défouler, jeter les rancunes à la lagune.

Jeanne et Bruno sont deux Français résidant en Côte-d'Ivoire depuis une quinzaine d'années. Lui enseigne les mathématiques au lycée, elle est provisoirement inactive. S'ils ne considèrent pas la Côte-d'Ivoire comme leur seconde patrie, ils savent qu'ils quitteront Grand-Bassam avec un fort pincement au cœur. Leur villa, une construction moderne, est située à deux pas de la mer, rue du Colonel-Monteil, et jouxte une imposante maison coloniale. Il reste à Grand-Bassam une dizaine d'assistants techniques français qui, parce qu'ils sont relativement jeunes et que la coopération jette ses derniers feux, ne souhaitent et ne peuvent cultiver le moindre sentiment d'appartenance au pays. La pharmacie est tenue par un Français et la boulangerie appartient à un « vieux Blanc », installé avant l'indépendance.

Dans l'entreprise Wolf, soixante employés s'occupent du traitement de la fibre de noix de coco. Mais l'entreprise SCAF sommeille. Cette menuiserie était autrefois la plus grosse source d'emplois. Il faut dire que le secteur secondaire attend un second souffle à Grand-Bassam : l'école de vannerie, les centres de céramique, l'usine à chaussures et les quelques fermes d'élevage de poulets n'offrent guère plus de deux cents emplois. On peut prendre un verre à « La Taverne », l'un des quelques restaurants (avec « l'Assoyam », « La Madrague », « Le Wharf », « La Paillotte ») tenus par des Français ; ainsi qu'au « Filet Bleu », propriété d'un Ivoirien administrateur financier à l'institut de cardiologie d'Abidjan. Jeanne et Bruno fréquentent les petits commerces libanais : une quincaillerie, une librairie (la « Librairie Descartes » !) Il y a aussi un horticulteur allemand, un restaurant vietnamien et des « maquis » qui, en bord de mer, offrent une nourriture locale de qualité et bon marché.



GRAND-BASSAM compte quelque 40 000 habitants. La ville coloniale c'est, comme son nom l'indique, le quartier France, et plus précisément le France résidentiel, où habitent, principalement des fonctionnaires, et l'Assoyam, l'ancienne « zone indigène ». De l'autre côté de la lagune, les deux tiers de la population vivent au quartier Impérial, avec ses sous-quartiers : Congo, Phare, Bramakoté, Belleville, Oddos. Les habitants sont des N'zima, qui cohabitent avec des Dioula et des Burkinabé. A Moosson ne vivent que des Abouré. Enfin, vers Aboisso, le quartier CAFOP (4), à vocation fortement résidentielle, abrite de jeunes cadres.

Les N'zima sont avant tout des pêcheurs de mer et de lagune, des bijoutiers et des planteurs. Les Abouré, quant à eux, ne vivent que du poisson. On pêche ici à la senne et au filet. Les pêcheurs n'zima ne se plaignent pas trop, malgré la concurrence de la pêche industrielle. Les pirogues sont généralement motorisées. Il existe une séparation totale entre les activités de pêche et la distribution du poisson jusqu'à l'intérieur d'une même famille. La femme achète à son mari le poisson qu'elle va transformer par fumage, et vendre sur les marchés de la région.

Les bijoutiers sculptent, dans la tradition akan, l'or baoulé. Les planteurs cultivent principalement la noix de coco, qui est d'un rapport sûr, et une activité moins fatigante que la culture de riz ou du manioc.

Les Dioula sont généralement de la deuxième ou troisième génération. Leurs parents s'étaient installés ici du temps du wharf, ils s'occupent traditionnellement des transports ou tiennent des petits commerces. Dans leurs boutiques, ont peut acheter tous les produits d'usage courant au micro-détail : une cuiller d'huile de table, une cigarette, un verre de pétrole, un bonbon, un morceau de glace, un cube Maggi, une dose de Nescafé...

Les Burkinabé (principalement des Mossi) effectuent les travaux les plus pénibles : manœuvres, ouvriers agricoles, boys.

Quant aux Baoulé, on les trouve dans pratiquement tous les secteurs de l'économie.

Le monde extérieur pour le pêcheur n'zima c'est « le Blanc ». Il souhaite ardemment envoyer au moins un de ses enfants en Europe. Car l'Europe, c'est le savoir, un lieu où tout est parfait. Un « vieux », père d'un haut fonctionnaire, nous a raconté avoir fait le

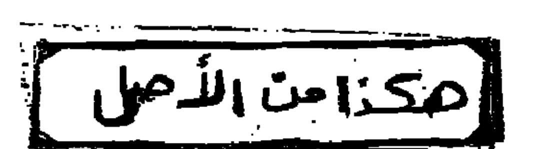
Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE,
directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS

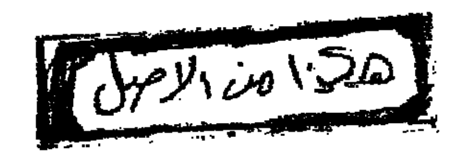


Imprimerie du « Monde »
7, rue des Italiens
75009 PARIS

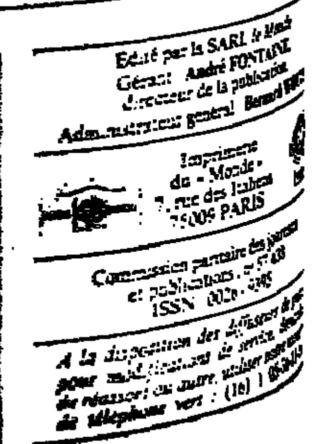
Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026 - 9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.









l'an 2000 n'est pas pour demain



L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE
Les urgences du présent sont légion

D.R.

grand voyage en 1982 et avoir été stupéfait par l'existence de clochards blancs à Paris. Il nous a avoué avoir refoulé depuis cette vision d'horreur. Le monde extérieur parvient principalement par la télévision qui se répand de manière foudroyante jusque dans les foyers les plus modestes.

Si Grand-Bassam connaît quelque animation, c'est surtout grâce à son lycée, aux 3 500 jeunes venus de toute la Côte-d'Ivoire tenter de décrocher le baccalauréat. Apparemment, le lycée offre un cadre enchanteur avec ses bâtiments espacés, ses cocotiers qui rappellent la plage toute proche. Mais être élève de l'enseignement public n'a rien d'une sinécure. Comme le dit *Fraternité Matin*, le système éducatif ivoirien est « *hypersélectif* » (5). C'est pourquoi il faut d'abord être recruté et les places sont rares. Et ce qui est rare finit par être cher. Si bien qu'un grand nombre d'élèves doivent passer par ce qu'on appelle pudiquement les « recrutements parallèles » et débourser jusqu'à 150 000 F CFA (quand un ouvrier agricole gagne 20 000 F par mois) pour pouvoir fréquenter des établissements à l'accès théoriquement gratuit.

Les effectifs par classe peuvent aller jusqu'à quatre-vingts élèves. Pour caser tout ce monde, l'administration a transformé des toilettes en salles de classe (on va se soulager « en brousse »), elle a installé trois élèves par table et le corps enseignant a dû faire une croix sur les travaux pratiques. Les élèves adoptent un comportement « responsable ». Il y a dans ce lycée 250 internes.

Les 2 500 autres élèves non originaires de Grand-Bassam se « débrouillent », c'est-à-dire qu'ils doivent se trouver un tuteur qui les hébergera contre de menus services (sept élèves vivent chez le censeur du lycée). En terminale, cette année, Kouamé Kouassi réside chez un employé municipal. Il travaille comme répétiteur dans une autre famille où il s'occupe des devoirs de quatre enfants. Il gagne 9 000 F par mois dont il soustrait 5 000 pour sa famille nourricière. Tous n'ont pas réussi aussi bien dans une ville dont la population est de 40 000 habitants, si bien que plusieurs dizaines de jeunes vivent dans des conditions d'extrême précarité. Dans ce contexte, il est remarquable que 82 % des élèves de terminale aient été reçus au baccalauréat en 1987, et que la drogue (il y a un important trafic de chanvre en provenance du Ghana tout proche) n'ait pas fait de ravages parmi eux. Quant aux quelques « brebis égarées » (comme les élèves eux-mêmes les appellent) qui s'adonnent au *koutoukou*, l'alcool de palme (6), on n'en fait pas une affaire.

Le lycéen bassamois travaille dur. Ses loisirs sont rares. Il n'a vraiment pas le temps de s'intéresser à la vie politique et la section du MEECI (Mouvement des élèves et étudiants de Côte-d'Ivoire), son syndicat unique, s'occupe surtout de la buvette.

Parfois, une affaire vient cependant mettre un peu de piment dans son existence. Il y a trois ans, les génies de la lagune n'avaient pas été convenablement honorés sans doute. Pour se venger, ils s'en prirent à une vingtaine de lycéennes qui, en classe et à intervalles réguliers, furent sujettes à des transes. Après avoir fermement éconduit les enquêteurs de *Fraternité Matin*, on fit venir des féticheurs et des prêtres. Ils firent procéder à des sacrifices. Tout le monde se badigeonna de kaolin, on égorgea trois moutons et quarante poulets. Les transes cessèrent aussitôt.



N Côte-d'Ivoire comme dans tout le tiers-monde, les capitales attirent les populations à un rythme incontrôlable. Bien qu'elle compte cinq fois plus d'habitants qu'en 1950, Grand-Bassam souffre de cet exode rural : l'Ivoirien habite au village, ou bien il va chercher fortune à Abidjan. Les villes moyennes stagnent et ne peuvent prétendre au rang de capitales régionales. Les productions agricoles ne transitent même pas par elles et sont acheminées directement de la brousse à Abidjan.

La population bassamoise tend à être de moins en moins autochtone. M. Kouakou Alagbé, par exemple, est un Baoulé de la région de Yamoussoukro qui a quitté son village il y a une dizaine d'années et à su se faire accepter comme manœuvre sur la plantation d'un chef de clan n'zima. Les premiers temps, il résida – en célibataire – dans la famille de son employeur. Après cinq ans de bons services, quand des rapports de confiance se furent établis avec son patron, il obtint de celui-ci un lopin à défricher qu'il cultiva à son propre compte. Il fit alors venir sa femme et ses enfants et encouragea plusieurs de ses frères à suivre son exemple. Ils sont aujourd'hui une cinquantaine, économiquement indépendants, pratiquant des cultures pérennes qui leur rapportent gros. Et, fait significatif, ils n'ont pas appris les langues locales. Lorsqu'un N'zima ou un Abouré leur parlent, c'est en français ou en baoulé. Quand Kouakou mourra, il aura, il en est sûr, suffisamment économisé d'argent pour faire ramener sa dépouille dans son village natal.

Installé depuis 1973 à Grand-Bassam, M. Yoboué Koffi est un artisan baoulé originaire de Dimbokro. Il vit en alternance sur la côte et dans son village où il est planteur. Aidé de son jeune frère et de son neveu, il sculpte des statues baoulé, sénoufo et gouro. Quatre clients sur cinq sont Européens. En semaine, il en voit un ou deux par jour. Le dimanche, c'est le défilé, mais il ne vend guère plus de quatre ou cinq objets. Une fois payée la taxe municipale, il évalue son revenu mensuel à environ 50 000 francs. Avec cette somme, il lui faut faire vivre sa femme, ses trois enfants, deux neveux et son père. Sous l'appatam (7) où il travaille, il y a deux postes de radio, l'un branché sur Radio France internationale, pour les nouvelles, l'autre sur la station gabonaise Africa N° 1, pour la musique. Je le laisse parler de la France : « *La France c'est bien. On veut aller connaître là-bas. Les Français d'ici sont gentils parce que la France aide la Côte-d'Ivoire. La colonisation c'était bien nécessaire pour nous éduquer. Mais les colons ont fait souffrir nos parents. Toujours nous bénirons Houphouët qui nous a libérés du travail forcé. On ne se comprenait pas avec les colons. Quand on voit des Africains en Mercedes, on essaie de se forcer pour en avoir aussi.* » A-t-il une idée du prix d'une telle voiture en Côte-d'Ivoire ? Non (8). Il nous emmène chez Yao, son « vieux ». Sur son poste de télévision, en noir et blanc, celui-ci regarde « Télé pour tous », l'émission préférée des Ivoiriens (avec « La coupe nationale du progrès », consacrée aux paysans, à la radio). Agé d'environ quatre-vingts ans, Yao a bien connu le temps de la colonisation. Il l'évoque sans nostalgie (sauf que, dit-il, « *du temps des Blancs, les soins médicaux étaient gratuits.* ») Il se souvient parfaitement des longs mois passés sur les plantations des colons à sarcler le sol. Au mur de sa chambre, il y a deux photos, celle d'un père dominicain qui lui a appris à lire et celle d'Houphouët-Boigny qui, lorsqu'il était député français, fit abolir le travail forcé. Yao me montre, en opinant gravement, un article du *Fraternité Matin* du jour (9) : « *On ne peut lire l'essai* Houphouët ou la philosophie du comportement *sans éprouver une sensation de rapetissement, une sorte d'éblouissement qui force la tête à incliner vers le bas, dans un mouvement de profonde révérence, devant la stature de grand homme d'Etat, du « sage de Yamoussoukro.* »

La banque locale est entièrement informatisée, dotée d'un système d'alarme ultra-moderne ; mais l'activité économique est désespérément faible

Cela peut paraître miraculeux, mais Yao et les siens parviennent à épargner. Comme 4 000 autres habitants de Bassam et de ses environs, ils possèdent un compte à la succursale locale de la SGBCI (Société générale des banques en Côte d'Ivoire). Sur ce compte, il y a environ 100 000 francs que la famille a économisés pour la « soudure », cette période difficile de juin à octobre, avec la rentrée des classes qui grève tant le budget. Il faut attendre novembre, au moment des récoltes, pour que les comptes se renflouent. Comme le déplore Ouattara Lamissa, le directeur de la succursale bancaire, l'activité économique locale est désespérément faible. Beaucoup de chèques restent impayés. L'« ardoise » est devenue une pratique commerciale normale. Alors, les banques doivent consentir des provisions énormes. Elles les font bien sûr payer aux usagers qui doivent, par exemple, débourser 6 250 francs – somme plus que coquette – chaque trimestre pour tenue de compte. La banque est entièrement informatisée, elle dispose d'un système d'alarme ultra-moderne (qui contraste singulièrement avec la statue de bronze représentant un vieux Baoulé pesant de l'or et qui trône dans le hall), mais elle n'a pas encore trouvé le moyen d'aller vers les consommateurs potentiels pour leur offrir un service à leur portée. Mais il faut dire que la population est en grande partie analphabète.

Il y a bien moins heureux que Yao et sa famille. M. Mamadou Boukari, un Mossi du Burkina, est domestique à mi-temps chez un couple de jeunes coopérants français sans enfant. Rétribué au tarif officiel, il touche, avec les heures supplémentaires, 22 500 francs, par mois, c'est-à-dire 750 francs par jour. Pour nourrir sa famille de cinq enfants (du riz et de la semoule de manioc à chaque repas, avec de temps en temps une sauce grasse), il dépense 700 francs par jour. Quand il est malade – il a fréquemment des crises de paludisme, – ses employeurs lui payent les médicaments qui ne sont pas remboursés par le système de protection sociale. M. Boukari a été frappé par la crise économique. Il y a cinq ans, il conduisait des engins sur un chantier de travaux publics pour un salaire de 80 000 francs par mois. Comme des milliers d'autres, il a été « compressé » (licencié) en 1984, l'année terrible de la grande sécheresse. Depuis 1985, il n'a jamais eu plus de 1 000 francs devant lui.

En 1979-1980, les instances dirigeantes de Côte-d'Ivoire ont décidé de démocratiser les élections législatives et municipales. Tout le monde avait désormais la faculté de se présenter aux suffrages des électeurs, alors qu'auparavant il fallait l'aval du parti unique, le PDCI-RDA (10). Une nouvelle génération d'hommes politiques s'engouffra dans la brèche, les campagnes électorales s'animèrent singulièrement, mais, en contrepartie, le tribalisme refleurit, car nombreuses étaient les listes constituées exclusivement sur des bases ethniques. La vie politique municipale à Grand-Bassam est ainsi viciée depuis huit ans par la sourde rivalité qui oppose N'Zima et Abouré, pourtant ethnies on ne peut plus sœurs.

Le maire actuel, Mme Achi Brou Marthe, est parfaitement représentative de cette nouvelle race d'édiles compétents et entreprenants. Ingénieur en électronique, elle est la belle-sœur d'un proche du président de la République et la nièce du PDG de la Société des transports abidjanais. Son époux est le directeur de Filtisac, une grosse entreprise de textile, et lui-même maire d'un village voisin. Le premier adjoint est M. Aloulou Serge Pacôme, directeur du Centre de formation des journalistes. Comme Mme Achi Brou, il agit par lui-même, sans pour autant remettre en cause le bien-fondé des décisions du parti et du gouvernement. Les élections de 1985 furent « chaudes », les CRS devant parfois séparer des militants un peu emportés. Des deux côtés, on s'accusa d'avoir acheté des électeurs, d'avoir fait voter des étrangers qui n'y avaient pas vraiment droit, d'avoir donné de l'argent aux divers groupes ethniques. Rien de bien méchant. Mais s'ils ont reconnu sportivement leur défaite, les supporters de l'ancien maire, M. Anzouan, ne s'en tiennent pas moins à l'écart et préparent la revanche. En Côte-d'Ivoire, comme ailleurs, la démocratie est un long apprentissage.



AIS en cette période de « *conjoncture* » (11), l'argent est plus que jamais le nerf de la guerre. Que peut bien entreprendre une ville de quarante mille habitants qui dispose d'un budget théorique de 271 millions de francs et d'un chapitre de recettes de 160 millions de francs ? A vrai dire pas grand-chose. Un kilomètre de bitumage de route coûte 1 500 000 francs sans l'assainissement. Et ce sont 20 kilomètres qui, de toute urgence, devraient être bitumés. Les urgences sont légion. Grand-Bassam étant au niveau de la mer et uniformément plate, il faudrait immédiatement consacrer 600 millions au drainage du quartier impérial, qui a les pieds dans l'eau deux mois par an. Il faudrait également équiper d'un vestiaire et de douches le stade de football (l'équipe de la ville évolue en première division). La gare routière est beaucoup trop petite. A l'abattoir, on ne peut sacrifier que cinq bêtes par jour. Il n'y a pas de bibliothèque municipale. L'hôpital ne s'en sort que grâce à l'institution Marthe-Mercadier, qui a offert récemment deux conteneurs de 4 tonnes de matériel et à la société suisse Piaget, qui a fait parvenir 16 tonnes de matériel. Il faudrait redynamiser la pêche, implanter une usine agro-alimentaire, relancer le tourisme, construire à très court terme six classes d'enseignement primaire, agrandir le lycée et le collège, construire un palais de justice (celui des colons, splendeur architecturale, est une ruine sur le point de s'écrouler).

En attendant, la ville vit d'expédients, s'en remettant parfois à la charité internationale. La contribution de l'Etat a baissé d'un tiers en 1987. Une solution « moderne », mais elle concerne le pays tout entier, serait d'instaurer un système d'impôts locaux. On nous dit ici qu'on a gardé un souvenir tellement cuisant de ces impôts que l'administration coloniale percevait à coups de chicottes, que même pour recouvrer des taxes municipales comme la patente, il faut, en permanence, faire face à des « lobbies » fort bien organisés.

Heureusement, Grand-Bassam dispose d'infrastructures non négligeables. Toutes les rues sont éclairées et les maisons ont l'eau courante. Les trois cents abonnés du téléphone ont accès à l'automatique et à l'international quand bien des villes de l'intérieur doivent se contenter d'un opérateur six heures par jour. Et puis il y a ce nouveau marché, la grande – et forcément unique – œuvre de quinquennat de Mme le maire ; il a coûté 45 millions, payés entièrement sur le budget de la ville. Il faut dire que l'ancien marché prenait l'eau et que les ménagères y faisaient leurs courses en piétinant des asticots.

A l'orée du troisième millénaire, peut-on seulement vivre de poissons et de souvenirs ?

« *Tous les génies veillent sur Bassam*, disait Bernard Dadié, *génies de la Comoé, génies de la lagune Ebrié, génies de l'océan, génies de la terre.* » Certes. Mais pour que Grand-Bassam tienne, il lui faut aussi de grands projets qui souderaient les hommes et les ethnies et empêcheraient le tissu social de se désagréger. Assurément, la crise a frappé moins fort à Grand-Bassam qu'à Abidjan. On peut, le soir, aller pêcher avec la certitude que demain il y aura encore des carpes et des machoirons dans la lagune. Mais à l'orée du troisième millénaire, peut-on seulement vivre de poissons et de souvenirs ?

BERNARD GENSANE.

(Lettrines de Jean Mineraud.)

(1) 1 franc français = 50 francs CFA.

(2) *Les Jambes du fils de Dieu*, CEDA Hatier, Abidjan, 1981.

(3) Georges Courrèges, *Grand-Bassam et les comptoirs de la côte*, L'Instant Durable, Clermont-Ferrand, 1987.

(4) Les CAFOP sont les équivalents de nos écoles normales.

(5) 19 janvier 1988.

(6) 100 litres d'alcool de palme ou *Bangui* donnent 15 litres de *koutoukou* très alcoolisé. A ces 15 litres, on ajoute 100 nouveaux litres de *bangui*. Une seconde distillation donne une quinzaine de litres à 43° d'alcool éthylique. Le principal rival du *koutoukou* est le gin, que les Bassamois prononcent « guin ».

(7) Abri sommaire constitué d'une toiture de tôle ou de branches de palmiers posés sur quatre piquets.

(8) Les voitures sont taxées à 110 %.

(9) 2 janvier 1988.

(10) Parti démocratique de Côte-d'Ivoire. Le PDCI est *de facto* et non *de jure* parti unique.

(11) C'est ainsi qu'on appelle ici la crise économique. « *Etre conjoncturé* », c'est être victime de cette crise.

LES ÉQUIPEMENTS INUTILISÉS, « MINES D'OR » DU TIERS-MONDE

Relancer le développement par la maintenance industrielle

DANS le *tiers-monde*, les *ressources humaines ne sont pas* les seules à être insuffisamment exploitées. C'est aussi le cas de beaucoup d'équipements industriels. L'implantation d'usines « clé en main » – pour le plus grand bénéfice des exportateurs occidentaux, et la plus grande gloire des bureaucraties locales – s'est en général soldée par un fiasco. En l'absence d'une véritable « culture » industrielle et d'une formation rigoureuse des travailleurs et des techniciens, les installations se sont délabrées, certaines ayant même complètement cessé de fonctionner. Le redressement de la production manufacturière et agro-alimentaire de beaucoup de pays en voie de développement passe donc, en partie, par la réhabilitation des usines existantes. Un domaine de coopération original – et mutuellement bénéfique – pour les entreprises du Nord et celles du Sud.

Par BERTRAND GIRARD *

« *Il est temps que cesse le gaspillage* », proclame l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un éditorial à la « une » de son bulletin (1), dans lequel les pays du tiers-monde sont conviés à « *mettre fin à l'incurie qui préside à la maintenance de leurs parcs industriels* ». Et le document de citer les méfaits de cette négligence généralisée : « *Machines tombées en panne faute d'un graissage approprié, tracteurs et matériels agricoles qui rouillent dans les champs, véhicules de transport mis au rebut à la moitié, à peine, de leur vie normale, routes défoncées quelques années seulement après leur mise en service, hôtels dont la plomberie détériorée décourage les touristes, systèmes d'irrigation délaissés.* »

Dans les pays en voie de développement, les équipements industriels sont récents. Et, pourtant, la production effective n'y dépasse guère, en moyenne, 40 % de la capacité installée. A l'intérieur des usines, les signes de la désorganisation sautent aux yeux : ateliers encombrés, machines cannibalisées, à l'abandon ou précocement vieillies... La capacité de distribution est également affaiblie par la déficience des moyens et des infrastructures de transport dont l'état de délabrement n'a rien à envier à celui de l'appareil de production.

Dans telle conserverie d'Afrique, faute d'entretien des stérilisateurs, la production de sardines en boîtes devient impropre à la consommation et il faut recourir à l'importation pour satisfaire la demande. Malgré une capacité cimentière correspondant théoriquement à la totalité des besoins nationaux, certains pays sont confrontés à une constante pénurie de ciment. Ainsi une étude récente, effectuée dans onze pays d'Afrique (2), montre que sur soixante et une cimenteries recensées vingt-sept fonctionnent en deçà de leur capacité de production et dix ne fonctionnent pas du tout.

L'OIT estime que les carences de la maintenance coûtent chaque année aux pays en voie de développement au moins 100 milliards de dollars. Faute d'une bonne maintenance, la compétitivité d'une entreprise diminue ; ce sont entre 40 % et 60 % du chiffre d'affaires que les pannes font perdre aux entreprises. Toute l'économie s'en ressent ; les importations ne diminuent pas ; la dette s'alourdit ; l'autosuffisance est repoussée à plus tard pour des secteurs entiers de la production ; la pénurie s'installe ; la population manque d'eau, d'électricité, etc.

La fatalité de la panne envahit les esprits : « *Quelle motivation pour aller à l'usine, si ma machine est toujours en panne ? Elle fabrique des câbles défectueux parce qu'elle est mal entretenue ; c'est désespérant, mais je n'y peux rien ! Quand ces câbles défectueux sont en vente chez les électriciens, j'ai honte de mon travail. C'est peut-être moi qui les ai fabriqués...* », tels sont les propos que nous tenait récemment l'ouvrier d'une câblerie algérienne. Une meilleure gestion de la maintenance permet, au contraire, d'avancer dans la connaissance des procédés et des équipements et de créer de nouvelles attitudes au travail.

Ainsi, en Algérie encore, et à la suite d'un sévère réquisitoire du président Chadli, qui ne trouvait pas assez rapide la production d'un nouveau type de tracteur agricole, l'entreprise PMA demande à l'Institut national de maintenance algérien (INMA) de procéder à un « audit maintenance ». Entre 1985 et 1986, les résultats augmentent de 12 % : les opérateurs de production effectuent eux-mêmes certaines tâches de maintenance et les schémas d'organisation préconisés par l'INMA sont appliqués. Le nombre de tracteurs produits passe de 7 000 à 7 800 par an : 800 de moins à importer. Forte de ce premier succès, PMA va plus loin et met en place une structure après-vente, plus décentralisée, qui rend disponibles 780 véhicules jusque-là immobilisés. L'Algérie vient de retrouver, d'un seul coup, près de 1 600 tracteurs, le quart de sa production annuelle.

Il existe un rapport direct entre les tâches d'entretien et la qualité de la vie professionnelle. Les statistiques du Bureau international du travail (BIT) montrent à quel point les accidents du travail résultant d'un entretien défectueux restent élevés. Tout comme les accidents de la circulation. Un exemple récent, que rapporte un homme d'affaires français circulant au Caire, au volant de sa voiture de location : *devant lui, un autobus bondé* ; la suspension cède au moment où il double. Surcharge mais aussi défaut d'entretien, un moyeu vient de céder, entraînant dans son sort les lames de suspension. Habitués, les passagers descendent du bus et vont surcharger les autobus suivants... Ce bus ira sans doute en rejoindre d'autres dans un « cimetière » identique à celui que l'on voit aux abords immédiats de Dakar où s'entassent véhicules de transport en commun, ambulances, camions de ramassage des ordures ménagères, etc.

Dans beaucoup de pays du tiers-monde, la première des priorités est de maîtriser les problèmes industriels constituant des goulets d'étranglement pour la majorité des usines : coupures fréquentes d'électricité ou d'eau, défaillance des moyens de transport ou de manutention, manque brutal de matière première. Ainsi, dans telle tréfilerie de cuivre, il est quasiment impossible de régler correctement les tréfileuses : tous les jours, le réseau électrique disjoncte, d'où les ruptures de fil, les casses de filières, les pertes de production...

L'alimentation en eau est tout aussi cruciale pour certains procédés. C'est le cas des complexes sidérurgiques qui doivent parfois fonctionner au ralenti. Faute d'une fiabilité suffisante du réseau d'eau, le refroidissement des installations ne peut, en effet, être correctement assuré.

L'existence d'un parc d'engins de manutention et de transport en état de marche est également une nécessité vitale pour l'industrie ou l'agriculture. On ne compte plus les tonnes d'oranges gâtées dans les caisses et perdues pour la vente, faute d'avoir été transportées à temps vers les lieux de distribution. Ni les kilomètres de tubes qui s'entassent dans certaines tuberies par indisponibilité du réseau ferré. Sans oublier les caisses de produits importés (ou donnés au titre de l'aide alimentaire), amoncelées sur les quais, faute de moyens de manutention ou de distribution en état de fonctionnement.

Il faudrait aussi évaluer les coûts, en temps et en fatigue, de l'indisponibilité chronique des cars et des autobus qui transportent ceux qui travaillent vers les lieux de production... où les machines sont trop souvent défaillantes. Cette situation est particulièrement pénalisante dans le secteur agro-alimentaire, les centaines de tonnes de tomates ou d'ananas n'attendant pas forcément sans dégâts que s'écoule la semaine nécessaire à la remise en route d'une ligne de conserverie.

L'usine « bien en main »

UN recours à des partenaires étrangers est fréquemment envisagé pour traiter des problèmes ponctuels de remise en état d'équipements. Mais une fois le service rendu – et facturé – et les assistants techniques repartis, les exploitants locaux doivent se débrouiller avec les moyens du bord... L'amélioration est éphémère et les difficultés de fond demeurent. Pour les pallier il faudrait passer de l'usine « clé en main » à l'usine « bien en main » : l'usine « clé en main » se contente de produire. L'usine « bien en main » produit des tonnes vendues, des clients satisfaits et... *des bénéfices.*

Privilégier la seule maintenance serait en partie inefficace. Améliorer le fonctionnement d'une entreprise nécessite en effet d'agir sur toutes ses fonctions : commerciale, administrative, productive. D'où la nécessité de ne pas *limiter le transfert de technologie* à la connaissance du comportement du matériel, mais de l'étendre à l'ensemble des facteurs techniques, de gestion, de formation, d'organisation et de management (3). Dès lors, les acteurs réellement efficaces d'une coopération sont les opérateurs industriels du même métier. Ils peuvent, à cette occasion, faire connaître leurs partenaires : entreprises de services et de conseil spécialisé en organisation, en formation, en documentation technique, en informatique industrielle, etc.

Ainsi, dans le domaine de l'eau ou de l'électricité, par exemple, accroître la production ne suffit pas. Il faut aussi la distribuer. Mais également raccorder les abonnés, les faire payer, le réseau et le service aux utilisateurs étant aussi importants que la production elle-même. Ce sont des solutions d'ensemble dont le tiers-monde a aujourd'hui un urgent besoin (4) pour valoriser ce que l'OIT appelle « *de véritables mines d'or* » : ses ressources productives inutilisées ou sous-utilisées.

Dans l'immédiat, on pourrait, en partie, remédier à l'énorme gâchis que représentent – tout particulièrement en Afrique – tant d'usines fonctionnant au ralenti ou totalement arrêtées en procédant à la réhabilitation de certaines d'entre elles. De certaines seulement, car un bon nombre sont déjà condamnées d'avance par une localisation aberrante ou par absence de marché, tel le tunnel de congélation des abattoirs de Foucha au Tchad, jamais utilisé faute de demande locale de viande congelée, ou encore l'unité textile de Sanoyah en Guinée, construite (et même réhabilitée !), alors qu'il n'existe pas de coton sur place (5).

Le marché de la réhabilitation, à condition qu'en soient définis les moyens de financement, devrait constituer un secteur exemplaire de la coopération entre le Nord et le Sud : la rénovation des équipements, l'assistance technique ou la formation de personnels permettraient de susciter des emplois chez les premiers tout en créant chez les seconds les conditions minimales de la réussite industrielle (6).

* Secrétaire général du Comité national de la maintenance (CNM), Paris.

(1) *Informations OIT*, volume 24, n° 1, février 1988, Genève.

(2) Centre Nord-Sud de l'Institut de l'entreprise, *Pour un vrai partenariat industriel avec l'Afrique*, rapport du groupe de travail présidé par Gérard Egnell, mai 1985, Paris.

(3) Voir Marie-Angèle Hermitte, « Des formes nouvelles de transfert de technologie », *le Monde diplomatique*, avril 1988.

(4) Voir Claude Pichot, « Investir dans la maintenance pour agir sur le sous-développement », *Gérer et comprendre* (série trimestrielle de la revue *Annales des mines*), décembre 1987. Cet article a été repris dans *Problèmes économiques*, n° 2062, 17 février 1988, La Documentation française, Paris.

(5) On trouvera de nombreux autres exemples, ainsi que des bilans du fonctionnement des unités industrielles africaines, secteur par secteur, dans *Pour un vrai partenariat industriel avec l'Afrique*, op. cit.

(6) Voir deux ouvrages récemment publiés en coédition par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et Economica dans sa collection « Coopération et développement » : Philippe Delalande, *Gestion de l'entreprise industrielle en Afrique*, Paris, 1987, 190 pages, 98 F, et *Entreprise et transfert de technologie*, sous la direction de Philippe Delalande, Paris, 1987, 206 pages, 125 F.

Supplément

VENEZUELA
l'ambition démocratique



Sauf à l'occasion des conférences de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le Venezuela *retient peu l'attention de la presse internationale.* Ce *pays latino-américain constitue en effet un hâvre de stabilité démocratique et de croissance économique dans un sous-continent où, d'un Etat à l'autre, les guérillas, les militaires, l'inflation galopante ou le poids de la dette déstabilisent les gouvernements en place.* Et *l'élection présidentielle de décembre 1988 verra sans surprise triompher le candidat de l'un des deux grands partis – Action démocratique et COPEI – qui, depuis la chute de la dictature en 1958, encadrent l'expression politique de la société civile.* Mais la chape du bipartisme ne saurait indéfiniment faire écran aux aspirations d'une population lucide et informée qui attend de ses dirigeants une gestion plus rigoureuse d'un budget de l'Etat alimenté par la manne pétrolière, une réduction des fantastiques inégalités sociales, l'amélioration des services publics et la mise en place de structures permettant une participation moins formelle des citoyens à la gestion de leurs affaires.

Une diplomatie au service de la paix et du pluralisme

Par RAMON ESCOVAR SALOM *

AU cours des trente dernières années, le Venezuela a cessé d'être une société repliée sur elle-même pour entrer de plain-pied dans l'arène internationale. Auparavant, depuis 1914, nous étions certes déjà un pays pétrolier, mais, comme le bourgeois gentilhomme, nous faisions de la prose sans le savoir. La prise de conscience de l'importance des *hydrocarbures* et particulièrement, en 1960, la création de l'OPEP – dont le Venezuela fut l'un des cofondateurs, – contribua à la formation d'une mentalité politique permettant d'apprécier à sa juste valeur le rôle du pétrole dans la conjoncture mondiale. Une conjoncture qui, de son côté, allait avoir des incidences évidentes sur le comportement de cette matière première.

Stabilité et permanence du système

C'est la valorisation économique de l'or noir qui nous conduisit à mieux mesurer sa signification politique et qui, avec d'autres facteurs, nous obligea à développer nos réflexes pour nous mouvoir dans un environnement nouveau, beaucoup plus large que celui de la vieille société locale d'origine rurale. C'est ainsi que, depuis 1958, la politique étrangère du Venezuela s'inspire de deux grands impératifs.

Le premier renvoie aux valeurs d'un système démocratique pluraliste dont la première priorité est de garantir sa propre stabilité et sa propre permanence. A cette fin, il se révéla nécessaire de faire converger les comportements de la société et les pratiques et habitudes démocratiques, entreprise difficile dans un pays de tradition autoritaire. Le second se fonde sur la nécessité primordiale de défendre notre principal produit d'exportation. Le cours du pétrole sur les marchés étrangers se maintenait traditionnellement à un niveau très bas, sans aucun rapport avec son importance dans l'économie internationale ou son rôle à des moments décisifs de l'histoire. C'est ainsi que, pendant la seconde guerre mondiale, le pétrole vénézuélien assura 80 % de la consommation de la machine de guerre alliée.

Cette ouverture sur l'extérieur procède en outre d'une donnée géographique fondamentale : le Venezuela est un pays doté d'une longue façade maritime sur le bassin des Caraïbes. C'est par là qu'arrivèrent les idées nouvelles du siècle des Lumières et que se pratiquèrent le commerce et la communication avec le reste du monde. Ces circonstances naturelles donnent aux Vénézuéliens une prédisposition particulière à accueillir ce qui vient de l'extérieur, aussi bien au plan spirituel qu'émotionnel. L'histoire a aussi joué son rôle : les pères fondateurs – Francisco de Miranda, Simon Bolivar, Simon Rodriguez, Andrès Bello, José Antonio Sucre – pressentirent que le destin de l'Amérique hispanophone était largement fonction de son rôle dans l'arène internationale. C'est pourquoi, dès la fin de la guerre d'indépendance, Simon Bolivar convoqua le congrès de Panama : il avait l'intuition que seule une Amérique latine unie pouvait préserver son identité face à la puissance croissante des Etats-Unis.

Tels sont les éléments de ce que l'on pourrait appeler le substrat idéologique de la politique extérieure vénézuélienne. En tant que pays démocratique, nous nous préoccupons du sort de la démocratie hors de nos frontières et de son extension constante dans le monde. La solidarité politique implique des valeurs et des initiatives communes dans tous les continents et avec tous les pays. Par ailleurs, il y a accord général dans notre pays pour affirmer que la stabilité mondiale dépend en grande partie de la diminution des inégalités sociales et économiques. Nous sommes convaincus que le vaste panorama des injustices internationales ne peut se modifier qu'au prix d'un processus continu d'ouvertures multiples. C'est pourquoi la politique extérieure vénézuélienne s'incarne chaque jour davantage dans sa vocation démocratique.

La politique du possible

Depuis trente ans, et avec une force croissante, cette ouverture s'est faite selon deux axes : la mondialisation et, en même temps, la régionalisation pour ce qui est de l'Amérique latine. Nous ne perdons pas pour autant le sens des proportions : il serait naïf ou prétentieux, pour un petit pays, d'élaborer une politique étrangère dépassant ses possibilités réelles.

Dans ce cadre, il importe d'évoquer la participation du Venezuela au groupe de Contadora. Cette initiative est essentiellement politique puisque les pays membres ne disposent pas de la capacité militaire susceptible d'appuyer leurs décisions. Mais c'est précisément ce qui confère de l'importance à cette expérience. Contadora a voulu « latino-américaniser » la politique internationale pour que les conflits, ouverts ou potentiels, qui surgissent dans la région soient gérés exclusivement par les intéressés et non par les super-puissances. Dans cette optique, le conflit d'Amérique centrale a été abordé comme un problème politique, appelant, selon nous, des solutions politiques et non pas militaires. Contadora constitue une innovation, en ce sens qu'il s'agit d'une méthode de communication entre les gouvernements et l'opinion publique, ainsi qu'un symbole de l'indépendance d'esprit qui tend à s'enraciner chez les gouvernements latino-américains et dont les effets semblent d'ores et déjà irréversibles.

Nous assistons actuellement à une évolution politique considérable en Amérique latine, d'où la nécessité, pour notre politique internationale, de s'engager prioritairement pour l'élargissement de l'horizon démocratique. Les chefs d'Etat et les gouvernements de la région communiquent entre eux de plus en plus fréquemment et de manière de plus en plus informelle. Les relations internationales et la diplomatie se sont départies de cette atmosphère étriquée, superficielle et solennelle, alimentée par les rhétoriques creuses qui prédominaient à une autre époque et qui constituaient le style habituel des autoritarismes.

Le Venezuela se considère comme un partenaire actif de cette évolution. La conscience d'appartenir à une famille culturelle et historique plus large que les unités nationales traditionnelles met en mouvement des forces nouvelles en faveur de l'intégration économique. Pour l'instant, un obstacle fondamental subsiste : la dette. Nous autres, Latino-Américains, sommes intéressés par un dialogue avec les pays développés sur les grands problèmes économiques qui ont créé le dramatique clivage entre le Nord et le Sud. Il n'est plus possible de considérer cette question dans une optique traditionnelle, et un effort croissant d'imagination s'impose. Sans stabilité économique, il serait vain d'espérer une quelconque stabilité politique dans le monde. C'est sur la base de ce constat stratégique qu'un dialogue peut se nouer entre les nations avancées et celles qui aspirent au développement.

Le Venezuela regarde vers l'Europe, source de notre culture, car, pour reprendre le titre d'un livre récent d'Alain Rouquié (1), nous sommes l'*« extrême Occident »*. Nous nous intéressons à la Communauté économique européenne et nous considérons que 1992 constitue certes un défi pour l'Europe, mais aussi un stimulant, une opportunité et un exemple pour l'Amérique latine. En 1992, également, cinq siècles se seront écoulés depuis la première rencontre entre l'Amérique et l'Europe avec le voyage de Christophe Colomb. Cette date devrait être l'un des temps forts de ce dialogue universel dans lequel nous sommes impliqués depuis le *plus* loin de notre histoire.

En 1989 se commémorera le bicentenaire de la Révolution française. N'oublions pas que l'indépendance de l'Amérique latine fut une des conséquences de ce grand bouleversement. Les idées venues de France imprègnent la conscience civile et culturelle du Venezuela depuis la fin du dix-huitième siècle. C'est pourquoi nous participerons avec enthousiasme à cette commémoration dont nous souhaitons qu'elle symbolise la permanence du courant historique qui s'est déplacé avec une surprenante vitalité d'une rive à l'autre de l'Atlantique.

Comme d'autres pays latino-américains, le Venezuela traverse en ce moment quelques difficultés économiques. Pendant une longue période, notre démocratie a grandi dans l'abondance. Aujourd'hui, elle doit être gérée en tenant compte des limitations économiques. Tel est le défi que nous devons relever. D'où notre désir d'exporter nos produits, de diversifier ce que nous vendons à l'extérieur, d'obtenir des garanties et de bénéficier de stimulants. Pour nous, la politique commerciale est un pas de plus vers l'universalité, et nous souhaitons devenir des partenaires et non pas de simples clients des grandes économies de la planète. En bref, nous aspirons à un esprit de coopération sans soumission.

* Ancien ministre des affaires étrangères, ambassadeur de la République du Venezuela en France.

(1) Alain Rouquié, *Amérique latine. Introduction à l'extrême Occident*, Paris, le Seuil, 1987 (voir *le Monde diplomatique*, novembre 1987).

Lire pages 24 et 25

- Une démocratie bien enracinée, par **Gustavo Moralès** ;
- Francisco de Miranda, combattant de la Révolution française, par **Marc Agi** ;
- L'économie à l'heure de la diversification, par **Daniel Solano**.

Une démocratie bien enracinée

Par GUSTAVO MORALÈS *

L'HISTOIRE politique vénézuélienne des trois dernières décennies pourrait se résumer à une campagne électorale permanente, dont deux partis sont nettement sortis vainqueurs : Action démocratique (AD) et COPEI. *Dans un contexte où le territoire idéologique a pratiquement cessé d'exister, le premier peut être qualifié de social-démocrate* mâtiné de populisme et le second de démocrate-chrétien pragmatique. Ces deux organisations sont, en réalité, des machines tentaculaires à produire des votes qui ont su se constituer en unique alternative de pouvoir. *D'une élection à l'autre, le duo AD - COPEI a consolidé une situation de bipolarisation réduisant chaque fois davantage la marge de manœuvre des autres partis.*

Le fait que le scrutin présidentiel se décide en un seul tour renforcé le phénomène du vote utile et a permis aux deux grandes formations d'obtenir plus de 80 % des suffrages. Hors d'elles ou contre elles, rien n'est possible au Venezuela, d'où l'énorme responsabilité que partagent leurs dirigeants dans la gestion quasiment en alternance des affaires du pays depuis trente ans. Ce sentiment d'un pouvoir partagé a créé de larges zones de consensus, limé les aspérités idéologiques et transformé le combat politique en une guérilla verbale infinie, derrière laquelle on devine un accord tacite pour préserver et renforcer un système qui, électoralement, continue à fonctionner.

Loin de constituer des blocs monolithiques, AD et COPEI se sont transformés en caisses de résonance des grandes aspirations sociopolitiques du pays et les luttes internes, les compromis et les alliances entre fractions diverses sont perçus par la population comme l'unique voie d'accès aux centres du pouvoir. Cela explique que les Vénézuéliens, revenus de toutes les illusions et repus de promesses électorales jamais tenues, continuent de voter massivement en se passionnant pour les querelles qui opposent les dirigeants et en entretenant l'espoir que, du monotone défilé des candidats, surgira tôt ou tard l'homme capable de « régler les problèmes ».

En 1988, donc, ce ne sont pas deux partis qui s'affronteront, mais deux hommes ayant déjà franchi un premier obstacle : l'investiture de leur formation. M. Carlos Andrès Perez, qui gouverna le Venezuela de 1974 à 1979, avait dû surmonter *la rude opposition de son camarade* de l'AD, l'actuel président Jaime Lusinchi, qui, lors des élections primaires, avait accordé son soutien à son ministre de l'intérieur M. Octavio Lepage. Quant à M. Eduardo Fernandez, il dut, pour *être désigné comme candidat de* COPEI, affronter et vaincre le fondateur du parti, M. Rafael Caldera, ancien président de la République. Un véritable parricide pour cet homme de quarante-sept ans dont toute la carrière s'effectua dans l'ombre de celui que l'on a appelé l'un des pères de la démocratie.

Une tradition bien enracinée de la démocratie vénézuélienne est l'existence de gardiens de l'éthique nationale, de personnalités qui incarnent ou tentent d'incarner une conscience morale, qui exercent leur « mission » à partir de situations indépendantes des partis et qui s'adressent directement à la population par le canal des médias ou de leurs propres travaux. Les écrivains Arturo Uslar Pietri et Ramon Velasquez, l'expert pétrolier Juan Pablo Perez Alfonso, l'un des fondateurs de l'OPEP, ainsi qu'une poignée d'autres « sages » ont impitoyablement critiqué les failles du système sans jamais remettre en question ses valeurs essentielles.

La société de la pilule effervescente

Leurs voix sont écoutées, leurs prises de position débattues, mais les remèdes qu'ils proposent sont rarement appliqués. Ce n'est pas pour rien que l'on a défini le Venezuela comme la société de la pilule effervescente où les bulles d'un scandale se confondent avec celles du suivant et où, en fin de compte, l'eau reste constamment transparente. *Dans la campagne présidentielle de 1988, le rôle de l'épine* dans le talon des candidats est tenu par M. José Vicente Rangel, plusieurs fois candidat de la gauche dans le passé et actuellement éditeur d'une petite revue particulièrement incisive, *Reporte Privado*, qui, au début de cette année, a dénoncé les contributions financières que les trafiquants de drogue apportaient aux campagnes électorales.

M. Rangel a uni ses efforts à ceux de deux autres journalistes, dont l'un, M. Marcel Granier, anime un programme politique très populaire à la télévision, *pour lancer une* véritable bordée de dénonciations de la corruption et des irrégularités de la gestion de l'actuelle équipe gouvernementale. L'un des résultats fut la démission du ministre de la justice et la mise en cause d'autres *responsables. Comme* toujours, la classe politique se défend en accusant ses accusateurs, et l'expression de « *déstabilisateur de la démocratie* » a été utilisée à plusieurs reprises contre M. Rangel. Ce qui est curieux, et surtout révélateur, *dans la situation actuelle*, c'est qu'une des figures traditionnelles de la gauche comme M. Rangel et un homme comme M. Granier, lié aux secteurs les plus conservateurs du patronat, aient simultanément entrepris de mettre en évidence les plaies du système.

Et c'est là que réside la clé de la gestion gouvernementale des deux partis à l'avenir. Petit à petit, à la marge du tandem AD-COPEI, et très souvent de l'intérieur même des deux appareils, surgit un sentiment de dégoût à l'égard de la manière dont les hommes politiques traditionnels conduisent les affaires du pays. Une inflation de 40 % en 1987, un chômage qui affecte 30 % de la population active, la dette extérieure et la délinquance urbaine sont autant de problèmes concrets que le prochain président aura à affronter. Mais le véritable enjeu est l'urgence avec laquelle sera abordé le véritable *problème de fond : la société vénézuélienne s'est modernisée et* dynamisée beaucoup plus vite que l'ensemble des institutions mises en place pour la gouverner depuis le départ du dernier dictateur en 1958.

Les fissures se sont transformées en crevasses mais les Vénézuéliens ont encore confiance dans l'édifice. Sous peine de se voir minés par leurs propres contradictions, M. Carlos Andrès Perez ou M. Eduardo Fernandez ne pourront pas se contenter d'administrer. En réalité, ils ont la chance de pouvoir compter sur un pays avide de bons exemples et, surtout, d'une réforme des structures politiques permettant d'augmenter la participation des citoyens à la prise de décision, de redonner confiance dans la justice et de garantir un usage honnête des fonds publics. *C'est dans cet esprit que, en* décembre prochain, les Vénézuéliens retourneront voter pour les grands candidats... et aussi pour les petits.

Une femme candidate

La gauche vénézuélienne fait toujours figure de constellation où les petites étoiles se neutralisent par leur éclat. Le Mouvement pour le socialisme (MAS) et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) présentent en commun la candidature de M. Teodoro Petkoff, âgé de cinquante-six ans, et qui, après plusieurs campagnes *présidentielles*, a conquis un espace politique qu'il ne parvient plus à élargir. De son côté, le Mouvement électoral du peuple (MEP) appuie la candidature du recteur de l'université centrale du Venezuela, la plus importante du pays. Mais aussi *bien le MAS que le MIR* ou le MEP voient régulièrement leurs dirigeants ou leurs militants les quitter pour rejoindre l'un des deux Grands.

Phénomène rare dans l'histoire vénézuélienne, une femme est candidate : Mme Ismenia Villalba, épouse de M. Jovito Villalba, fondateur de l'Union républicaine démocratique (URD), et l'une des grandes figures de la lutte pour la démocratie. En se plaçant au centre gauche, *Mme Villalba mène une* campagne qui fait davantage appel aux sentiments qu'aux idées. Son symbole est un grand cœur. Au grand dam de M. Petkoff, les sondages donnent de très bons résultats à la candidate de l'URD. Si la tendance se confirmait, le socialisme à visage humain pourrait céder la troisième place au cœur...

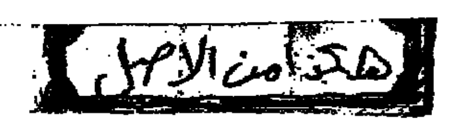
* Journaliste à Radio-France internationale.

Francisco de Miranda, combattant de la Révolution française

FRANCISCO DE MIRANDA fut le seul Américain latin à prendre personnellement part à la défense de la *France en danger. Et ce, dès le début de septembre* 1792, sous Dumouriez, à Valmy, face aux Austro-Prussiens désireux de redonner son trône au roi Louis XVI, prisonnier au Temple depuis le 10 août. Grâce à Miranda, il existe une sorte de pont dans le temps, qui enjambe deux siècles et permet au Venezuela d'être partie prenante à la naissance de la liberté française. Le 24 août 1792, dans une lettre à Joseph Servan, ministre de la guerre, il précise les conditions dans lesquelles il accepte de se battre pour la patrie des droits de l'homme : *« Conscient de la justice et la magnanimité avec lesquelles la nation française défend sa souveraineté, et de la gloire à laquelle atteindront ceux qui auront l'honneur de s'unir à elle pour la défense de la liberté, source unique du bonheur humain, je consens à me battre loyalement à son service. »*

Miranda est l'un des tout premiers étrangers à concevoir nettement le rôle que la France peut jouer, ne serait-ce que par son exemple, dans la libération des peuples et dans la « décolonisation ». L'idée d'une France prisonnière sera désormais insupportable aux amis de la liberté, qui viendront lui faire don de leur vie quand ils la sentiront en péril, comme plus tard en 1848, en 1917, en 1940... Rôle unique et étrange qu'un pays peut jouer dans l'imaginaire collectif, et qui fait que l'image de la France est plus grande que la France... Le nom de Miranda est gravé sur l'Arc de triomphe de l'Etoile, parmi ceux des sauveurs de la République.

MARC AGI,
conseiller culturel, scientifique et de coopération technique à l'ambassade de France au Venezuela.



L'économie à l'heure de la diversification

Par DANIEL SOLANO *

DANS un sous-continent en pleine crise financière, l'économie du Venezuela fait figure d'exception. La croissance économique a été positive au cours des trois dernières années, l'inflation reste inférieure à la moyenne régionale et les comptes extérieurs ont pu être bouclés sans recourir à l'appui du Fonds monétaire international. Performance d'autant plus remarquable que le Venezuela demeure fortement dépendant du pétrole : en 1987, l'or noir a représenté 52 % des recettes du budget et 87 % des exportations de marchandises.

L'entreprise publique Petroleos de Venezuela SA (PDVSA) s'est engagée très tôt dans une politique d'investissement dans des raffineries à l'étranger (Allemagne fédérale, Etats-Unis, Suède) qui a permis de garantir la stabilité des débouchés. Si on inclut la raffinerie en leasing de Curaçao, on constate que, en 1987, 570 000 barils/jour (sur un total de 1,5 million de barils/jour) ont été livrés à ces unités.

En 1986, l'effet de la baisse des prix internationaux a été amorti par la stabilité des volumes commercialisés. Le retournement du marché pétrolier international n'a donc pas plongé le Venezuela dans la crise. Et, en 1987, la remontée des cours s'est traduite par un « bonus » supplémentaire de l'ordre de 1,9 milliard de dollars, ce qui a permis de rééquilibrer la balance des paiements courants.

Le phénomène le plus important réside toutefois dans le processus de diversification engagé en 1983. La dévaluation du bolivar a renchéri le coût des importations et stimulé les exportations. Le modèle traditionnel de développement, basé sur la consommation frénétique de produits importés et le gaspillage, a été remis en cause en quelques mois. Dans un contexte de baisse des recettes pétrolières, priorité a été donnée à la mise en valeur des ressources locales, négligées pendant les années 70.

Le changement le plus spectaculaire s'est produit dans l'agriculture, secteur « oublié » à l'époque du boom pétrolier. Avant 1983, le Venezuela importait la majorité de ses besoins alimentaires. La dévaluation du bolivar, mais aussi une politique active d'encouragement à l'agriculture (relèvement des prix, crédits à des conditions préférentielles, subvention aux engrais), ont entraîné un redémarrage spectaculaire de la production de céréales et de sucre. Selon les dernières estimations officielles, le secteur aurait enregistré une croissance de plus de 8 % en moyenne en 1985-1986, et de 4 % l'année dernière.

Reconquête du marché intérieur

Dans le secteur industriel, les entreprises ont procédé à une reconquête de leur propre marché intérieur et se sont parfois engagées à l'exportation (sidérurgie par exemple). La stratégie officielle a consisté à valoriser les ressources du pays en association avec les entreprises étrangères. A plusieurs reprises, le dispositif juridique des investissements étrangers a été assoupli et, en 1987, un mécanisme de conversion des dettes en investissements *(debt equity swap)* a été institué.

Dans l'aluminium, le Venezuela veut faire passer la capacité de production d'un peu plus de 500 000 tonnes actuellement à 1 million au début de la prochaine décennie et, éventuellement, à 2 millions à la fin du siècle. La société Pechiney s'est associée à l'entreprise publique Alcasa et à Austria Metall pour un projet de 180 000 tonnes, essentiellement destinées à l'exportation.

La diversification concerne aussi la pétrochimie. Fait peu connu, le Venezuela va devenir un producteur important de MTBE, additif de carburant dont le marché est prometteur. L'usine, d'une capacité de 500 000 tonnes, sera construite près de Barcelona. L'entreprise Pequiven (filiale de PDVSA) s'est associée à Ecofuel (filiale de l'ENI d'Italie). D'autres projets sont à l'étude pour accroître la production de plastiques et d'ammoniaque. Le Venezuela entend ainsi tirer parti de ses ressources pétrolières (réserves : 59 milliards de barils) et gazières.

Le secteur minier est également en expansion. Producteur traditionnel de minerai de fer, le Venezuela se lance maintenant dans le charbon. La production du gisement de Guasaré, à l'ouest du pays, devrait passer de 100 000 tonnes en 1987 à 6,5 millions vers le milieu des années 90. Enfin, le gouvernement a autorisé les compagnies étrangères à participer à l'extraction de l'or, dont les réserves sont importantes. Les exportations de métal jaune pourraient rapporter plusieurs centaines de millions de dollars par an...

Le renouveau de l'agriculture, la reprise de l'industrie et les projets de diversification permettent d'expliquer le redémarrage de l'économie depuis 1985. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 6,8 % en 1986 et de 1,7 % en 1987. Le chômage a diminué (8,5 % de la population active à la fin de 1987 contre 12 % à la fin de 1985) mais la croissance enregistrée n'a pas permis de rattraper le terrain perdu en matière de niveau de vie. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine des Nations unies (CEPAL), le PIB par habitant a baissé globalement de 20 % pendant la période 1980-1987.

La pression sociale est forte dans un pays où la population croît au rythme de 3 % par an. Selon un rapport officiel, la part de la population vivant dans une situation d'extrême pauvreté serait passée de 37 % en 1984 à 50 % en 1987. Plus de 7 millions de personnes (sur un total de 17 millions) vivent dans des bidonvilles (*ranchitos*) dont le nombre continue à croître rapidement d'année en année. Ce problème « talonne » un gouvernement dont la marge de manœuvre reste limitée. Le déficit public a augmenté en 1987 en raison de l'accroissement des investissements publics. La nouvelle dévaluation du bolivar, en décembre 1986, a provoqué une brutale accélération de la hausse des prix en 1987 (+ 40 % contre + 12,7 % en 1987). Depuis le début de l'année, le gouvernement a donné la priorité à la lutte contre l'inflation, non sans succès d'ailleurs puisque les prix ont baissé de 1,6 % pendant le premier trimestre de 1988. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation devrait cependant être de l'ordre de 20 %.

L'année 1988 est une année électorale, peu propice à la prise de décisions. Les orientations concrètes du président qui sera élu en décembre 1988 seront connues au début de 1989. Si le candidat d'Action démocratique, l'ancien président Carlos Andrès Perez, l'emporte, il faut s'attendre à la poursuite de la politique de diversification de l'économie. Au demeurant, c'est sous le mandat de « CAP », au milieu des années 70, qu'ont été lancés les premiers investissements de diversification, notamment dans l'aluminium.

L'achèvement des investissements en cours se traduira, vers le milieu des années 90, par une économie moins dépendante du pétrole et plus solide. D'ici là, les autorités vénézuéliennes devront assurer la soudure et faire face à un double défi : la pression sociale et la dette extérieure. Car, malgré les concessions obtenues, le service de la dette constitue une lourde charge (45 % des exportations en 1987) et le Venezuela continue à « transférer » à l'étranger une partie de son épargne. De ce point de vue, ce n'est pas une exception...

* Economiste.

LA VOIX ET LES DROITS DES VICTIMES

Depuis quelques années, la plupart des Etats européens se préoccupent du sort des victimes de la criminalité et de la délinquance. C'est que les cas sont de plus en plus fréquents où la police et la justice se révèlent incapables d'identifier les auteurs des crimes et délits (vols, cambriolages, attentats terroristes...), de les contraindre à réparation, d'assurer l'ordre social et la sécurité des personnes et des biens. Dans le même temps, les techniques d'assurance et de protection privées ont pris le relais, sans apporter de garanties satisfaisantes.

Devant l'impuissance des autorités et les réticences des assureurs, de nombreux citoyens désespèrent, pestent contre l'Etat, rêvent de solutions radicales pour en finir avec la criminalité, accusent les immigrés et se laissent séduire par les slogans simplistes des partis d'extrême droite.

Dans les pays développés, où les modes de vie ont fait disparaître les micro-sociétés locales qui facilitaient la surveillance collective des biens, l'identification des auteurs de délits, voire les arrangements amiables sous la tutelle des notables, la criminalité tend à devenir un *risque ordinaire de la vie sociale nécessitant des mécanismes de solidarité collective* qui se mettent progressivement en place.

DE LA SOLLICITUDE

Les citoyens face aux

Par
RENÉE ZAUBERMAN et PHILIPPE ROBERT *

TRADITIONNELLEMENT, les victimes d'infractions ne sont pas la préoccupation prioritaire de la politique criminelle. Ce n'est que récemment qu'on leur a prêté, en France comme dans les pays comparables, une attention qui s'est concrétisée par des mesures législatives et administratives destinées à leur venir en aide ou à mieux les indemniser. Les enquêtes effectuées ces dernières années ont permis de mieux connaître les personnes concernées, leurs problèmes, leurs attentes, et les résultats offrent déjà matière à renouveler le débat sur la sécurité.

Certes, il ne faut pas se méprendre sur la signification des renseignements recueillis. Quand la loi crée un délit, elle prévoit une disposition abstraite. Dans chaque cas, il faudra apprécier si les conditions prévues sont effectivement remplies. C'est le rôle du juge. Mais pour qu'une affaire parvienne jusqu'à lui, encore faut-il que des gens estiment qu'il s'agit probablement d'un délit, qu'il convient donc de lui soumettre le cas ; autant de « jugements », au moins provisoires, du juge d'instruction, du procureur, du policier, du témoin..., et avant tout de celui qui, s'estimant victime d'une infraction, décide éventuellement de porter plainte. Dans beaucoup de cas, toutes ces appréciations convergeront sans difficulté, dans d'autres, moins simples, l'écart d'appréciation peut être important.

Une enquête, si sophistiquée soit-elle, ne peut jamais aller au-delà de cette évaluation subjective : *« j'estime avoir été victime de ... »*, avec toutes les divergences possibles entre une personne et une autre. Mais, après tout, la clientèle potentielle de la justice pénale est composée de ceux qui *s'estiment* victimes : ce sont eux qui sont susceptibles de déposer plainte, même si, par la suite, les autorités ne jugent pas toujours leur démarche bien fondée.

Par ailleurs, on ne peut se borner à demander aux gens s'ils ont été victimes d'infractions en général : même les spécialistes sont incapables d'en dresser une liste complète. On doit donc sélectionner : vols et cambriolages ; agressions physiques, en particulier agressions sexuelles et violences au sein de la famille ; infractions en matière de consommation, de droit du travail, de vie des affaires. Sur tous ces points, une récente enquête en France (1) apporte des éléments de réponse.

Ce qui frappe d'abord, ce sont les très grandes différences de fréquence selon les infractions. Sur 11 156 personnes interrogées, 986 (8,8 %) déclarent avoir été volées au moins une fois dans les deux dernières années, 705 (6,3 %) avoir été cambriolées et 699 (6,3 %) avoir été victimes d'une infraction en matière de consommation. Aucune autre infraction ne dépasse 3 % (droit du travail : 330, soit 3 % ; agression : 294, soit 2,6 % ; violences familiales : 143, soit 1,3 % ; vie des affaires : 139, soit 1,2 % ; agressions sexuelles : 46, soit 0,4 %).

Si l'on rapproche les infractions par genre, les agressions sont rares ou très rares, les vols bien plus fréquents. Pour le reste, les résultats sont très dipersés.

Pour les trois cas les plus fréquents (vol, cambriolage, consommation), la proportion des hommes et des femmes ne diffère pas de celle de la population nationale. Au contraire, et ce n'est pas surprenant, on trouve davantage de femmes parmi les victimes d'agressions sexuelles et de violences familiales, davantage d'hommes parmi les victimes d'infractions d'affaires. On trouve aussi une plus grande proportion d'hommes en matière d'agressions et de droit du travail, moindre, cependant, que ce que l'on aurait pu attendre.

Les moins de vingt-cinq ans sont particulièrement nombreux parmi les victimes d'agression, de même que les vingt-cinq-quarante-neuf ans dans tous les groupes d'infractions. La rupture s'opère à cinquante ans : les gens plus âgés apparaissent rarement victimes, sauf pour le cambriolage et la vie des affaires. Quant aux plus de soixante-cinq ans, ils sont en général très peu présents. Ainsi, on est surtout victime dans la force de l'âge : ce sont les vingt-cinq- quarante-neuf ans qui sont les plus affectés, sauf pour les agressions, qui touchent particulièrement les jeunes, et les cambriolages, qui affectent particulièrement les cinquante-soixante-quatre ans.

Quant aux professions, certaines sont, dans l'ensemble, très peu présentes (agriculteurs) ; d'autres ne le sont que dans certains cas : artisans et commerçants pour le cambriolage et la vie des affaires, ouvriers pour le droit du travail ; d'autres sont plus présentes que la moyenne dans tous les cas : les professions libérales et les cadres supérieurs, les professions intermédiaires et les employés.

Les habitants de la région parisienne *sont sur-représentés, spécialement pour* le cambriolage et les agressions sexuelles. Ceux des grandes villes de province ne le sont que pour les vols, et ceux des villes moyennes pour les violences familiales. Quant aux habitants des petites villes et aux ruraux, ils sont très peu présents.

Une autre enquête (2) – plus approfondie et menée auprès d'un millier de victimes – permet de mieux connaître les circonstances des faits et leurs suites.

* Chargé de recherche et directeur de recherche au CNRS/Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP).

(1) R. Lévy, C. Pérez-Diaz, Ph. Robert, R. Zauberman *Profils sociaux de victimes d'infractions – Premiers résultats d'une enquête nationale*, Paris, CESDIP, 1986.

(2) Réalisée par la même équipe du CESDIP/CNRS, cette enquête est encore inédite.

Selçuk

La convention européenne sur le dédommagement

DANS les pays d'Europe occidentale, les initiatives dans le domaine des droits des victimes et de l'assistance à leur apporter ont été prises – jusqu'à présent – dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Un comité d'experts (représentant la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie) a siégé de 1981 à 1987. Ses travaux ont abouti en novembre 1983 à la signature d'une convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes, quand l'auteur des faits est inconnu ou insolvable ; puis en 1985 et 1987 à deux « recommandations », l'une sur la *« position de la victime dans le cadre du droit pénal et de la procédure pénale »*, l'autre sur l'*« assistance aux victimes et la prévention de la victimisation »*.

Ces résultats et leur diffusion ont activé dans nombre de pays l'effort en faveur des victimes.

A ce jour pourtant, seuls les Pays-Bas, le Luxembourg et le Danemark ont ratifié la convention sur le dédommagement. La procédure de ratification n'a pas encore abouti en France, ce qui est d'autant plus regrettable que la législation française en la matière est véritablement parmi les plus protectrices pour les victimes et satisfait tout à fait aux exigences de la convention qui permettra l'indemnisation des ressortissants des Etats membres, victimes à l'étranger.

Plusieurs autres pays européens ont d'ores et déjà réalisé ou engagé des réformes en vue de mettre leur législation interne en conformité avec cette convention et de pouvoir y adhérer : le Royaume-Uni qui prépare une loi officialisant définitivement des dispositions réglementaires déjà anciennes qui organisent dans ce pays l'indemnisation des victimes, la Belgique, la Suède, la Suisse...

Ces législations apportent toutefois des garanties sensiblement différentes d'un pays à l'autre (maximum de l'indemnisation pour préjudice corporel fixé à 120 000 francs aux Pays-Bas, pour 400 000 francs en France, et sans maximum au Royaume-Uni).

Sur le plan de l'aide concrète apportée aux victimes, un effort quasi général a été mené ces dernières années.

Dans certains pays tels que la France, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, des services spécialisés dans l'accueil des victimes, et gratuits, ont été créés dans la plupart des régions. Ils sont le plus souvent tenus par des bénévoles aidés de quelques professionnels. L'Espagne s'est lancée plus récemment dans l'aventure et a ouvert ses premières structures spécialisées. Dans d'autres pays aucun service spécial n'a été créé mais les victimes sont prises en charge par les services sociaux, médicaux et juridiques ordinaires, avec parfois une attention particulière.

Des progrès sont enregistrés chaque année, l'exemple des uns aidant les autres à gagner du temps. Les échanges au plan international sont multiples : depuis 1987, les représentants des services et associations d'aide aux victimes d'Europe se réunissent régulièrement. Des collectivités locales, et notamment celles membres du Forum européen des collectivités territoriales pour la sécurité urbaine (présidé par M. Gilbert Bonnemaison, fondateur en France du Conseil national de prévention de la délinquance) apportent leur soutien actif à l'aide aux victimes.

Enfin, un réseau informatisé de banques de données sur la prévention de la délinquance et l'aide aux victimes, dont la France est l'un des premiers membres, *se met en place : il constituera une source d'information unique* au monde sur tout ce qui touche aux droits et à la situation des victimes.

L'effort engagé en Europe est donc important et ce n'est que justice.

Pourtant l'essentiel reste de mieux prévenir la délinquance et d'éviter aux citoyens de devenir des victimes.

M.-P. de L.

LES CONDITIONS D'INDEMNISATION EN FRANCE

Aide publique contre une calamité publique

Par
ANNE D'HAUTEVILLE *

LES victimes de la criminalité, « malchanceux » de notre société criminogène, sont, depuis une dizaine d'années, l'objet d'une attention particulière de la part des gouvernements de nombreux Etats. Sous l'impulsion d'organismes internationaux tels que le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations unies, des systèmes d'aide et d'assistance fondés sur l'idée de *solidarité face à un risque de société ont été créés. Certes*, le principe reste que la charge de dédommagement doit peser sur *le délinquant responsable*. Mais prenant acte de l'impuissance de la justice à assurer aux victimes une indemnisation effective dans les hypothèses trop fréquentes où l'auteur de l'acte délictueux dommageabe reste inconnu ou insolvable, le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations unies ont recommandé aux Etats de mettre en œuvre des systèmes d'indemnisation complémentaire alimentés par les deniers publics (1).

La France a devancé les recommandations de ces institutions internationales et a mis en place un mécanisme d'indemnisation subsidiaire par l'Etat des victimes d'infractions pénales (2).

Ayant pris conscience de l'injustice subie par les victimes en cas d'insolvabilité ou d'absence de l'auteur de leurs dommages, le législateur, adoptant le principe d'une indemnisation par les deniers publics, a progressivement élargi les conditions d'obtention de ces indemnités et a assoupli la procédure de mise en œuvre, mais pour les seules atteintes à la personne. Désormais peut être indemnisée la victime de dommage corporel qui invoque *« un trouble grave dans ses conditions de vie »*, trouble qui peut consister non seulement en un préjudice économique mais aussi en une atteinte à son intégrité physique ou mentale. La détérioration de la situation financière du demandeur n'est plus une condition de la recevabilité de la requête.

La commission, composée de deux magistrats professionnels et d'un assesseur « laïque » (qui a montré un intérêt certain pour les victimes), est une juridiction civile qui rend ses décisions en premier et dernier ressort (c'est-à-dire sans appel possible, *seul un pourvoi en cassation peut être formé)* après avoir entendu la victime, assistée ou non d'un avocat, les conclusions du parquet et les observations du Trésor public. L'indemnité maximale qu'elle peut verser aux victimes est aujourd'hui de 400 000 francs pour les dommages corporels et de 10 395 francs pour les dommages matériels causés par un vol, un abus de confiance ou une escroquerie. Ces sommes sont payées dans un délai très court par le Trésor sur une ligne budgétaire évaluative du ministère de la justice.

La France, en instaurant le système d'indemnisation des victimes de la criminalité par l'Etat, a donc respecté les principes affirmés par le Conseil de l'Europe et par l'Organisation des Nations unies fondés sur des raisons d'équité et de solidarité nationale.

Mais les limites de ce système (conditions et plafond de l'indemnisation) apparaissent aujourd'hui comme inéquitables pour *les victimes d'infractions pénales si on compare leurs droits* à ceux des victimes des accidents de la circulation et des victimes du terrorisme. Deux lois récentes ont en effet affirmé pour ces victimes le principe d'une réparation intégrale de leurs dommages corporels : pour les accidentés de la route, la loi Badinter du 5 juillet 1985 a amélioré la procédure d'indemnisation par les assureurs et le Fonds de garantie automobile ; pour les victimes d'attentat, qui pouvaient auparavant prétendre à l'indemnisation par l'Etat comme les victimes de la criminalité « ordinaire », la loi du 9 septembre 1986, votée dans le contexte d'événements dramatiques, a organisé une procédure d'indemnisation *très simplifiée auprès d'un Fonds de garantie alimenté par une légère* taxe sur tous les contrats d'assurance de biens.

Or les victimes atteintes dans leur chair ne peuvent comprendre que les régimes et procédures d'indemnisation diffèrent suivant la cause de leur drame : n'est-on pas autant victime si l'on reçoit un coup de couteau d'un malfaiteur, si l'on est renversé par un chauffard alcoolique, ou si l'on est atteint par une bombe terroriste ?

L'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM), *créé en juin 1986, organisme qui fédère les quelque* cent vingt associations (loi 1901) et services municipaux d'aide aux victimes, a proposé de faire reconnaître par le législateur le droit pour toute victime à la réparation intégrale de son dommage corporel, quelle que soit l'origine de ses souffrances, et de créer, à l'exemple du Fonds de garantie automobile un Fonds de garantie pour les victimes de la criminalité, qui préfinancerait l'indemnisation des *victimes en cas de carence du responsable*.

Les malheurs subis par les victimes d'infractions sont un risque de société dont la collectivité doit prendre conscience et que la collectivité doit prendre en charge en dernier lieu. Le préambule de la Constitution de 1946, auquel renvoie la Constitution de 1958, prévoit l'égalité des charges qui résultent des *« calamités publiques »*. Or la criminalité est une calamité publique contre laquelle il faut lutter *autant par la prévention que par une* inéluctable répression.

Certes la charge de cette calamité doit peser d'abord sur ceux qui en sont directement les auteurs, par une recherche judiciaire efficace des responsabilités et par l'exécution de leur obligation de réparation, mais l'appel à la solidarité devant la souffrance et le malheur apparaît le plus souvent *nécessaire* pour pallier les insuffisances bien *regrettables mais évidentes* de la responsabilité individuelle dans sa fonction réparatrice.

* Vice-présidente de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM), 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e.

(1) Il faut citer la Résolution 77 et la convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes de 1983 ainsi que la déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir par les Nations unies de 1985.

(2) Lois du 3 janvier 1977, du 2 février 1981 et du 8 juillet 1983.



A LA SOLIDARITÉ

dégâts de la criminalité

D'abord, les infractions ne sont pas commises n'importe où. Certaines (agressions, agressions sexuelles) sont plutôt des infractions d'espace public (rue, transport en commun). D'autres (violences familiales, cambriolage) sont, presque par définition, des infractions d'espace privé. Quant au vol, il se répartit à peu près par moitié entre espace public et espace privé.

Par ailleurs, toute infraction n'entraîne pas nécessairement des dommages effectifs. Ainsi, on relève des dommages matériels quatre fois sur cinq dans le cas de vol, cambriolage ou infraction d'affaires ; seulement une fois sur deux en matière de travail et de consommation ; moins d'une fois sur trois pour les diverses agressions.

Quant aux dommages physiques, c'est évidemment dans les cas de violences qu'on en rencontre le plus : deux fois sur cinq dans les cas d'agressions et d'agressions sexuelles, deux fois sur trois pour les violences familiales.

Dans les autres sortes d'infraction, le risque physique devient faible ou insignifiant. En matière de droit du travail, il concerne seulement un cas sur dix, mais il est alors généralement durable. En revanche, cambriolage et vol ne sont pratiquement jamais accompagnés de violences (0,4 % et 1,5 %), en tout cas, pas de dommages physiques durables. Rien d'étonnant à cela : la victime ne se trouve que très rarement en présence de son voleur (12,2 %) ou de son cambrioleur (3,9 %).

Sont aussi bien élucidées les affaires accompagnées de l'identification du suspect, comme les vols dans les grands magasins, où les services de sécurité privée ne transmettent un cas à la police qu'après identification de l'auteur ; or l'individu victime de vol en identifie rarement l'auteur, et le cambriolé plus rarement encore. Cet anonymat favorise la généralisation des plaintes mais contrarie leur élucidation.

Aux yeux de la victime, l'affaire est souvent importante par les dommages qu'elle cause et la peur qu'elle engendre. Mais, aux yeux des professionnels, elle est banale et de peu d'intérêt. Implicitement, on se repose sur l'idée que ceux qui volent beaucoup finiront bien par se faire attraper : il suffirait alors de les mettre *hors d'état de nuire* par un emprisonnement assez long pour régler peu à peu le problème. Cet espoir serait fondé s'il existait en la matière des « carrières » délinquantes durables. Les travaux les plus récents (5) semblent au contraire montrer qu'*elles* sont fort courtes et que le vivier des voleurs et cambrioleurs se renouvelle sans cesse. On pourrait encore faire fond sur l'intimidation, mais la certitude de l'arrestation pèse beaucoup plus que la sévérité de l'éventuelle sanction. Or c'est justement cette certitude qui fait défaut en raison de la rareté de l'élucidation. Voilà donc l'Etat dans une impasse.

La plainte est-elle ici autre chose qu'une formalité ? C'est l'assurance qui gère réellement les vols et les cambriolages – avec le concours des fournisseurs de biens et de services de sécurité. Après l'Etat voici le tour du marché. Mais cette évolution s'opère moins facilement pour les particuliers que pour les entreprises ou les organisations : près de la moitié des vols et des cambriolages ne donnent pas lieu à intervention de l'assurance. Pour le particulier, en outre, il est difficile d'optimiser les dépenses d'assurance et de sécurité : le coût est évident, mais le risque aléatoire et l'efficacité incertaine. Par ailleurs, l'indemnisation, fût-elle matériellement satisfaisante, est toujours coûteuse en temps et en démarches, et ne peut tout compenser, notamment pas la peur éventuelle et l'insécurité.

Ainsi, de profonds changements sont à l'œuvre dans la manière d'assurer la sécurité des biens et des personnes : les frontières entre Etat et marché, entre public et privé se modifient, mais cette vaste transformation, mal diagnostiquée échappe largement au débat public.

Une frontière mouvante entre l'Etat et le marché

PARMI les enseignements tirés de ces enquêtes, le plus utile peut-être est de savoir à qui les victimes ont recours. D'abord, à la police et à la compagnie d'assurances, en cas de cambriolage et de vol. Mais les taux de satisfaction sont seulement d'un tiers en ce qui concerne la police ; d'un peu plus de la moitié pour l'assurance. Résultat : après deux cambriolages sur cinq, on fait aussi appel à un fournisseur d'équipement de sécurité.

Pour les violences physiques, l'appel à la police est beaucoup moins fréquent, et le taux de satisfaction est globalement du tiers. C'est qu'on voit apparaître ici des tentatives de négociation directe avec le responsable.

La différence entre vols et violences se comprend aisément : les premiers sont presque toujours anonymes, ce qui exclut tout arrangement direct. Les secondes impliquent, au contraire, un contact, et souvent, même, auteur et victime se connaissent, ce qui peut ouvrir la voie à une tentative de règlement direct, sans recours à la police. Le règlement direct, couplé avec des recours spécifiques, occupe une place encore plus importante en matière de vie des affaires, dans les questions de consommation et de droit du travail.

Les solutions spécifiques les plus fréquentes sont l'avocat et le tribunal de commerce pour les infractions au droit des affaires ; les associations de défense pour celles de consommation ; l'inspection du travail, les syndicats et les prud'hommes pour les incidents concernant les relations de travail.

Il n'est pas sûr qu'un tribunal reconnaîtrait des infractions dans tous ces incidents. Mais, même dans l'affirmative, le recours au pénal vient très rarement à l'esprit des victimes de telles infractions (3).

Elles allèguent vouloir régler l'affaire par elles-mêmes, ou bien encore affirment que *« ça ne regarde pas la police »*. Pour les vols, tout au contraire, l'insignifiance du dommage est la seule raison avancée pour justifier l'absence éventuelle de plainte. De ce point de vue, les agressions occupent une place intermédiaire : on y allègue bien l'insignifiance des dommages, mais aussi – au moins pour les violences familiales et les agressions sexuelles – le souci de régler l'affaire soi-même. Le recours aux organismes d'aide aux victimes est encore extrêmement faible : généralement inférieur à 1 %, sauf pour les violences familiales.

Enfin, un dernier enseignement important concerne les sentiments éprouvés par les victimes, notamment la peur ressentie. Si le cambriolage fait peur deux fois plus souvent que le vol, probablement à cause de l'intrusion qui l'accompagne, ce sont les violences qui font le plus souvent peur, quoique avec des différences notables selon les cas : plutôt fugace après une agression simple, la peur se fait plutôt durable dans les violences familiales (qui sont souvent répétitives), et surtout après les agressions sexuelles.

Ainsi, on s'adresse à la police quand on s'estime victime de vols ou de violences, mais beaucoup plus fréquemment pour les premiers que pour les seconds. De surcroît, les victimes de vols sont relativement nombreuses, celles de violences très rares. En fin de compte, vue du côté des victimes, la politique criminelle devrait s'occuper essentiellement des vols et des cambriolages.

Or – les statistiques policières (4) le montrent – une part infime des plaintes pour vol est traitée par les institutions pénales, pour une raison très banale : on ne sait à qui imputer ces infractions. La police élucide convenablement les affaires où elle prend elle-même l'initiative, mais il s'agit pour l'essentiel de circulation routière, de réglementation ou d'ordre public. Certes, il lui arrive aussi, ce faisant, de tomber sur des infractions envers des particuliers – le voleur d'autoradios surpris par une patrouille de police – mais c'est un cas relativement rare et restreint aux incidents dans des lieux publics ; or la moitié des vols et tous les cambriolages se passent dans des lieux privés, où la police ne pénètre ordinairement pas.

R. ZAUBERMAN et Ph. ROBERT.

(3) Ph. Robert, R. Zauberman, « Les victimes entre la délinquance et l'Etat », *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, 1985.

(4) Ministère de l'intérieur, *Aspects de la criminalité en France en 1985, constatée par les services de police et de gendarmerie*, La Documentation française, Paris, 1987.

(5) Gottfredson et Hirschi, « The true value of Lambda would appear to be zero : an essay of career criminals, criminal careers, selective incapacitation, cohort studies and related topics », *Criminology*, Seattle, 1986, XXIV, 2.

LES RÉSEAUX D'ASSISTANCE

Comment réparer les préjudices ?

Par MARIE-PIERRE DE LIÈGE *

A l'inverse des systèmes anglo-saxons, la victime, en France, peut se constituer partie civile, c'est-à-dire – si le procureur de la République n'en prend pas l'initiative – saisir la juridiction pénale d'une demande de poursuites contre le responsable d'une infraction et, dans tous les cas, participer au procès pénal pour solliciter l'attribution de dommages et intérêts. Par ailleurs, depuis 1977, l'Etat peut indemniser les préjudices corporels graves si le délinquant se dérobe à son devoir de réparation. La lecture du code de procédure pénale est plutôt rassurante et, pourtant, l'insatisfaction des victimes demeure grande.

Le plus souvent mal informées, parfois mal accueillies par des services de police et de justice surchargés de travail, elles parviennent difficilement à faire entendre leur voix et reconnaître leurs droits. Très peu obtiennent en fin de compte le paiement réel de leurs dommages et intérêts ; la majorité s'égarent dans les procédures, et finissent par se décourager. Le plus grand nombre d'entre elles restent donc sans aide aucune pour faire face aux conséquences parfois dramatiques de l'infraction. Les plus habiles ou les plus chanceuses qui obtiennent un dédommagement s'en trouvent parfois fort déçues prenant conscience tardivement que « l'argent ne re-fait pas toujours le bonheur » : la peur, la détérioration de relations conjugales ou familiales, le repliement sur soi-même, les cauchemars ou les pertes d'appétit ne se réparent pas par l'allocation de dommages et intérêts. Ces symptômes fréquents sont souvent occultés par la victime elle-même, méconnus par son entourage et rarement pris en compte.

Des dispositions législatives même protectrices ne suffisent pas. Les pouvoirs publics en France – et notamment le ministère de la justice – l'ont compris et se sont engagés depuis cinq ans dans une politique nouvelle visant à développer une véritable assistance aux victimes. Depuis 1983, plus de cent services d'aide ont ouvert leurs portes : les deux tiers sont des associations, le troisième tiers a pris, sous l'impulsion de Conseil national de prévention de la délinquance, la forme de bureaux municipaux.

Dans ces services, toutes les victimes sont reçues, informées et assistées gratuitement : soutien moral, renseignements sur les droits et aide aux démarches, aide matérielle parfois (réparation de portes fracturées, prêts financiers), visites à domicile, à l'hôpital.

L'aide est en plein développement mais beaucoup reste à faire : environ vingt-cinq mille victimes assistées en France, c'est encore bien peu au regard des besoins. Il faut accentuer l'information du public et mieux sensibiliser les relais locaux sur l'existence des services d'aide. Il faut également donner à ces services les moyens de fonctionner dans des conditions correctes et surtout d'assurer à leurs permanents et bénévoles une formation sérieuse et adaptée : la victime ne doit en aucun cas subir un nouveau préjudice en cherchant assistance. Il faut enfin que chaque intervenant, policier, magistrat, avocat, médecin, soit plus disponible, mieux à l'écoute, plus efficace dans son intervention.

* Magistrat.

UN SENTIMENT DE MENACE

Le recours au marché de la sécurité

Par THIERRY GODEFROY *

LE développement d'un sentiment d'insécurité a provoqué la croissance accélérée,au cours de la dernière décennie,d'un important marché de la sécurité répondant tant à un souci de protection rétributive (les assurances) qu'à celui d'une protection préventive (les équipements de sécurité ou les sociétés de gardiennage) (1). Six cents millions en 1977, six milliards en 1987, le montant total des primes d'assurance contre le vol a explosé. Ces sommes, que l'on doit considérer comme des dépenses consenties par les Français pour leur protection (remboursement des préjudices) ont été multipliées par dix en dix ans.

La brutale augmentation du volume des primes ne s'explique pas seulement par un souci accru de protection des biens. Les changements intervenus dans les modalités des contrats d'assurance-vol y ont contribué. Il en va ainsi de l'obligation faite de déclaration des objets précieux et de la généralisation de l'assurance multirisque, qui rend plus difficile l'appréciation de la part revenant aux vols.

Le secteur des équipements de protection électronique ou traditionnelle (blindage, verrous) est plus difficile à estimer. L'ensemble des installateurs de systèmes d'alarme ont un chiffre d'affaire global d'un milliard et demi (260 millions il y a dix ans). De l'avis de la profession, cependant, la protection électronique n'a pas encore réellement réussi sa percée vers les particuliers.

Les sociétés privés de surveillance, ont connu un important développement à la fin de la décennie 70. La Fédération française des organismes de prévention et de sécurité (FFOPS), qui déclare regrouper les cent vingt plus grosses entreprises (la plus importante emploie cinq mille personnes) représentant 80 % du chiffre d'affaire total, estime pour 1984 (dernière année connue) le chiffre d'affaire de ses membres à 2,4 milliards de francs et leurs effectifs totaux à soixante mille personnes.

Une autre évaluation peut être tentée à partir du recensement en reprenant la catégorie « agents de sécurité et de surveillance » (2) estimée à quatre-vingt mille personnes en 1982, soit environ deux vigiles pour trois policiers.

Forte du poids de ses effectifs, la profession dénie à la puissance publique la possibilité d'assumer seule la totalité des tâches de sécurité des biens et des personnes et lui propose de « sous-traiter » une partie du risque.

Le développement des marchés de la sécurité, sous ses différentes formes, reflète la diffusion d'un sentiment de menace au sein de la population, mais aussi la stratégie de professions du secteur privé mettant en cause l'efficacité du monopole de l'Etat dans le maintien de la sécurité publique.

* Chercheur au CNRS/CESDIP.

(1) Thierry Godefroi et Bernard Laffargue, *les Coûts du crime en France*, Paris, CESDIP, 1987.

(2) Frédéric Ocqueteau, *l'Irrésistible ascension des forces de sécurité privée*, Actes, n° 60, Paris, 1987.

DU RÉALISME SOCIALISTE A UNE CERTAINE PRÉCIOSITÉ

Renaissance de la littérature chinoise

DEPUIS la fin du maoïsme, voilà dix ans, la littérature chinoise vit une véritable renaissance, en même temps qu'elle s'ouvre vers le monde. Signe de cette ouverture, et de l'intérêt porté à la Chine par l'étranger, le ministère français de la culture a invité à Paris, fin mai début juin, treize auteurs, dont certains – A Cheng, Zhang Xinxin, Liu Xinwu, Bei Dao – sont déjà célèbres.

Par JEAN-PHILIPPE BÉJA *

Cri de révolte d'une génération qui a appris l'absurdité du monde au cours de ses tribulations pendant et après la *révolution culturelle*, la littérature chinoise a parcouru bien du chemin depuis qu'un beau jour de 1977 *le Professeur principal* de Liu Xinwu redonnait vie à la tradition du réalisme critique apparu dès les origines de l'Empire du Milieu, et renforcée par le mouvement du *4 mai 1919* (1). A bien des égards, 1979 a renoué avec 1919 : boulimie de littérature étrangère, multiplication des expressions en français ou en anglais dans le texte, volonté d'essayer toutes les nouvelles formes d'écriture. Ce désir d'ouverture rappelle les expériences faites soixante ans plus tôt par les tenants de la « nouvelle culture ».

Il est extrêmement difficile aujourd'hui de définir les tendances principales de la littérature de la République populaire : cinq cent soixante revues étaient officiellement recensées en 1986, sans compter les nombreuses publications locales ou ronéotypées dont un grand nombre diffusent des romans de cape et d'épée où le sexe est fort présent. Trois mille auteurs sont inscrits à l'Association nationale des écrivains.

L'actuelle diversité ne doit cependant pas masquer la difficulté du chemin parcouru par les créateurs au cours des dix années écoulées depuis le fameux troisième plénum du comité central de 1978 qui a marqué la rupture avec le maoïsme des dernières années. Car, respectant la tradition établie par Mao Zedong, les dirigeants communistes s'en sont pris aux écrivains chaque fois qu'ils affrontaient un problème économique ou politique. Depuis deux ans, on a assisté à de nombreuses vagues de critiques. Incomparablement moins violentes, certes, qu'au cours des années précédentes, elles ont toutefois été suffisamment fortes pour faire prendre conscience aux auteurs qu'ils doivent toujours rendre des comptes à l'« *avant-garde du prolétariat* » : discours de M. Hu Yaobang de février 1980 aboutissant à l'interdiction de la pièce de Sha Yexin *Si je l'étais pour de bon*, une version chinoise du *Revizor* ; critique de la « *libéralisation bourgeoise* » en 1981, prenant prétexte du tournage du film inspiré du scénario de Bai Hua *Amour amer*, campagne contre la « *pollution spirituelle* » de 1983, centrée en partie autour de la critique de *Sur une même ligne d'horizon* (2) et des *Orchidées en folie* de Zhang Xinxin.

Comme disent les jeunes Chinois, le climat de Pékin est vraiment très variable, d'autant que, comme celle de l'économie, la « *modernisation* » de la littérature se fait sous la direction du Parti communiste. On a vu la vanité de la promesse faite en décembre 1985 par M. Hu Qili d'accorder aux écrivains la « *liberté de création* » que certains revendiquaient de plus en plus fortement. Moins d'un an plus tard en effet, le parti expulsait à grand bruit deux des écrivains les plus courageux, Liu Binyan, célèbre pour ses reportages corrosifs sur la corruption des cadres, et Wang Ruowang, dont le franc-parler réchauffait le cœur des jeunes étudiants. Pourtant, les temps ont changé ; seuls les auteurs qui abordent directement les problèmes politiques sont l'objet de la vindicte du département de la propagande, tandis que les modernistes peuvent continuer leurs expériences.

Le coup de fouet du réalisme

EN 1979, la révolte a poussé un grand nombre de jeunes vers la littérature surtout parce que les autres canaux réservés normalement à ce genre d'expression (presse, élections, tribunaux) étaient irrémédiablement bouchés, tandis que des écrivains accomplis qui s'étaient exprimés au milieu des années 50 avant de recevoir le coup de bâton du mouvement anti-droitier de 1957 recommençaient à écrire, enrichis d'une expérience de vingt-deux ans de persécutions. Tous les aspects de la société occultés dans la presse et les médias officiels faisaient leur apparition dans les revues littéraires (3), tant officielles que parallèles.

Les dénonciations correspondaient finalement assez bien aux exigences des réformateurs qui cherchaient par tous les moyens à renverser les derniers défenseurs de Mao. Si l'indignation était souvent exprimée en des termes allant au-delà des désirs du nouveau pouvoir, la réflexion qui y présidait manquait de profondeur.

La renaissance de 1979 a redonné un coup de fouet à la tradition du réalisme critique apparue avec force au moment du 4 mai 1919, écrasée en 1949 au nom du « réalisme socialiste », et qui avait resurgi en 1956-1957 pour disparaître pendant plus de vingt ans. Ce sont surtout les écrivains qualifiés de droitiers en 1957 qui ont renoué avec elle. L'un des principaux auteurs de « littérature de reportage », apôtre de la littérature engagée, Liu Binyan, a mis à profit sa réhabilitation, intervenue après vingt-deux ans d'exil intérieur et de persécutions, pour décocher quelques nouvelles flèches au système bureaucratique. Après la publication d'*Entre hommes et démons* (4) en 1979, qui a fait l'effet d'une véritable bombe en montrant que la corruption était un trait fondamental du système politique, Liu Binyan n'a pas cessé, tout au long de ses reportages, de dénoncer inlassablement les méfaits de l'absolutisme des cadres et de prendre la défense des intellectuels injustement brimés.

D'autres, tel Wang Ruowang, ont affirmé en termes plus crus leur condamnation du système qui a conduit aux dix années de calamités (1966-1976). Bai Hua, connu pour son *Amour amer*, qui relate les persécutions subies par un peintre rentré en Chine en 1949, s'est interrogé sur la manière dont la patrie (ou plutôt le parti) traitait ses enfants. Tous, à un degré ou à un autre, ont subi les attaques du département de la propagande. Cette situation est d'autant plus paradoxale qu'au moment où le parti doit faire face à une crise de confiance généralisée, ces écrivains comptent parmi les derniers fidèles de la cause du communisme.

Ainsi s'explique sans doute le fait que les tenants du réalisme critique traditionnel n'aient guère d'héritiers dans la jeune génération. Pourtant, certains jeunes n'ont pas oublié les motifs qui les avaient poussés à écrire. C'est ainsi qu'à partir de 1985 est apparu un nouveau genre littéraire que l'on pourrait qualifier de « littérature-vérité » dans la mesure où il s'apparente au cinéma-vérité européen du début des années 60. L'écrivain promène son micro dans le pays, et se contente de rapporter les expériences vécues par les citoyens issus de toutes les couches de la société. C'est Zhang Xinxin, condamnée en 1983-1984 pour apologie de l'existentialisme et du darwinisme social, qui a lancé ce nouveau genre avec un recueil simplement intitulé *l'Homme de Pékin* (5), écrit en collaboration avec Sang Ye. Les auteurs présentent une photographie de la société chinoise qui apparaît bien plus complexe que ce que prétendent les organes de propagande. Dans le même ordre d'idées, Feng Jicai, qui s'était distingué par une nouvelle décrivant admirablement l'atmosphère de la révolution culturelle dans un centre de recherche (6), a réalisé cent interviews qu'il avait l'intention de regrouper dans un recueil (7). Malheureusement, seuls une dizaine de ces textes ont vu le jour, la campagne contre la « *libéralisation bourgeoise* » de 1987 étant venue mettre un terme à leur publication.

Ces nouvelles tentatives ont permis de renouveler la littérature réaliste, et constituent sans doute une piste intéressante pour l'avenir. Malheureusement, les événements de 1987 montrent qu'il reste difficile aujourd'hui de « parler vrai ».

Les exemples étrangers

PARALLÈLEMENT au renouveau du réalisme critique, dès 1978 les jeunes poètes « obscurs » de la revue *Jintian (Aujourd'hui)* disaient le mal de vivre d'une génération qui, en perdant ses illusions, avait découvert en même temps que l'absurde la valeur de l' « humanisme » que le régime n'avait cessé de dénoncer depuis 1949.

Je - ne - crois - pas ! (8)

s'écriait Bei Dao, exprimant en un vers l'état d'esprit d'une grande partie des anciens gardes rouges.

La nuit noire m'a donné des yeux [noirs
Avec eux je cherche la lumière (9),

répondait Gu Cheng. Mais du fond de ce désespoir, bien mal porté en pays socialiste, Shu Ting chantait les sentiments maternels et Mang Ke célébrait l'amour. Les bureaucrates du département de la propagande supportant mal que ces jeunes poètes qualifiés d' « *obscurs* » abandonnent le poème épique et renouent avec l'humanisme si décrié, ils ont interdit *Aujourd'hui* en 1980. Pourtant, au fil des années, ils ont dû se résigner à les laisser publier leurs œuvres dans les revues officielles.

Les recherches des poètes ont fini par toucher les romanciers. Ceux-ci se sont demandé si une bonne littérature ne nécessitait pas une certaine distanciation par rapport à l'actualité. Ils ont été poussés dans cette voie par les campagnes politiques qui, prenant pour cible les tenants du réalisme critique, affirmaient haut et fort que, si les écrivains continuaient à dénoncer les excès du régime, ils le feraient à leurs risques et périls. Se sentant obligés d'employer des moyens plus détournés pour s'exprimer, ils se sont rendu compte qu'ils manquaient de compétence pour écrire. Et de même que des délégations d'ingénieurs chinois parcourent le monde (surtout les pays les plus développés), de même les auteurs du vieil empire se sont mis à chercher partout des techniques nouvelles : Gao Xingjian (10), dans *J'achète une canne à pêche pour mon grand-père*, avoue s'inspirer directement de Claude Simon : phrases de deux pages, destruction de la linéarité du récit, retours en arrière sont mis au service d'un sujet anodin censé permettre à l'écrivain de mieux exprimer son moi.

Le même, dans son théâtre, retrouve les chemins explorés par Samuel Beckett (11). A Cheng a été très influencé par les romans de Gabriel Garcia Marquez, qui, depuis *Cent ans de solitude*, a marqué toute une école partie à la « *recherche de ses racines* » *(xungen)*. Quant à l'actuel ministre de la culture, M. Wang Meng, en introduisant en Chine le « *flux de conscience* » cher à James Joyce, il n'est pas en reste. Ainsi sont nées nombre d'œuvres de qualité, au premier rang desquelles se situe sans doute *le Roi des échecs* (12) d'A Cheng, la première œuvre du continent publiée officiellement à Taiwan dont le héros, un jeune instruit passionné d'échecs, rappelle les sages taoïstes.

L'art pour l'art serait-il en train de remplacer la littérature socialiste au service des ouvriers-paysans-soldats chère au cœur du Grand Timonier ?

Ce n'est pas si simple : la réflexion sur les désastres qu'ils ont vécus dans leur chair pendant dix ou vingt ans a conduit les écrivains à s'interroger sur les raisons profondes de la tragédie que la Chine venait de subir. Ne se satisfaisant pas de la rhétorique officielle qui rejetait l'ensemble des responsabilités sur Lin Biao et la « bande des quatre », ils ont commencé à s'interroger sur les causes profondes du drame ; et, comme leurs prédécesseurs du 4 mai, ils ont découvert le poids de la « sinitude ». Mais les causes de la tragédie sont encore plus complexes aujourd'hui. Il ne suffit plus de crier le vieux mot d'ordre du 4 mai « *A bas la boutique à Confucius !* ». En effet, le communisme chinois, même dans sa version maoïste exacerbée, n'a jamais cessé, contrairement à ce que l'on affirme aujourd'hui dans la presse officielle, de dénoncer, du moins dans son discours manifeste, les méfaits du « *féodalisme* » et du confucianisme.



Roger-Viollet

LA MANIFESTATION DU 4 MAI 1919 (BAS-RELIEF A PÉKIN)
« A bas la boutique à Confucius ! »

Il faut donc pousser la quête plus avant. Les réponses sont variées : pour Liu Binyan, qui est resté marxiste, les origines de la tragédie viennent de la nature paysanne, donc arriérée, de la société chinoise, qui a voulu aller trop vite dans la construction du socialisme tout en ignorant ce que cela signifiait. Pour Ba Jin qui, depuis 1979, ne cesse de militer pour que l'on perpétue le souvenir de la révolution culturelle, les intellectuels eux-mêmes, par leur silence et leur pusillanimité, portent une responsabilité écrasante dans la tragédie (13). D'autres, partant d'une démarche rousseauiste, estiment que, ayant été coupés de leur tradition par le régime, ils doivent rechercher leurs racines, et que ce n'est qu'en s'imprégnant de la culture la plus primitive que l'on pourra retrouver les vertus originelles permettant d'aboutir à une société plus juste, et de composer des œuvres de qualité. Cela n'exclut pas cependant une attitude critique vis-à-vis des aspects les plus rétrogrades de la tradition qui ont choqué les jeunes instruits envoyés à la campagne pendant les dernières années du règne de Mao. Les meilleurs représentants de cette école sont A Cheng, qui écrit surtout sur le Yunnan, Zhang Cengzhi, sur la Mongolie, Han Shaogong, sur le Hunan occidental.

L'approfondissement de la réflexion sur le traumatisme qu'a subi la société chinoise a provoqué une grande diversification de la production littéraire. Le mot d'ordre principal est de s'ouvrir sur le monde. Mais est-ce possible sans s'ancrer dans la réalité chinoise ? A cette remarque, il est possible de rétorquer qu'en se refusant à considérer la littérature comme un combat les jeunes écrivains ont compris que c'est en développant leur moi, en multipliant les expériences pour trouver un style personnel, qu'ils parviendront à imposer la conscience individuelle – le meilleur rempart contre un retour du totalitarisme. Remarque valable, mais qui ne répond pas à toutes les questions.

Depuis 1979, le tirage des revues littéraires a beaucoup baissé. On peut penser, avec Wang Meng, qu'il s'agit d'un phénomène « naturel » : à l'époque, en effet, la littérature représentait le seul canal par lequel pouvaient s'exprimer les espoirs et les revendications de la société. Aujourd'hui, les médias et le système politique remplissant mieux leur rôle, seuls les amateurs d'art s'intéressent à la littérature. Or ceux-ci sont moins nombreux que les lecteurs de journaux. D'autres, tel Liu Binyan, affirment que ce phénomène s'explique par le fait que les auteurs n'expriment plus les préoccupations de leurs lecteurs. Obsédés par l'exigence de « *qualité artistique* », ils auraient trahi leur mission première. Les deux visions comportent une part de vérité.

En tout cas, les autorités ont utilisé très habilement la politique de la carotte et du bâton : n'hésitant pas à critiquer durement ceux qui osaient s'attaquer de front aux problèmes sociopolitiques, elles ont, surtout par l'intermédiaire du ministre de la culture, M. Wang Meng, nommé en 1986 (14), « récupéré » le plus grand nombre possible de jeunes contestataires. Intégrés dans l'Association des écrivains, révérés comme l' « *avenir de la culture chinoise* », transportés de réunion en « *atelier de création* » dans de luxueuses limousines, les anciens damnés de la terre ont perdu le contact avec les couches les plus modestes de la société. Les yeux fixés sur Stockholm et le jury du Nobel, ils semblent avoir oublié leurs frères qui souffrent encore dans les villes et les campagnes. L'inspiration leur fait souvent défaut, et le danger de la préciosité les guette.

Ils considèrent avec dédain les œuvres publiées en 1979, et ont parfois honte de leur « *puérilité* ». Pourtant, un véritable souffle (le *gi* de la philosophie chinoise) les habitait lorsqu'ils ont pris la plume, et cette année-là des morceaux de qualité ont vu le jour. Il serait souhaitable qu'une fois devenus auteurs professionnels, ils retrouvent cette urgence d'écrire. Faute de quoi, tandis qu'ils se livrent à des recherches stylistiques, une nouvelle génération qui mûrit dans l'ombre viendra les remplacer, s'élevant contre la vanité de leurs compositions.

* Chercheur au CNRS, Paris.

(1) Le 4 mai 1919, les étudiants de l'université de Pékin manifestaient contre les exigences japonaises avalisées par le traité de Versailles. Cette date est considérée comme le premier jalon de la « Nouvelle culture » en Chine.

(2) Zhang Xinxin, *Sur une même ligne d'horizon*, Actes Sud, Arles, 1987.

(3) Voir Jean-Philippe Béja, Fang Junyi, Wojtek Zafanolli, « Quand la littérature chinoise devient réaliste », *le Monde Dimanche*, du 21 septembre 1980.

(4) Traduit dans J.-P. Béja et W. Zafanolli, *la Face cachée de la Chine*, éd. Pierre Emile, Paris, 1981.

(5) Sang Ye, Zhang Xinxin, *l'Homme de Beijing*, éd. Panda, Pékin, 1987.

(6) Feng Jicai, *Ah ! In Feng Jicai Ji* (œuvres choisies de Feng Jicai), éd. littéraires du Détroit, Fuzhou.

(7) Feng Jicai, « *Yibaige ren de shi nian* ». (Cent personnes racontent leurs dix années terribles). Revues *Shi yue*, décembre 1986 et *Xiaoshuojia*, janvier 1987.

(8) Bei Dao, « *Huida* » (Réponse), *in Bei Dao Shixuan (Poèmes choisis de Bei Dao)*, 1986, p. 26.

(9) Gu Cheng, « Une génération », avril 1979, dans le recueil *Hei yanjing (Les yeux noirs)*, p. 8.

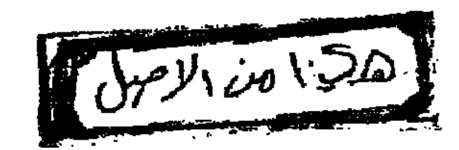
(10) Gao Xingjian, « Gei wo Laoye mai yugan », *Renmin Wenxue*, 9, 1986.

(11) Gao Xingjian, « Le monologue » *(Dubai in, Gao Xingjian xiju ji)* (Pièces choisies de Gao Xingjian), Qunzhong Chubanshe (éd. des Masses), 1986, et « L'arrêt d'autobus », *in la Remontée vers le jour*. Alinéa, Aix-en-Provence, 1988, 89 F.

(12) A Cheng, *les Trois Rois* (recueil dont fait partie *le Roi des échecs*), Alinéa, 1988, 83 F.

(13) Ba Jin, *Suixiang lu (Au fil de la plume)*, Pékin, 1988.

(14) Voir J.-P. Béja, « Wang Meng, un pro de la culture ». Revue *Aujourd'hui la Chine*, Paris, mars 1987.



…CIOSITÉ

…chinoise



…DU 4 MAI 1919 : BAS-RELIEF A PÉKIN

« FRONTS ET FRONTIÈRES », de Michel Foucher

Un tour du monde géopolitique

Par le général GEORGES BUIS

EN une discrète et trop modeste note en bas de page, Michel Foucher, auteur de *Fronts et frontières* (1), nous dit qu'il ne faut pas chercher dans son propos *« une théorie générale de la frontière » produite par extrapolation à partir d'un seul cas, au défi de la pluralité des réalités et qui prétendrait acquérir « force de loi » : il n'y a pas de loi en géopolitique, à la différence de ce qu'affirmaient les tenants de la vieille géopolitique, encore moins de scénarios inéluctables déterminés par la nature ou la position. Les espaces ne sont pas des acteurs de l'histoire, mais de simples supports ».*

Cette affirmation, il n'en démontre pas l'exactitude comme on le ferait d'un théorème, mais il la fonde avec minutie, talent, irrécusable documentation, par l'analyse aussi d'une forêt de paramètres qui sous-entendent la notion de front et de frontière, puisque aussi bien, la seconde découle du premier.

De la frontière il nous dit *« la nature et l'artifice »*. Tous ceux qui ont été investis de poste de responsabilité dans les guerres de décolonisation ont vite constaté que les limites de leur commandement, calquées sur les frontières administratives ou politiques, les plaçaient en situation d'infériorité sur le rebelle, qui retrouvait, d'instinct, *ses* propres frontières, pas forcément « bonnes » mais auxquelles il fallait bien s'adapter.

A la façon dont certains tentent, par la polémologie, de rassembler et d'analyser les éléments d'une situation belligène, d'autres ont prôné une typologie des frontières fondée sur le physique, la géométrie, l'anthropogéographie, la complexité. En réalité, si la polémologie peut se révéler un utile clignotant, la guerre ne lui en échappa pas moins. La frontière ne se satisfait pas davantage d'une approche technique dont le support ne peut que faciliter, un temps, une reconnaissance symétrique.

Mais *qui* reconnaît ? Les peuples ? Moins de 2 % des frontières tracées en Europe au dix-neuvième siècle ont été le fruit d'un plébiscite. Les conférences internationales ? Ce sont apparemment encore elles qui font le meilleur travail, au coup par coup, dans la mesure où les frontières sont *« du temps inscrit dans des espaces »*.

Et le problème de ligne ou de zone ? Et celui du droit international public ? Et celui des « frontières reçues de la décolonisation » ? Et combien d'autres présentes ou en marche ? Au passage, la France se révèle championne *« de politique originale en Europe et dans le monde »*. Elle a conçu l'Etat-nation, a farouchement tendu vers les « frontières naturelles » et vient, avec sa stratégie de dissuasion nucléaire, d'inventer le sanctuaire à géométrie variable. De plus, elle a dessiné 17 % des frontières coloniales sur notre planète.

Michel Foucher n'apporte pas, il le dit dès l'abord, de solution bonne ou mauvaise à tous ces problèmes conceptuels. Il présente en 527 pages denses leurs données et leurs variables. Il les étaie d'une quarantaine de cartes globales ou détaillées qui disent la quête de territoire aborné de cet étrange animal qu'est l'homme, qui veut la sécurité de « bonnes » frontières, unanimement reconnues, et qui ne cesse de remettre toute solution en cause par son formidable appétit d'affirmation politique, unitaire, économique, etc. Par la consciente ou inconsciente remontée aussi d'un passé historique. Si, dans leur ensemble, ces cartes sont toujours une instructive et souvent étonnante découverte, pour le lecteur il en est – particulièrement celles relatives à l'Afrique du Sud, mais ce ne sont pas les seules – qui font monter des nuages dans la poitrine de l'honnête homme.

(1) Fayard, Paris, 1988, 527 pages, 180 F.

SITUATION DU FÉMINISME

Le pouvoir en partage

Par SYLVIE KERVIEL

« SI elles se mêlent aussi de ça ! » Cette réflexion, Danielle Le Bricquir l'a entendue plus d'une fois, au fil de son parcours de militante féministe, et en particulier depuis bientôt dix ans qu'elle se bat pour la paix. Si le pacifisme est devenu un terrain de combat pour nombre d'associations féminines, ce n'est pas par hasard, explique Danielle Le Bricquir, fondatrice du mouvement Résistance internationale des femmes à la guerre (RIFG).

« Parce qu'elle donne la vie, la femme sait charnellement ce que cette expression veut dire », explique cette militante, séduite au début des années 80 par les mouvements pacifistes. Après avoir lutté pendant des années pour le droit de donner la vie, elle choisit de consacrer toute son énergie au droit de la protéger. Le livre *La paix, les femmes !* (1) retrace les différentes étapes qui ont conduit à la fondation de l'association RIFG et expose les idées maîtresses de l'initiative de Danielle Le Bricquir : l'éducation pour la paix, ou comment sensibiliser l'enfant, dès son plus jeune âge, au pacifisme et à la tolérance.

Energique et passionnée, l'auteur dénonce tous ceux qui, sciemment ou par leur attitude passive, entretiennent l'insécurité ou contribuent à banaliser l'idée de guerre nucléaire... Les hommes politiques tout d'abord, ceux de droite mais aussi ceux de gauche, dont les *« retournements »* après 1981 sont sévèrement dénoncés. La presse, coupable d'*« indifférence »* à de rares exceptions près. Enfin les hommes en général, à qui elle réserve ses piques les plus acérées. Truffé de réflexions antimachistes le livre de Danielle Le Bricquir agace souvent par ses maladresses, ses anecdotes futiles, ses digressions, ses poncifs. Mais cet ouvrage, stimulant et finalement optimiste propose des voies concrètes pour construire la paix, dès l'école maternelle.

Travail des femmes, pouvoir des hommes – Aux origines de l'oppression des femmes (2) aborde un thème beaucoup plus rebattu, mais de manière très originale. Ce texte collectif sur les origines de l'inégalité des sexes veut tirer une bonne fois pour toutes un trait sur les théories biologistes à propos de la fatalité de l'oppression des femmes. Des ethnologues, historiens, anthropologues et économistes français et américains se rejoignent pour affirmer que la cause de la subordination des femmes réside non pas dans leur spécificité biologique (liée surtout à la reproduction), mais dans le rôle qui leur est réservé dans la production. Partant du postulat que le patriarcat n'a pas toujours existé, cette étude envisage l'hypothèse selon laquelle la domination masculine aurait pour origine la volonté de contrôler le travail des femmes, celles-ci ayant joué un rôle important dans les communautés où la domination masculine n'existait pas encore. Elle ne se serait manifestée qu'avec l'apparition des premières formes de propriété privée dans les sociétés de type lignager où les liens de parenté organisent la répartition du travail et l'appropriation des biens aux dépens des femmes.

FÉES et gestes (3), d'Isaure Gratacos, vient au bon moment s'inscrire en contre-exemple de l'essai précédent. Cette étude ethnologique est consacrée aux femmes pyrénéennes, dont l'originalité du statut, le rôle dans la vie sociale et culturelle, tranchent, de longue date avec ceux des autres femmes des sociétés patriarcales européennes. Partant de témoignages oraux recueillis sur le terrain et sur une analyse des mythes, dictons, chants relatifs à cette région, l'auteur de cet ouvrage passionnant met en lumière le statut exceptionnel des femmes en Aquitaine, préservées depuis des siècles de la domination masculine.

(1) Danielle Le Bricquir, *La paix, les femmes !*, Presses universitaires de Grenoble, 1987, 176 pages, 75 F.

(2) *Travail des femmes, pouvoir des hommes*, ouvrage collectif, Éditions La Brèche-PEC, 1987, 186 pages, 78 F.

(3) Isaure Gratacos, *Fées et gestes*, Privat, Toulouse, 1987, 239 pages, 125 F.

Colloques et rencontres

● **Les aides communautaires hors CEE : FED – budget général – BEI.** Journée d'information à Paris, le 7 juin, à l'initiative du Centre français du commerce extérieur. *(CFCE, 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16. Tél : (1) 45-05-37-40.)*

● **Arabie saoudite pays du Golfe.** Séminaire du CFCE à Paris, le jeudi 9 juin. *(Tél. : (1) 45-05-30-00.)*

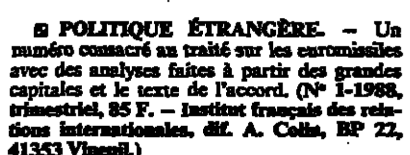
● **Le territoire et l'Etat moderne : la décentralisation ou l'Etat vu d'« en bas ».** Colloque du Centre Thomas More, les 11 et 12 juin à La Tourette. *(La Tourette, BP 105, 69210 L'Arbresle. Tél. : 74-01-01-03.)*

● **Cambodge 1988 : Les nouvelles donnes.** Colloque international organisé par le Forum international de politique à Paris, les 10, 11 et 12 juin. *(FIP, 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-38-36-92.)*

● **Relations extérieures du Maghreb.** Colloque international de la revue *The Maghreb Review* à Paris les 4 et 5 juillet. *(The Maghreb Review, 96, Marchmont Street, Londres WC 1N 1AG, Grande-Bretagne.)*

● **Les métiers de l'organisation aujourd'hui et demain.** Ecole d'été de l'Association des amis de Pontigny Cerisy, du 16 au 23 juin, à Cerysy-la-Salle. *(Centre culturel international, 50210 Cerisy-la-Salle. Tél. : 33-46-91-66.)*

Dans les revues...



POLITIQUE ÉTRANGÈRE. – Un numéro consacré au traité sur les euromissiles avec des analyses faites à partir des grandes capitales et le texte de l'accord. (Nº 1-1988, trimestriel, 85 F. – Institut français des relations internationales, diff. A. Colin, BP 22, 41353 Vineuil.)

WORLD POLICY JOURNAL. – Une étude sur le rôle que les banques multilatérales, en particulier la Banque mondiale, devraient jouer dans la protection de l'environnement, et une série d'entretiens avec des membres du « courant démocratique » qui souhaite rénover la politique mexicaine marquée jusqu'ici par l'hégémonie du PRI. (Nº 2, printemps, trimestriel, 5,25 dollars. – 777 United Nations Plaza, New York, N Y 10017.)

POLITIQUE INTERNATIONALE. – L'Afghanistan, le Soudan et la politique étrangère de la France au cœur de ce numéro. (Nº 39, printemps 1988, trimestriel, 65 F. – 11, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris.)

LE TRIMESTRE DU MONDE. – Existe-t-il un consensus parmi les hommes politiques français sur la politique étrangère ? Un dossier qui donne largement la parole aux principaux candidats à l'élection présidentielle. (Nº 2, deuxième trimestre 1988, trimestriel, 70 F. – 30, cours Albert-Iᵉʳ, 75008 Paris.)

LA REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. – Une série d'articles sur le financement des partis et des élections, ainsi que sur la communication politique. (Nº 954, mars-avril, bimestriel, 68 F. – 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris.)

OPTIONS. – Un numéro spécial sur l'argent et les hommes, en France, en Europe et dans le tiers-monde. (Nº 23, juin, mensuel, 45 F. – Case 431, 93514 Montreuil Cedex.)

ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. – Un dossier sur le pouvoir régalien de l'Etat en matière budgétaire et fiscale, « l'Etat est-il bien géré ? » (Nº 57, mars, dix numéros par an, 16 F. – 12, rue du Chaignot, 21000 Dijon.)

IL EST UNE FOI. – Trois « points chauds pour un septennat » : démographie, formation et identité. (Mensuel, avril, 30 F. – Temps présent, 68 rue de Babylone, 75007 Paris.)

TELECOMS MAGAZINE. – Un gros dossier sur un sujet complexe : le développement des télécommunications supprime-t-il des emplois ? Une réponse nuancée. (Nº 13, avril, mensuel, 50 F. – 60-62, rue d'Hauteville, 75010 Paris.)

DÉVIANCE ET SOCIÉTÉ. – Grève et guerre judiciaire ; le recours au juge pénal dans un conflit du travail : une analyse conduite sur le terrain aux établissements Renault-Flins. (Volume XII, nº 1, mars, trimestriel, 30 F. – Case postale 456, CH-1211 Genève 4.)

DÉFENSE NATIONALE. – Des suggestions sur la défense européenne par le général Valentin et M. Soutou ; des propositions de M. Louis Quino sur « la formation de défense des enseignants ». (Mensuel, juin, 40 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)

LA REVUE NOUVELLE. – Un numéro spécial consacré aux « années 60 » en Belgique et dans le monde ; bilan des remises en cause et des nouveaux parcours. (Avril-mai, mensuel, 460 FB. – Rue Potagère 26, 1030 Bruxelles.)

ETUDES. – Une analyse de « la question basque en 1988 », par Pierre Letamendia, et un bilan de « dix ans de pontificat de Jean-Paul II », par Giuseppe Alberigo. (Mai, mensuel, 37 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES. – Deux textes des principaux théoriciens de la « pérestroïka » soviétique – Tatiana Zaslavskaya et Alexandre Yakovlev – sur « le rôle des sciences sociales et les changements en URSS ». (Nº 115, février, trimestriel, 98 F. – UNESCO, Paris.)

LE COURRIER DES PAYS DE L'EST. – Une étude de Michèle Kahn sur « l'autonomie de l'entreprise soviétique » après la loi du 30 juin 1987. (Nº 328, avril, mensuel, 43 F. – La Documentation française, Paris.)

L'EST EUROPÉEN. – Une étude de Borys Martchenko sur « le réveil des nationalités en URSS ». (Nº 210, avril-juin, trimestriel, 20 F. – BP 51-06, 75261 Paris Cedex 06.)

IZTOK. – Une étude du rock soviétique et, surtout, le texte intégral d'une dizaine de chansons des groupes « métallistes » les plus célèbres, farouches partisans de la « glasnost ». (Nº 15, mars, semestriel, 24 F. – BP 70, 75563 Paris Cedex 12.)

HERODOTE. – A lire : « Les trois crises de la Yougoslavie » par Michel Roux ; « La permanence du problème national en Europe centrale et orientale », par Thomas Schreiber ; et « A propos du Karabakh et des troubles ethniques d'Arménie et d'Azerbaïdjan », par Stéphane Yérasimos. (Nº 48, janvier-mars, trimestriel, 70 F. – La Découverte, Paris.)

MIDDLE EAST REPORT. – Une étude détaillée sur tous les aspects de l'*intifada*, le soulèvement des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. (Nº 152, mai-juin, bimestriel, 5 dollars. – MERIP, PO Box 43445, Washington, DC 20010.)

POUR LA PALESTINE. – Une étude sur la situation économique à Gaza et les positions des principaux candidats à l'élection présidentielle sur le conflit israélo-arabe. (Nº 21, premier trimestre 1988, trimestriel, 15 F. – BP 184-04, 75160 Paris Cedex 04.)

TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT. – La négociation collective en Tunisie, notamment le problème de la représentativité syndicale, dans un numéro qui rend compte d'une table ronde sur la réforme du Code du travail. (Nº 10, deuxième semestre 1987, semestriel, 2,5 dinars. – 5, rue des Lilas, 1002 Tunis-Belvédère.)

SOU'AL. – L'évolution des rapports entre l'Etat et le monde ouvrier au Proche-Orient à travers des études traitant essentiellement du mouvement syndical (Turquie, Iran, Soudan, Syrie, Irak). (Nº 8, février, quadrimestriel, 78 F. – 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.)

BULLETIN GREED. – Une étude sur le secteur informel en Colombie et une série d'articles sur le Maghreb, comprenant, notamment, un entretien avec Gérard Destanne de Bernis sur la théorie des industries industrialisantes et sur les transformations de l'économie algérienne. (Nº 6, mai 1988. – Groupe de recherches et d'études en économie du développement, université Paris-I, salle 202, 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05.)

LES ENFANTS DU MONDE. – Le Comité français de l'UNICEF parle du sort des enfants éthiopiens et de la détresse des jeunes dans les bidonvilles de Mauritanie. (Nº 91, trimestriel, mai, 16 F. – 35, rue Félicien-David, 75781 Paris Cedex 16.)

AFRIQUE RELANCE. – L'ajustement structurel au Mozambique et en Côte-d'Ivoire et les principales conclusions du rapport présenté par le groupe consultatif sur les flux financiers pour l'Afrique du secrétaire général de l'ONU. (Vol. 2, nº 1, mars. – DPI, S-1061, Nations unies, New-York, NY 10017.)

LA LETTRE DE SOLAGRAL. – Une intéressante série d'articles sur les problèmes ruraux et fonciers en Afrique du Sud, en Namibie, au Mozambique : « une agriculture en noir et blanc ». (Mai, mensuel, 16 F. – 13, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris.)

GENÈVE-AFRIQUE. – Sous le titre « Des Africains revendiquent leur histoire », des textes rappelant les débats intellectuels et politiques dans l'Afrique des années 50-60. (Vol. XXV, nº 2, 1987, semestriel, abonnement annuel : 22 francs suisses. – 24, rue Rothschild, CH-1211 Genève 21.)

CROISSANCE DES JEUNES NATIONS. – Deux dossiers : « Un milliard de sans-abri » et les rapports entre écologie et développement en Inde. (Mai, mensuel, 26 F. – 163, boulevard Malesherbes, 75007 Paris.)

LA CHRONIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL. – Un « gros plan » sur les Philippines et un dossier sur les « escadrons de la mort » dans le monde. (Mensuel, avril, 12 F. – 4, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris).

HOMINES. – Un important dossier sur l'Amérique centrale. En particulier, une analyse de Gabriel Aguilera sur « les forces armées et la démocratie ». (Vol. 11, nºˢ 1 et 2, février, semestriel, 15 dollars. – Dpto Ciencias sociales, Universidad Interamericana, apartado 1293, Hato Rey, Puerto Rico, PR 00919.)

CULTURES ET FOI. – Une théologienne protestante allemande souligne l'importance du débat entre chrétiens et marxistes ; un théologien italien analyse les rapports entre Eglise et Etat à Cuba. (Bimestriel, mai-juin, 20 F. – 5, rue Saint-Hélène, 69002 Lyon.)

LE JOURNAL DE LA PAIX-PAX CHRISTI. – Une « lecture » de la dernière encyclique de Jean-Paul II et une analyse de l'action de l'Eglise au Brésil. (Mai, mensuel, 12,50 F. – 44, rue de la Santé, 75014 Paris.)

ECHANGES. – A lire : « Mythes et réalités publicitaires » par Philippe Toxé. (Nº 222, mai, mensuel, 20 F. – Couvent Le Corbusier, BP 105, 69210 L'Arbresle.)

POSITIF. – Un entretien avec Chen Kaige, auteur du *Roi des enfants* et une étude sur le cinéma en Chine. (Nº 327, mai, mensuel, 35 F. – 1, quai de Conti, 75006 Paris.)

CIRCUITO. – La revue multilingue que l'Union latine consacre à la communication propose un dossier sur les images pour enfants en Bolivie, en France, en Belgique, en Espagne et au Mexique. (Nº 3, avril, trimestriel, abonnement un an : 15 dollars. – 14, boulevard Arago, 75013 Paris.)

SCIENCE ET TECHNOLOGIE. – Un numéro spécial consacré à l'intelligence artificielle au quotidien avec un panorama des systèmes experts et de leurs applications dans divers domaines : transports, banque, médecine, agriculture, etc. (Nº 5, mai, onze numéros par an, 40 F. – 14, rue de Savoie, 75006 Paris.)

LANGUAGE TECHNOLOGY. – Le périodique des industries de la langue publie une étude sur les nouvelles technologies de l'édition mises en œuvre par Longman et un bilan des messageries roses en France. (Nº 7, mai-juin, bimestriel, abonnement un an : 40 dollars. – PO Box 5477, 1007 AL Amsterdam, Pays-Bas.)

QUADERNI. – Un numéro consacré aux « mises en scène télévisuelles ». A lire : « les trois ordres de l'image visuelle », par Jean-Marc Vernier. (Nº 4, printemps, trimestriel, 55 F. – CREDAP-Université Paris-Dauphine, place du maréchal De Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16.)

DOSSIERS DE L'AUDIOVISUEL. – Un ensemble des textes recueillis dans la presse française et étrangère par Jean-Michel Salaün sur le thème « sport et télévison ». (Nº 18, avril, bimestriel, 52 F. – INA, La Documentation française, Paris.)

SPORT-HISTOIRE. – Une nouvelle revue qui consacre son premier numéro à la « sociabilité par le sport ». A lire : un entretien avec Maurice Agulhon et « La bicyclette, la bourgeoisie et la découverte de la France rurale », par Richard Holt. (Nº 1, avril, semestriel, 95 F. – Privat, Toulouse.)

AGIR ICI POUR UN MONDE SOLIDAIRE. – Cette nouvelle association issue du milieu des ONG se propose de soutenir la cause et les intérêts des populations du tiers-monde auprès des décideurs politiques et économiques. Elle lancera à l'automne 1988 une première campagne pour le respect des engagements de la politique française de coopération et une éthique dans les rapports Nord-Sud. (68, rue de Babylone, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-51-10-09.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Bureau international du travail.

● STRUCTURAL ADJUSTMENT : BY WHOM, FOR WHOM *(L'ajustement structurel, par qui, pour qui ?)* : rapport sur les politiques d'ajustement structurel en Asie, et sur leurs effets, rédigé par l'équipe du Programme pour l'emploi en Asie du BIT. *(New-Delhi, 1987, 97 pages, 40 F, disponible à Paris, Bureau du BIT, 205, boulevard Saint-Germain.)*

● APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD : rapport du directeur général du BIT sur l'évolution dans le domaine du travail. *(BIT, Genève, 1988, 224 pages, 27,50 francs suisses.)*

Communautés européennes.

● L'EUROPE EN CHIFFRES : présentation illustrée, assortie de graphiques et de statistiques, des douze pays membres, avec des comparaisons avec le Japon et les Etats-Unis. *(Office statistique des Communautés européennes, 1988, L-2920 Luxembourg.)*

● L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE 1986 : volumineux rapport sur l'état de l'environnement. *(Office des publications de la CEE, Luxembourg, 1987, 367 pages, 124 F, disponible à Paris, 26, rue Desaix.)*

Organisation de coopération et de développement économiques.

● AJUSTEMENT STRUCTUREL ET PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE : important document dressant le bilan des efforts menés dans les pays membres pour s'adapter aux contraintes de la réforme économique. *(OCDE, Paris, 1987, 398 pages, 195 F.)*

Organisation des Nations unies pour l'éducation de la science et de la culture.

● DOCUMENTARY HISTORY OF A NEW WORLD INFORMATION AND COMMUNICATION ORDER, 1975-1986 : tous les documents de l'UNESCO traitant du nouvel ordre de l'information. *(UNESCO, Communication and Society, nº 19, Paris, 283 pages.)*

les livres

MULATRESSE COLOMBIE

Des hommes aux sangs si mêlés

LÈVE-TOI, MULATRE, de Manuel Zapata Olivella (traduit de l'espagnol par Claude Bourguignon et Claude Couffon). — Payot, Paris, 1987, 322 pages, 150 F.

L'ÉCRIVAIN colombien Manuel Zapata Olivella, dans cette autobiographie qu'est *Lève-toi, mulâtre* (1), n'a consenti à parler de lui qu'à titre de témoin d'une région des Caraïbes qui, selon les historiens blancs de l'Académie d'histoire de Carthagène-des-Indes (Colombie), *« ne connaît aucun problème »*. Ces académiciens ne s'intéressent qu'à l'histoire dont les Blancs sont les principaux protagonistes ; les autres : Noirs, mulâtres, zambos (2), etc., font seulement partie du décor...

En Colombie, des poètes comme Candelario Obeso ou Jorge Artel ont traduit les peines de leurs frères de race ; des idéologues noirs tel Nathanael Diaz ont revendiqué la négritude comme facteur de lutte, mais Manuel Zapata a adopté une autre démarche : il est devenu l'ethnologue d'un peuple au métissage triethnique.

Lève-toi, mulâtre explique en quoi Manuel Zapata, médecin et anthropologue, se distingue des penseurs de la négritude. Sa mère l'avait prévenu : *« Prends garde, mon fils, qu'en Afrique on ne te reproche un jour d'être blanc. »* C'est ce qui est arrivé. Et en Colombie même, il dut affronter, dans les années 40, une sorte de discrimination des Noirs de la région du Choco et du Cauca qui le trouvaient trop blanc. Trop noir pour les Blancs, trop blanc pour les Noirs et pas assez indien pour les Indiens, Manuel Zapata Olivella comprit qu'il fallait débloquer ces raisonnements superficiels à la fois par le combat antiraciste et par une exploration systématique des diverses communautés ethniques de Colombie. C'est ainsi qu'il créa un institut qui a recueilli, depuis trente ans, des milliers de documents concernant les coutumes, les traditions, les modes d'expression rituels, des musiques et des danses, qui révèlent la persistance à travers les siècles de la vivacité et de l'originalité de ces cultures marginalisées.

Lorica, où il est né, est une petite ville de style colonial espagnol, construite au *milieu d'un paysage amphibie et dont* la vie est *rythmée par* le régime du cours du fleuve et des lagunes. A Lorica, durant la saison des pluies, on circule en canoë dans les rues de la ville basse. La petite enfance de Manuel Zapata s'est écoulée au bord du fleuve et des plages où il pêchait, capturait des oiseaux et pourchassait les iguanes. L'auteur évoque cette fusion des hommes avec leur milieu, notamment à travers les souvenirs de ses oncles : *« L'oncle Miguel, qui était un Indien, connaissait toute la région du Sinu, où la vie des hommes se mêle à celle des arbres. Il parlait aux pierres, aux rivières et aux bêtes ; l'oncle Leoncio, qui recueillait dans la montagne les plantes médicinales selon des rituels mi-indiens, mi-africains et les distribuait à la ville, était un autre maillon de la chaîne qui reliait chacun à la nature. »*

CE milieu géographique, un peu semblable à la terre d'Afrique, favorisait la réceptivité de l'enfant aux voix des ancêtres. Mais c'est sa famille élargie qui allait l'imprégner des récits parlés, chantés ou dansés provenant des lointains ancêtres africains ou indiens. Une famille nombreuse où l'on accueille le frère d'un autre lit et la parente veuve avec sa progéniture. Les mères et les tantes font des miracles quotidiens pour nourrir tout ce monde. Elles apportent également tendresse et savoir ancestral. De sa mère, fille d'Indienne caraïbe, Manuel Zapata a appris une sagesse dont il se répète les paroles : *« Ne cherche pas les richesses en dehors de toi-même » ; « Si tu veux atteindre les étoiles, creuse un trou profond » ; « L'espérance revêt chaque jour un habit neuf ».*

OUTRE les femmes de la famille, qui lui enseignent les sagesses des trois coutumes, le père de Manuel Zapata joue un rôle déterminant dans la formation de sa pensée rebelle. Instituteur, libre penseur, il puise chez les encyclopédistes du siècle des Lumières et chez Darwin les fondements de son enseignement. Le père Zapata enseigne à ses enfants à se défendre du racisme par l'intelligence et à étayer l'esprit rebelle par la connaissance. Il croit au triomphe de la pensée rationaliste indépendamment des critères de race.

La réflexion de l'auteur sur les rapports identité-race s'est construite par réaction à l'obsession espagnole de la pureté du sang. Cette obsession s'est aggravée chez les Blancs et *criollos* d'Amérique parce que l'immigration, essentiellement constituée d'hommes seuls, les obligeait à s'unir à des Indiennes ou à des Noires. C'est ainsi qu'à Carthagène les Blancs se divisaient en castes : Blancs de Castille (nés en Espagne), Blancs de la terre (nés en Amérique), Blancs des quatre côtés (les quatre grands-parents blancs), etc.

Ainsi, grâce à son père et aux femmes de la famille, l'auteur a appris à ne renier aucun des sangs qui coulent dans ses veines, mais aussi à ne pas privilégier le sang blanc des Olivella : *« Ne cherche pas trop à remonter dans la généalogie de tes ancêtres blancs*, lui répétait-on, *car tu risques de tomber sur un marchand d'esclaves. »*

DENISE MENDEZ.

(1) Ce livre a reçu, en mars 1988 à Paris, le Prix littéraire des droits de l'homme.
(2) Zambo : fils d'un Noir et d'une femme indigène.

SOCIÉTÉ

CROIX-ROUGE. LES STRATÉGES DE LA BONNE CONSCIENCE. — Isabelle Vichniac

★ Alain Moreau, Paris, 1988, 269 pages, 99 F.

Le dix-neuvième siècle pouvait-il faire naître les sociétés industrielles sans qu'il y ait cette industrialisation de la guerre qui devait, avec le vingtième siècle, connaître son apogée ? C'est à cette réflexion, entre autres, que conduit le livre qu'Isabelle Vichniac, correspondante du *Monde* à Genève, vient de consacrer au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), créé par le Genevois Henri Dunant, mouvement fort aujourd'hui de deux cent cinquante millions de volontaires.

L'action du CICR, c'est aussi, surtout peut-être, l'élaboration du droit international humanitaire dont les textes de base sont destinés, non certes à supprimer la guerre, mais à l'humaniser autant que faire se peut.

Le CICR n'est pas toujours parvenu à éviter le pire. Les progrès dans l'art de tuer exigent de perpétuelles mises à jour. Le CICR s'y efforce, traquant les « nouveautés » techniques, visitant les prisons, s'interposant entre les belligérants, vérifiant le traitement des blessés, tentant de réunifier les familles.

CLAIRE BRISSET.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

GÉOPOLITIQUE TRANSPARENTE. — Victor Prevot, Jean Boichard

★ Magnard, Paris, 1988, 256 pages, 252 F.

Simple, clair, bien illustré — cartes et graphiques, — cet « atlas-panorama de géopolitique mondiale » s'ouvre sur une présentation de la planète, de ses différents Etats, de la population, des grands espaces maritimes et stratégiques. « Le système terre en question » s'attache aux catastrophes naturelles et aux menaces écologiques. « Vivre ensemble » présente les inégalités et solidarités entre le Nord et le Sud, ainsi que les rapports de forces dans le monde, en particulier entre l'Est et l'Ouest. *Une quatrième partie décrit chacun des* grands ensembles géographiques (Proche-Orient, Afrique, Asie...) et des conflits qui les déchirent. Enfin, sous le titre « Déploiements mondiaux », sont étudiées les projections dans le monde des grandes puissances (Etats-Unis, URSS, Japon, France, RFA et Royaume-Uni). Au total, et malgré quelques lieux communs — sur le terrorisme, par exemple — un bon ouvrage de référence.

ALAIN GRESH.

STATE OF THE WORLD 1988. — Sous la direction de Lester R. Brown

★ Norton, New-York, 1988, 237 pages, 9,95 dollars.

Dans ce cinquième rapport annuel, le Worldwatch Institute de Washington tire la sonnette d'alarme. Les auteurs estiment — chiffres à l'appui — que le monde court à la catastrophe *si des mesures globales* ne sont pas prises tout de suite pour établir un nouvel ordre économique, pour arrêter la destruction de la planète (forêts, sols, espèces), pour mettre un terme à la course aux armements assurément aggravée par le projet de « guerre des étoiles ». Le rapport insiste sur l'insuffisance de la prise de conscience et en appelle à l'action. Une action qui ne peut être que mondiale et suppose donc, outre l'accord des nations, la mise sur pied d'organismes supranationaux. Mais comment atteindre un tel objectif sans briser les puissants intérêts étatiques et privés ?

JACQUES DECORNOY.

AMÉRIQUES

TASK FORCE — THE FALKLANDS WAR, 1982. — Martin Middlebrook

★ Penguin Books, nouvelle édition, Harmondsworth 1987, 432 pages, 5,95 livres.

La guerre des Malouines a déjà suscité une quinzaine d'ouvrages outre-Manche. Celui que nous livre Martin Middlebrook constitue, à certains égards, une référence. Cette nouvelle édition comporte des éléments que l'auteur n'avait pas été autorisé à publier précédemment, en particulier le détail de certains engagements malencontreux au cours desquels les troupes britanniques ont pris pour cible d'autres éléments du corps expéditionnaire...

L'ouvrage a pour thème exclusif le déroulement *des opérations militaires, les autres* aspects du conflit — diplomatique, politique et médiatique — étant largement laissés dans l'ombre. Il reste que l'historien ne pourra se dispenser de consulter *Task Force* pour connaître dans le détail la stratégie, le terrain, les opérations, le matériel et l'équipement de la guerre des Malouines. Un conflit parfois jugé anachronique mais qui, sur le plan strictement militaire, relève de l'exploit, que l'on partage ou non la thèse, discrètement exprimée par l'auteur, qui assimile l'occupation des îles par les Argentins à l'entrée des troupes de Hitler en Rhénanie en 1936...

JEAN-CLAUDE SERGEANT.

AMERICA : LA LUCHA POR LA LIBERTAD. — Eugenio-Maria de Hostos (préface de Manuel Maldonado Denis)

★ Ediciones Compromiso, San-Juan, Porto-Rico, 1988, 336 pages.

Porto-Rico s'apprête à fêter, en janvier 1989, le 150e anniversaire de la naissance de Eugenio-Maria de Hostos.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la publication d'une passionnante anthologie de textes de Hostos consacrés au continent américain.

Ce qui donne sa véritable unité à la vie et à l'œuvre de Hostos, c'est son combat infatigable en faveur de l'indépendance des trois « Antilles-sœurs » : Saint-Domingue, Cuba et Porto-Rico. Il s'opposera avec acharnement à toute tentative de réannexion de Saint-Domingue par l'Espagne, comme il luttera contre tout hégémonie des Etats-Unis dans les Antilles. Pour lui, les Caraïbes constituent une entité culturelle qu'il faut soustraire aux vieilles pratiques scolastiques jadis imposées par l'Espagne, et Hostos développe, comme le souligne Manuel Maldonado Denis, une véritable sociologie de l'*Homo caribiensis* : *« Politiquement* — écrit Hostos, — *les Antilles sont le fléau de la balance, l'authentique trait d'union de la gigantesque fédération à venir ; socialement, humainement, elles constituent le creuset définitif des différentes races. »*

Selon lui, les Antilles peuvent devenir le théâtre d'une démocratie pluri-ethnique, mais il faut auparavant en éliminer les dysfonctionnements. Bien avant Frantz Fanon, Hostos a brossé une sorte de *«portrait du colonisé »* et dénoncé les effets dégradants du colonialisme.

CLAUDE FELL.

EUROPE

L'URSS ET SA POLITIQUE INTERNATIONALE DE LÉNINE A GORBATCHEV. — Jacques Levesque

★ Armand Colin, coll. « U », Paris 1987, 2e éd., 404 pages, 159 F.

Il s'agit d'une réédition et, comme le précédent volume de même titre qui s'arrêtait juste avant la fin de l'ère Brejnev, il traite à la fois des relations interétatiques et interparti de l'URSS. La période postérieure à 1981 fait l'objet d'un chapitre nouveau : l'URSS est-elle une superpuissance en déclin ? L'auteur est sur un terrain particulièrement mouvant, car sur tous les fronts, relations intra-Comecon, contrôle des armements, politique à l'égard du tiers-monde, normalisation des rapports avec la Chine, *il a* eu à « boucler » son livre dans une phase d'évolution rapide de son sujet.

Dans sa conclusion, il oppose la vulnérabilité économique de l'URSS à sa puissance *militaire et au pouvoir d'attraction* que conserve le marxisme sur le plan international. Manuel de synthèse, malgré sa densité, l'ouvrage demeure de lecture aisée, notamment parce que les références bibliographiques (malheureusement présentées de façon anarchique) sont rejetées à la fin de chaque partie.

MARIE LAVIGNE.

QUESTI ANNI ALLA FIAT. — Cesare Romiti (Entretien avec Giampaolo Pansa)

★ Rizzoli, Milan, 1988, 390 pages, 25 000 lires.

Cesare *Romiti est le numéro un du management* de Fiat. Il raconte quatorze années au service du groupe dont les Agnelli contrôlent le capital ; Giampaolo Pansa, le directeur adjoint de la *Repubblica*, qui l'interroge, est un faire-valoir sérieux. Au départ, des difficultés à la moitié des années 70 ; à l'arrivée, la puissance actuelle. Entre les deux : la réorganisation du groupe, la défaite du syndicat, le tournant de 1980, la participation et le départ des Libyens, les rapports avec l'Amérique du *Sud et du Nord, les prises de participations* dans la presse et l'édition...

Romiti est un bon libéral : s'il attache de l'importance à la finance, il assure que ce n'est que comme soutien de l'industrie ; quant aux entreprises publiques, mal gérées par la partitocratie, elles ne peuvent être que l'occasion de mésalliances. Il y a aussi les mauvais serviteurs du capital dont De Benedetti, un homme dont les conceptions ne sont pas conformes à la « culture Fiat ».

Ce livre passionnant aide à comprendre comment on passe en Italie des années 70 aux années 80.

CLAUDE AMBROISE.

PROCHE-ORIENT

MILITARY POWERS ENCYCLOPAEDIA

★ *Diffusion : éditions Evénement, 14, bd Saint-Martin, 75010 Paris, 1988, 1 300 F à 1 500 F.*

Les problèmes du monde arabe ne cessent de dominer l'actualité. D'où l'intérêt des études qui se fixent pour objectif de nous informer avec précision sur les forces de défense et de sécurité des pays qui le composent. D'où l'utilité aussi d'en savoir plus sur l'environnement géostratégique et géopolitique des Etats de cette zone. Un premier volume de *Military Powers Encyclopaedia* (publié en français et en anglais) a fait porter ses investigations sur l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Un deuxième volume s'est intéressé à Djibouti, à *la Somalie, au Soudan et à l'Egypte, ainsi qu'à* l'Ethiopie. Le troisième tome traite de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, du Koweït, d'Oman, du Quatar, Yémen du Nord et du Yémen du Sud.

Des monographies par pays se succèdent. Elles permettent de tout savoir (ou presque) sur les forces militaires de chacun d'eux, leur emploi, les hommes qui les utilisent, les fournisseurs, la coopération militaire avec les Etats étrangers, les enjeux et les alliances.

Jacques de Lestapis est le maître d'œuvre de cet ensemble, dont nul — parmi ceux qui s'intéressent aux pouvoirs militaires — ne pourra se passer. C'est dire que le quatrième volume, qui, sans doute, traitera de l'Irak, de la Jordanie, du Liban, de la Syrie et de la Palestine, est impatiemment attendu.

EDMOND JOUVE.

PUBLIC OPINION AND THE PALESTINE QUESTION. — Sous la direction d'Elia Zureik et Fouad Moughrabi

★ Croom Helm, Londres, 1987, 206 pages, 27,50 livres.

Depuis le déclenchement de l'insurrection en Cisjordanie et à Gaza, Palestiniens et Israéliens se disputent la conquête de l'opinion publique, avec un net avantage pour les premiers. Ce succès de l'OLP témoigne d'une évolution profonde et de la dégradation progressive de l'image de l'Etat juif, pourtant largement positive en 1967. Le livre coordonné par Elia Zureik et Fouad Moughrabi permet de suivre, à travers les sondages, le sinueux cheminement des opinions d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, d'un soutien inconditionnel à Israël à l'acceptation du fait national palestinien. Comme le montrent les auteurs, ces transformations sont perceptibles aussi aux Etats-Unis — la majorité des sondés acceptent l'idée d'un Etat palestinien — même si les dirigeants restent enfermés dans leurs vieux refus.

Un dernier chapitre est consacré à l'opinion palestinienne qui, on ne s'en étonnera pas, soutient massivement l'OLP, et à celle des Israéliens. Ces derniers restent encore massivement opposés à l'« option palestinienne », mais les événements dans les territoires occupés pourraient entraîner certains changements. En 1968, une majorité d'Israéliens ne refusait-elle pas d'échanger le Sinaï contre la paix avec l'Egypte ?

A. G.

AFRIQUE

UN ETHNOLOGUE AU MAROC. — Paul Rabinow

★ Hachette, coll. « Histoire des gens », Paris, 1988, 145 pages, 98 F.

Relation de son travail d'enquête pendant deux ans (1968-1969), ce livre d'un universitaire américain, professeur à Berkeley, *« a pris pour objet l'étude de l'objet »*, comme le rappelle Pierre Bourdieu dans son introduction.

C'est en effet à travers les expériences de sa recherche menée dans la région du Moyen-Atlas, autour de Sefrou, un essai sur l'ethnologie que nous livre l'auteur, et notamment sur le rôle des informateurs comme intercesseurs de la culture étudiée. Cette relation n'est ni innocente ni neutre. Les informations transmises sont déjà précisément informées : elles sont des interprétations, avant même d'avoir *été recueillies*, analysées puis organisées par l'anthropologue. Cette communication d'*« interaction transculturelle »* n'est pas linéaire, mais biaisée et brisée.

RENÉ BAYSSIÈRE.

L'AFRIQUE AU VITRIOL

Le labyrinthe de l'identité

MON MARI EST CAPABLE, de Denis Boucolon. Flammarion, Paris, 1988, 203 pages, 69 F.

« ABANA » en langue dioula signifie « c'est fini » ou « il n'y en a plus ». Le héros du roman de Denis Boucolon vit dans une grande ville d'Afrique, Abana qui ressemble à Abidjan comme à une sœur, mais qui rappelle Kinshasa, Dakar, Lomé ou Lagos. Le président local fait davantage penser à Mobutu, à Sekou Touré ou à Eyadéma qu'à Houphouët-Boigny. Ecrit au vitriol, ce roman met en scène une Afrique destructurée, c'est-à-dire un monde où l'on se perd, une civilisation qui a éclaté sous les effets incontrôlés de l'urbanisation sauvage, le grand trou sombre d'un voyage au bout de la nuit, un univers désespéré où tout est fini et où il n'y a plus rien à faire.

Mon mari est capable (1) est le premier roman d'un jeune Antillais de nationalié française ayant servi dans les parachutistes au Tchad avant de passer son baccalauréat en Côte-d'Ivoire et de poursuivre ses études supérieures en France. Le thème central de cet ouvrage est l'identité. Non pas l'identité perdue du fait de la colonisation, du néocolonialisme ou du choc des cultures, mais l'identité inaccessible dans une Afrique urbaine qui ne s'est pas encore trouvé un destin. Boucolon n'a pas choisi la facilité : Isaac Johnson, son héros-narrateur, est de nationalité française, mais son père est Libanais, sa mère est Noire, et il ne connaît même pas le nom de son arrière-grand-père.

Pour signifier ce problème d'identité, Denis Boucolon fait sauter un tabou fondamental dans l'Afrique d'aujourd'hui : celui de l'homosexualité. Car quand, à cinq ans, Isaac Johnson fut chassé par les filles de leur groupe de jeux, il n'en fut pas pour autant accepté par les garçons, dont, de toute façon, il craignait la violence. Mais très vite ce jouvenceau, sans père et à la mère constamment absente, s'est laissé caresser par ceux que sa peau satinée troublait. Lorsque, à l'adolescence, il séjournera en France pour poursuivre ses études secondaires, il vivra du commerce de son corps, c'est-à-dire que, telle une figure christique, il acceptera de se coucher, lui, le Noir, sous l'homme blanc dont il supportera le fardeau. Il sera nommé par celui qui le transperce, et avili dans une jouissance *recherchée*.

Constamment déboussolé, ne trouvant refuge que dans un narcissisme stérile, Isaac perçoit de plein fouet la violence du réel en Europe : *« Je courais les bras en croix, ivre de liberté, indifférent au froid, à la neige, à la boue, à la pluie. Je voulais tout voir, tout toucher, tout nommer. »* Cette Europe, il la voit glaciale et vieille : *« On exilait les jeunes hors des villes, on les enfermait dans les écoles, et seuls les adultes, les vieux (que de vieux !), tous plus tristes, austères, inquiétants que les autres, arpentaient les trottoirs de cette grande métropole. »*

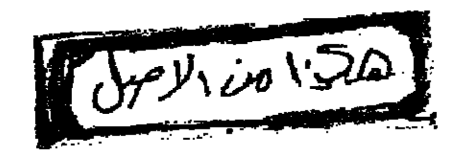
Mais l'Afrique, le monde noir, ne trouvent pas non plus grâce aux yeux d'Isaac. La vie politique y est kafkaïenne, à l'image du destin d'Haïti, *« la première République noire à s'être libérée de l'esclavage pour sombrer dans le cauchemar nègre »*. Pour voyager hors des frontières, il faut une autorisation du père, ce qui n'est pas facile lorsque ce père est un opposant politique et qu'il a été exécuté clandestinement, sans procès et sans même laisser la trace de son cadavre. Que pense en outre Mamy Watta, la déesse de la lagune, du pillage de l'Afrique par *« nos frères ministres ou présidents »* ?

CE roman à l'écriture tonique et à la thématique très originale n'est pas sans défauts. Le procès narratif manque de logique : on ne comprend pas très bien pourquoi le narrateur part en Europe parfaire ses études, pourquoi, alors qu'il a un succès fou auprès des femmes à la peau translucide (l'auteur n'échappe pas au cliché éculé qui veut que les Noirs courtisent les plus blondes des Blanches), il est contraint de se prostituer à Rochechouart, et pourquoi, bien qu'étant premier en classe, il lui faille devenir le giton d'un recteur d'université veuf et à la retraite. Pourquoi, également, il refuse un travail salarié et mal payé, lot de millions de Français. En prenant directement en charge la narration, l'auteur est tombé dans des pièges qu'il s'est lui-même tendus.

BERNARD GENSANE.

(1) Un mot sur le titre. Un *« mon-mari-est-capable »* est un type de coiffure. *Dans* des pays où le discours politique est plus ou moins verrouillé, on donne des noms aux parures vestimentaires (comme les pagnes) ou capillaires que l'on fait parler.





Les livres du mois

ÉCONOMIE

LE JOUR LE PLUS BAS. – François Came et Frédérique Filoux

★ *J.-C. Lattès, Paris, 1988, 300 pages, 110 F.*

Le titre à la Cornélius Ryan dit bien le style de ce livre : l'histoire contemporaine (le krach du 19 octobre) racontée comme un roman journalistique. Mais la surprise est dans le contenu. Au-delà du grand public, l'économiste le plus averti découvrira avec stupeur une analyse macro-économique magistrale des années 80, bourrée de chiffres difficilement accessibles, d'anecdotes, de schémas explicatifs sur les mécanismes les plus sophistiqués de la « sphère financière » avec glossaire et index. Car il ne suffit pas de comprendre les raisons fondamentales qui ont engendré l'immense bulle financière des années 1984-1987 et qui l'ont finalement fait éclater. Des *fundamentals* à la bulle psychologique, il y a un empilement de mécanismes, d'institutions nouvelles, de comportements spéculatifs, d'états d'esprit. Alors, il faut entrer dans le *détail* des mécanismes (et les décortiquer), le *détail* des comportements (et citer les chiffres), le *détail* des états d'esprit (et citer des lettres confidentielles, des interviews, brosser des portraits). Bref, un petit fragment d'histoire totale ! Et, pour finir, une note d'espoir : les années 90 seront celles du retour aux valeurs morales. Espérons que nos spécialistes en ce domaine ne spéculent pas indûment...

ALAIN LIPIETZ.

LE COMMERCE EST-OUEST. – François Seurot

★ *Economica, coll. « Bibliothèque d'économie internationale », Paris, 1988, 174 pages, 68 F.*

François Seurot analyse les échanges Est-Ouest du point de vue du « soviétologue », c'est-à-dire, avant tout, de l'URSS et des autres pays de l'Est. Ce parti pris (d'ailleurs pas toujours respecté par l'auteur puisque certaines questions – dumping, embargo – sont traitées du point de vue de l'Ouest) ainsi que les contraintes dimensionnelles de la collection ne permettent à l'auteur que des développements sommaires sur de nombreux points (structure et évolution des échanges, mécanismes et institutions). Les chapitres les plus intéressants concernent la théorie de l'échange international dans les pays socialistes et le débat sur la convertibilité des monnaies socialistes. La conclusion insiste sur la « banalité » des échanges Est-Ouest, dont la logique est fondamentalement économique, comme celle de l'économie internationale en général.

M. L.

HISTOIRE

JOURNAL DE GUERRE (1939-1940). – Georges Friedmann

★ *Gallimard, Paris, 1987, 308 pages, 98 F.*

« L'événement sera notre maître intérieur », disait Emmanuel Mounier. Telle est la conviction qui affleure également dans les pages denses et vibrantes des carnets de guerre de Georges Friedmann enfin publiés dix ans après sa mort. Mobilisé dès les premières heures, l'auteur n'entend pas se départir d'un comportement philosophique de distanciation critique face à des événements qu'il analyse jour après jour.

Sa lucidité le conduit à s'interroger, au lendemain du pacte germano-soviétique, sur les ressorts de la politique soviétique et par récurrence sur la nature du régime et la responsabilité de l'idéologie léniniste : *« Il faut aller jusqu'à la racine du mal et ne pas craindre de me poser la question : les germes d'un certain amoralisme cynique se trouvent-ils dans l'action et l'œuvre théorique de Lénine ?* (p. 104). »

Une urgence lui paraît s'imposer : renouer avec l'humanisme et amarrer solidement l'action à quelques valeurs imprescriptibles : *« L'homme qui veut encore servir ne peut rien faire de mieux, à travers cette tourmente, que de... tenter de se rapprocher de l'humanité, de tenter d'élever l'homme en lui.* (p. 176). » Le témoignage poignant d'un homme déchiré et, comme le note Edgar Morin, *« un document crucial dans l'aventure des intellectuels français »*.

JACQUES LE GOFF.

POLITIQUE

L'EXPÉRIENCE MITTERRAND. CONTINUITÉ ET CHANGEMENT DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE. – Sous la direction de Stanley Hoffmann et Georges Ross

★ *PUF, Paris, 1988, 445 pages, 230 F.*

Stanley Hoffmann et Georges Ross n'ont pas attendu la fin du premier septennat de M. Mitterrand pour dresser un premier bilan du changement depuis 1981. Dès le printemps 1986, ils ont réuni à Harvard une vingtaine de chercheurs américains et français pour radiographier l'expérience précohabitationniste, et les analyses qu'ils nous livrent sont remarquables par leur sens de la nuance et la prudence de leurs appréciations.

Cet exercice à plusieurs voix ouvre de très utiles et souvent stimulantes perspectives aussi bien sur le repositionnement des socialistes face à l'univers économique (P.A. Hall) que, du point de vue politique, sur l'alliance de stabilité institutionnelle et de *profond* changement induit par la *« normalisation de la démocratie »* (O. Duhamel) *via* l'alternance. Si la part de changement semble plus nettement l'emporter sur le terrain social, les faits ne tardent pas à montrer les limites du volontarisme des premières heures (G. Ross) au profit d'un réalisme qui se déploie largement dans le domaine de la politique internationale. Bilan positif selon S. Hoffmann qui parle de *« contribution valable à la modernisation et à la normalisation de la société française »*. Point sombre cependant : *« La question de la cohésion et de l'éclatement de l'identité nationale reste sans réponse. »* A moins que...

J. L. G.

CULTURE

NOUVEAU DISCOURS SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE. – Thierry de Beaucé

★ *Gallimard, Paris, 1988, 248 pages, 90 F.*

Plus de deux cents ans après le fameux *Discours*, de Rivarol, Thierry de Beaucé, nouveau secrétaire d'Etat à l'action culturelle extérieure et à la francophonie, estime que la langue française est à nouveau universelle, non pas en raison de ses vertus intrinsèques mais parce qu'elle est aussi parlée dans les mondes arabe, africain et américain. L'auteur se réjouit de cette perte de monopole parce qu'elle est source d'enrichissement. C'est d'ailleurs là, mais seulement depuis peu, la thèse des représentants officiels de la France, sans qu'on puisse être vraiment assuré qu'elle est partagée aux échelons immédiatement inférieurs... Thierry de Beaucé, en tout cas, en tire les conséquences, notamment en préconisant un réexamen critique du dispositif des établissements d'enseignement français à l'étranger.

Ce n'est pas là l'unique idée force d'un ouvrage documenté et au ton enlevé. En affirmant que *« le rayonnement international* [du français] *était une priorité économique et politique »*, l'auteur énonce certes une évidence. Mais une évidence qui ne se reflète nullement dans les mentalités de beaucoup de hauts responsables pour lesquels une politique de la langue n'est trop souvent qu'un supplément d'âme inutile et coûteux. Un beau chantier de travail pour le nouveau ministre...

BERNARD CASSEN.

MÉLANGES OFFERTS A GABRIEL MERLE. – Sous la direction de Max-Peter Gruenais, Robert Perret, Annette Reumert-Kazes

★ *EILA, Université Paris-VII, Paris, 1987, 362 pages, 60 F.*

Une vieille tradition de l'Université française veut qu'un professeur éminent prenant sa retraite se voit rendre un hommage écrit par ses collègues sous forme de « Mélanges ». Gabriel Merle, universitaire éclectique, à l'érudition modeste, auteur d'une thèse brillante sur Lytton Strachey mais esprit réfractaire aux faux honneurs, méritait bien ce témoignage de respect et d'affection. On trouvera dans cet ouvrage pluridisciplinaire une série d'essais portant sur la civilisation et les langues d'Europe et des Amériques. A noter, en particulier, les études d'Ignacio Ramonet sur les hispaniques aux Etats-Unis et de Jean-Pierre Hammer sur quatre poètes, Lenau, Vigny, Heine et Petöfi.

B. C.

Pour une histoire de l'immigration

Par YVES FLORENNE

UN livre (1) qui ouvre une voie. Gérard Noiriel avait bien des titres, outre sa chaire d'histoire sociale à l'Ecole normale supérieure, pour motiver et justifier son ambition de poser les fondements d'une histoire dont il pense qu'elle reste à faire.

Entraîné dans le passé, le lecteur n'aura pas l'inconvenance de se demander si l'immigration ne serait pas l'une des plaies du monde moderne que les Etats-Unis ont généreusement exportées en Europe, après avoir fondé sur cette immigration leur nation et leur empire. Quoi qu'il en soit, les émigrants états-uniens, issus d'un colonialisme, ont tout juste deux cents ans d'âge : l'immigration « française », dans ses sources rassemblées à l'extrême occident européen, compte plus de trois millénaires. C'est toute la différence.

Restons dans l'Europe moderne. L'immigration, longtemps ignorée jusque dans le mot, commence avec le Second Empire et l'*industrialisation*. *Elle* a continué sur cette lancée. Objectera-t-on à l'auteur que lui-même poursuit son étude en identifiant implicitement l'avenir à cette « civilisation industrielle », pourtant déjà en question. L'immigration fut, dès l'origine, suscitée par le besoin de main-d'œuvre, à bon marché, corvéable à merci ; d'où le soutien actif des entrepreneurs. C'est l'incapacité de nos sociétés à alléger l'homme de la masse de travail non gratifiant que la machine est déjà prête à accomplir, c'est cette incapacité et ce refus, qui engendrent pour les uns l'excès de travail, pour les autres la condamnation au « rien faire ».

Le lecteur se demandera peut-être quelle nécessité linguistique a conduit l'auteur à intituler son chapitre central : UPROOTED. Autant qu'on sache, la masse des déracinés pauvres n'est pas particulièrement formée par les Anglo-Saxons. On lit aussi, sous sa plume, que pour *« parler l'expérience immigrante »*, il faut *« rompre avec les belles écritures de l'histoire »* ; et *« l'historien oublie un peu vite »* que [ici le même lecteur aura un léger sursaut], *« selon la formule de Philippe Lejeune : je est un autre. »* Bien entendu, le titre de Lejeune est une citation, et la « formule », tombée dans le domaine public, a pour inventeur un oiseau migrateur nommé Rimbaud. Mais, même rue d'Ulm, la culture moderne a déjà relégué cet « archaïsme » de la culture, justement, et du langage – lequel n'en vient pas moins d'être élu par les 54 % de Français (sans compter les autres) qui ont renouvelé le mandat de leur archonte. En grec, comme on sait, simplement : le premier, dans la République.

Quant au déracinement, en quelque langage qu'on le parle, il ne va jamais sans nostalgie, et presque jamais sans espoir du retour. L'immigration résulte toujours d'une contrainte. Elle n'est un libre choix que pour les riches.

Ecrivant *le* passé, l'historien prend l'immigration moderne au dix-neuvième siècle, jusqu'à nos entre-deux guerres. Son histoire se retrouve donc portée sur les immigrés venus de l'Europe occidentale. Un seul élément « exotique » : les Arméniens. Il est piquant de se souvenir que le docteur René Martial, « anthropo-biologiste », théoricien raciste, choyé par Vichy, trouvait précisément dans les Arméniens le greffon idéal pour la « race française ». Ces émigrés européens n'ont pas moins provoqué un rejet violent chez les indigènes (nous parlons des Français racinés). Aujourd'hui, elle est adoptée, à seule fin de mieux déconsidérer *l'autre*. Ne reste pas moins que les Européens ont de fortes et fort anciennes racines communes. A l'égard de ces « autres », la plupart des difficultés, nées de modes de vie quotidiens trop dissonants, doivent être très remédiables.

Quant aux religions, la tiédeur du climat religieux français leur est favorable. Seule exception, mais qu'un Etat de droit ne peut accepter : leurs formes intégristes qui refusent toute laïcité ; pour celles-là, il n'est de loi que leur propre loi. A leurs marges, on trouve des zones floues de traditions et de pratiques que la religion revendique, *ici*, et là, renie. Ainsi des mutilations pénales ou de la lapidation à mort, bien entendu non « immigrables ». Et pourtant... La France ferme les yeux sur les mutilations sexuelles les plus cruelles. Il est vrai *qu'elles* ne concernent « que » les femmes. Des « femmes », le plus souvent, d'un an ou deux d'âge. « Mieux » encore : avec la louable intention d'épargner à ces victimes enfantines, au moins la torture, parfois la mort, on favorise une exécution propre, chirurgicale et hospitalière. Pour le coup, c'est l'assimilation inversée : car, que nous voulions ou non l'ignorer, nous devenons tous partie prenante dans ces mutilations. Mais il ferait beau voir qu'une société matriarcale immigrée pratiquât la castration de neuf jeunes mâles superflus sur dix. Tous les gouvernements virils du monde entier invoqueraient furieusement les droits de l'homme. A juste titre : ces droits immémoriaux de l'homme sur la femme.

POUR mieux démythifier leur « mythe des origines », l'auteur avance que plus d'un Français sur trois, en ne remontant qu'à ses arrière-grands-parents, a une ascendance étrangère. C'est bien possible. Mais comment le savoir ? La statistique, inexistante, ne pourrait s'établir que sur l'état civil. Or de quoi est faite la partie immergée de cet iceberg ? La mesurer serait aussi farfelu que de prétendre dénombrer les enfants adultérins dans toutes les familles françaises, pures ou mélangées.

Soyons modestes dans nos recherches, théories, usage douteux de douteuses statistiques, bref, dans notre « réflexion scientifique », plus ou moins. Modestes aussi dans notre appréciation de l' *homo* dit *sapiens*. La xénophobie, hélas, est universelle, aussi vieille, probablement, que les premières cavernes habitées. Elle commence à la frontière du village, au voisin de palier ; et jusque dans les profondeurs de l'organisme humain : son premier mouvement n'est-il pas de rejeter l'organe greffé, ce corps étranger qui lui rendrait la vie ? Pour « changer tout cela », il n'est d'autres médecins et médecines que le temps, une très longue patience, la persévérance, le lent apprentissage de la raison, qui est, paraît-il, avec le rire, le propre de l'homme. Tout ce qui ferait que les violences opposées du déracinement et du rejet se diluent dans une certaine communauté humaine, qui rendrait toutes racines nourrissantes, nourricières, savoureuses pour tout le monde. Utopie ? Certainement. C'est-à-dire, non pas illusion, pas même vision, mais imagination créatrice d'un possible futur.

(1) Gérard Noiriel, *le Creuset français. – Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Le Seuil, Paris, 1988, 444 pages, 160 F.

RELIGION

L'ISLAM ET LES MUSULMANS EN FRANCE. – Sadek Sellam

★ *Editions Tougui, Paris, 1987, 486 pages, 130 F.*

Plus que d'islam et de musulmans en France, il s'agit ici d'une vision française des musulmans et de l'islam. Empruntant largement au genre anthologique, l'auteur convoque ses classiques : G. Zananiri, Y. Moubarac, M. Bennabi, L. Massignon et bien d'autres, pour une rétrospective équilibrée dans laquelle l'effort de compréhension de quelques-uns répond à l'animosité obtuse du plus grand nombre. Signalant au passage les tares et mérites des orientalismes militaire, chrétien et universitaire, S. Sellam montre un goût prononcé pour une galerie de têtes très élitiste où les musulmans d'origine et de conversion sont fort éloignés de l'immigré de base. Celui-ci n'apparaît qu'en fin de livre et, avec lui, s'affirme le caractère moraliste d'un ouvrage qui vise, par le développement de la connaissance mutuelle, à la réhabilitation sociale et culturelle de l'islam en France. On signalera aussi la belle « lettre-préface » de Jacques Berque sur une nécessaire coprésence islamo-méditerranéenne dont la démarche de Sadek Sellam porte déjà ce sympathique témoignage.

LOUIS-JEAN DUCLOS.

LE PROTESTANTISME. – Jean Baubérot et Jean-Paul Willaime

★ *MA éditions, coll. « Le monde de... », Paris, 1988, 207 pages, 55 F.*

Dans notre siècle d'encyclopédies, sans doute était-il indispensable de disposer d'un livre de référence rapide et complet sur ce protestantisme qui, décidément, intrigue et intéresse : plus de cent vingt-cinq clefs, de la théologie la plus traditionnelle à la plus récente, des théologiens les plus prestigieux aux laïcs les plus discrets, du puritanisme à l'avortement, de l'évangélisation à la bio-éthique. Un énorme travail que nous offrent deux des personnalités universitaires les plus chevronnées du protestantisme français.

Pour l'apprécier, on saute, bien sûr, sur ce qu'on connaît. Pour voir. Alors, on regrette que cette vitrine soit un peu complaisante, un tantinet apologétique. L'œcuménisme, certes, le pape actuel y a mis un frein. Mais alors la « démocratie », pourquoi ne pas en avouer les limites à l'intérieur même des structures ecclésiastiques ? Le protestantisme français ? On souligne le risque centrifuge, mais non, hélas, les scléroses centripètes. L'Irlande du Nord ? Seule l'IRA (catholique) est « fanatique ». Silence sur la représentation parlementaire du parti qui la sous-tend. Mais Paisley, le Le Pen irlandais, conserve le titre de pasteur, qu'il n'a reçu que de lui-même. On aimerait quelque chose de plus décapé, de plus réaliste, de moins amical. Le protestantisme n'y perdrait rien.

DORA VALAYER.

RÉDEMPTION ET UTOPIE. LE JUDAISME LIBERTAIRE EN EUROPE CENTRALE. – Michael Löwy

★ *P.U.F., Paris, 1988, 258 pages, 160 F.*

A la fin du XIXe siècle, toute une génération d'intellectuels juifs, venus d'Allemagne et d'Europe centrale, s'écartèrent de l'assimilation prônée par leurs aînés pour puiser à la fois dans le romantisme et la mystique juive l'image d'une *rédemption* du monde. C'est l'histoire de cette génération, de « l'affinité élective » qui permit d'unir non seulement ces deux sources d'inspiration, mais ces intellectuels aux mouvements révolutionnaires, que retrace Michael Löwy. Son essai est un véritable chef d'œuvre, appelé à faire date, aussi bien dans l'histoire de la philosophie que dans la connaissance si lacunaire de cet univers spirituel englouti. A travers les figures de Martin Buber, Hermann Cohen, Walter Benjamin, Franz Rosenzweig, Gershom Scholem, Ernst Bloch et Georg Lukacs, il nous restitue la complexité et la richesse de ces itinéraires, dans une approche aussi érudite que sensible, dont on ne saurait souligner assez la profondeur et la beauté.

JEAN-MICHEL PALMIER.

COMMUNICATION

LE SALAIRE DU ZAPPEUR. – Serge Daney

★ *Ramsay, Paris, 1988, 256 pages, 48,50 F.*

Bonheur du style, intelligence de l'auteur, passion du sujet, tout dans ce livre séduit fortement le lecteur exigeant. Serge Daney – inventeur du célèbre sigle PAF (paysage audiovisuel *français*) – rassemble ici une cinquantaine de courtes chroniques publiées au jour le jour par *Libération* et qui constituent une réflexion neuve, tonique, lumineuse, sur la nouvelle télévision, sur sa vraie nature, sur sa vraie culture.

Livre fondateur de ce qui pourrait être une « téléphilie » (comme on dit cinéphilie), il pose les bases d'un authentique savoir sur la télévision, ses formes et sa complexe rhétorique. Après l'avoir lu, nul ne pourra regarder la télévision comme avant.

IGNACIO RAMONET.

LIRE EN EUROPE. – Sous la direction de José Vidal-Beneyto et de Bernard Cassen

★ *Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1988, 160 pages, 50 F.*

On lit moins aujourd'hui en Europe que jadis, tandis que l'illettrisme se répand. Effet sans doute de la tyrannie de l'audiovisuel, conjugué à l'échec de l'enseignement et à la stagnation culturelle.

Pourtant, soulignent les auteurs de ce passionnant ouvrage collectif, la production éditoriale ne s'est pas ralentie. Mais ils observent que *« de sérieuses menaces pèsent sur la diffusion de la création intellectuelle »*.

L'écrit, estime Bernard Cassen, a aujourd'hui besoin de légitimation. Il propose la création *« d'un espace européen de la lecture »* et invite les responsables politiques à faire preuve de volontarisme culturel afin de préserver l'écrit et son message indispensable de pluralisme, de liberté. Et donc d'humanisme.

I. R.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ

Quand les catholiques inquiétaient l'Amérique

Par PHILIPPE VIDELIER

IL *a suffi de quelques réflexions de* M. François Mitterrand sur le *« sens de l'histoire »* et la citoyenneté des gens qui vivent et travaillent en France pour que, dans *l'instant, resurgisse le spectre de la submersion* islamique. Sur les ondes d'Europe 1, M. Jacques Chirac invitait les Français à imaginer un Khomeiny *« qui serait devenu conseiller municipal de Neauphle-le-Château* (1) ». Après le mouvement étudiant de l'hiver 1986 et la mort de Malik Oussekine, après le rapport Hannoun sur le racisme et celui de la commission des « sages » sur la réforme du code de la nationalité française, paraissait révolu, sauf pour l'extrême droite, le temps des appels aux passions honteuses. Aussi peu fondé que décent, l'amalgame : immigré égale Arabe, égale musulman, égale chiite, égale Khomeiny, était de nouveau supposé attirer les suffrages des électeurs effrayés. Comme lors des élections législatives de 1986.

Au soir du 16 mars 1986, le champagne coulait à flots au quartier général du Front national : *« I 800 bottles of France's most festive wine* (2) », précisait l'*International Herald Tribune*, qui, depuis un siècle, porte un regard américain sur la France. *« Paris est une belle ville*, confiait l'un des fêtards à la journaliste d'outre-Atlantique, *mais il y a trop de Noirs et d'Arabes maintenant. Ce n'est pas du racisme, mais Le Pen comprend qu'il y en a trop ici. Ils doivent partir.* » Les mois précédents, dans les journaux français, s'étalaient les placards publicitaires du parti de M. Chirac annonçant autour des thèmes *« Vivement demain avec le RPR »* et *« Vivement la France »*, les mesures-clés qu'adopterait son gouvernement. Parmi celles-ci, la refonte du droit de la nationalité. *« Il faut le faire. Nous le ferons »*, affichait péremptoirement la publicité.

Le *Herald Tribune* notait que si John F. Kennedy avait lancé la mode des gouvernements qui misent beaucoup sur les cent premiers jours, et si cette perspective pouvait tenter M. Jacques Chirac, la voie restait étroite pour la France (3). Lorsqu'en novembre 1986 le conseil des ministres adopta un texte modifiant les conditions d'acquisition de la nationalité française, les observateurs américains virent dans le projet *« une réponse à la puissante vague anti-étrangère dans le pays, alimentée par la montée du Front national d'extrême droite* (4) ». Loi sur les conditions d'entrée et de séjour des immigrés en France, expulsion des cent un Maliens, projet de réforme du code de la nationalité, l'association SOS-racisme croyait *« vivre un mauvais rêve* (5) ». Mais qui se souvient que ce mauvais rêve, les Etats-Unis l'ont vécu en un temps où les catholiques faisaient les frais des terreurs du Nouveau Monde ?

« Une sensualité débordante »

EST-IL nécessaire de modifier les conditions de naturalisation pour préserver l'identité nationale ? Les catholiques sont-ils intégrables ? Ces angoissantes interrogations dominent le dix-neuvième siècle américain. On rapporte qu'en avril 1855 à la question de savoir pourquoi elle se promenait armée dans les rues de New-York, une femme répondit : *« Pour la même raison que mon mari : pour me protéger des catholiques. »* L'année précédente, les Etats-Unis avaient accueilli 427 833 immigrants, cinq fois plus qu'en 1844.

A Boston, le révérend Lyman Beecher prédisait que seul un renouveau religieux pouvait encore repousser cette *« invasion »* de l'Europe catholique. Dans les ghettos de New-York et de Philadelphie, les catholiques irlandais ou allemands s'imposaient. Leurs prêtres, comme l'évêque John Hugues à New-York, prétendaient faire subventionner leurs écoles confessionnelles — celles d'une religion liée à l'étranger — *par des fonds publics, et même* remplacer la bonne Bible, celle du roi James, par une version à eux. Par ailleurs, et quoique chacun ait droit en cette libre Amérique à *vivre selon sa foi, il fallait bien reconnaître que* leurs mœurs étaient fort peu compatibles avec les règles de la morale telles que l'Union les concevait. Après avoir lu dans le *Philadelphia Daily Sun*, du 14 mai 1844, la dénonciation de *« la débauche éhontée, la prospérité du vice et la sensualité débordante »*, qui prévalent dans le système papiste : *« Laisseriez-vous votre fille sortir avec un catholique » ?*

Les démocrates, prêts à manger à tous les râteliers, se firent élire à New-York grâce aux voix de catholiques fraîchement naturalisés. C'en était trop pour les vrais Américains, ceux qui avaient conquis la liberté au monde, et qui pensaient, comme Joseph Tinker Buckingham, de Boston, que la charité commence par soi-même et ordonne de s'auto-préserver. Ainsi naquit, en juin 1843, l'*American Republican Party*, dont les objectifs honorables pouvaient se résumer en trois points : les postes publics devaient être réservés aux Américains ; la bonne Bible maintenue dans les écoles ; et le délai de naturalisation porté de cinq à vingt et un ans. Le parti commença par se purger de ses éléments nés à l'étranger (on risque toujours une infiltration). Aux élections sénatoriales de New-York, en 1843, il obtint plus *qu'un succès d'estime avec 23 % des suffrages.*

« La canaille étrangère »

A Philadelphie, en 1844, le parti entreprit de donner une leçon aux Irlandais qui, non seulement faisaient sur le terrain de l'emploi une concurrence déloyale aux travailleurs américains, mais encore d'une ville faisaient un taudis. Kensington, par exemple, avait été autrefois un quartier chic. Il fallait voir combien il s'était dégradé jusqu'à devenir leur ghetto. On a parlé de provocation ; mais pourquoi les Républicains américains n'auraient-ils pas eu le droit de tenir meeting *en plein quartier catholique ? Il s'ensuivit* quatre jours d'émeutes, des morts, des blessés, des pillages. *« Les séides d'un clergé despotique, dans les rues de la seconde ville de l'Union, ont abattu avec des balles de mousquets des citoyens* [américains de naissance] *parce que ces descendants des héros révolutionnaires se réunissaient paisiblement pour discuter du Lien du pays »*, écrivait l'un de ces républicains au sénateur de la Virginie. Les *« paisibles citoyens »* tentèrent d'incendier les églises de Saint-Augustin et Saint-Nicolas, ce qui leur valut le surnom de « Churchburners ». En juillet, les American Republicans décidèrent d'une grande manifestation à Southwark, autre quartier de Philadelphie. Aux premiers rangs paradaient les blessés de Kensington, les victimes de la *« canaille étrangère »*. La tension monta encore. Et lorsque, le 6 juillet, les émeutiers menacèrent l'église de Saint-Philippe-de-Néri, où, disait-on, les catholiques entassaient des armes, la troupe fit feu et il y eu plus d'une dizaine de morts (6).

L'incendie d'une église a toujours fait la plus détestable impression sur le public américain, si respectables qu'aient été les motifs des American Republicans. Ce fut le début de leur déclin. En outre, leur prétention à concurrencer les Whigs (conservateurs) au plan national désagrégea les alliances passées localement et précipita leur marginalisation. Mais le fondamentalisme sut renaître de ses cendres.

En 1854, l'ordre de la Bannière étoilée *(Order of the Star-Spangled Banner)* donnait naissance à l'American Party. Il paraît qu'interrogés sur leur goût du secret, les membres de l'ordre, qui s'appelaient eux-mêmes les « sires de 76 » — constant rappel de la *déclaration d'indépendance et des valeurs américaines* — répondirent qu'ils n'étaient au courant de rien : *« I know nothing »*. C'est pourquoi on leur donna le nom de *Know-Nothings*, et à leur mouvement celui de *Know-Nothingism*. Ils étaient organisés en *Wigwams*, dirigés par des *Sachems*, et trouvaient une base dans les *milieux populaires, chez les artisans et* les ouvriers qualifiés. Leur influence culmina dans les années 1854-1855. Leurs hommes parvinrent à contrôler *plusieurs Etats, mais ils étaient puissants* surtout dans le Massachusetts. Le problème noir les divisa dès 1856, puis la Sécession et la guerre civile mirent fin à leur activité. Mais c'était ce que S.M. Lipset et E. Raab appellent une *« classique victoire dans la défaite* (7) » : *« Ils disparurent comme parti politique parce qu'ils étaient devenus une force politique victorieuse dans le courant dominant »* du Parti républicain, fondé en 1854 et avec lequel les Know-Nothings avaient tissé de solides alliances.

Le président Ulysses S. Grant, qui avait appartenu aux Know-Nothings, envisageait ainsi sereinement dans une réunion d'anciens combattants, en 1875, la possibilité d'une nouvelle guerre civile, cette fois-ci entre... protestants et catholiques : *« Entre le patriotisme et l'intelligence d'un côté, et la superstition, l'ambition et l'ignorance de l'autre. »* Ces paroles sonnaient comme un lointain écho des articles enflammés du *New York American Republican* de 1844 : *« Donnez aux gens l'intelligence et ils ne seront plus catholiques. »*

On vit se multiplier les témoignages de toute nature sur la duplicité des catholiques et l'*un-americanism* — néologisme signifiant une absolue incompatibilité de genre — des immigrants irlandais ou allemands. Entre la fin de la guerre civile et la première guerre mondiale, les Etats-Unis accueillirent près de vingt-cinq millions d'étrangers, pour la plupart catholiques, de basse condition, et qui s'entassaient dans les mégapoles. *« La conduite non patriotique de la population papiste dans nos principales villes pendant la rébellion est bien connue »*, écrivait le *Harper's Weekly*. *« Elle constitue une menace constante et une source de terreur pour les citoyens loyaux. Ils ont accouru aux meetings de paix, ils ont tenté de diviser l'Union, et lorsque la guerre a été finie, ils ont placé leurs leaders corrompus et pillé la société appauvrie. »* Les plus graves accusations couraient sur leur compte, comme celle d'avoir manigancé l'assassinat de Lincoln.

Un complot jésuite !

A Clinton, Iowa, naissait en 1887 l'Association protectrice des Américains, qui défendait le vrai américanisme et les vrais Américains, militait pour la réduction de l'immigration, une plus grande sévérité dans les naturalisations, et revendiquait vers *1895* (mais exagérer n'est pas pécher) deux millions cinq cent mille membres. Les historiens lui en attribuent peut-être cent mille. Elle pouvait néanmoins puiser dans le vivier des organisations « patriotiques » qui proliféraient : l'ordre patriotique des fils de l'Amérique, l'ordre des Américains d'origine, Les hommes loyaux de la liberté américaine, Les Templiers de la liberté, etc.

La nouvelle recrue devait s'engager à ne jamais voter pour un catholique ; à ne jamais employer un catholique lorsqu'elle pouvait embaucher un protestant ; à ne jamais faire grève aux côtés d'un catholique. L'American Protective Association (APA) croyait qu'en 1851 un conclave romain avait décidé de concentrer l'immigration européenne sur les grandes villes des Etats-Unis pour pouvoir s'en *emparer par la force des bulletins de vote*. Elle ajoutait que bien qu'un huitième seulement de la population de l'Union fût catholique, ceux-ci occupaient la moitié des postes publics. *Pour fortifier la foi de ses croyants*, l'APA fabriqua une encyclique de Léon XIII, des *« instructions aux catholiques américains »*, selon laquelle tous les hérétiques devaient être exterminés le jour de la fête de Saint-Ignace-de-Loyola, l'âme du complot jésuite, c'est-à-dire le 31 juillet 1893. Ross S. Johnson, qui, en 1948, a étudié l'APA de l'Ohio (8), raconte que la panique gagnait à l'approche de la date fatidique. A Toledo, la garde nationale fut mise en alerte une semaine. Le *Toledo Blade* indiquait que des milliers de gens avaient cru à la véracité de la menace papale. Mais croyez-vous que le non-événement, la date passée, ait embarrassé l'Association protectrice des Américains ? Pas du tout. C'était une preuve supplémentaire de la *« roublardise jésuite destinée à désarmer les protestants de façon qu'une attaque ultérieure soit plus sûrement victorieuse »*. L'APA eut aussi sa fin. Vers 1896.

Puis vint le second Ku Klux Klan, qui craignait que le trop-plein de policiers irlandais ne fasse courir des risques à la population vraiment américaine, et qu'ils ne marchent un jour sur le Capitole de Washington et ne portent le pape à la Maison Blanche. Cette croyance, également, eut une fin.

Même le Ku Klux Klan, aujourd'hui, par la voix de son Grand Dragon, a renoncé : *« Eh bien, heu, nous séparons les Blancs des juifs, mais nous n'établissons pas de différences entre les Blancs et les catholiques* (sic!) (9). » Toute l'Amérique croit désormais que les catholiques se sont intégrés.

Toute ? Non ! Une poignée d'irréductibles continue à combattre les *« enfants de Satan »*, comme cette petite radio KTTL de Dodge-City, Kansas, qui apprend à ses auditeurs comment dresser des potences (10). Pourtant, à Boston, Massachusetts, un catholique, Joseph P. Kennedy, fils de Robert, assassiné il y a vingt ans, a été élu à la Chambre des représentants ; on se souvient que son oncle avait même occupé la Maison Blanche. Et aujourd'hui, un Noir, M. Jesse Jackson, peut briguer l'investiture du Parti démocrate. Cela donne des raisons d'imaginer qu'un jour un Malik devienne président de la République française. Pourquoi pas ?



AFFICHE DU FILM « NAISSANCE D'UNE NATION » DE D.W. GRIFFITH (1915)
Le Ku Klux Klan craignait qu'on ne porte le pape à la Maison Blanche

(1) *Le Monde*, 16 avril 1988.
(2) « 1 800 bouteilles du vin le plus gai de France. » *International Herald Tribune*, 18 mars 1986.
(3) *International Herald Tribune*, 24 mars 1986.
(4) *International Herald Tribune*, 13 novembre 1986.
(5) *Le Monde*, 18 novembre 1986.
(6) Thomas J. Curran, *Xenophobia and Immigration, 1820-1930*, Twayne Publishers, Boston 1975.
(7) Seymour Martin Lipset, Earl Raab, *The Politics of Unreason, Right-Wing Extremism in America, 1790-1977*, University of Chicago Press, Chicago, 1978.
(8) Ross S. Johnson, *The APA in Ohio*, Ohio State University, 1948.
(9) *L'Evénement du jeudi*, 1er mai 1986.
(10) *Le Monde*, 27 mai 1983.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois de mai 1988 a été tiré à 162 000 exemplaires.